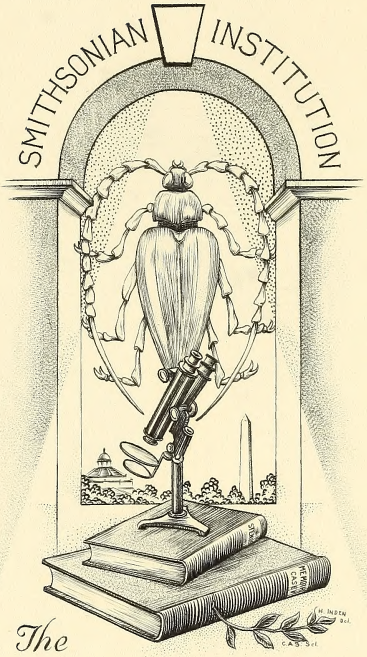

SMITHSONIAN INSTITUTION
H. INDEN Del.
C.A.S. Scl.

HISTOIRE NATURELLE

ET ICONOGRAPHIE

DES INSECTES

COLÉOPTÈRES.

PARIS.—IMPRIMERIE DE TERZUOLO,
rue Madame, n. 30.

HISTOIRE NATURELLE

ET ICONOGRAPHIE

DES INSECTES

COLÉOPTÈRES,

SUPPLÉMENT AUX BUPRESTIDES;

PAR

H. GORY,

Membre des Sociétés d'Entomologie de France et d'Angleterre, de l'Académie des Sciences de Barcelonne, de la Société Cuviérienne, etc., etc., auteur de la Monographie des Sisyphes, des Notiophygus, etc., etc., et collaborateur à celle des Melithophiles.

TEXTE,

TOME IV.

A PARIS,

P. DUMÉNIL, ÉDITEUR,

RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

J.-B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 13 BIS;

LONDRES, J.-B. BAILLIÈRE, BOOKSELLER, 219 REGENT-STREET;

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

M DCCC XLI.

SUPPLÉMENT

AUX

BUPRESTIDES.

Les travaux monographiques prenant une grande extension comme étant les plus utiles à la science, je crois donc rendre un nouveau service en publiant un Supplément à cette famille, qui s'est accrue d'une manière prodigieuse depuis le cours de publication de notre Monographie, puisqu'il renfermera trois cent trente espèces; je suis loin de prétendre faire connaître tout ce qui existe dans les collections, mais au moins tout ce que j'ai pu me procurer. Je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements à tous ceux qui ont bien voulu mettre leurs collections à ma disposition, en mentionnant particulièrement MM. le comte Dejean, Reiche, Buquet, Guérin, Serville, et le professeur d'entomologie au Museum d'Histoire Naturelle, M. Audouin.

De mon côté, par de nombreuses emplettes et l'obligeance de mes correspondants, j'ai augmenté de beaucoup ma collection.

Plusieurs travaux sur cette famille ont paru pendant et après la publication des nôtres, j'en tiens compte.

M. Chevrolat, dans la Revue Entomologique de Silbermann, t. 5, p. 41 à 107, a publié une centurie de Buprestides; je me suis assuré, tant dans sa collection que dans celles dont il a décrit les espèces, que beaucoup parmi elles se rapportaient à celles de la Monographie, et d'autres à des variétés de ces mêmes espèces; je ne puis me rendre compte du but de cet auteur en agissant ainsi, surtout en pensant

qu'il lui aurait été si facile d'éviter cet inconvénient par la simple consultation de ma collection, inconvénient fort grave, puisqu'il vient encore embrouiller les synonymies déjà si compliquées; mais je dois convenir que dans son travail plusieurs étaient nouvelles, aussi me suis-je fait un devoir d'adopter ses noms; je profiterai de cela pour répondre à une critique qu'il nous adresse au sujet de noms spécifiques employés par nous plusieurs fois dans cette grande famille, quoique ce ne soit pas dans les mêmes genres. P. 43, il dit: Un reproche que j'adresserai à ces auteurs, c'est que beaucoup de Buprestides, quoique appartenant à des genres maintenant bien différents, portent un nom semblable, etc., etc.; et plus bas il ajoute: Mais il est possible de baptiser toute cette famille à l'aide des noms d'entomologistes, de voyageurs, de pays, de plantes, etc. etc. Je répondrai à la première objection, que je ne vois pas un grand inconvénient à ce que, dans la même famille, pourvu toutefois que ce ne soit pas dans le même genre, il se rencontre deux espèces portant le même nom, car, sans citer tous les auteurs à l'appui de mon opinion, je ferai remarquer à M. Chevrolat, que, dans tous les cas, il n'a pas prêché par l'exemple, puisque je vois dans sa centurie un *Melanophila inflammata*, que je retrouve dans notre Monographie sous le même nom, et un *Belionota Punctata*, comme s'il n'y avait pas eu déjà un *Buprestis Punctata* de Fabricius, etc., etc. Pour la seconde objection, qui a rapport aux noms de pays, de plantes, je répondrai que ce serait encore sujet à des inconvénients, puisque l'on retrouve souvent la même espèce dans des localités très-différentes, et qu'aussi très-souvent des insectes sont pris sur des plantes dont ils ne se nourrissent pas. Je crois donc le choix des noms spécifiques peu important; aussi les ai-je pris un peu partout.

On verra que je me suis attaché, dans ce Supplément, à faire mes descriptions plus longues et plus minutieuses que celles de la Monographie, nécessité qui m'a été démontrée par la multiplicité et la similitude des espèces.

Paris, août 1840.

L. GORY.

GENRE STERNOCERA.

STERNOCERA DISSIMILIS. Indes Orientales.

(De mon cabinet.)

Pl. I, fig. 1.

Capite, thorace, corpore subtùsque cupreo-aureis, nitidissimis; elytris castaneo-obscuris, lineis longitudinalibus elevatis, tri-spinosis; thorace, corpore subtùs punctatis.

Long. 15 lig. Larg. 5 lig. $^1/_2$.

Cette espèce ressemble, au premier coup-d'œil, à celles de ce groupe ; mais en l'examinant on se convainc facilement qu'elle doit en constituer une distincte.

La couleur de la tête, du corselet et du dessous du corps est d'un doré cuivreux très-brillant, et cette dernière partie est très-fortement ponctuée et rugueuse.

Les élytres présentent de faibles lignes longitudinales élevées, ce qui ne se retrouve pas dans les autres espèces voisines.

Tête creusée dans son milieu, fortement rugueuse Corselet couvert de gros points enfoncés, parmi lesquels il y en a de plus petits.

Elytres finement chagrinées, avec une large tache

blanchâtre à la base et quelques petites lignes longitudinales élevées ; elles sont terminées par trois petites échancrures, dont deux sont très-rapprochées près de la suture.

Dessous du corps très-fortement rugueux et ponctué.

Tête, corselet et dessous du corps d'un beau vert cuivreux. Elytres et pattes d'un châtain marron.

Cette espèce doit être placée après la *Basalis*.

STERNOCERA DIARDII VISAPOUR. Indes Orientales.

(De mon cabinet.)

Pl. I, fig. 2.

Viridi-aurata, nitidissima; thorace punctatissimo ; elytris subtilissimè granulatis, apice dentatis; antennis pedibusque castaneis ; corpore subtùs punctulato.

Long. 18 lig. Larg. 6 lig.

D'un vert doré très-brillant. Antennes et pattes d'un châtain assez clair. Tête granuleuse , avec une petite plaque lisse près des yeux. Corselet couvert de gros points enfoncés, assez espacés entre eux, plus rapprochés et se confondant même près des bords latéraux; il offre près de la base, au milieu de sa largeur, une impression profonde. Elytres alongées, avec trois dents à leur extrémité; la première un peu avant, les deux autres les terminant ; elles sont entièrement couvertes d'une petite ponctuation très-serrée, irrégulière et formant dans quelques endroits de petites rides transversales ; elles ont à leur sommet une impression au milieu de leur largeur. Dessous du corselet ayant la même ponctuation

que le dessus ; côtés de la poitrine rugueux. Abdomen ayant son dernier anneau rugueux, et ne possédant à aucun d'eux de larges plaques d'une pubescence blanche comme dans la *Lævigata*, à laquelle cette espèce ressemble, et après laquelle elle sera placée.

STERNOCERA ORISSA. Buquet. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. I, fig. 3.

Viridi-obscura ; thorace profundè punctato, maculis duabus albis ; elytris subtilissimè punctatis, quinque maculis albis ; corpore subtùs pedibusque punctatis.

Long. 16 lig. Larg. 7 lig.

Sternocera Orissa, Buquet, Annales de la Société Entomolog. de France, t. 6, p. 76.

D'un vert foncé. Tête ponctuée, avec une large impression longitudinale jaunâtre et pubescente entre les yeux. Corselet couvert de très-gros points qui se réunissent dans plusieurs endroits; il a en outre à chaque bord latéral un large enfoncement recouvert d'une pubescence blanchâtre. Elytres très-finement ponctuées, ces points un peu plus forts au fur et à mesure qu'ils se rapprochent de la suture; il y a aussi quelques côtes élevées, plus marquées à leur base, et cinq impressions couvertes d'une pubescence blanchâtre sur chacune, qui sont disposées ainsi : deux à la base, une alongée à côté de l'angle huméral, la quatrième, un peu alongée, est au milieu de leur longueur, et près du côté externe; enfin la cinquième, placée au-dessous, va en suivant la forme

de l'élytre, rejoindre la suture. A chaque segment abdominal, il y a une tache jaunâtre.

Dessous du corps et pattes ponctués. Cette espèce doit être placée après l'*Interrupta*.

NOTA. M. Chevrolat, dans sa centurie de Buprestes, publiée dans le cinquième volume de la Revue Entomologique de Silbermann, p. 46, décrit une espèce, sous le nom de *Sternocera bramina*, qui n'est qu'une variété un peu plus grande du *Buprestis Chrysis* d'Olivier.

GENRE JULODIS.

JULODIS MELLYI. Buquet. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. Buquet.)

Pl. II, fig. 4.

Nigro-violacea, creberrimè punctata; cum fasciculis pilis rubris in lineis longitudinalibus emendatis instructis.

Long. 12 lig. Larg. 5 lig. ½.

D'un noir violet. Tête rugueuse, avec une petite ligne enfoncée au milieu, et deux faisceaux de poils entre les yeux; ceux-ci ronds, assez saillants et glabres. Antennes noires. Corselet un peu verdâtre, couvert de gros points irrégulièrement disposés, avec ses bords latéraux rugueux et quelques faisceaux de poils épars. Elytres très-fortement ponctuées, avec cinq rangées longitudinales de faisceaux de poils.

Dessous du corps et pattes noirs, pubescents, surtout au thorax et à la poitrine. Segments abdominaux

avec un faisceau de poils de chaque côté. Tous ces faisceaux de poils d'un jaune orange foncé.

Cette espèce a des rapports avec ses congénères; mais elle s'en distingue facilement : elle doit être placée après la *Cirrosa*.

JULODIS ORNATIPENNIS (Reiche, collection). Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. II, fig. 5.

Viridis valdè cærulea, elongata, creberrimè granulata; instructis fasciculis emendatis pilis, luteis ac fasciculis pilosis rubris margine laterali elytrorum.

Long. 14 lig. Larg. 5 lig. 1/2.

D'un vert un peu bleu, alongé, criblé de points irrégulièrement placés, et qui, en se réunissant dans beaucoup d'endroits, le font paraître très-granuleux. Antennes noires. Tête couverte en avant de poils roux. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière, avec les bords latéraux inégaux et une petite impression au milieu près de la base; il a des faisceaux de poils jaunes disposés longitudinalement, et est couvert de poils de même couleur beaucoup plus longs. Elytres plus larges que le corselet à leur base, parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, où elles se retrécissent et s'atténuent en dessus jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles ont quatre lignes de faisceaux de poils jaunes, et une autre près de chaque bord latéral de poils rouges; entre ces cinq lignes il existe plusieurs faisceaux de poils également jaunes, mais beaucoup plus petits.

Dessous du corps et pattes d'un vert obscur un peu bleu, très-granuleux, avec un large faisceau jaune aux bords latéraux de la poitrine, et un autre plus petit sur chaque côté des segments abdominaux; tout le dessous du corps est couvert en outre de longs poils jaunes.

Cette espèce sera placée après la *Rubrohirta*.

JULODIS THUNBERGII. Chevrolat. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. II, fig. 6.

Cupreo-ænea; fasciis pilosis aurantiacis; elytris rugosis, corpore subtùs pedibusque obscuro-æneis.

Long. 11 à 13 lig. Larg. 5 à 6 lig.

Julodis Thunbergii, Chevrolat, Revue Entom., t. 5, p. 47, n. 5. Reichei, Dejean, collection.

D'un cuivreux bronzé. Tête finement ponctuée, avec deux petits faisceaux de poils oranges entre les yeux. Ceux-ci glabres. Corselet fortement ponctué, avec les bords latéraux irréguliers et couverts de faisceaux de poils oranges, qui ne s'étendent pas cependant sur les bords latéraux. Elytres fortement rugueuses, avec les bords externes et l'extrémité d'un violet un peu pourpre, cette couleur se mêlant avec celle de leur milieu, qui est bronzée; elles ont en outre une rangée de faisceaux jaunes près de la suture, et deux autres près des bords latéraux d'un jaune orange.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé obscur, avec un faisceau de poils jaunes sous le thorax, trois sur la

poitrine, et un plus petit sous chaque segment abdominal.

Cette espèce varie pour la grandeur, et doit être placée avant la *Viridipes*; elle a été prise par les voyageurs Verreaux.

JULODIS HUMERALIS (Reiche, Collection). Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. II, fig. 7.

Viridi-obscura, valdè cyanea; thorace in medio impresso, punctato; elytris granulatis; maculâ humerali violaceâ; instructis maculis cupreis.

Long. 15 lig. Larg. 6 lig. 1/2.

D'un vert obscur un peu bleu aux côtés latéraux et à l'extrémité des élytres. Antennes noires. Tête très-rugueuse, avec le fond des rugosités violet, et couverte de poils fauves. Corselet d'un vert encore plus obscur que celui des élytres, rugueux près des bords latéraux, ponctué sur le disque, avec une ligne enfoncée sur son milieu, qui prend au bord antérieur et descend à sa base; il a en outre quelques impressions longitudinales formées par la réunion de plusieurs points. Elytres enfoncées à la base près de la suture, avec deux ou trois petites élévations de chaque côté; elles sont granuleuses; elles ont aux angles huméraux une large tache d'un beau violet, et offrent sur toute leur surface de larges taches arrondies, cuivreuses, moins marquées et moins grandes à leur base; ces taches ne sont pas toutes de la même grandeur.

Dessous du corps granuleux, pubescent. Abdomen avec un faisceau de poils jaunes à chaque segment. Pattes ponctuées.

Cette espèce sera placée après la *Cribripes*.

JULODIS DISTINCTA. Bagdad.

(De mon cabinet.)

Pl. II, fig. 8.

Cupreo-nitente, thorace profundè punctato ac irregulari; elytris cum quinque lineis longitudinalibus, interruptis impressionibus villosis albis; pedibus æneis.

Long. 11 lig. Larg. 6 lig.

D'un cuivreux très-brillant. Corps élargi, court. Tête assez finement ponctuée, avec une petite plaque lisse en avant sur son milieu, et deux petites impressions couvertes d'une pubescence blanchâtre. Corselet fortement comprimé sur ses côtés, couvert de gros points irréguliers dans leur grosseur, qui se réunissent dans plusieurs endroits, avec une large impression au-dessus de l'écusson, dans laquelle on voit une forte côte brillante plus large en avant; il y a, en outre, six taches allongées couvertes d'une pubescence blanchâtre, une sur chaque compression des côtés, deux sur l'impression qui est au-dessus de l'écusson, et une de chaque côté de cette impression. Elytres acuminées en arrière, rugueuses surtout à la base, avec cinq rangées longitudinales de larges impressions, couvertes d'une pubescence blanchâtre; dans la deuxième rangée, à partir du bord latéral, les

impressions se réunissent et forment une bande longitudinale.

Dessous du corps un peu plus obscur, parsemé de très-gros points dont le fond est pubescent. Pattes bronzées.

Cette espèce doit être placée avant la *Speculifer* ; elle a été rapportée par le célèbre voyageur Olivier; je la dois à la générosité de notre grand maître Latreille.

JULODIS PROXIMA. Orient.

(De mon cabinet.)

Pl. II, fig. 9.

Obscure-cuprea, valdè et æquè punctata ; elytris cum quinque lineis longitudinalibus ; impressionibus pubescentibus albis ; pedibus viridi-cupreis.

Long. 14 lig. Larg. 5 lig. $^1/_2$.

Cette espèce est voisine de l'*Euphratica* ; cependant on la distingue facilement aux impressions des élytres, qui sont beaucoup plus régulières. Tête très-finement ponctuée, avec une petite plaque lisse au milieu. Yeux glabres. Corselet très-ponctué, avec l'intervalle de ces points lisse et brillant, et une très-petite impression au-dessus de l'écusson. Elytres fortement rugueuses à la base, par la réunion des points qui se confondent à cette partie, et sont isolés dans le reste, avec cinq rangées longitudinales, d'assez larges impressions couvertes d'une pubescence jaunâtre; les impressions de la cinquième rangée, c'est-à-dire celles placées au bord latéral, beaucoup plus petites; on voit en outre, entre ces rangées, une petite ligne longitudinale élevée.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux, très-fortement ponctué, avec une pubescence blanchâtre dans le fond de beaucoup de ces points.

Cette espèce doit être placée après l'*Euphratica*.

JULODIS ETHEMA. Mésopotamie.

(De mon cabinet.)

Pl. III, fig. 10.

Viridi-cuprea; thorace punctato; elytris profundè punctatis, pubescentibus, cum quinque lineis longitudinalibus, impressionibus albis; corpore subtùs pedibusque violaceo-cupreis.

Long. 11 lig. Larg. 5 lig.

D'un vert cuivreux, pubescent. Tête très-finement ponctuée, avec une petite ligne creuse entre les yeux; ceux-ci glabres. Corselet d'un cuivreux plus foncé que les élytres, rugueux, un peu déprimé en avant à chaque bord latéral. Elytres fortement ponctuées; ces points, se réunissant à leur base, les font paraître couvertes de rides transversales: elles présentent cinq rangées de grosses impressions arrondies, couvertes d'une pubescence blanchâtre, dont les externes sont les plus petites.

Dessous du corps et pattes rugueux, d'un cuivreux violet.

Cet insecte est entièrement couvert en dessus et en dessous d'une légère pubescence; il doit être placé après la *Proxima*.

JULODIS MANIPULARIS. FABR., TANGER.

(Du cabinet de M. Westermann.)

Pl. III, fig. 11.

Viridi-violacea, pubescens; elytris strigis duabus et punctis fasciculatis albis.

Long. 13 lig. Larg. 5 lig. 1/2.

Buprestis manipularis, Fabr., Syst. El., t. 2, p. 202, n. 89.
— Fabr., Suppl., p. 134, n. 73-74.
— Herbst, Coleopt., t. 9, p. 290, n. 219.
— Schœnherr, Syn. Ins., t. 1, pars 3, p. 248, n. 177.

D'un vert à reflets violets, granuleux. Tête cuivreuse. Corselet avec une très-légère élévation au milieu. Elytres avec une série suturale et une externe d'impressions assez larges et revêtues de faisceaux de poils cendrés.

Dessous du corps d'un bronzé obscur, avec une touffe de poils gris de chaque côté de l'abdomen.

Nous devons la communication de cette intéressante espèce à l'obligeance si connue de M. Westermann; elle doit être placée après l'*Ehrenbergii*.

JULODIS ECHO. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. III, fig. 12.

Viridi-cuprea; thorace lineâ longitudinali mediâ profundè punctato; elytris cum impressionibus albis, parvulis; corpore subtùs pedibusque viridi-obscuris.

Long. 10 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

D'un vert cuivreux. Tête et corselet très-pubescent;

la première très-rugueuse; le second fortement déprimé en avant à chaque bord latéral, et couvert entièrement de points, avec une ligne longitudinale creuse sur son milieu, qui part du bord antérieur et s'étend jusqu'au bord postérieur. Elytres assez fortement ponctuées, avec une impression à la place de l'écusson; plusieurs autres disposées, mais un peu irrégulièrement, en lignes longitudinales, toutes recouvertes d'une pubescence blanchâtre; à chaque angle huméral, le long du bord externe, on voit une tache oblongue du plus beau violet.

Dessous du corps et pattes d'un vert obscur, ponctués et pubescents.

Cette espèce doit être placée avant l'*Æquinoctialis*.

JULODIS ARABICA. Arabie. (Djeidda).

(De mon cabinet.)

Pl. III, fig. 13.

Viridi-cuprea, punctata; elytris cum impressionibus, imâ pilosis luteis instructâ; corpore subtùs pedibusque viridi-cyaneis.

Long. 12-13 lig. Larg. 5-5 lig. ½.

D'un vert cuivreux à reflets dorés sur les bords latéraux des élytres. Tête dorée en avant, d'un vert bleuâtre près du corselet, couverte de points et de petites rides longitudinales, avec un trait élevé au milieu. Yeux glabres. Antennes avec les quatre premiers articles noirs, les suivants pubescents. Corselet arrondi aux angles antérieurs qui présentent de chaque côté latéral une large impression d'un jaune doré, et sur son milieu une large

impression également d'un jaune doré, avec un petit trait au milieu de cette impression; il est fortement rugueux dans toute la partie non couverte de ces impressions. Elytres terminées par une petite épine, fortement ponctuées; les points, un peu plus gros, forment deux côtes longitudinales; elles ont, de chaque côté externe et près de la suture, quelques taches arrondies couvertes d'une pubescence jaune; celles du côté externe se réunissent près de l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un vert bleu, avec le bord des segments abdominaux couvert d'une pubescence argentée.

Cette espèce doit être placée après l'*Æquinoctialis*.

JULODIS LÆVICOSTATA. Audouin et Blanchard. Perse.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. III, fig. 14.

Æneo-nigra; thorace quinque maculis; elytris quatuor costatis, interstitiis lineis luteis instructis.

Long. 12 lig. Larg. 5 lig.

D'un noir bronzé. Tête rugueuse, couverte d'une pubescence jaune, avec deux élévations lisses sur le front. Corselet convexe, coupé droit à son bord antérieur, ayant ses angles antérieurs très-abaissés, ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs aigus, et sa base fortement lobée dans son milieu; il est couvert d'une pubescence jaune, et offre cinq taches élevées; celle du milieu, longitudinale, se bifurquant du côté de la tête, et

deux autres arrondies de chaque côté, placées l'une au-dessus de l'autre; il en existe aussi une autre à chaque bord latéral au-dessous des angles antérieurs. Elytres arrondies à leur base et à leur extrémité; elles offrent chacune quatre côtes longitudinales bordées de points, dont la quatrième, qui est près des bords latéraux, et la troisième atteignent seulement l'extrémité; la seconde est la plus courte, et la première, près de la suture, vient aboutir sur la troisième un peu avant l'extrémité; il en existe une autre, mais très-courte près de la suture, qui prend naissance à la base comme les autres, mais qui descend à peine au quart de leur longueur; les intervalles de ces côtes sont couverts d'une pubescence jaune.

Dessous du corps avec une plaque lisse à la poitrine et une autre de chaque côté des quatre premiers segments abdominaux. Pattes assez fortement ponctuées, d'un noir terne.

Cette belle espèce fait partie de la collection du Muséum, et doit être placée après l'*Andreæ*.

JULODIS PUNCTATO-COSTATA. Audouin et Blanchard. Perse.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. III, fig. 15.

Ænea; thorace quinque maculis; elytris quatuor punctato-costatis; interstitiis pilosis albis instructis; antennis pedibusque brunneis.

Long. 12 lig. Larg. 5 lig.

Bronzé. Tête rugueuse, entièrement couverte d'une pubescence blanchâtre, avec quelques petites élévations

lisses. Corselet convexe, coupé droit antérieurement, ayant ses angles antérieurs très-abaissés, ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs coupés carrément, et le milieu de sa base lobé; il est entièrement couvert d'une pubescence blanchâtre, et offre cinq taches élevées et lisses; quatre sont arrondies et rangées sur une ligne transversale, la cinquième est placée en-dessous sur son milieu, et est oblongue; on aperçoit encore sur toute sa partie quelques petits traits irrégulièrement placés, de la couleur du fond. Elytres arrondies à leur base et à leur extrémité, avec quatre côtes disposées de la même manière que celles de l'espèce précédente; mais ces côtes sont ponctuées et leurs intervalles sont d'un blanc cendré.

Pattes, dessous du corps et cuisses d'un vert bronzé. Tarses et antennes d'un brun marron.

Cette espèce doit être placée après la *Lœvicostata;* c'est aussi à l'obligeance de M. Audouin que j'en dois la communication.

JULODIS PEREGRINA. CHEVROLAT. Haute-Égypte.

(De mon cabinet.)

Pl. IV, fig. 16.

Viridi-violacea; elytris quinque costatis; interstitiis cinereo-lineatis; corpore subtùs pedibusque viridi-obscuris.

Long. 9 lig. ½. Larg. 4 lign.

Julodis peregrina, Chevrolat, Cent. de Buprestides, Revue Entom., Silbermann, t. 5, p. 48, n. 6.

D'un bleu violet. Tête finement ponctuée. Corselet pu-

bescent, un peu fortement ponctué, avec quatre petites plaques lisses en avant, disposées transversalement, et une ligne longitudinale élevée sur son milieu; près des bords latéraux une petite bande couverte d'une pubescence cendrée. Elytres avec cinq côtes longitudinales, dont la première près de la suture, et la quatrième, en se réunissant à la première, atteignent l'extrémité; la deuxième et la troisième raccourcies ; ces côtes sont ponctuées et leurs intervalles sont couverts d'une pubescence cendrée.

Dessous du corps et pattes d'un vert obscur, ponctués avec une petite tache pubescente et blanche de chaque côté des segments de l'abdomen.

Cette espèce doit être placée après la *Punctatocostata*.

NOTA. M. Chevrolat a fait paraître, dans la Revue Entomologique de M. Silbermann, t. 5, une centurie de Buprestides dont la plupart étaient figurés et décrits dans la Monographie, et dont beaucoup sont de simples variétés; telles sont, pour les *Sternocera*, son *Sternocera Brahmina*, qui n'est qu'une variété du *Chrysis* des auteurs; son *Julodis Esaü*, qui est le *Julodis Hirtiventris* de la Monographie ; son *Dregei*, qui est le *Subfascicularis* du même ouvrage. Quant aux espèces nouvelles et qui vont paraître dans mon Supplément, je me fais un devoir d'adopter ses noms, quoique déjà mes planches fussent gravées avant sa publication, et que j'aie été forcé de les changer; mais afin de ne pas compliquer la synonymie, j'ai préféré faire ce sacrifice.

JULODIS KÆNIGII. DEJEAN (Collection). Barbarie (Tanger).

(De mon cabinet.)

Pl. IV, fig. 17.

Viridi-obscura, pubescens; thorace punctato, cum maculâ lævi in medio; elytris punctatis, costatis, in interstitiis cinereo-maculatis.

Long. 12 à 10 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

D'un vert obscur, bronzé et pubescent. Tête d'un vert noir, très-finement ponctuée. Corselet très-pubescent, assez fortement ponctué; les points, en se réunissant, le font paraître rugueux dans plusieurs endroits; il a ses bords latéraux inégaux, et une petite élévation lisse dans son milieu. Elytres avec des côtes longitudinales peu marquées, surtout à l'extrémité; ces côtes assez fortement ponctuées, dans l'intervalle desquelles on voit des lignes de poils cendrés, souvent interrompues.

Dessous du corps et pattes finement ponctués, d'un vert noir à reflets violets, avec une large plaque lisse sur chaque côté des segments de l'abdomen; le dernier anneau rugueux.

Cette espèce doit être placée après la *Pilosa.*

JULODIS ALBOPILOSA. Chevrolat. Afrique (Oran).

(De mon cabinet).

Pl. IV, fig. 18.

Viridi-cuprea, pubescens; elytris costatis, punctatis, in interstitiis cinereo-lineatis; corpore subtùs viridi-violaceo.

Long. 12 à 9 lig. Larg. 5 à 4 lig.

Julodis albopilosa, Chevrolat, Centurie de Buprestides, Revue Entom., t. 5, p. 50, n. 9.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur et la

grandeur ; j'en possède des individus d'un vert cuivreux rouge, et d'autres d'un beau vert brillant, et enfin d'un vert bleu. Tête un peu creuse au milieu, d'un vert bleu foncé, très-finement ponctuée. Corselet d'un cuivreux un peu violet, rugueux, avec une impression très-finement ponctuée à chaque bord latéral, et une petite ligne élevée au milieu, formée par la réunion de quelques points; cette ligne part de la base et atteint à peu près le milieu de sa hauteur. Elytres avec cinq larges côtes longitudinales ponctuées, ayant les intervalles couverts d'une pubescence blanchâtre.

Dessous du corps et pattes d'un vert violet, très-pubescents, très-finement ponctués, avec une large plaque lisse et noire de chaque côté des segments de l'abdomen.

Cette espèce a été prise très-abondamment aux environs d'Oran, et doit être placée après l'*Algerica*. La larve vit sur le *Chamerops humilis*.

JULODIS TINGITANA. AUDOUIN et BLANCHARD. Tanger.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. IV, fig. 19.

Viridi-cyanea, granulosa, pubescens; elytris lineâ longitudinali cinereo-pilosâ; corpore subtùs cupreo-violaceo.

Long. 13 lig. Larg. 5 lig.

D'un vert bleu à reflets violets, surtout sur la tête, le devant du corselet et la base des élytres. Tête fortement granuleuse. Corselet convexe, beaucoup plus large postérieurement qu'antérieurement, ayant ses angles anté-

rieurs et ses bords latéraux très-abaissés, ses angles postérieurs coupés carrément, et sa base lobée au-dessus des élytres dans son milieu; il est fortement granuleux, et a une ligne longitudinale élevée dans son milieu, qui n'atteint pas le bord antérieur. Elytres arrondies à leur base et à leur extrémité, pubescentes et très-fortement granuleuses; elles offrent le long des bords latéraux une ligne assez large et longitudinale, formée par un duvet cendré plus fort que le reste de la pubescence, et leur granulation est disposée de manière à marquer des bandes longitudinales. Pattes plus obscures que le reste. Poitrine et abdomen d'un cuivreux violet. Bords des segments abdominaux d'un vert bleu.

Cette espèce sera placée après la *Brullei*.

JULODIS IVENII. Bartels. Candie.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. IV, fig. 20.

Viridi-ænea, punctulata; elytris rubro-cupreis, rugosis, sub-costatis, albido-lineatis; pedibus cupreis.

Long. 12 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

Julodis Ivenii, Mannerheim, Enum. des Bupr., p. 21, n. 13.
— Dejean, Catal., 3e édit., p. 84.

Devant de la tête fortement rugueux, d'un beau vert brillant. Vertex d'un rouge cuivreux. Antennes noires, aussi longues que la tête et le corselet. Corselet tronqué en avant, fortement rugueux, plus large à sa partie postérieure, et se prolongeant sur l'écusson; les rugosi-

tés couvertes de points enfoncés assez irréguliers dans leur forme. Elytres plus larges que le corselet, et ayant quatre fois sa longueur, un peu atténuées au milieu et arrondies à leur extrémité ; elles sont d'un rouge cuivreux, et présentent quatre lignes longitudinales élevées; ces lignes sont ponctuées et ont leurs intervalles très-rugueux.

Dessous du corps d'un vert brillant, avec des taches à chaque segment abdominal d'un rouge cuivreux. Pattes de cette dernière couleur. Tout l'insecte est pubescent, mais principalement le dessous du corps.

Cette espèce doit être placée après la *Tingitana*.

JULODIS SPECTABILIS. Audouin et Blanchard. Arabie. (Djeidda.)

(De mon cabinet.)

Pl. IV, fig. 21.

Nigro-cuprea; thorace punctato, anteriùs in medio excavato et pubescente cinereo; elytris costis longitudinalibus abbreviatis.

Long. 13-16 lig. Larg. 6-7 lig.

D'un noir vert. Tête dorée en avant, d'un vert noir près du corselet, avec une petite élévation au milieu, et quelques petites aspérités autour. Corselet ponctué, s'élargissant aux angles postérieurs, déprimé en avant, avec une large excavation longitudinale au milieu, dans laquelle on voit un petit trait lisse qui n'atteint ni le bord antérieur ni le postérieur ; les bords latéraux avec une large impression d'une pubescence d'un cendré argenté, qui laisse apercevoir en dessous une large plaque lisse

d'un vert sombre. Elytres alongées, avec de faibles côtes longitudinales, dont les intervalles sont couverts d'une pubescence cendrée ; ces côtes sont fortement ponctuées et larges à la base ; cette ponctuation diminue au fur et à mesure qu'elle approche de l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un vert sombre. Pattes très-ponctuées. Abdomen lisse et couvert d'une pubescence argentée.

Cette espèce est très-voisine de la *Cailliaudi*, et doit être placée immédiatement avant. Serait-ce la *Buprestis Pollinosa* de Klug et Ehrenberg? Je ne le crois pas, quoique M. Ehrenberg l'ait trouvée en Arabie.

JULODIS PICTA. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. V, fig. 22.

Capite thoraceque rubro-cupreis; elytris fusco-luteis; maculis elongatis, ochraceo-pilosis; corpore subtùs viridi-obscuro.

Long. 6 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 3/4.

Antennes noires. Tête et corselet d'un rouge cuivreux; la première très-finement ponctuée, avec un faisceau de poils jaunes entre les yeux; le second pubescent, avec cinq lignes de ces mêmes poils, disposées ainsi: une sur son milieu, deux à côté et deux aux bords latéraux. Elytres ponctuées, d'un brun clair et jaunâtre, avec quatre rangées longitudinales de taches un peu alongées, formées d'un duvet jaunâtre; on remarque, entre la troi-

sième et la quatrième rangée de taches, l'intervalle qui est d'un noir violet.

Dessous du corps pubescent, d'un vert obscur, avec le bord de chaque segment d'un cuivreux rouge brillant. Pattes cuivreuses.

Cette jolie espèce m'a été donnée par M. Reiche ; elle doit être placée après la *Gnaphalon.*

JULODIS DEASA. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. V, fig. 23.

Cupreo-obscura; thorace punctato, in medio impresso; elytris fusco-luteis, duabus lineis longitudinalibus et maculis albo-villosis.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig.

Corps court. Tête un peu excavée en avant. Corselet d'un cuivreux rougeâtre foncé, avec un sillon longitudinal dans son milieu, couvert de poils blanchâtres. Elytres d'un marron clair, avec deux larges lignes longitudinales vertes, sur lesquelles sont placés des faisceaux de poils blanchâtres.

Dessous du corps finement ponctué, d'un vert obscur.

Cette espèce, la plus petite de toutes, doit être placée après la *Compressicollis;* elle a été envoyée par les voyageurs Verreaux.

GENRE ACMÆODERA.

ACMÆODERA CROCEONOTATA. Mexique.

(De mon cabinet.)

Pl. V, fig. 24.

Nigro-cuprea ; thoracis marginibus flavis ; elytris subtilissimè striato-punctatis ; interstitiis punctulatis ; marginibus maculisque flavis ; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 3/4.

Tête, corselet, dessous du corps et pattes cuivreux. Elytres d'un noir cuivreux. Tête ponctuée, avec un enfoncement au milieu. Yeux glabres. Antennes cuivreuses. Corselet ponctué, plus large que haut, avec les bords latéraux jaunes, une ligne creuse dans son milieu, et une impression de chaque côté de cette ligne. Elytres faiblement striées, ponctuées, les intervalles ponctués ; elles sont dentelées aux bords externes, à partir des deux tiers de leur longueur, et elles ont des taches jaunes le long des

bords latéraux, qui, se réunissant depuis leur base, forment une bande marginale jusqu'aux deux tiers de leur longueur; le calus huméral est très-prononcé. Tout l'insecte est recouvert de poils assez courts et assez serrés.

Cette espèce doit être placée avant la *Rubronotata.*

ACMÆODERA STELLARIS. Chevrolat. Mexique.

(De mon cabinet.)

Pl. V, fig. 25.

Ærea; thorace marginibus flavis, cum tribus vittis; elytris nigro-violaceis, punctato-striatis, sulcatis et serratulis apice, cum lateribus notatisque plurimis flavis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Acmæodera stellaris, Chevrolat, Colécpt. du Mexique, Fascic. 8, p. 189, n. 6.

— Spinola, Essai sur les Espèces des genres Steraspis et Acmæodera, Ann. de la Soc. Entom. de France, t. 7, p. 364.

Acmæodera multinotata, Dejean, Catal., 3e édit., p. 84.

Tête d'un noir bronzé, ponctuée, avec une petite impression au milieu. Corselet de cette couleur, presque carré, ayant ses bords antérieurs aplatis, et entourant la tête semi-cylindriquement; il a une petite bande jaune près de chaque bord latéral, et trois impressions longitudinales dessus; celle du milieu est la plus large. Elytres alongées, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est dentelée; elles sont assez fortement striées, surtout à l'extrémité; ces stries sont fortement ponctuées; elles sont d'un noir violet, et couvertes de petites taches jaunes, qui se confondent souvent sur leur base.

Dessous du corps et pattes bronzés. Tout l'insecte est couvert de poils assez serrés et rudes.

Cette espèce a été prise aux environs de Mexico, pendant le mois de juillet; elle doit être placée après la *Rubronotata*.

ACMÆODERA MIMA. DEJEAN (Collection). Mexique.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. V, fig. 26.

Ænea; elytris punctato-striatis, numerosis maculis flavis.

Long. 3 lig. 1/4. Larg. 1 lig.

Bronzé, pubescent. Tête ponctuée. Corselet ponctué, arrondi sur les côtés, coupé carrément en arrière, avec une légère impression au milieu, dans laquelle l'on voit une ligne longitudinale. Élytres ponctuées, striées et couvertes de nombreuses taches irrégulières d'un jaune pâle; il y en a deux, à la base, qui sont disposées longitudinalement, et d'autres, vers les deux tiers de leur longueur, qui le sont transversalement.

Cette espèce doit être placée après l'*Ornata*.

ACMÆODERA HIRTULA. KLUG (Collection). Mexique.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. V, fig. 27.

Ænea, pubescens; thorace dilatato, in medio impresso; elytris punctato-striatis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

Bronzé, couvert de poils bruns assez longs et peu serrés. Tête ponctuée, avec une petite impression entre les yeux. Corselet plus large que long, arrondi sur les côtés, coupé carrément en arrière, avec une large impression sur son milieu ; il est plus fortement ponctué sur les côtés que sur le disque. Elytres en triangle alongé, fortement couvertes de points disposés en lignes longitudinales ; les intervalles plus finement ponctués, avec une ligne élevée sur leur milieu.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués.

Cette espèce doit être placée avant la *Viridescens*.

ACMÆODERA FLAVOSIGNATA. Dejean. Amérique septentrionale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. VI, fig. 28.

Nigro-violacea; thorace maculâ ochraceâ marginali ; elytris striato-punctatis ; fasciis tribus transversalibus ochraceis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Acmæodera flavosignata, Dejean, Catal., 3e édit., p. 84.

D'un noir violet. Tête et corselet bronzés, finement ponctués ; ce dernier avec une petite tache jaune marginale avant les angles postérieurs. Elytres avec une grande tache jaune qui prend à l'angle huméral, descend jusque vers la moitié de leur longueur, et se dilate dans son milieu, du côté de la suture, une petite bande inter-

rompue, transversale, un peu en arrière, et une autre plus étroite, près de l'extrémité ; ces deux bandes de la couleur de la tache.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux bronzé, brillant. Tout l'insecte couvert de poils blancs assez longs, mais très-espacés entre eux.

Cette espèce doit être placée après la *Volvulus.*

ACMÆODERA DISPAR. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. VI, fig. 29.

Æneo-violacea ; thorace maculâ ochraceâ marginali ; elytris striato-punctatis ; interstitiis rugosis ; vittâ fasciisque duabus transversalibus ochraceis ; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 3 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig. $^1/_4$.

D'un bronzé violet, couvert d'une pubescence formée de poils assez rudes et courts. Tête un peu excavée en avant, assez fortement ponctuée. Corselet arrondi antérieurement, ayant ses bords latéraux tombant droit sur les élytres, sa base coupée droite, rebordée par de petites stries longitudinales très-régulières ; il est fortement et régulièrement ponctué, et a, à chaque bord latéral, au-dessus des angles postérieurs, une petite bande jaune. Élytres droites à leur base, avec un calus huméral assez élevé, le dessus un peu aplati et déprimé à l'extrémité, où elles sont terminées en pointe finement dentée ; elles sont striées, ces stries assez fortement ponctuées, surtout près des bords latéraux, et les intervalles couverts

également de petits points irrégulièrement placés; elles offrent une bande jaune latérale irrégulière, qui prend à l'angle huméral et descend jusqu'aux deux tiers de leur longueur, après laquelle il y a deux autres bandes transversales de même couleur; la première formée d'une tache irrégulière au bord latéral, à côté de laquelle sont deux petits traits, et au-dessous une autre plus petite en forme de croissant, dont la pointe interne remonte un peu du côté de la suture.

Dessous du corps et pattes bronzés, un peu pubescents et très-finement ponctués.

Cette espèce ressemble un peu à la *Flavosignata*, mais elle s'en distingue par sa taille, qui est plus petite, sa forme moins cônique, sa couleur plus violette, les intervalles des stries plus granuleux, et enfin la disposition des bandes qui n'est pas la même; elle sera placée après.

ACMÆODERA ZONELLA. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. VI, fig. 30.

Nigro-violacea; thoracis lateribus luteis; elytris punctato-striatis; punctis duobus vittis duabusque transversalibus luteis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/3.

Tête, corselet, dessous du corps et pattes d'un noir un peu pubescent. Élytres d'un noir violet. Tête arrondie, assez fortement ponctuée. Corselet arrondi, fortement ponctué, avec sa base bordée par de petits traits longitudinaux très-serrés et très-réguliers; il a une bande jaune sur chaque bord latéral. Élytres ayant leurs an-

gles huméraux aigus, et une petite gibbosité au-dessous; elles ont des stries très-profondes, dans lesquelles il y a de gros points enfoncés, avec de plus petits sur les intervalles; elles sont très-finement dentées à leur extrémité, et elles offrent sur chacune deux points jaunes placés à côté l'un de l'autre avant le milieu de leur longueur, et deux bandes transversales l'une au-dessous de l'autre ; la première un peu après le milieu, et la seconde vers les deux tiers.

Dessous du corps et pattes d'un vert noir, très-faiblement pubescents.

Cette espèce ressemble un peu à la *Trizonata*, après laquelle elle sera placée ; mais elle s'en distingue par la couleur de ses élytres, sa ponctuation moins forte, les deux points qui remplacent la première bande de la *Trizonata*, et ses deux bandes qui sont beaucoup plus étroites.

ACMÆODERA PULCHRA. Fabricius. Espagne méridionale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. VI, fig. 31.

Nigra ; fasciis tribus abbreviatis maculisque sanguineis; corpore atro.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/4.

Acmæodera pulchra, Dejean, Catal., 3e édit., p. 84.
Buprestis pulchra, Fabr., Syst. El., t. 2, p. 200, n. 78.
— Fabr., Ent. Syst., t. 1-2, p. 201, n. 64.
— Herbst, Coleopt., t. 9, p. 280, n. 203.
— Schœnherr, Syn. Ins., t. 1, pars 3, p. 239, n. 132.
— Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, in Ann. de la Soc. Entom., t. 7, p. 337, n. 27.

Noir et couvert d'une pubescence très-courte et serrée.

Tête ponctuée. Corselet couvert de petits points enfoncés et arrondis, avec une assez large impression sur son milieu, et ayant ses côtés élargis; il est plus large que long. Élytres de la largeur du corselet à leur base, assez longues et accuminées à l'extrémité ; elles sont striées, ponctuées, et ont sur chacune une élévation près de l'angle huméral, trois points rouges disposés ainsi; le premier, qui est le plus petit, au-dessous de l'élévation; les deux autres plus forts, disposés plus bas, et trois bandes transversales de même couleur.

Dessous du corps d'un noir lisse, poitrine pubescente.

Cet insecte a été pris dans l'Espagne méridionale par M. le comte Dejean. M. Buquet vient d'en recevoir un individu qui a été pris à Constantine. Cette espèce doit être placée après l'*Octodecemguttata* de Herbst.

ACMÆODERA OTTOMANA. Frivaldsky. Romélie.

(De mon cabinet.)

Pl. VI, fig. 32.

Nigra; thorace cum maculâ sanguineâ laterali; elytris striatis, interstitiis dorsalibus crebriùs punctulatis, quatuor fasciis sanguineis transversalibus; corpore subtùs pedibusque nigro-nitidis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Acmæodera ottomana, Frivaldsky, Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, in Ann. de la Soc. Ent., t. 7, p. 377, n. 27.

Noire. Tête très-finement ponctuée. Corselet plus fortement, avec une impression longitudinale au milieu, et une petite tache rouge sur chaque angle postérieur.

Elytres striées, les intervalles des stries couverts de petits points, avec quatre bandes transversales irrégulières et rouges sur chacune.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Prise aux environs de Constantinople.

NOTA. M. le marquis de Spinola, dans son Essai sur les espèces des genres *Steraspis* et *Acmæodera*, dans les Annales de la Société Entomologique, t. 7, p. 377, met en synonymie de cette espèce le *Buprestis pulchra* de Fabricius; c'est sans doute parce qu'il ne possédait pas ce dernier pour le comparer à son *Ottomana*. Ayant sous les yeux le véritable *Pulchra*, je puis assurer que ce sont deux espèces bien distinctes; les élytres de la *Pulchra* sont plus acuminées, et les taches ne sont nullement disposées comme celles de l'*Ottomana*.

Cette espèce doit être placée après la *Pulchra*.

ACMÆODERA SAXICOLA. FRIVALDSKY, Romélie.

(Du cabinet de M. le marquis de Spinola.)

Pl. VI, fig. 33.

Nigro-æenea, punctata; elytris punctato-striatis, quatuor maculis flavis.

Long. 3 lig. Larg. 3/4 de lig.

Acmæodera saxicola, Frivaldsky, Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, in Ann. de la Soc. Entom. de France, t. 7, p. 572.

Noir, ponctué. Corselet avec une impression longitudinale au milieu. Elytres ponctuées, striées, avec quatre points jaunes sur chacune; le premier au-dessous de l'angle huméral, les trois autres rangés en demi-cercle, près de l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Cette espèce doit être placée après la *Sexpustulata*.

ACMÆODERA OCTODECIMPUNCTATA. Sardaigne.

(De mon cabinet.)

Pl. VII, fig. 34.

Nigra; thoracis marginibus luteis; elytris striatis, maculis octodecim luteis; corpore subtùs pedibusque nigro-nitidis.

Long. 4 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig. $^1/_3$.

Noir. Tête avec un point jaune au milieu, finement ponctuée. Corselet ponctué, les points se réunissent de chaque côté du milieu, et forment des petites rugosités longitudinales; les bords latéraux jaunes. Elytres striées, ponctuées; elles le sont plus fortement aux bords externes. Calus huméral assez senti; elles ont sur chacune huit taches jaunes disposées ainsi : la première arrondie à la base près de la suture; la seconde en croissant prend au bord externe et n'atteint pas la suture ; la troisième est arrondie et touche le bord latéral; les quatrième et cinquième forment une bande transversale; les sixième et septième également; enfin la huitième est un peu avant l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant. Tout le dessus du corps est revêtu de petits poils courts, rudes et peu serrés.

Cette espèce vit sur la chicorée sauvage, et doit être placée après la *Quatuordecimguttata*.

ACMÆODERA FEISTHAMELI. Piémont.

(De mon cabinet.)

Pl. VII, fig. 35.

Nigra; thorace punctis tribus luteis; elytris striato-punctatis, interstitiis punctatis, cum punctis octodecim luteis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

D'un noir terne. Tête finement ponctuée. Corselet plus fortement, avec une petite ligne creuse au milieu, une impression au-dessus de la suture des elytres et une autre de chaque côté, un point jaune à chaque bord latéral, et un autre en avant au-dessous de la tête. Elytres alongées, très-finement dentelées à l'extrémité; elles sont striées, ponctuées, les intervalles le sont plus faiblement et elles offrent chacune huit points jaunes disposés à peu près comme dans la précédente espèce; ces points sont parfaitement séparés et disposés de manière à ne jamais se réunir en bandes.

Dessus du corps couvert de poils courts et serrés. Dessous et pattes d'un noir brillant couvert d'une pubescence blanchâtre.

Cette espèce a été prise par M. le baron Feisthamel en fauchant; je la lui dédie, en témoignage de ma reconnaissance; elle doit être placée après mon *Octodecimpunctata*.

ACMÆODERA DECEMGUTTATA. Thunberg. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. VII, fig. 36.

Nigra; elytris nigro-violaceis, striatis, punctis pluribus luteis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

Buprestis decemguttata, Thunberg, Div. 5, p. 96, fig. 110.
—Spinola, Essai sur les espèces des genres *Steraspis* et *Acmæodera*, in Ann. de la Soc. Ent. de France, t. 7, p. 382, n. 30.

Cette espèce est très-voisine de la *Xanthotœnia;* cependant, en les comparant, on les distinguera facilement d'après la description suivante. On ôtera donc la synonymie de Thunberg, que nous avions mise dans celle de l'*Acmæodera Xanthotænia* de Wiedemann.

Tout l'insecte est proportionnellement plus large et moins plan. Noir. Ponctué. Corselet avec une ligne longitudinale au milieu assez sentie, surtout en arrière; un petit point jaune à peine visible à chaque bord latéral, un peu avant les angles postérieurs. Elytres sans rebords antérieurs, très-faiblement striées, très-ponctuées; les stries beaucoup plus régulières que dans l'espèce précédente, les intervalles finement et régulièrement ponctués avec sept petites taches jaunes et arrondies sur chacune; la première, la plus petite près de la suture; les deuxième et troisième, disposées transversalement après le calus huméral, qui est assez senti; les quatrième et cinquième un peu au-dessous de celles-ci; enfin les sixième et septième avant l'extrémité sont sur une ligne droite et transversale.

Dessous du corps et pattes obscurs, pubescents.

Je diffère encore d'opinion sur cet insecte avec M. le marquis

de Spinola, en la regardant comme devant former une espèce distincte de la *Xanthotænia* de Wiedemann; mais c'est sans doute par l'absence d'une de ces deux espèces qu'il les aura réunies.

Elle doit être placée après la *Xanthotænia*.

Nota. Je profiterai aussi de cette occasion pour faire observer que cet auteur, toujours dans son Essai, p. 573, a assigné le nom de *Mutabilis* au *Buprestis quadrifasciata* de Rossi, dans la persuasion où il était de devoir y réunir le *Buprestis octodecim-guttata* de Herbst; cependant ces deux espèces sont véritablement bien distinctes, comme on peut s'en convaincre dans notre Monographie, ce qui m'engage à continuer de les séparer.

ACMÆODERA BISTRIGUTTATA. Klug. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. VII, fig. 37.

Nigra; elytris striato-punctatis, maculis quatuor albido-flavis, longitudinaliter dispositis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Acmæodera bistriguttata, Klug, Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, in Ann. de la Soc. Ent. de France, t. 7, p. 383. — Dejean, Catal., 3 é dit., p. 85.

D'un noir brillant très-finement ponctué. Elytres couvertes de stries longitudinales formées de petits points, et quatre petits points jaunes sur chacune; trois sont rangés en une ligne longitudinale, et le quatrième est placé entre le second et le troisième, mais près du bord externe.

Dessous du corps d'un noir plus brillant, un peu pubescent.

Cette espèce doit être placée après la *Decemguttata*.

Nota. M. le marquis de Spinola, dans son Essai sur les espèces des genres *Steraspis* et *Acmœodera* dans les Annales de la Société Entomologique de France, t. 7, p. 383, met cette espèce comme variété du *Buprestis Xanthotœnia* de Wiedemann; cependant elle en diffère essentiellement, tant par la forme des élytres que par la manière dont sont disposées les taches.

ACMÆODERA ANTONIÆ. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. VII, fig. 38.

Nigra, argenteo-pubescens; elytris lineis duabus dispositis, interstitiis subrugosis, maculis plurimis luteis impressis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/3.

Noir; couvert d'une pubescence argentée, surtout sur la tête et le corselet; celle-ci couverte d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Corselet couvert d'une ponctuation plus forte; les points, en se réunissant, forment de petites rugosités qui vont dans tous les sens; il a une ligne bien marquée dans son milieu, et le bord postérieur couvert de petites lignes droites, courtes et très-serrées. Elytres striées; ces stries disposées par paires, avec les intervalles couverts de petits points qui les font paraître rugueux; elles sont couvertes de petites taches d'un jaune foncé, que l'on distingue difficilement à l'œil nu.

Cette espèce doit être placée après la *Pictipennis*.

Nota. Notre *Pictipennis* varie beaucoup; comme j'en possède un assez grand nombre d'individus, j'ai pu en voir tous les pas-

sages : aussi ai-je reconnu plusieurs espèces comme de simples variétés ; par exemple, l'*Acmœodera Apiata* du Catalogue de Dejean, est une variété dont les taches sont un peu moins réunies, et la *Xanthoptera* du même auteur une autre variété dont les taches sont tout-à-fait oblitérées ; exemple qui se renouvelle souvent.

ACMÆODERA CRINITA. Dejean. Syrie.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. VII, fig. 39.

Nigra, pubescens; elytris striato-punctatis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Acmœodera crinita, Dejean, Catal., 3e édit., p. 85.
— Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, in Ann. de la Soc. Ent. de France, t. 7, p. 352, n. 10.

Noir, pubescent. Tête et corselet finement ponctués, couverts d'une pubescence assez serrée et rousse ; ce dernier aussi large que long, ayant ses bords latéraux arrondis. Elytres de la largeur du corselet, avec les angles huméraux saillants ; elles sont couvertes de lignes longitudinales dans lesquelles on voit des points assez sentis, et dont les intervalles sont également ponctués.

Dessous du corps et pattes ponctués.

Cette espèce doit être placée après l'*Adspersula ;* je crois que M. le marquis de Spinola l'a placée à tort en synonymie de la *Cuprifera* de notre Monographie.

ACMÆODERA ERYTHROLOMA. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. VIII, fig. 40.

Nigra; capite thoraceque creberrimè punctatis; elytris punctato-striatis; thoracis elytrorumque lateribus fuscis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

Acmæodera Erythroloma, Dejean, Catal., 3e édit., p. 85.

Noir. Tête et corselet très-fortement ponctués; ce dernier paraît rugueux dans plusieurs endroits par la réunion des points; il est bombé et a sur son milieu une impression longitudinale. Elytres striées, ponctuées, avec les intervalles couverts de points beaucoup plus petits que ceux des stries; elles ont leurs angles huméraux carrés et une petite gibbosité au-dessous; de plus elles sont très-finement dentées à leur extrémité; et près des bords latéraux et ceux du corselet, on voit une bande longitudinale fauve.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée après la *Varians*.

ACMÆODERA MORIO. Barbarie.

(De mon cabinet.)

Pl. VIII, fig. 41.

Nigra; thorace punctis duobus flavis; elytris striato-punctatis, interstitiis rugosis, punctis tribus flavis; corpore subtùs pedibusque nigro-nitidis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/4.

Acmæodera Morio, Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, in Ann. de la Soc. Ent. de France, t. 7, p. 386.

D'un noir terne. Tête et corselet fortement ponctués. Ce dernier avec un sillon longitudinal au milieu et un point jaune à chaque angle antérieur. Elytres striées, les stries couvertes de gros points, les intervalles de ces stries rugueux, très-faiblement denticulées, avec trois petits points jaunes au bord externe.

Dessous du corps d'un noir brillant un peu pubescent.

Cette espèce me paraît différer beaucoup de la *Varians* de notre ouvrage, 1° par le sillon longitudinal du corselet; 2° les élytres, qui sont plus courtes et leur denticulation beaucoup plus sentie; la localité ensuite est bien différente: ces raisons m'empêchent donc de la prendre, comme M. de Spinola, pour une variété de la *Varians*. Je crois devoir séparer encore de notre *Varians* la *Gracilis* de Wiedemann, la *Limbata* de notre Monographie, et l'*Erythroloma* de Dejean.

Cette espèce sera placée après l'*Erythroloma*.

ACMÆODERA DORSALIS, Dejean. Syrie et Sardaigne.

(De mon cabinet.)

Pl. VIII, fig. 42.

Rubro-cuprea; thorace lato, punctato; elytris vittis duabus longitudinalibus, flavis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Acmæodera dorsalis, Dejean, Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, Ann. de la Soc. Ent. de France, t. 7, p. 392, n. 36.
— Dejean, Catal., 3e édit., p. 85.
Acmæodera dorsata, Latreille, in litteris.

D'un cuivreux rouge un peu pubescent. Tête finement ponctuée. Yeux d'un brun foncé; antennes noires. Cor-

selet large, arrondi, plus fortement ponctué, avec une impression transversale au-dessus de la base, et une petite ligne longitudinale au milieu. Élytres striées, ponctuées, avec un petit rebord à la base, et le calus huméral saillant; elles ont sur chacune une bande assez large, longitudinale et irrégulière, d'un blanc jaune.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux brillant.

Cette espèce doit être placée après la *Flavolineata*.

ACMÆODERA SUTURALIS. Syrie.

(De mon cabinet.)

Pl. VIII, fig. 43.

Capite, thorace, suturâ, corpore subtùs pedibusque æneis; elytris luteis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg, 1 lig. 1/2.

Tête, corselet, suture, dessous du corps et pattes bronzés. Corselet plus large que long, assez fortement ponctué, avec sa base bordée par de petites lignes longitudinales, très-serrées et très-régulières. Élytres aussi larges que le corselet, rétrécies un peu avant leur extrémité, qui est très-finement dentée ; elles sont faiblement striées et ponctuées, d'un beau jaune, avec une petite gibbosité bronzée près de chaque angle huméral, et une bande de cette dernière couleur, le long de la suture.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé un peu cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Dorsalis*.

ACMÆODERA BARBARA. Barbarie. Tunis.

(De mon cabinet.)

Pl. VIII, fig. 44.

Capite thoraceque cupreis; elytris luteis lineis nonnullis longitudinalibus nigris; thorace tuberculoso, cùm vittâ longitudinali in medio et quatuor parvulis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

Cette espèce est très-voisine de la *Discoidea* de Fabricius; cependant on la reconnaîtra facilement aux impressions du corselet, qui sont beaucoup plus marquées, aux sillons des élytres plus élevés et plus larges. Tête et corselet cuivreux, ponctués; ce dernier tuberculeux, avec une ligne longitudinale, interrompue dans son milieu et deux autres plus petites, prenant à la base de chaque côté de celle du milieu. Élytres jaunes, marquées de petites lignes noires qui ne laissent apercevoir la couleur du fond que près de la suture.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce est pubescente et doit être placée avant la *Discoidea*.

ACMÆODERA LUGENS. Romélie. Environs de Constantinople.

(De mon cabinet.)

Pl. VIII, fig. 45.

Cuprea, pubescens; elytris striato-punctatis, interstitiis valdè punctatis.

Long. 2 lig. 1/4. Larg. 3/4 lig.

Cuivreux, pubescent. Tête creuse en avant, finement ponctuée. Antennes et yeux noirs. Corselet fortement ponctué. Élytres striées, ponctuées, avec les intervalles qui le sont un peu, et le calus huméral très-prononcé ; le long des bords latéraux, et près de l'extrémité, les points des intervalles se réunissent et les font paraître rugueux.

Dessous du corps fortement ponctué, surtout sur le dessous du corselet et de la poitrine.

Cette espèce doit être placée après la *D iscoidea*.

ACMÆODERA CYANESCENS. Orient.

(De mon cabinet.)

Pl. IX, fig. 46.

Capite, thorace, corpore subtùs nigro-nitidis; elytris subtilissimè striato-punctatis, interstitiis valdè punctatis.

Long. 3 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig.

Tête, corselet, dessous du corps et pattes d'un noir brillant. Élytres bleues. Tête creuse en avant, très finement ponctuée. Antennes noires. Yeux bruns. Corselet abaissé en avant, assez fortement et régulièrement ponctué, avec une petite ligne au milieu qui s'arrête à une forte impression, placée en face la suture, et une autre plus petite de chaque côté. Élytres très-faiblement striées, ces stries finement ponctuées avec leurs intervalles couverts de points qui, en se réunissant les font paraître rugueuses, surtout au-dessous du calus huméral et le long des bords latéraux.

Cette espèce est légèrement pubescente en dessus, et un peu

plus en dessous; elle doit être placée après la *Boryi*; elle vient de la collection de feu Olivier, et m'a été donnée par le comte de Jousselin.

ACMÆODERA HIRSUTULA. Dejean. Espagne.

(De mon cabinet.)

Pl. IX, fig. 47.

Nigra vel cyanea; capite thoraceque punctatis, villosis; elytris punctato-striatis, interstitiis granulosis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

Acmæodera hirsutula, Dejean, Catal., 3e édit., p. 84.

D'un noir plus ou moins bleu. Tête petite, avec une impression peu profonde, en avant, couverte de points et pubescente. Corselet gibbeux, avec une impression longitudinale au milieu, assez fortement ponctué et couvert de petits poils rudes, courts et noirs; il est impressionné transversalement au-dessus de sa base. Elytres assez fortement striées, avec des points enfoncés dans ces stries, et les intervalles couverts de points très-serrés et plus ou moins sentis, ce qui les fait paraître rugueux; elles ont de petites lignes longitudinales très-courtes et très serrées à leur base, et elles sont très-finement dentées à leur extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée après la *Cuprifera*.

ACMÆODERA VIOLACEA. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. IX, fig. 48.

Viridis; thorace suturâque violaceis; thorace lato, vittis quatuor longitudinalibus; elytris convexis, striatis, striis rubiginosis, posticè ad latera instructis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

Acmæodera chrysoloma, Dejean, Spinola, Essai sur les espèces des genre Steraspis et Acmæodera, in Ann. de la Soc. Ent. de France, t. 7, p. 344, n. 3, var. de l'Acmæodera gibbosa.
— Dejean, Catal., 3e édit., p. 85.

Cette espèce ressemble pour la forme à la *Gibbosa* de Fabricius; mais elle doit bien en constituer une nouvelle par sa forme proportionnellement plus large et sa ponctuation des bords latéraux beaucoup plus sentie; je ne suis donc pas de l'avis de M. de Spinola, qui la regarde, dans son *Essai*, comme une variété de cette espèce.

D'un vert bleu, avec le corselet et le long de la suture d'un beau violet. Tête couverte de gros points réguliers, sans enfoncement ni ligne en avant. Antennes noires. Yeux bruns. Corselet très-large, trapézoïdal, avec ses bords latéraux un peu arqués, presque plans, beaucoup plus fortement ponctués près des bords externes que sur le milieu; il a une forte excavation longitudinale et une impression courte de chaque côté. Elytres convexes, sans rebord à la base, le calus huméral assez senti; elles sont fortement striées et ponctuées; mais les deux premières stries près de la suture sont seulement finement ponctuées, et ces points assez espacés les uns des autres, tan-

dis que les suivantes et leurs intervalles sont criblés de très-gros points; les élytres sont encore très-dentelées le long des bords externes.

Dessous du corps et pattes d'un noir bleuâtre, finement ponctués.

Cette espèce doit être placée après la *Gibbosa.*

ACMÆODERA OVIS. Chevrolat. Oran.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. IX, fig. 49.

Convexa, nigro-cyanea, albo-pilosa; elytris striato-punctatis; interstitiis granulatis; corpore subtùs violaceo.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

Acmæodera Ovis, Chevrolat, Cent. de Bupr., Revue Entom. de Silbermann, t. 5, p. 51, n. 12.
— *Convexa*, Reiche in litteris.

Convexe, d'un noir bleu, couvert d'une pubescence formée de poils blancs assez longs. Tête ponctuée. Corselet beaucoup plus large que long, bombé, assez fortement ponctué, avec trois impressions très-senties, disposées sur une ligne transversale un peu avant la base, une au milieu et une autre de chaque côté; il a sa base bordée par de petits traits égaux et longitudinaux d'un cuivreux bronzé. Elytres renflées à la base, aussi larges que le corselet, s'affaissant jusqu'à l'extrémité, où elles sont plus étroites et finement denticulées; elles sont couvertes par des stries peu profondes, formées de petits

points, et ont leurs intervalles assez fortement granuleux.

Dessous du corps d'un violet foncé brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Elevata.*

ACMÆODERA ARABICA. Arabie (Djeidda).

(De mon cabinet.)

Pl. IX, fig. 50.

Nigra; thorace lato; elytris basi elevatis, punctato-striatis; apice denticulatis.

Long. 12 lig. 1/2. Larg. 5 lig. 1/2.

Noir. Tête ponctuée, avec un petit enfoncement longitudinal au milieu, et quelques poils blanchâtres dessus. Antennes noires. Yeux assez gros et glabres. Corselet large, arrondi sur les côtés, couvert de points enfoncés, très-régulièrement disposés, dont trois beaucoup plus gros placés transversalement: un au-dessus de la suture des élytres, et un autre de chaque côté. Elytres convexes en dessus, atténuées en arrière, striées, ponctuées, les intervalles couverts de petits points qui sont plus sentis le long des bords latéraux, ce qui les rend rugueux; elles sont fortement dentelées à l'extrémité, et le calus huméral est assez fortement prononcé.

Dessous du corps et pattes d'un noir bleu, finement ponctués et légèrement pubescents.

Cette espèce doit être placée après l'*Elevata.*

GENRE CHRYSOCHROA.

CHRYSOCHROA PETELII. Buquet (Collection). Afrique intérieure.

(De mon cabinet.)

Pl. X, fig. 51.

Nigra; antennis pectinatis; thorace posticè elato; impressionibus duabus viridi-aureis; elytris maculâ humerali latâ et alterâ transversali ante apicem luteis.

Long. 12 lig. 1/2. Larg. 4 lig. 1/2.

Noir, très-finement ponctué. Antennes très-fortement pectinées. Tête rugueuse, avec un enfoncement en avant. Yeux oblongs, glabres. Corselet assez fortement ponctué, droit à son bord antérieur, lobé à son postérieur, un peu plus large que la tête en avant, s'élargissant jusqu'aux angles postérieurs, qui sont assez aigus; il a, au milieu de sa longueur, une forte impression dont le fond est d'un vert doré près de chaque bord latéral. Elytres larges, alongées, arrondies à l'extrémité, qui est très-fine-

ment dentelée et épineuse à la suture; elles ont chacune deux larges taches jaunes; la première, la plus large et ovalaire, occupe depuis leur base jusque vers les deux tiers de leur longueur, laissant à découvert la suture; la deuxième, transversale, est placée un peu au-dessous et joint la suture.

Dessous du corselet, poitrine, avec des taches couleur de feu.

Cette espèce est voisine de la *Pectinicornis*, et doit être placée avant; on la distinguera facilement à son corselet beaucoup plus élargi en arrière, à la forme de ses taches, à la ponctuation beaucoup plus fine et à l'absence des petites lignes longitudinales et élevées des élytres. Elle fait partie de la deuxième division. C'est à tort que M. Buquet a mis à cet insecte les Indes-Orientales pour patrie; il vient de l'intérieur de l'Afrique, et a été envoyé par les naturalistes Verreaux. Mon ami M. Reiche l'a également acheté chez eux. Je dois cette belle espèce à la générosité de M. Buquet, qui a eu l'obligeance de me l'échanger quoiqu'elle fût unique dans sa collection.

CHRYSOCHROA SHIVA. BOMBAY.

(De mon cabinet.)

Pl. X, fig. 52.

Pubescens, nigro-cyanea, subtilissimè punctata; antennis pectinatis; thorace subquadrato; elytris maculâ humerali latâ et alterâ transversali ante apicem luteis.

Long. 11 lig. 1/2. Larg. 3 lig. 1/2.

D'un noir bleu, un peu pubescent. Tête étroite, fortement rugueuse entre les yeux, ponctuée en arrière. Yeux bruns et oblongs. Antennes pectinées. Corselet

étroit, carré, un peu plus long que large, fortement ponctué, ayant ses bords latéraux tombant droit; ses angles antérieurs et postérieurs aigus. Elytres alongées, parallèles, très-finement ponctuées, dentelées à l'extrémité, qui a une dent plus forte à la suture; celle-ci est élevée, et elles ont deux grandes taches jaunes sur chacune d'elles : la première est humérale, arrondie, et laisse voir une place en triangle alongé de la couleur du fond, au-dessous du corselet; la seconde est transversale, plus large aux bords latéraux, arrondie en arrivant près de la suture, qu'elle laisse à découvert.

Dessous du corps et pattes d'un bleu foncé, recouverts d'une pubescence cendrée.

Cette espèce est encore très-voisine des deux précédentes; elle doit être placée après la *Pectinicornis*, avec laquelle elle a le plus de ressemblance; on la reconnaîtra facilement à son corselet plus étroit, un peu plus alongé, ses élytres également plus alongées, et à la forme de ses taches; elle fait partie de la deuxième division, ce qui porte le nombre d'espèces connues à trois.

CHRYSOCHROA RAJAH. BOMBAY. Indes Orientales.

(De mon cabinet.)

Pl. X, fig. 53.

Viridi-splendens; thoracis lateribus granulatis, bi-impressis; elytrorum singulo zonâ longitudinali rubrâ, apice denticulatis.

Long. 17 lig. Larg. 5 lig.

D'un vert éclatant. Tête granuleuse, avec un enfoncement très-profond au milieu. Antennes avec les trois premiers articles d'un vert éclatant, et les autres d'un

noir bleu. Corselet un peu plus étroit en avant qu'en arrière, très-granuleux sur les côtés, lisse dans son milieu, ayant ses angles antérieurs prolongés sous la tête, carrés, ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs carrés, sa base tombante dans son milieu, et un gros point enfoncé au-dessus de chaque angle postérieur; il est de la couleur générale, seulement il est d'un rouge doré le long de sa base. Elytres très-finement ponctuées, arrondies et un peu impressionnées à leur base, allant en se rétrécissant à l'extrémité, qui est assez fortement dentée; elles offrent quelques lignes longitudinales un peu élevées, et une bande d'un rouge doré, qui n'atteint ni la base ni l'extrémité.

Dessous du corps d'un vert doré sur les côtés, d'un rouge doré sur le milieu et surtout à l'abdomen.

Cette espèce ressemble à la *Chinensis*, cependant elle s'en distingue par la forme de son corselet, sa taille plus courte, et la bande des élytres qui n'atteint ni leur base ni l'extrémité; elle sera placée après. Je dois cette belle espèce à la générosité du Muséum d'Histoire Naturelle, qui en a reçu plusieurs exemplaires.

CHRYSOCHROA IXORA. Bombay. Indes Orientales.

(De mon cabinet.)

Pl. X, fig. 54.

Viridi-splendens; thorace punctato, bi-impresso; elytris vittâ rubrâ, lineïsque longitudinalibus.

Long. 12 lig. Larg. 4 lig.

D'un vert brillant. Tête finement ponctuée en dessus,

fortement excavée et granuleuse en avant. Yeux très saillants. Antennes d'un brun ferrugineux, à l'exception du second article, qui est vert. Corselet méplat, plus étroit antérieurement que postérieurement, très-finement ponctué au milieu, plus fortement et même granuleux sur les côtés, ayant ses angles antérieurs très-abaissés, ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs carrés, et sa base très-lobée dans son milieu. Elytres rugueuses et arrondies à leur base, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est fortement dentée; la ponctuation qui les couvre est très-forte et même rugueuse sur les bords, et va en diminuant au fur et à mesure qu'elle se rapproche de la suture; elles offrent quelques lignes longitudinales, dont les deux externes sont les plus senties, et une bande d'un rouge doré, qui prend à leur base et descend jusqu'à l'extrémité près de la suture.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués et pubescents. Abdomen d'un beau rouge doré.

Cette espèce est voisine de la *Rajah*, et sera placée après.

CHRYSOCHROA CHRYSURA. Eschscholtz (Collection).
Iles Philippines.

(De mon cabinet.)

Pl. X, fig. 55.

Viridi-splendens, tenuissimè punctata; elytris apice rubro-aureis.

Long. 4 lig. Larg. 4 lig. $^1/_2$.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Fulminans*, si commune dans toutes les collections; aussi préférai-je

en donner ici les différences qu'une description : la tête est un peu plus étroite, et la ligne longitudinale qui est en avant plus enfoncée ; le corselet est plus étroit en avant, et va plus en s'élargissant en arrière ; il est plus lisse sur le dessus, moins rugueux sur les côtés, et au-dessus de chaque angle postérieur, il existe un trait enfoncé qui remonte jusqu'au milieu de sa hauteur. Les élytres sont plus méplates, leurs lignes longitudinales formées de points sont moins senties, et la tache rouge de l'extrémité est moins haute. Les trois derniers anneaux de l'abdomen sont aussi d'un rouge moins doré.

Cette espèce sera placée après la *Fulminans*.

CHRYSOCHROA CHALYBEA. Wiedemann (Collection). Tranguebar.

(Du cabinet de M. Westermann.)

Pl. X, fig. 56.

Nigro-violacea ; elytris granulatis, luteis ; latis maculis duabus apiceque violaceis.

Long. 10 lig. Larg. 3 lig. 1/2.

D'un noir violet. Tête rugueuse. Corselet carré, un peu plus large que long, finement ponctué au milieu, granuleux sur les côtés. Elytres un peu déprimées, élargies en arrière et à l'extrémité, finement dentelées au bord externe ; elles sont assez fortement granulées, avec quelques lignes longitudinales élevées ; leur couleur est jaune, avec une large tache d'un noir violet au milieu ; extrémité de même couleur.

Dessous du corps d'un violet brillant.

C'est encore à l'obligeance de M. Westermann que je dois la communication de ce bel insecte.

Cette espèce doit être placée après la *Limbata*.

CHRYSOCHROA FASCIATA. TRANGUEBAR.

(Du cabinet de M. Westermann.)

Pl. XI, fig. 57.

Nigro-cyanea; elytris fasciis duabus luteis; corpore subtùs pedibusque pubescentibus.

Long. 10 lig. Larg. 3 lig. 1/4.

D'un bleu obscur presque noir. Tête rugueuse. Corselet étroit, presque carré, un peu moins large que long, faiblement ponctué au milieu, granuleux sur les côtés.

Elytres étroites, cylindriques, prolongées en arrière en pointe aiguë, et offrant au bord externe quelques épines fortes et rares; elles sont finement ponctuées, et présentent quelques côtes longitudinales élevées, à peine sensibles; elles sont d'un bleu violet, avec une large tache jaune sur la base, qui couvre l'angle huméral, se prolonge sur le bord externe, et forme un peu après le milieu une large bande transversale un peu sinueuse sur les bords.

Dessous du corps et pattes garnis d'un duvet soyeux et cendré.

Cet insecte est excessivement voisin du *Chalybea* de Wiedemann, et n'en est probablement que l'autre sexe: cependant, comme il offre des caractères essentiels, j'ai cru devoir les séparer jusqu'à ce que de nouvelles obser-

vations soient venues m'éclairer à cet égard, l'un étant un mâle et l'autre une femelle.

Cette espèce doit être placée après la *Chalybea.*

CHRYSOCHROA PEROTETII. Guérin. Pondichéry.

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. XI, fig. 58.

Viridi-aurata, splendens; thorace subtransversali, punctato, cupreo-purpureo; elytris fasciâ mediâ luteâ, apice purpureâ; corpore subtùs pedibusque purpureo-nitidissimis.

Long. 20 lig. Larg. 6 lig. $^1/_2$.

Chrysochroa Perotetii, Guérin, Revue Zool., par la Soc. Cuviér., 1840.

D'un vert doré très-brillant. Corselet subtriangulaire, d'un cuivreux pourpre; il est rugueux sur les côtés, ponctué sur son milieu. Elytres alongées, finement granuleuses, arrondies et dentées à l'extrémité; elles ont quelques lignes un peu élevées près de la suture, et une large bande transversale, irrégulière et jaune près des deux tiers de leur longueur; le dessus et le dessous de cette bande est d'un bleu foncé, l'extrémité est pourpre. Dessous du corps et pattes d'un cuivreux pourpre soyeux et très-brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Ocellata;* elle ressemble un peu à la *Rogeri*, mais elle en est bien distincte par la forme, la bande des élytres qui est beaucoup plus large, et l'extrémité des élytres, qui est dentée au lieu d'être terminée par une forte épine, comme dans la *Rogeri.*

CHRYSOCHROA BILIS. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XI, fig. 59.

Viridi-nitens ; capite profundè excavato, rugoso ; thorace elongato, punctatissimo ; elytris punctatis ; maculis quatuor pubescentibus.

Long. 14 lig. Larg. 4 lig.

D'un vert brillant, un peu cuivreux. Tête très-fortement excavée, le fond de cette excavation très-rugueux. Yeux grands et saillants. Antennes avec les deux premiers articles cuivreux, les autres noirs. Corselet plus long que large, un peu sinueux latéralement; ses angles antérieurs aigus et remontant vers la tête, ses postérieurs arrondis, ses côtés latéraux un peu relevés; il est fortement rugueux sur les côtés, et a un large sillon longitudinal qui va d'un bord à l'autre. Elytres impressionnées à la base, denticulées en arrière le long du bord externe, rugueuses avec quelques côtes longitudinales peu senties, sur chacune, et présentant vers leur milieu deux larges impressions velues, dont la première est transversale.

Dessous du corps et pattes cuivreux, pubescents, ponctués; extrémité des pattes d'un rouge doré; derniers segments abdominaux et extrémité couverts d'une pubescence jaune très-serrée.

Cette espèce doit être placée après la *Fasciata*; elle est très-voisine de la *Buprestis quadrifoveolata*, et vient de me faire reconnaître que c'est à tort que nous avions placé cette espèce dans le genre *Bupreste;* l'absence d'écusson indique assez qu'elle doit faire

partie du genre *Chrysochroa* ; je la rétablis donc dans ce genre, et la place immédiatement après mon *Bilis*.

CHRYSOCHROA JACQUEMONTI. Java.

(De mon cabinet.)

Pl. XI, fig. 60.

Viridi-cuprea ; elytris maculis quatuor luteis impressis.

Long. 13 lig. Larg. 4 lig.

Cette espèce est voisine de la précédente; elle en diffère cependant par l'impression profonde qui se trouve sur le corselet près de chaque bord latéral, et l'absence du sillon du milieu. D'un vert cuivreux à reflets rouges sur le disque du corselet, des élytres et de l'extrémité. Tête assez profondément excavée dans son milieu ; cette excavation rugueuse et couverte d'une pubescence jaune; derrière des yeux finement ponctué; ceux-ci gros, saillants et glabres. Antennes avec les deux premiers articles verts, les autres noirs. Corselet moins large antérieurement que postérieurement, sinueux latéralement, presque lisse sur son disque, avec une large et profonde impression de chaque côté, près des bords latéraux, et une dépression longitudinale dans son milieu. Elytres rugueuses, surtout près des bords externes et à l'extrémité, qui est denticulée; elles offrent quelques côtes longitudinales assez senties, et deux impressions couvertes d'une pubescence jaunâtre sur chacune.

Dessous du corps et pattes ponctués, pubescents, avec

les derniers segments abdominaux couverts de chaque côté d'une large tache d'une pubescence jaunâtre.

Cette espèce doit être placée après la *Quadrifoveolata*.

CHRYSOCHROA RESPLENDENS. Indes Orientales.

(Du cabinet de M. Doué.)

Pl. XI, fig. 61.

Viridi-aurata ; thorace rugoso, triangulare ; elytris striatis, rugosis ; apice denticulatis, uni-spinosis ; corpore subtùs pedibusque aureo-purpureis.

Long. 14 lig. 1/2. Larg. 5 lig.

D'un vert doré très-brillant. Tête aplatie, fortement rugueuse, avec une ligne creuse au milieu. Yeux d'un châtain foncé. Corselet triangulaire, ayant son bord antérieur échancré, ses côtés latéraux un peu relevés et lisses, sa base un peu sinueuse; il est lisse près de son bord antérieur, et entièrement couvert de gros points irrégulièrement disposés, avec une légère côte longitudinale sur son milieu. Elytres un peu plus larges à leur base que le corselet, dentelées le long du bord externe, et armées d'une forte épine à l'extrémité près de la suture; elles sont couvertes de stries longitudinales qui s'effacent à la base et à l'extrémité, et remplacées dans ces endroits par une granulation assez forte ; ces stries sont couvertes de points assez espacés les uns des autres, et leurs intervalles sont rugueux.

Dessous du corps et pattes d'un doré pourpré.

Nota. Cet insecte offre un faciès assez remarquable par la

forme de son corselet et son peu de hauteur; il doit être placé après le *Vittata*.

CHRYSOCROA DIDYMA. Indes Orientales (Dalpouillie).

(De mon cabinet.)

Pl. XI, fig. 62.

Viridi-aureo splendidissima; thoracis punctis quatuor depressis; elytris subtilissimè punctatis, uni-spinosis; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 15 à 16 lig. $1/2$. Larg. 4 $1/2$ à 5 lig.

D'un vert doré très-brillant, avec quelques reflets d'un rouge cuivreux. Cette espèce a quelque ressemblance avec la *Mutabilis;* cependant elle en diffère essentiellement. Tête très-fortement excavée au milieu, et très-rugueuse; cette impression dorée avec le derrière d'un beau vert. Antennes avec le premier article de cette couleur et les autres noirs. Yeux grands, gros et noirs. Corselet plus long que large, coupé carrément à son bord antérieur, un peu sinueux à celui postérieur, ayant ses angles antérieurs abaissés et ceux postérieurs assez aigus; il est fortement granuleux près des bords latéraux, finement ponctué sur son disque, et a quatre impressions sur son milieu. Elytres alongées, épineuses à la suture, avec ses angles huméraux carénés et leur base chagrinée; elles sont finement et irrégulièrement ponctuées sur le dessus, plus fortement près des bords externes, et offrent quelques petites côtes longitudinales, apparentes surtout depuis les deux tiers de leur longueur; l'extrémité et les bords latéraux sont d'un doré pourpré.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré, couverts d'une légère pubescence blanchâtre, surtout sur chaque côté des segments abdominaux. Deux derniers articles des tarses et crochets bruns.

Cette espèce doit être placée après l'*Unidentata*.

J'en ai possédé une vingtaine d'individus parfaitement identiques.

CHRYSOCHROA MARGINATA. Bombay. Indes Orientales.

(De mon cabinet.)

Pl. XII, fig. 63.

Viridi-splendens; thorace granulato; elytrorum lateribus auratis, subtilissimè punctatis, lineisque elevatis.

Long. 15 lig. Larg. 4 lig.

D'un vert éclatant. Tête profondément excavée au milieu, et fortement rugueuse. Antennes d'un brun violet, à l'exception des deux premiers articles, qui sont de la couleur générale. Corselet presque carré, ayant ses angles antérieurs prolongés au-dessous de la tête, ses bords latéraux arrondis au milieu de leur longueur, ses angles postérieurs un peu saillants, sa base lobée au-dessus des élytres; il est couvert de gros points enfoncés qui, en se réunissant, forment une forte granulation, surtout sur les côtés; il présente sur son milieu une côte longitudinale aplatie et lisse, et deux impressions de chaque côté de cette côte; le bord de sa base est lisse. Elytres arrondies et plissées à leur base, épineuses à la suture; elles sont bombées dans leur milieu, et couvertes d'une ponc-

tuation très-fine sur leur disque, plus forte près des bords latéraux, qui sont d'un rouge doré, et après la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité; elles présentent aussi quelques lignes élevées un peu après leur base.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré un peu pubescent.

Cette espèce est très-voisine de la *Didyma*; elle en diffère cependant par la forme de son corselet et sa granulation, sa bande d'un rouge doré près des bords latéraux des élytres et par sa couleur générale; elle sera placée immédiatement après elle.

CHRYSOCHROA PICTA. Chili.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XII, fig. 64.

Nigra; thoracis marginibus lineâque longitudinali flavis; elytris subtilissimè striato-punctatis, luteis; apice duabus maculis nigris.

Long. 11 lig. Larg. 3 lig. 1/2.

D'un noir luisant. Tête finement ponctuée, avec deux petits traits jaunes entre les yeux; ceux-ci bruns. Corselet presque carré, ayant ses angles postérieurs assez aigus, et le bord antérieur, les latéraux et une ligne longitudinale sur son milieu, jaunes. Elytres alongées, biépineuses à l'extrémité; l'épine externe plus prononcée, avec de faibles stries ponctuées; elles sont d'un brun jaune, avec les bords latéraux d'un jaune pâle, et ont à l'extrémité une tache noire, qui n'atteint pas le bord externe et se rejoint à la suture.

Dessous du corps et pattes couverts d'une petite pubescence blanchâtre.

Cette espèce doit être placée après la *Vittigera*.

GENRE CHRYSODEMA.

CHRYSODEMA BLANCHARDI. Bombay.

(De mon cabinet.)

Pl. XII, fig. 65.

Viridi-aurata, punctulata; thorace punctis duobus impressionibus; elytrorum singulâ zonâ longitudinali aureâ.

Long. 17 lig. Larg. 5 lig.

D'un vert doré très-brillant, surtout le dessous du corps. Tête fortement excavée en avant et ponctuée, avec une ligne creuse dans cette excavation. Yeux gros, grands et châtains. Antennes avec les trois premiers articles dorés, les autres bruns. Corselet presque carré, un peu plus large postérieurement, fortement ponctué sur les côtés, avec une forte impression au milieu de la longueur, près de chaque bord latéral, et un petit point au-dessus de l'écusson; il a ses bords latéraux et une bande sur son milieu beaucoup plus dorés que le reste. Ecusson lisse et

ponctiforme. Elytres alongées, fortement dentelées à l'extrémité; elles sont fortement ponctuées et dans quelques endroits rugueuses, principalement à la base, et elles ont chacune, dans le milieu de leur longueur, une bande longitudinale d'un beau doré.

Cette magnifique espèce m'a été donnée par le Muséum d'Histoire Naturelle; elle doit être placée après la *Sumptuosa.*

CHRYSODEMA VAGANS. Java.

(De mon cabinet.)

Pl. XII, fig. 66.

Viridi-splendens, granulata; thorace bi-foveolato; elytris lineis nigris maculis aureisque; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis, pubescentibus.

Long. 12 lig. Larg. 5 lig.

D'un vert brillant granuleux. Tête creusée au milieu, très-rugueuse, avec des impressions assez fortes; le bord de ces impressions d'un noir violet. Antennes noires, à l'exception des deux premiers articles, qui sont de la couleur générale. Corselet un peu plus étroit en avant, ayant ses angles antérieurs prolongés en avant, son bord antérieur sinueux, ses bords latéraux un peu arrondis au milieu de leur longueur et légèrement rebordés; ses angles postérieurs tombant droits et carrés, sa base très-peu sinuée; il est fortement granuleux, et a, au milieu et près de chaque bord latéral, une large impression d'un vert doré, et une côte longitudinale noire sur son milieu. Ecusson petit, enfoncé et ponctué. Elytres presque droites à leur base, un peu arrondies aux angles huméraux; ré-

trécies à leur extrémité, qui est dentée; elles sont très-fortement rugueuses, et présentent plusieurs côtes assez senties d'un noir violet, avec quelques impressions larges et arrondies: les bords latéraux, l'intervalle de la côte externe et celui qui suit, d'une belle couleur dorée.

Dessous du corps et pattes d'un beau vert doré, un peu pubescent; devant des cuisses d'un vert un peu bleu.

Cette espèce sera placée après la *Foveolata*.

CHRYSODEMA MIRABILIS. Indes Orientales (Singapore).

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XII, fig. 67.

Viridi-obscura; capite cyaneo; thoracis marginis purpureis; elytris granulatis; corpore subtùs pedibusque viridibus, pubescentibus.

Long. 7 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 2 lig.

D'un vert un peu sombre. Tête forte, bleue, avec une forte excavation entre les yeux, ceux-ci très-gros. Corselet presque carré, cependant un peu plus long que large, coupé carrément à son bord antérieur et à sa base, ayant ses angles droits, couverts d'une assez forte ponctuation, le bord antérieur bleu, avec une large bande pourpre à chaque bord externe, et une petite ligne longitudinale sur son milieu, plus sentie près de sa base; le fond des bandes est granuleux. Ecusson petit, ponctiforme. Elytres plus larges que le corselet, alongées, pointues et dentelées à l'extrémité; elles sont couvertes d'une gra-

nulation assez forte, qui forme de petites rides transversales dans quelques endroits, et elles ont, depuis les deux tiers de leur longueur jusqu'à l'extrémité, quelques petites lignes longitudinales et élevées.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux un peu pubescent.

Cette jolie espèce fait partie de la collection du Cabinet d'Histoire Naturelle, et doit être placée après la *Maillei*.

CHRYSODEMA CHYSOCHLORA. Palisot de Beauvois. Afrique (Royaume d'Oware).

(Du cabinet de M. Audinet-Serville.)

Pl. XII, fig. 68.

Viridi-ænea et aurata; elytris maculis purpureis, serratis, sulcatis lateraliterque canaliculatis; antennis nigris; thorace lineis 3 æneis notato.

Long. 8 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

Buprestis Chrysochlora, Palisot de Beauvois, Ins. recueillis en Afrique et en Amérique, 1805, p. 44, pl. XI, fig. 3-4.

D'un vert sombre et doré. Tête rugueuse, avec un enfoncement longitudinal au milieu qui est d'un bleu foncé. Antennes noires. Yeux saillants et noirs. Corselet un peu plus élargi en arrière qu'en avant, avec une bande longitudinale d'un doré pourpre au milieu, et une autre de chaque côté près des bords latéraux, de même couleur. Elytres fortement striées, les intervalles fortement ponctués; elles sont denticulées à partir des deux tiers de

leur longueur, le long des bords externes, et fortement impressionnées par de grandes taches alongées, d'un rouge pourpre.

Dessous du corps et pattes d'un rouge pourpre, avec l'abdomen et les pattes d'un rouge violet.

Cette espèce doit être placée après la *Lamberti*; elle a été prise par feu Palisot de Beauvois, dans le royaume d'Oware, au-delà de Buonopozo, dans les déserts; elle n'existe, à ma connaissance du moins, que dans le cabinet de M. Audinet-Serville, qui a eu l'extrême obligeance de me la communiquer.

GENRE PTOSIMA

PTOSIMA LUCTUOSA. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XIII, fig. 69.

Nigra; elytris maculis duabus flavis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Ptosima luctuosa, Dejean, Catal., 3e édit., p. 89.

Noir. Tête finement et régulièrement ponctuée. Corselet ponctué, avec une petite ligne longitudinale dans son milieu. Elytres finement striées et ponctuées, avec deux taches jaunes sur chacune; la première, longitudinale, prend à l'angle huméral, en laissant cependant voir un petit point de la couleur générale, descend jusqu'aux deux tiers de leur longueur, en touchant le bord externe; la seconde, transversale, est placée un peu avant l'extrémité, touche le bord externe et n'atteint pas la suture : cet

insecte a la tête, le corselet et le dessous du corps couverts d'une petite pubescence blanchâtre.

Il doit être placé après l'*Indica*.

PTOSIMA IRRORATA. Amérique du Sud.

(De mon cabinet.)

Pl. XIII, fig. 70.

Nigra; thorace globoso; elytris striato-punctatis, numerosis lineis luteis; apice denticulato.

Long. 5 lig. $1/2$. Larg. 2 lig.

Noir. Tête finement ponctuée. Yeux oblongs et bruns. Corselet globuleux, ponctué, ayant ses angles antérieurs abaissés et ceux postérieurs coupés carrément, une forte excavation longitudinale dans son milieu, et sa base un peu prolongée au-dessus de l'écusson, qui est transversal; il a un petit trait transversal orange coupé dans son milieu au bord antérieur. Elytres striées, ces stries fortement ponctuées, et les intervalles beaucoup plus finement; elles sont couvertes de petites lignes oranges et interrompues, avec leur extrémité carrée et dentelée.

Cette espèce doit être placée après la *Luctuosa*.

Nota. M. Chevrolat a publié, dans sa Centurie, p. 53, n. 16, sous le nom de *Stigmodera Gayi*, une espèce qui est la *Ptosima Planata* de la Monographie.

GENRE MELANOPHILA

MELANOPHILA UNICOLOR. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. XIII, fig. 71.

Nigra, subtilissimè granulosa; thorace marginibus rotundatis; corpore subtùs pubescente; pedibus cyaneis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

D'un noir terne, finement granuleux. Corselet arrondi sur les côtés, avec une impression près de chaque angle postérieur; et un petit trait enfoncé au-dessus de l'écusson; celui-ci un peu en cœur, avec un enfoncement dans son milieu.

Dessous du corps un peu pubescent, pattes bleuâtres.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Appendiculata*, et doit être placée après; elle s'en distingue cependant par son corselet plus plan, l'absence de la ligne longitudinale dans son milieu, et la petite impression près de chaque angle postérieur.

MELANOPHILA IMMACULATA. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XIII, fig. 72.

Nigra, subtilissimè punctata; elytris uni-spinosis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Phœnops immaculata, Dejean, Catal., 3e édit., p. 89.

Noir, très-couvert de petits points élevés. Corselet presque droit à ses bords latéraux, qui sont relevés près des angles postérieurs; il a, dans son milieu, une ligne longitudinale enfoncée et assez large qui occupe toute sa hauteur. Ecusson ponctiforme, enfoncé dans son milieu. Elytres assez larges, terminées par une épine.

Dessous du corps et pattes finement rugueux.

Cette espèce ressemble aussi beaucoup à l'*Appendiculata*, et doit être placée après l'*Unicolor*; on la reconnaîtra cependant à son corselet plus étroit, à ses bords latéraux qui tombent presque droits, et à ses élytres plus courtes.

Nota. Dans notre Monographie nous avions regardé cette espèce comme une simple variété de l'*Appendiculata*; mais ayant eu l'occasion d'en examiner plusieurs individus, je me suis convaincu qu'elle devait en être séparée.

MELANOPHILA ATRA. Buquet (collection). Cayenne.

(Du cabinet de M. Buquet.)

Pl. XIII, fig. 73.

Atra, subtilissimè granulosa; antennis nigro-violaceis; elytris uni-spinosis; corpore subtùs pedibusque punctatis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. $^1/_2$.

D'un noir terne, très-fortement granuleux. Antennes d'un noir violet. Tête avec une faible impression longitudinale au milieu. Corselet un peu échancré à son bord antérieur pour recevoir la tête, ayant un petit rebord lisse, ses côtés latéraux arrondis, ses angles postérieurs carrés et aigus, sa base un peu prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; sa granulation forme sur les côtés, principalement au-dessus des angles postérieurs, de petites rides longitudinales, et il a au-dessus de l'écusson une impression ponctiforme. Ecusson petit, triangulaire. Elytres droites à la base, s'arrondissant brusquement aux angles huméraux, parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, où elles se rétrécissent et finissent en pointe, avec une épine assez sentie du côté de la suture.

Dessous du corps et pattes ponctués d'un noir un peu brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Immaculata*, à laquelle elle ressemble beaucoup; cependant on la distinguera à son corselet plus court, à l'absence de la ligne longitudinale du milieu, à la base carrée de ses élytres, à l'épine suturale, et aux petites impressions ponctiformes qui remplacent, dans celle-ci, les petits points élevés de l'*Immaculata*.

MELANOPHILA LONGIPES. Say. États-Unis.

(De mon cabinet.)

Pl. XIII, fig. 74.

Nigra, immaculata, granulata; elytris lineâ obtusâ obsoletâque, apice uni-spinosâ; corpore subtùs pedibusque punctatis.

Long. 4 lig. $^1/_2$. 5 lig. Larg. 1 lig. $^3/_4$.

Buprestis longipes, Th. Say, Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie, t. 3, 1re partie, 1823, 8e Mémoire, p. 139 à 216.
— Bibliothèque Entom., Lequien, Œuvres Entom. de Th. Say, 2e livraison, p. 128, Bupr., n. 10.

D'un noir foncé assez brillant, immaculé. Tête rugueuse, avec deux petites impressions en avant et des reflets cuivreux près des yeux. Corselet arrondi sur les côtés, couvert de petites rugosités en forme d'écailles, avec une impression obsolète près de chaque angle postérieur. Ecusson petit, subangulaire. Elytres couvertes d'une granulation très-égale et très-serrée, avec une ligne élevée, obtuse, obsolète de l'angle huméral au sommet, et l'extrémité terminée par une petite épine.

Dessous du corps et pattes ponctués; tarses des pattes intermédiaires et postérieures alongés, aussi longs ou plus longs que les tibias; le premier article égal aux trois suivants réunis, le quatrième bilobé très-court.

Cette espèce m'a été donnée par mon ami Reiche; elle doit être placée après l'*Atra*.

MELANOPHILA CUSPIDATA. Klug et Ehrenberg. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. XIV, fig. 75.

Castaneo-ænea, subtilissimè punctata; scutello cupreo; corpore subtùs viridi-cupreo; tarsis fuscis.

Long. 4 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig. $^1/_3$.

Buprestis cuspidata, Klug et Ehrenberg, Symbolæ physicæ, Bupr., 34, pl. 3, fig. 8.

D'un brun bronzé, très-finement ponctué. Tête granuleuse, cuivreuse en arrière. Corselet beaucoup plus large que la tête, coupé droit antérieurement, avec sa base un peu prolongée au-dessus de l'écusson, fortement arrondi sur les côtés avec une ligne longitudinale un peu élevée et interrompue. Ecusson cuivreux, un peu en cœur. Elytres terminées par une assez forte épine suturale.

Dessous du corps d'un vert cuivreux; tarses bruns.

Cette espèce doit être placée après la *Longipes*.

GENRE COECULUS.

CŒCULUS AMERICANUS. Bolivie.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XIV, fig. 76.

Nigro-cinerea ; thorace cum vittis tribus longitudinalibus cinereis ; corpore subtùs pedibusque nigro-cupreis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. $^3/_4$.

Dessous du corps noir, couvert presque entièrement d'une pubescence cendrée, dont le fond est doré; dessous d'un cuivreux noir, également pubescent. Tête fortement ponctuée, avec un petit trait lisse en avant. Antennes noires. Corselet arrondi en avant, avec les angles postérieurs aigus; il est couvert de gros points très-serrés aux bords latéraux, tandis que sur son disque ils sont très-espacés; sur son milieu il a une large impression longitudinale qui n'atteint pas le bord antérieur, et de chaque côté, près des bords latéraux, une autre dans toute sa

longueur; ces impressions sont couvertes d'une pubescence cendrée. Elytres striées, ponctuées, marquées de petites taches cendrées et d'une bande longitudinale de même couleur, le long des bords externes.

Cette espèce est la première d'Amérique de ce genre; elle a été prise par M. d'Orbigny, et doit être placée après la *Buqueti;* elle est également dans la collection de M. Guérin.

GENRE BUPRESTIS.

DEUXIÈME DIVISION.

BUPRESTIS JAPONICA. Dehaan (collection). Japon.

(De mon cabinet.)

Pl. XIV, fig. 77.

Cupreo-æneа; capite thoraceque granulatis; thoracis elytrorumque lineis longitudinalibus haud elevatis; corpore subtùs pedibusque æneo-pubescentibus.

Long. 16 lig. Larg. 5 lig. 1/4.

D'un cuivreux bronzé. Tête et corselet granuleux; celle-ci avec un profond sillon longitudinal entre les yeux. Antennes noires, couvertes d'un duvet argenté. Yeux grands, peu saillants et châtains. Corselet avec les angles antérieurs enclavant la tête jusqu'aux yeux, les bords latéraux tombant presque droits, les angles postérieurs nullement saillants, sa base presque droite; il a dessus,

trois côtes longitudinales élevées dont celle du milieu est la plus sentie, et une large impression au milieu de la longueur de chaque bord latéral. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres alongées, dentelées à l'extrémité, avec quelques grosses côtes longitudinales élevées, qui sont très-finement ponctuées, et ont leurs intervalles très-rugueux : vers leur base, aux angles huméraux surtout, ces côtes sont moins senties et se confondent avec les intervalles.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux bronzé plus brillant, couverts d'une pubescence ferrugineuse.

Je dois cette belle espèce à la générosité de M. Dehaan, conservateur des musées royaux d'histoire naturelle de Leyde; elle doit être placée dans la deuxième division, après la *Detrita*.

TROISIÈME DIVISION.

BUPRESTIS ASSIMILIS. DEJEAN. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XIV, fig. 78.

Viridi-obscura; thorace profundè punctato; elytris striato-punctatis; corpore subtùs pedibusque rubro-cupreis.

Long. 12 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

Psiloptera assimilis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

D'un vert sombre. Tête impressionnée en avant. Corselet arrondi en avant, très-profondément ponctué, ayant quelques points sur les côtés, qui se réunissent et forment des rugosités. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres

s'acuminant à l'extrémité qui est bifurquée, couvertes de stries longitudinales, interrompues, surtout près du bord externe, qui est fortement rebordé.

Dessous du corps et pattes d'un beau rouge cuivreux.

Il doit être placé après la *Morbillosa*, dans la 3e division.

BUPRESTIS RUBROMARGINATA. CHEVROLAT. Amérique Méridionale (province de Chiquitos).

(De mon cabinet.)

Pl. XIV, fig. 79.

Viridi-aurata, granulata; thorace maculis levigatis; elytris striatis, purpureo-maculatis, margine corporeque rubris; apice truncato, bi-spinoso; pedibus viridibus.

Long. 14 lig. Larg. 5 lig.

Psiloptera rubromarginata, Chevrolat, Cent. de Bupr., Revue Entom. de Silbermann, t. 5, p. 64, n. 37.

D'un vert doré. Tête très-rugueuse. Dessus des antennes d'un vert obscur, dessous brun. Corselet rugueux, plus étroit antérieurement que postérieurement, ayant son bord antérieur un peu échancré pour recevoir la tête, ses bords latéraux inégaux, ses angles postérieurs aigus et un peu dilatés, sa base sinueuse; il offre un large enfoncement au-dessus de l'écusson et un plus petit près de chaque angle postérieur, et présente, un peu après le bord antérieur, deux plaques lisses, élevées et transversales. Ecusson petit, ponctiforme, enfoncé. Elytres larges à la base, avec les bords latéraux carénés, alongées, très-rétrécies à l'extrémité où elles sont tronquées et bi-épineuses; elles sont striées, et ces stries ponctuées, avec leurs inter-

valles couverts de taches enfoncées, d'un rouge pourpre, rangées sur des lignes transversales, mais peu régulières ; il y a, près des bords latéraux, une large bande longitudinale de la même couleur que les taches, mais terne et très-finement ponctuée ; l'extrémité est aussi d'un rouge pourpre.

Dessous du corps très-finement rugueux, légèrement pubescent, avec tout son milieu d'un beau rouge pourpre, à reflets violets. Pattes d'un beau vert.

Cette espèce sera placée après l'*Assimilis*, dans la troisième division ; elle ressemble à l'*Equestris* d'Olivier, mais elle s'en distingue par les plaques lisses de son corselet, sa couleur générale, les côtes de ses élytres moins fortes, la bande longitudinale près des bords latéraux, et les taches enfoncées ; elle a été rapportée par M. d'Orbigny.

BUPRESTIS PLAGIATA. Lacordaire. Tucuman.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XIV, fig. 80.

Capite, thorace punctatis, viridi-auratis ; elytris viridi-obscuris, maculis numerosis viridi-auratis; corpore subtùs rubro-cupreo.

Long. 9 lig. ½. Larg. 3 lig. ½.

Psiloptera plagiata, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

Tête et corselet fortement chagrinés, d'un vert doré : le dernier dentelé à ses bords externes, et présentant une forte impression au-dessus de l'écusson ; celui-ci très-petit et enfoncé. Elytres fortement striées, acuminées et bifurquées à l'extrémité ; les stries sont interrompues par des taches irrégulières dans leur forme, et qui sont d'un

vert doré; elles se confondent près des bords externes, pour former une large bande longitudinale.

Dessous du corps d'un rouge cuivreux; pattes d'un vert sombre.

Il doit être placé avant l'*Hoffmanni*, dans la troisième division.

BUPRESTIS DONCHERII. Klug (collection). Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XV, fig. 81.

Viridi-cuprea, granulata; elytris striato-punctatis; interstitiis nigro-maculatis; apice violaceo; tarsis cyaneis.

Long. 10 lig. Larg. 4 lig.

D'un vert cuivreux. Tête très-rugueuse, un peu creuse en avant. Antennes brunes, avec quelques reflets cuivreux. Corselet plus étroit antérieurement, ayant son bord antérieur droit, ses bords latéraux sinueux, sa base sinueuse; il est couvert de gros points enfoncés, qui se réunissent dans quelques endroits, et qui, dans d'autres, se rapprochant moins, font paraître entre eux des plaques lisses et noires. Ecusson petit, ponctiforme, creusé. Elytres arrondies à leur base, rétrécies, tronquées à l'extrémité, avec deux petites épines, l'une externe et l'autre suturale; elles sont striées, ponctuées, mais les points des stries, surtout près des bords latéraux, sont très-irréguliers, et se confondent souvent, en interrompant les stries; il y a sur les intervalles des taches noires.

Dessous du corps et pattes plus finement rugueux; tarses d'un beau bleu.

Cette espèce sera placée après la *Dives*, dans la troisième division.

BUPRESTIS HILARII. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XV, fig. 82.

Cuprea, granulata ; elytris striato-punctatis ; interstitiis maculis auratis ; corpore subtùs pedibusque rugosis, viridi-auratis ; tarsis cyaneis.

Long. 8 lig. Larg. 3 lig.

Cuivreux, granuleux. Tête aplatie en avant, avec la lèvre supérieure et les mandibules d'un rouge cuivreux. Corselet très-rugueux le long des bords latéraux, couvert d'assez gros points enfoncés, mais peu rapprochés les uns des autres sur le disque, entre lesquels on voit de petites plaques lisses, d'un violet foncé; il a une petite impression au-dessus de l'écusson; celui-ci est ponctiforme et rugueux. Elytres un peu plissées à leur base, un peu rétrécies vers l'extrémité, qui est tronquée, et offre deux petites épines, dont l'une est externe et l'autre suturale; elles sont couvertes de gros points enfoncés, formant des stries, réunis dans quelques endroits et surtout le long des bords latéraux, avec les intervalles de ces stries couverts de petites taches d'un vert doré; il existe aussi une petite bande longitudinale de cette même couleur, qui prend aux angles huméraux et descend jusqu'à l'extrémité, entre les deux petites épines.

Dessous du corps et pattes rugueux, d'un vert doré; tarses bleus.

Cette espèce sera placée après l'*Inedia*, dans la troisième division.

BUPRESTIS CRIBROSA. Reiche (collection). Brésil méridional.

(De mon cabinet.)

Pl. XV, fig. 83.

Viridi-aurata ; thorace granuloso; maculis duabus nitidis ; elytris striato-punctatis; striarum interstitiis interruptis ; margine rubro ; apice truncato ; corpore subtùs pedibusque rubro-auratis, granulosissimis.

Long. 14 lig. Larg. 5 lig.

D'un vert doré. Tête très-rugueuse, avec des petits poils fauves entre toutes les rugosités. Corselet très-rugueux, ayant ses bords latéraux un peu inégaux, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse; il a quelques reflets plus dorés sur les côtés, principalement aux angles postérieurs, et deux plaques lisses sur le dessus, un peu plus bas que le bord antérieur. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres alongées, tronquées et bifurquées à l'extrémité, ayant les bords latéraux formant un bourrelet d'un beau rouge doré; elles sont fortement striées, ponctuées, les intervalles des stries pictés de taches noires.

Dessous du corps et pattes très-granuleux, d'un beau rouge doré, avec les intervalles de la granulation couverts d'une poussière jaune.

Cette belle espèce m'a été donnée par mon ami *Reiche*; elle doit être placée après la *Piger*, dans la troisième division.

BUPRESTIS BISTRIGOSA. Dejean. Pérou.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XV, fig. 84.

Viridi-ænea ; thorace subquadrato ; elytris acuminatis, punctato-striatis ; vittâ longitudinali flaveolâ ; corpore subtùs pedibusque æneo-obscuris.

Long. 13 lig. 1/2. Larg. 4 lig. 1/2.

Psiloptera bistrigosa, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.
— *Bilineata*, *ibid.*

D'un vert bronzé. Tête un peu creusée en avant, avec un petit trait élevé au milieu, et couverte d'une pubescence jaune. Corselet aussi long que large, arrondi en avant, un peu déprimé sur ses côtés, dans le milieu de sa longueur, ayant ses angles postérieurs aigus, se prolongeant sur l'angle huméral des élytres, assez fortement ponctué, avec une large impression peu profonde dans son milieu, et un petit trait au-dessus de l'écusson; celui-ci très-petit. Elytres un peu plus larges à la base que le corselet, allant en s'acuminant jusqu'à l'extrémité, qui est carrée, fortement ponctuée, avec quelques lignes longitudinales élevées, qui sont plus prononcées depuis le milieu de leur longueur jusqu'à l'extrémité; elles offrent en outre, sur chaque élytre, une large bande longitudinale couverte d'une pubescence jaune, qui prend au-dessous de l'angle huméral et touche le bord externe, va en se courbant sur l'élytre jusqu'à l'extrémité, sans toucher le bord externe.

Dessous du corps et pattes presque noirs, couverts d'une pubescence jaune.

Cette espèce doit être placée après la *Pertyi*, dans la troisième division.

BUPRESTIS RUDICOLLIS. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XV, fig. 85.

Rubro-cuprea; thorace rugoso; elytris striato-punctatis; interstitiis interruptis.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig. ½.

D'un cuivreux rouge, et souvent d'un vert cuivreux. Tête très-rugueuse. Yeux glabres. Corselet rétréci en avant, très-fortement rugueux, avec trois enfoncements longitudinaux dessus, et deux bandes à peu près lisses près celui du milieu. Ecusson petit, ponctiforme. Elytres fortement striées, surtout à la base, et très-finement granuleuses près des bords externes, à l'extrémité; ces stries sont couvertes de points, et les intervalles sont souvent interrompus par de petites impressions pubescentes; près des bords latéraux et vers l'extrémité, on remarque une bande de cette pubescence.

Dessous du corps et pattes ponctués.

Cette espèce me vient du Cabinet d'Histoire Naturelle de Paris; elle a été recueillie par M. d'Orbigny; elle doit être placée après l'*Instabilis*, dans la troisième division. L'individu que je possède est d'un vert cuivreux.

Cette espèce a été trouvée à Guarayos, en novembre, sur les bois morts.

BUPRESTIS DUMETORUM. Lacordaire. Tucuman.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XV, fig. 86.

Rubro-cuprea, punctata; elytris striato-punctatis; interstitiis subtilissimè punctatis; corpore subtùs pedibusque cupreo-obscuris.

Long. 8 lig. Larg. 2 lig. 1/4.

Psiloptera dumetorum, Lacordaire, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

D'un rouge cuivreux. Tête très-irrégulièrement ponctuée. Corselet couvert de points qui sont plus resserrés sur les côtés, arrondi latéralement, un peu prolongé en arrière, au-dessus de l'écusson, avec une forte impression dans son milieu. Elytres couvertes de lignes longitudinales, formées de points enfoncés, ces points se confondant sur les côtés; on voit aussi entre ces lignes de petites plaques carrées et lisses.

Dessous du corps et pattes plus obscurs et assez fortement ponctués.

Cette espèce doit être placée après l'*Aurolimbata*, dans la troisième division.

BUPRESTIS SERICELLA. Reiche (collection). Bahia.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XVI, fig. 87.

Viridi-glabra, pubescens; elytris striato-punctatis; striarum interstitiis interruptis; segmentorum annulis maculâ flavâ.

Long. 8 lig. Larg. 2 lign. 1/2.

D'un vert glabre, pubescent. Tête très-rugueuse. Corselet un peu sinueux à son bord antérieur, plus étroit en avant, ayant ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse et lisse; il est couvert de points enfoncés, un peu plus espacés sur le disque que sur les côtés. Ecusson ponctiforme. Elytres rétrécies à l'extrémité, où elles sont bifurquées; elles sont couvertes de stries ponctuées, avec les intervalles interrompus par de petites impressions ponctuées.

Dessous du corps et pattes granuleux ; de chaque côté des segments abdominaux, une tache jaune.

Cette espèce sera placée après la *Dumetorum*, dans la troisième division.

BUPRESTIS CUPREOÆNEA. Latreille. Amérique Équinoxiale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XVI, fig. 88.

Viridi-cuprea; purpurascente, thorace triangulare; elytris punctato-striatis, bifurcatis; vittâ flavâ; corpore subtùs pedibusque viridi-cupreis.

Long. 8 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 3/4.

Psiloptera cupreoœnea, Latreille, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

D'un vert cuivreux à reflets pourpres. Tête creusée en avant, ponctuée et couverte d'une pubescence jaune. Corselet triangulaire, assez finement ponctué, offrant une assez large impression au-dessus de l'écusson; celui-ci

très-petit et ponctiforme. Elytres impressionnées à la base, acuminées, bifurquées à l'extrémité, couvertes de petits points disposés en lignes longitudinales, avec quelques côtes élevées près de la suture, et une large bande couverte d'une pubescence jaune, près de chaque bord externe.

Dessous du corps et pattes plus fortement ponctués, d'un vert cuivreux obscur.

Cette espèce doit être placée après la *Sericella*, dans la troisième division.

BUPRESTIS CLETA. Amérique du Sud.

(De mon cabinet.)

Pl. XVI, fig. 89.

Cuprea, granulata; capite pedibusque viridi-auratis; elytris striato-punctatis; apice truncato-bispinoso.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. 3/4.

Cuivreux, granuleux. Tête d'un vert doré, un peu excavée en avant. Antennes d'un vert noir. Corselet plus étroit antérieurement, avec son bord antérieur droit, ses angles prolongés au-dessous de la tête, ses bords latéraux un peu arrondis, sa base très-sinueuse; il est couvert de points enfoncés, beaucoup plus rapprochés les uns des autres, et même réunis près des bords latéraux, avec une petite impression longitudinale sur son milieu. Ecusson ponctiforme, enfoncé. Elytres plissées à leur base, un peu rétrécies à l'extrémité, qui est tronquée, et offre deux petites épines, une externe, l'autre suturale, la su-

turale plus sentie; elles sont striées et ponctuées, avec quelques points très-épars sur les intervalles.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré, avec les côtés de la poitrine et de l'abdomen couverts d'une pubescence jaune.

Cette espèce doit être placée après la *Cupreoœnea,* dans la troisième division.

BUPRESTIS ORNATA. Amérique du Nord.

(De mon cabinet.)

Pl. XVI, fig. 90.

Rubro-cuprea; thorace rotundato; elytris maculis ochraceis, adspersis.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig. $^3/_4$.

Corps large, d'un cuivreux rougeâtre. Tête d'un vert doré, fortement excavée en avant. Corselet arrondi sur les côtés, s'avançant en avant sur la tête, couvert de points assez serrés, avec une ligne longitudinale dans son milieu. Elytres larges, arrondies à l'extrémité, d'un cuivreux rougeâtre, légèrement rugueuses, avec quelques petites lignes longitudinales élevées; sur la base de chacune, une forte impression, et au-dessous, une tache arrondie et verte; elles sont en outre couvertes de taches formées d'un duvet jaunâtre qui, vers le milieu de leur longueur, sont distribuées transversalement.

Dessous du corps pubescent, d'un beau vert doré.

Cette espèce doit être placée après la *Drummondi*, dans la troisième division.

BUPRESTIS DEROSA. Dejean......

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XVI, fig. 91.

Viridi-nitida ; thorace punctato ; elytris punctato-striatis, bifurcatis ; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 13 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

Lampetis derosa, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

D'un beau vert brillant. Tête rugueuse. Corselet presque triangulaire, couvert de points assez forts et irrégulièrement placés, avec deux petites plaques lisses au milieu, et une légère impression au-dessus de l'écusson ; celui-ci petit. Elytres striées, ponctuées, avec les intervalles interrompus par de petites plaques creuses et carrées ; extrémité bifurquée.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré, fortement chagrinés.

Cette espèce doit être placée après la *Principalis*, dans la troisième division.

BUPRESTIS SOMMERI. Dejean (collection). Côte de Mozambique.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XVI, fig. 92.

Viridi-nitida; capite maculâ viridi-auratâ ; thorace punctato ; elytris punctato-striatis ; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 10 lig. Larg. 3 lig. 1/2.

D'un vert brillant. Tête avec une forte impression en

avant, d'un vert doré. Corselet plus étroit antérieurement, assez fortement ponctué, avec une ligne longitudinale lisse au milieu, et deux petits points au-dessus de l'écusson; celui-ci petit et ponctiforme. Elytres striées, assez fortement ponctuées, les intervalles lisses, avec quelques taches et points irréguliers le long des bords externes.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un vert doré.

Cette belle espèce a été prise sur la côte de Mozambique, pays encore si peu connu, et doit être placée après la *Clara*, dans la troisième division.

BUPRESTIS FOVEICOLLIS. Buquet (collection). Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. Buquet.)

Pl. XVII, fig. 93.

Nigro-ænea; thorace rotundato; elytris punctato-striatis, ferrugineo-marginatis.

Long. 10 lig. Larg. 3 lig. 1/4.

D'un noir bronzé. Tête pubescente, couverte de rugosités longitudinales. Corselet arrondi latéralement, un peu bombé, coupé droit antérieurement, légèrement sinueux à sa base, avec une faible impression longitudinale sur son milieu, et quelques petits traits et points épars, et une dépression transversale avant la base. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres fortement striées et ponctuées, avec les intervalles des stries offrant, près des bords latéraux, des points; elles ont une bande longitudinale ferrugineuse près des bords externes.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un noir brillant dans quelques endroits, le premier mélangé de places ferrugineuses.

Cette espèce sera placée après la *Tristis*, dans la troisième division.

BUPRESTIS MOROSA. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XVII, fig. 94.

Viridi-obscura, nitida; capite thoraceque punctatis, medio sulcatis; elytris valdè striato-rugosis, transversìm plicatis, sparsìm pilosis; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 6 lig.

D'un vert un peu obscur, plus brillant sur la tête et le corselet. Tête avec une forte excavation au milieu et quelques points épars. Corselet plus large postérieurement, ayant son bord antérieur un peu échancré, ses bords latéraux arrondis, sa base lobée; il a une impression longitudinale très-sentie sur son milieu, quatre plaques lisses, un peu bombées au-dessous de son bord antérieur, disposées transversalement, dont la plus près des bords latéraux est la plus forte; quelques rugosités au-dessous, et des points enfoncés dispersés sur toute sa surface. Ecusson petit, rond, un peu élevé, avec une petite impression en forme de demi-lune. Elytres arrondies et plissées à leur base, avec un calus huméral, les bords latéraux relevés, surtout au milieu de leur longueur, tombant brusquement un peu avant l'extrémité, qui est obtuse; elles sont bombées, et elles offrent des stries peu

senties, dans lesquelles sont quelques rugosités, avec plusieurs plis transversaux et quelques petites touffes d'un poil gris.

Dessous du corps et pattes d'un beau vert doré, plus rouge sur le milieu; côtés du dessous du corselet d'un beau vert émeraude terne; côtés latéraux de l'abdomen lisses.

Cette espèce, qui ressemble, pour la forme, à la *Sumptuosa*, sera placée après, dans la troisième division.

BUPRESTIS SCENICA. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XVII, fig. 95.

Cupreo-purpurea; thorace lato; elytris basi utrinquè dilatatis, substriato-rugosis; maculis fasciâque luteo-pilosis; corpore subtùs cupreo-violaceo; pedibus rubro-cupreis.

Long. 17 lig. Larg. 7 lig.

D'un cuivreux à reflets pourpres et violets. Tête rugueuse, assez fortement excavée au milieu, avec une plaque obscure et lisse dessus, et une rangée de poils fauves près des yeux. Antennes violettes. Corselet large, ayant son bord antérieur échancré, ses angles antérieurs prolongés au-dessous de la tête, arrondis, ses bords latéraux presque droits, ses angles postérieurs obtus, sa base sinueuse; il est fortement rugueux, surtout près des bords latéraux; il a des plaques lisses et une impression longitudinale peu marquée sur son milieu. Ecusson ponctiforme, ponctué, avec deux gibbosités lisses. Elytres oblon-

gues, à angles huméraux carénés, saillants, avec les bords latéraux fortement atténués après, se relevant un peu ensuite, et s'atténuant de nouveau à l'extrémité, qui est arrondie; elles sont couvertes de stries, dont le fond est rugueux, avec quelques points sur les intervalles, et elles offrent plusieurs taches dispersées, arrondies, formées par un duvet fauve, et deux bandes transversales d'un duvet de même couleur, mais beaucoup plus long, placées un peu avant l'extrémité.

Dessous du corps un peu pubescent, rugueux, d'un cuivreux à reflets violets. Pattes ponctuées, d'un rouge cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Luczoti*, dans la troisième division.

BUPRESTIS MYOPS. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XVII, fig. 96.

Viridi-ænea; thorace rugoso, utrinquè dilatato; elytris cupreo-maculatis, striato-rugosis, apice atro-cyaneis; maculâ rotundatâ, testaceâ, tomentosâ; corpore subtùs pedibusque rugosissimis, nigro-maculatis.

Long. 16 lig. Larg. 6 lig. 1/2.

D'un vert bronzé. Tête rugueuse, excavée au milieu, avec des plaques noires, lisses, et deux faisceaux de poils fauves près des yeux. Corselet échancré à son bord antérieur pour recevoir la tête, très-fortement dilaté latéralement en forme d'ailes, avec ses angles postérieurs tombant carrément sur les élytres, sa base presque droite; les bords latéraux sont relevés et rebordés, ce qui fait creuser un peu le milieu de cette large dilatation; il offre

une large impression longitudinale sur son milieu, une très-forte ponctuation sur toute sa surface, qui devient rugueuse dans quelques endroits, par la réunion des points et une plaque élevée, lisse de chaque côté de l'impression longitudinale, au-dessous de son bord antérieur. Ecusson ponctiforme, lisse, un peu globuleux. Elytres droites et plissées à leur base, un peu abaissées dans cette partie, avec leurs bords latéraux abaissés, carénés après le milieu de leur longueur; elles sont oblongues, comprimées à l'extrémité, et offrent des stries longitudinales, dont le fond est rugueux, leurs intervalles un peu ponctués et beaucoup de taches arrondies et cuivreuses; depuis l'endroit où les élytres se compriment, il existe jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée, une grande tache d'un noir bleu, au milieu de laquelle en est une autre arrondie, formée d'une pubescence blanchâtre; toute cette partie est presque lisse.

Dessous du corps et pattes très-rugueux, couverts de petites taches noires.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Goryi*; cependant on la reconnaîtra facilement à la couleur, à la dilatation du corselet qui est plus arrondie, à ses plaques lisses qui sont dessus, à ses deux taches ocellées des élytres, qui sont plus petites et plus arrondies. Elle sera placée immédiatement après, dans la troisième division.

BUPRESTIS INDISTINCTA. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XVII, fig. 97.

Obscurè æenea, ovalis; capite rugoso; thorace granuloso; lineis duabus obliquis maculisque aureis; elytris striato-punctatis, aureo conspersis, posticè at-

tenuatis, truncatis ; ad apicem maculâ hirsutâ fuscâ ; corpore subtùs pedibusque rugosis, cupreo-violaceis.

Long. 9 lig. ½. Larg. 5 lig.

Cette espèce ressemble à la *Cupreosignata* , mais elle s'en distingue par la taille plus petite, les bords antérieurs du corselet plus arrondis ; les taches des élytres plus nombreuses et plus régulières , leurs bords inférieurs de la même couleur que les supérieurs, tandis qu'ils sont d'un violet obscur dans l'espèce précédente ; la couleur d'un cuivreux violet des cuisses et du dessous du corps , et enfin par les impressions pubescentes, qui se trouvent de chaque côté des segments abdominaux. D'un bronzé obscur. Tête rugueuse, avec une petite carêne longitudinale en avant, et une bande d'une pubescence cuivreuse près des yeux. Corselet d'un bronzé plus obscur que le reste, un peu échancré en avant pour recevoir la tête, de forme carrée, mais ayant ses angles antérieurs très-arrondis, les postérieurs coupés carrément ; il est granuleux et a deux petites lignes d'un cuivreux doré, qui prennent au bord de chaque angle antérieur, s'obliquent sur le disque, et se terminent chacune par une petite impression de la même couleur qu'elles ; il a en outre une large impression longitudinale sur son milieu. Ecusson ponctiforme. Elytres plus larges que le corselet, droites à leur base, arrondies fortement aux angles huméraux, un peu bombées, leurs bords latéraux aplatis, comprimées un peu avant l'extrémité, où elles sont tronquées et couvertes d'une pubescence ferrugineuse ; elles sont striées et ponctuées ; les stries sont plus fortes au fur et à mesure qu'elles

se rapprochent de la suture, et elles offrent sur toute leur surface d'assez nombreuses impressions arrondies, dont quelques-unes sont plus petites, d'un cuivreux doré.

Dessous du corps et pattes très-rugueux, d'un cuivreux violet, surtout les cuisses et le milieu; il a une impression pubescente de chaque côté des segments abdominaux, et le dernier est très-lisse et violet.

Cette espèce sera placée après la *Cupreosignata*, dans la troisième division.

BUPRESTIS TESTUDINEA. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XVII, fig. 98.

Ænea, orbiculata, punctatissima; thorace lato; elytris disco; nitidiore, punctato, striato; maculis rotundatis, aureis; corpore subtùs pedibusque nitidissimè auratis.

Long. 16 lig. Larg. 11 lig.

Bronzé. Corps orbiculaire, en forme de tortue. Tête granuleuse, avec quelques plaques lisses et obscures. Corselet très-large, ayant son bord antérieur échancré pour recevoir la tête, ses bords latéraux très-arrondis antérieurement, tombant droit après sur les élytres, ses angles postérieurs carrés et sa base lobée; il est granuleux sur les bords et ponctué sur son milieu, et a une impression longitudinale sur son milieu, avec une petite gibbosité au-dessus de l'écusson; celui-ci est arrondi, d'un cuivreux doré, avec deux points enfoncés au milieu. Ely-

tres très-arrondies, bombées et aplaties aux bords latéraux; elles sont plus larges à leur base que le corselet, très-ponctuées et presque rugueuses sur les parties aplaties des bords latéraux, couvertes de stries longitudinales, très-finement ponctuées sur le disque, avec plusieurs taches arrondies, dorées, placées les unes au-dessous des autres. Dessous des élytres qui dépasse le corps, d'un beau vert.

Dessous du corps et pattes rugueux, d'un beau cuivreux doré, avec le milieu violet.

Cette belle espèce sera placée après la *Maculiventris*, dans la troisième division.

BUPRESTIS LAFERTEI. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XVIII, fig. 99.

Æneo-violacea, orbicularis; thorace lato; elytris posticè subattenuatis, sulcatis in dorso, punctatis ad marginem; maculis plurimis aureis; corpore subtùs pedibusque granulosis, viridi-auratis.

Long. 16 lig. Larg. 10 lig.

D'un bronzé violet. Corps orbiculaire. Tête avec quelques plaques lisses et des points enfoncés. Corselet très-échancré en avant pour recevoir la tête, ayant ses bords latéraux très-arrondis et granuleux, sa base abaissée au-dessus de l'écusson; il a une forte impression longitudinale sur son milieu, qui prend au bord antérieur, descend jusqu'à sa base, et deux impressions arrondies au milieu de chaque côté, dont le fond est d'un vert clair brillant. Ecusson petit, globuleux. Elytres très-arrondies, s'acu-

minant à l'extrémité, où elles sont arrondies; elles sont élevées sur leur disque, avec quelques côtes ponctuées à cette partie, et très-ponctuées et granuleuses sur les bords latéraux; elles ont plusieurs taches formées d'un duvet doré, disposées sur une ligne longitudinale.

Dessous du corps très-granuleux, d'un vert doré très-éclatant, avec une tache de cette couleur, mais lisse au dernier anneau abdominal. Pattes ponctuées. Rebords inférieurs des élytres d'un violet foncé.

Cette espèce m'a été donnée par M. de Laferté, auquel je la dédie en témoignage de ma reconnaissance; elle sera placée après la *Testudinea*, dans la troisième division.

BUPRESTIS LEPETITII. Buquet (collection). Madagascar.

(Du cabinet de M. Buquet).

Pl. XVIII, fig. 100.

Suborbicularis, suprà æenea; capite thoraceque granulatis; coleoptris dilatatis, punctato-striatis; striarum interstitiis auro-maculatis; apice rufo-piceis, truncatis; corpore subtùs pedibusque nitido-auratis.

Long. 11 lig. Larg. 6 lig.

Corps orbiculaire. D'un bronzé cuivreux. Tête très-rugueuse. Corselet plus large postérieurement, ayant son bord antérieur échancré pour recevoir la tête, ses angles postérieurs relevés et carrés, sa base descendant au-dessus de l'écusson; il est granuleux, avec plusieurs plaques lisses, et il a ses bords latéraux rugueux et d'un beau vert doré. Ecusson ponctiforme. Elytres plus larges que le corselet, relevées et arrondies aux angles huméraux, à bords latéraux dilatés, rétrécies un peu brusquement

avant l'extrémité, qui est tronquée, et d'une couleur rouge; les bords latéraux sont cuivreux; elles sont striées, ponctuées, et les intervalles ont des impressions cuivreuses.

Dessous du corps et pattes granuleux, d'un beau vert doré, avec quelques parties d'un beau pourpre.

Cette espèce est voisine de la *Complanata*, après laquelle elle sera placée; elle s'en distingue par les angles postérieurs du corselet, qui sont relevés, la couleur de ses bords latéraux et la manière dont sont terminées les élytres.

Nota. M. Chevrolat, dans sa Cent. de Bupr., Revue Entomologique, Silbermann, t. 5, p. 67, n. 43, décrit un *Buprestis Garnotii*, qui n'est autre chose qu'une variété du *Buprestis Coccinella* de Guérin, comme je l'ai reconnu depuis avec ce dernier, ainsi que son *Buprestis Rotundipennis*, p. 68, n. 45, qui est encore le véritable *Coccinella*.

QUATRIÈME DIVISION.

BUPRESTIS CURVIPES. Chevrolat. Ceylan.

(De mon cabinet.)

Pl. XVIII, fig. 101.

Viridi-aurata, purpurea, granulata ; elytris striato-punctatis, striarum interstitiis interruptis, ad apicem truncatis; tarsis viridibus.

Long. 6 à 9 lig. Larg. 2 à 3 lig.

Lampetis curvipes, Chevr., Cent. de Bupr., Revue Entom. de Silbermann, t. 5, p. 60, n. 28.

D'un vert doré pourpre. Tête granuleuse, plus verdâtre en avant. Antennes vertes. Corselet plus haut que large, un peu plus étroit antérieurement, ayant ses angles postérieurs aigus et tombant carrément; il est assez granuleux, et présente, sur son milieu, une petite côte

longitudinale lisse. Ecusson ponctiforme. Elytres bombées, presque parallèles, se rétrécissant un peu passé les deux tiers de leur longueur jusqu'à l'extrémité, qui est tronquée et épineuse ; elles sont couvertes de stries assez prononcées, dont le fond est granuleux, et elles offrent quelques-unes de ces stries interrompues par de petites impressions arrondies, caractère qui fera reconnaître cette espèce d'avec la *Fastuosa*.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un vert doré moins pourpre; abdomen un peu pubescent. Tarses verts.

Cette espèce sera placée après la *Fastuosa*, dans la quatrième division.

M. Chevrolat, dans sa Centurie, décrit, p. 59, n° 27, sous le nom de *Lampetis Polymita*, le *Bupr. Cortesi* de notre Monographie, et p. 60, n° 29, le *Lampetis Fastigiata*, qui est le *Bupr. Gemmifera*, également de notre Monographie.

BUPRESTIS FAMULA. CHEVROLAT. Amérique Méridionale.

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. XVIII, fig. 102.

Viridi-obscura, granulosa ; elytris striato-punctatis, apice sensim attenuatis, truncatis et ferè quadridentatis.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig.

Lampetis famula, Chevrolat, Revue Entom., t. 5, p. 59, n. 26.

D'un vert obscur. Tête forte, granuleuse, avec une petite carêne en demi-cercle, placée près de la bouche. Corselet plus haut que large, plus étroit en avant qu'en arrière, couvert de gros points enfoncés, irrégulièrement placés, laissant, dans plusieurs de leurs intervalles, quel-

ques plaques lisses, ayant une petite impression ponctiforme au-dessus de l'écusson, et ses angles postérieurs aigus. Ecusson ponctiforme. Elytres un peu plus larges à leur base que le corselet, arrondies aux angles huméraux, allant en se rétrécissant, avec leur extrémité tronquée et bidentée ; elles sont couvertes de stries très-senties près de la suture, beaucoup moins au fur et à mesure qu'elles se rapprochent des bords latéraux, où elles deviennent fortement rugueuses et à peine visibles, par la réunion des points qui se confondent.

Dessous du corps et pattes très-finement granuleux, d'un vert un peu cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Pulverea*, dans la quatrième division; elle a été prise près de la rivière d'Essequebo.

SIXIÈME DIVISION.

BUPRESTIS ABYLA. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. XVIII, fig. 103.

Viridi-ænea ; thorace rotundato, rugoso ; elytris lineis longitudinalibus interruptis ; corpore subtùs pedibusque punctatis.

Long. 7 lig. Larg. 3 lig. 1/4.

D'un vert bronzé. Tête granuleuse, un peu pubescente. Corselet élargi en avant, à angles antérieurs très-arrondis, très-rugueux, les rugosités laissant voir, dans quelques endroits de petites plaques lisses, et une ligne longitudinale dans son milieu. Elytres plissées fortement à la base, couvertes de petites lignes longitudinales, for-

mées par de petites élévations interrompues, tronquées à leur extrémité.

Dessous du corps et pattes ponctués.

Cette espèce doit être placée après la *Fusca*, et fait partie de la sixième division.

BUPRESTIS LECONTEI. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XVIII, fig. 104.

Cinereo-argentata; thorace inæquale; elytris punctatis; maculis nigro-velutinis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. $^{3}/_{4}$.

Dicerca Lecontei, Dejean, Catal., 3e édit., p. 87.

D'un cendré argenté. Antennes cuivreuses. Tête finement ponctuée, avec de petites élévations irrégulières, et recouverte d'une pubescence argentée. Corselet presque carré, avec ses angles postérieurs très-aigus, couvert d'élévations irrégulières, dont la plus forte est sur son milieu, avec une profonde impression dessus. Elytres granuleuses, avec des rangées de points disposés en lignes longitudinales, qui les font paraître striées, surtout près de la suture; elles sont rebordées près de leur base, et ont en outre quelques taches d'un noir velouté.

Cette charmante espèce fait partie de la sixième division, et doit être placée après la *Punctulata*.

BUPRESTIS SPRETA. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XIX, fig. 105.

Ænea ; thorace subquadrato ; elytris posticè productis, punctulatis; tuberculis lævibus, adspersis.

Long. 6 lig. Larg. 2 lig. 1/4.

Dicerca spreta, Dejean, Catal., 3e édit., p. 87.

D'un bronzé rougeâtre. Antennes vertes, à l'exception des deux premiers articles, qui sont cuivreux. Tête aplatie en avant et creusée ; elle est très-rugueuse et brillante, et a sur le dessus, entre les yeux, deux traits longitudinaux lisses ; on remarque aussi, sur cette dernière partie, quelques poils assez longs et blancs. Corselet presque carré, très-ponctué, couvert d'élévations lisses et irrégulières, et de quatre traits longitudinaux ; entre les deux du milieu, on en aperçoit un autre qui n'atteint ni le bord antérieur ni le postérieur, et qui a au-dessus un très-gros point enfoncé. Ecusson ponctiforme. Elytres légèrement acuminées, bifurquées à l'extrémité, fortement rugueuses, avec beaucoup de petits traits élevés, lisses et noirs, disposés irrégulièrement.

Dessous du corps et pattes ponctués.

Cette espèce fait partie de la sixième division, et doit être placée après la *Tuberculata.*

Nota. M. Chevrolat, dans sa Centurie, p. 66, n° 41, décrit, sous le nom *Dicerca Scobina* l'espèce qui est dans notre Monographie sous celui de *Buprestis Tuberculata*, et p. 66, n. 40, sous celui de *Tuberculata*, le *Bupr. Dumolini* de la même Monographie.

BUPRESTIS PRUINOSA. Nouvelle-Orléans.

(De mon cabinet.)

Pl. XIX, fig. 106.

Ænea, valdè granulata; thorace elongato; elytris ad apicem bidentatis, leviter striatis; maculis cupreis, adspersis.

Long. 7 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

D'un bronzé clair, un peu granuleux. Tête avec les parties de la bouche et le tour des yeux verts. Corselet alongé, un peu plus étroit antérieurement, ayant ses angles postérieurs aigus; il a une ligne longitudinale interrompue dans son milieu, et des sentiments de deux petites côtes de chaque côté. Ecusson ponctiforme. Elytres un peu bombées, presque parallèles, rétrécies assez brusquement passé les deux tiers de leur longueur, bidentées à l'extrémité; elles sont granuleuses et couvertes de stries à peine senties, lesquelles sont interrompues par des impressions cuivreuses, plus ou moins grandes.

Dessous du corps et pattes de la même couleur que le dessus. Tarses un peu verdâtres.

Cette espèce sera placée après la *Consimilis*, dans la sixième division.

BUPRESTIS COSTICOLLIS. Chevrolat (collection). Louisiane.

(De mon cabinet.)

Pl. XIX, fig. 107.

Ænea, granulata; thoracis lineâ elevatâ, longitudinali in medio; elytris

inæqualibus, posticè attenuatis, ad apicem truncatis; corpore subtùs pedibusque rugosis, cupreo-æneis.

Long. 7 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

Bronzé, granuleux. Antennes vertes. Tête un peu creuse en avant, un peu pubescente. Corselet arrondi latéralement, coupé droit à son bord antérieur, plus large postérieurement, avec une forte côte longitudinale sur son milieu. Ecusson plus large que haut, un peu cordiforme. Elytres plus larges que le corselet, un peu bombées, presque parallèles, rétrécies passé les deux tiers de leur longueur, avec l'extrémité tronquée; elles sont rugueuses et couvertes de stries interrompues par de petites élévations de la forme d'un carré long, qui paraissent noires.

Dessous du corps et pattes rugueux, d'un cuivreux bronzé, un peu soyeux. Dessous des tarses vert.

Cette espèce sera placée après l'*Asperata*, dans la sixième division.

Elle a été prise à la Louisiane en assez grand nombre; c'est la seule de ce groupe qui ait une côte sur le milieu du corselet, caractère qui la distingue facilement de toutes ses congénères.

BUPRESTIS ERECTA. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XIX, fig. 108.

Ænea; capite thoraceque punctatis; elytris striato-punctatis, obscurè maculatis, posticè attenuatis et fulgidis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 2 lig.

Dicerca Erecta, Dejean, Catal., 3e édit., p. 87.

D'un cuivreux bronzé. Antennes noires. Tête couverte de gros points irréguliers et enfoncés qui la font paraître rugueuse, avec un trait lisse et noir sur le dessus; lèvre supérieure d'un beau vert. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés dans son milieu, avec ses angles antérieurs aigus et embrassant un peu la tête; ceux postérieurs carrés; sa base est un peu sinueuse et se prolonge au-dessus de l'écusson; il est en outre couvert de points pareils à ceux de la tête, qui, en se réunissant dans quelques endroits, forment des plaques lisses et noires; il a aussi sur son milieu une côte longitudinale lisse et noire. Ecusson deux fois plus large que long. Elytres un peu plus larges que le corselet, très-acuminées à l'extrémité, qui est bifurquée; elles sont couvertes de fortes stries ponctuées; les intervalles de ces stries sont dans quelques endroits interrompus par des points; les élytres sont en outre couvertes de taches noires, et leur extrémité est d'un rouge de feu.

Dessous du corps cuivreux, finement ponctué.

Cette espèce fait partie de la sixième division, et doit être placée après l'*Acuminata*.

SEPTIÈME DIVISION.

BUPRESTIS VIRIDANA. Buquet (Collection). Brésil.

(Des cabinets de M. le comte Dejean et Buquet.)

Pl. XIX, fig. 109.

Viridi-aurata; thorace lateribus dilatato, in medio profundè impresso; elytris externè dentatis, striato-rugosis.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig.

Pristiptera viridana, Buquet in Catal., Dejean, 3e édit., p. 88.

D'un vert doré. Tête rugueuse, excavée au milieu. Antennes vertes. Corselet ponctué, légèrement rebordé latéralement, avec une ligne longitudinale et bien marquée dans son milieu, dont le fond est lisse, et une plaque un peu élevée de chaque côté latéral. Ecusson petit, ponctiforme. Elytres finement dentées le long du bord externe, striées, couvertes de petits points irréguliers, et de quelques taches dorées qui interrompent dans quelques endroits les stries

Dessous du corps et pattes d'un vert doré, brillant.

Cette espèce doit être placée après la *Modesta*, dans la septième division.

BUPRESTIS CORINTHIA. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XIX, fig. 110.

Rubro-cuprea; thoracis lateribus dilatatis rugosisque; thorace in medio profundè impresso; elytris externè dentatis, rugosis.

Long. 7 lig. 1/2. Larg. 3 lig. 1/4.

Pristiptera corinthia, Dejean, Catal., 3e édit., p. 88.

D'un rouge cuivreux. Tête ponctuée, avec une ligne longitudinale au milieu. Corselet très-dilaté au milieu

de ses bords latéraux, couvert de points enfoncés qui, se confondant le long des bords externes, les font paraître rugueux ; il a une profonde impression longitudinale dans son milieu, et sa base se prolonge au-dessus de l'écusson ; celui-ci petit, ponctiforme. Elytres moins larges que le milieu des bords latéraux du corselet, assez fortement dentelées le long du bord externe, pointues à l'extrémité, et couvertes de petites stries longitudinales, interrompues par des impressions.

Dessous du corps et pattes finement ponctués.

Cette espèce doit être placée après la *Viridana*, dans la septième division.

BUPRESTIS SPINOLÆ. Caïenne.

(Du cabinet de M. le marquis de Spinola.)

Pl. XX, fig. 111.

Ænea ; thorace cum lineâ in medio ; elytris punctato-striatis, denticulatis.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig. 1/2.

D'un bronzé cuivreux. Corselet finement ponctué, ayant ses bords latéraux fortement dilatés vers le milieu de leur longueur, et une forte impression longitudinale dans le milieu. Elytres couvertes de petites côtes longitudinales, interrompues par de petites impressions ; les intervalles de ces côtes finement ponctués ; elles sont dentelées le long des bords externes et terminées par une épine.

Cette espèce doit être placée après la *Corinthia*, dans la septième division.

BUPRESTIS CŒSIA. Audouin et Blanchard. Patagonie.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XX, fig. 112.

Viridi-cyanea, nitidissima, punctulata; thorace excavato in medio; elytris subtilissimè granulatis et denticulatis; pedibus tarsisque cyaneis.

Long. 11 lig. Larg. 4 lig.

D'un beau vert bleu, très-brillant, finement ponctué. Tête avec une ligne longitudinale au milieu, et une petite plaque lisse de forme triangulaire en avant. Antennes avec les trois premiers articles d'un bleu foncé, les suivants noirs. Yeux grands, ovalaires et glabres. Corselet ayant ses angles antérieurs très-abaissés, ses côtés latéraux arrondis, ses angles postérieurs un peu aigus, et une forte et large excavation longitudinale dans son milieu; il est régulièrement couvert de petits points. Ecusson petit, en forme de cœur renversé. Elytres plus larges que le corselet, dentelées au bord externe, à partir des deux tiers de leur longueur, et épineuses à la suture: elles sont fortement impressionnées et rugueuses près des angles huméraux, et très-faiblement striées, ponctuées; aux deux tiers de leur longueur, et plus près des bords latéraux que de la suture, on voit une petite impression.

Dessous du corps d'un beau vert. Pattes et tarses d'un beau bleu.

Nota. Cette espèce fait partie de la septième division, et doit être placée après l'*Acutipennis* de notre Monographie.

Cette belle espèce a été prise par M. d'Orbigny dans son

voyage en Patagonie, pendant les mois de décembre et de janvier, dans les forêts de Guarayos, endroits humides et remplis de palmiers.

HUITIÈME DIVISION.

BUPRESTIS LIMBATA. Gebler. Russie.

(De mon cabinet.)

Pl. XX, fig. 113.

Viridi-cyanea ; thorace cordato ; elytrorum lateribus rubro-auratis ; maculis nigro-irroratis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Buprestis limbata, Gebler, Mém. de la Soc. de Moscou, t. 2, p. 42, n. 6.
Lampra decipiens, Dejean, Catal., 3e édit., p. 89.
Latipalpis, Mannerheim, Enum. des Bupr., p. 59, n. 3.

Entièrement d'un vert bleu. Tête granuleuse, avec une petite plaque lisse en avant. Antennes d'un vert noir. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière, s'élargissant au milieu de ses bords latéraux, criblé de gros points enfoncés, et irrégulièrement placés, avec quelques petites plaques lisses, et une petite côte longitudinale dans son milieu, également lisse; cette côte n'atteignant ni les bords antérieur ni postérieur, et suivie par une impression au-dessus de l'écusson; celui-ci cordiforme. Elytres plus larges que le corselet, ponctuées et striées, les intervalles couverts d'assez gros points, et de taches noires alongées qui les interrompent dans plusieurs endroits; elles sont dentelées à l'extrémité, et offrent, ainsi que le corselet, une teinte dorée aux bords latéraux.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un vert plus ou moins doré.

M. le comte Dejean possède deux individus d'un vert un peu plus brillant. Cette espèce ressemble beaucoup au *Rutilans*, et n'en est peut-être qu'une variété; elle fait partie de la huitième division, et doit être placée après la *Rutilans*.

BUPRESTIS BELLA. Asie Mineure.

(Du cabinet de M. le marquis de Spinola.)

Pl. XX, fig. 114.

Viridis; thorace maculis duabus nigris; elytris trispinosis; maculis parvis quinque nigris.

Long. 4 lig. 1/2 Larg. 1 lig. 1/4.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente (*Bupr. Festiva*); cependant il est très-facile de la reconnaître aux caractères suivants : le corselet est plus étroit antérieurement que postérieurement; les taches des élytres sont moins fortes, les deux surtout qui sont près de l'extrémité se rejoignent près de la suture, et enfin les élytres sont terminées par trois pointes, tandis que dans la *Festiva* elles sont arrondies à l'extrémité et dentelées également.

Dessous du corps d'un vert brillant.

Cette espèce doit être placée après la *Festiva*, dans la huitième division.

DIXIÈME DIVISION.

BUPRESTIS RUSTICORUM. Kirby. Californie.

(De mon cabinet.)

Pl. XX, fig. 115.

Viridi-nigra ; capite thoraceque punctatis, utrinquè aurantiacis ; elytris granulatis, profundè striatis ; abdomine utrinquè rubro.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig. $\frac{1}{4}$.

Buprestis rusticorum, Kirby, Faun. Boreal, Amer., 1837.

D'un vert noir, avec quelques reflets violets. Tête arrondie en avant, ponctuée, avec quelques petites taches d'un jaune orange. Corselet ponctué, avec quelques petites plaques lisses et une ligne longitudinale au milieu ; il est un peu plus étroit antérieurement que postérieurement, et il a à chaque angle antérieur une tache orange. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres plus larges que le corselet, presque parallèles, arrondies à l'extrémité : elles sont finement granuleuses et offrent des sillons longitudinaux bien sentis, surtout près de la suture.

Dessous du corps et pattes d'un vert obscur ; de chaque côté des segments abdominaux, il y a une petite tache rouge, excepté à l'avant-dernier, où les taches se réunissent et le couvrent presque entièrement.

Cette espèce ressemble à la *Punctata*, mais elle s'en distingue facilement ; elle sera placée après dans la dixième division.

BUPRESTIS CATOXANTHA. Dejean. Mexique.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XX, fig. 116.

Cylindrica, viridi-cyanea; elytris striatis, vittâ capitis, marginibus thoracis, maculâ baseos longitudinali, et cæteris duabus transversis posticis, luteis; corpore subtùs femoribusque luteis; pedibus tarsisque cyaneis.

Long. 10 lig. Larg. 3 lig. 1/4.

Ancylocheira cathoxantha, Dejean, Catal., 3e édit., p. 88.

D'un vert à reflets bleus, surtout sur la tête et le corselet. Tête ponctuée, avec un trait longitudinal et jaune au milieu, qui s'arrête au niveau des yeux : sur les mandibules, une tache de la couleur du trait de la tête. Antennes bleues. Corselet un peu arrondi sur les côtés, ponctué, avec un petit sillon transversal près du bord antérieur, interrompu au milieu, ayant une petite impression au-dessus de l'écusson, et ses bords marginaux jaunes. Ecusson petit, ponctiforme. Elytres plus larges que le corselet, alongées, bifurquées à l'extrémité; elles sont striées; ces stries finement ponctuées, et sur les intervalles on aperçoit de distance en distance quelques petits points; elles ont en outre, sur chacune d'elles, une bande longitudinale jaune, qui prend naissance au milieu de leur base, et descend à un peu plus de la moitié de leur longueur, et deux taches de même couleur et transversales, placées dans la même direction, l'une au-dessus de l'autre.

Dessous du corps et cuisses jaunes. Segments de l'ab-

domen bordés de bleu, avec un point de même couleur de chaque côté, à chaque segment. Pattes et tarses également bleus.

Cette belle espèce ressemble beaucoup à la *Rufipes*; mais, outre qu'elle est plus grande, elle en diffère essentiellement par le dessous du corps, les cuisses et les jambes; elle est de la dixième division, et doit être placée immédiatement avant la *Rufipes*.

BUPRESTIS MACULIPENNIS. DEJEAN. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXI, fig. 117.

Viridi-obscura; elytris striatis; maculâ baseos longitudinali, et cæteris tribus transversis posticis, luteis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. 3/4.

Ancylocheira, Dejean, Catal., 3e édit., p. 88.

Tête et corselet d'un vert cuivreux. Elytres d'un vert obscur. Tête ponctuée, avec une tache assez grande près des yeux, et deux autres plus petites, disposées transversalement, d'un jaune orange entre les yeux. Dessous des mandibules de la couleur de ces taches. Corselet s'élargissant en arrière, ponctué, à angles postérieurs aigus, et se prolongeant sur les élytres, avec une petite tache d'un jaune orange au-dessous de ses angles antérieurs. Ecusson petit, ponctiforme. Elytres assez larges, peu alongées, coupées carrément à l'extrémité, qui est armée de deux épines, l'une à sa partie externe et l'autre à sa partie suturale; elles sont striées, ponctuées, et les in-

tervalles sont couverts de petits points assez espacés; elles ont en outre trois taches d'un jaune orange, placées les unes au-dessus des autres, près des bords externes, et une autre longitudinale et irrégulière, plus près de la suture; cette dernière prend naissance un peu au-dessous de la base et descend jusqu'aux deux tiers de leur longueur.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un vert sombre. Dernier segment de l'abdomen avec deux taches d'un jaune orange.

Cette espèce varie beaucoup; elle fait partie de la dixième division, et doit être placée après la *Bertholoti*. M. le comte Dejean ayant eu l'obligeance de m'en prêter deux individus qui offrent quelques différences, je vais les mentionner.

Var. a. Tête d'un jaune orange; bords marginaux et dessous du corselet de cette couleur.

Var. b. Entièrement d'un vert sombre, à l'exception du dessous des mandibules, qui sont d'un jaune orange, et de deux petites taches de même couleur en dessous du corselet.

BUPRESTIS CONSULARIS. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXI, fig. 118.

Nigro-ænea; thoracis quinque vittis longitudinalibus nigris; elytris costatis, maculis castaneis adspersis; corpore subtùs maculis luteis adspersis.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig. ½.

Ancylocheira consularis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 88.

D'un noir bronzé. Tête rugueuse, avec une plaque lisse au milieu, dans laquelle on voit une petite ligne

longitudinale. Corselet ponctué, allant en s'élargissant à son bord postérieur, sinueux à sa base, avec cinq côtes longitudinales, lisses et noires dessus. Ecusson petit, ponctiforme. Elytres très-épineuses à l'extrémité, offrant des côtes longitudinales, dont les intervalles sont finement ponctués, et quatre rangées de taches transversales, d'un châtain clair.

Dessous du corps d'un cuivreux rouge, couvert de taches d'un jaune orange foncé. Abdomen avec quatre taches de même couleur sur chaque segment.

Cette espèce fait partie de la dixième division, et doit être placée après la *Maculipennis*.

BUPRESTIS MANNERHEIMII. DEJEAN. Saint-Domingue.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXI, fig. 119.

Viridi-æneа; capite rugoso-punctato; thorace basi dilatato, suprà inæquali, profundè canaliculato, punctato-rugoso; elytris striatis, inæqualibus; interstitiis punctatis, alterius subelevatis.

Long. 8 lig. Larg. 3 lig.

Ancylocheira Mannerheimii, Dejean, in Mannerheim, Enumér. des Bupr., p. 66, n. 16.
— Dejean, Catal., 3e édit., p. 88.
— *Inæqualis*, Mannerheim, in Catal., Dejean, 3e édit., p. 88.

Tête et corselet d'un vert doré. Elytres vertes. Tête un peu rugueuse, plane, avec une petite élévation lisse au milieu. Antennes noires. Corselet plus large postérieurement qu'antérieurement, ponctué et rugueux, avec une très-profonde impression longitudinale dans son mi-

lieu. Ecusson ponctiforme. Elytres plus larges que le corselet à leur base, un peu atténuées, inégales, couvertes de stries ponctuées, les intervalles très-finement ponctués; elles ont en outre une petite échancrure, un peu avant l'extrémité, qui est coupée carrément.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un cuivreux violet.

Cette espèce fait partie de la dixième division, et doit être placée après la *Striata*.

DOUZIÈME DIVISION.

BUPRESTIS AMBIGUA. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXI, fig. 120.

Viridi-purpurea; thorace viridi-cupreo; elytris subtilissimè punctatis vel costatis; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 10 lig. Larg. 3 lig.

Chrysesthes ambigua. Dejean, Catal., 3e édit., p. 88.

Tête et corselet d'un vert sombre, un peu cuivreux. Elytres d'un vert bleu, à reflets pourpres, surtout à l'extrémité. Tête rugueuse. Corselet étroit en avant, s'élargissant en arrière, ayant ses angles postérieurs aigus, et sa base un peu sinueuse; il est finement ponctué, et a une légère impression au-dessus de l'écusson; celui-ci petit et impressionné. Elytres plus larges que le corselet, arrondies aux angles huméraux, alongées et dentées à l'extrémité; elles sont couvertes de points assez serrés,

disposés en séries longitudinales, et elles offrent quelques petites côtes.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré très-brillant, avec le bord postérieur de chaque segment abdominal bordé de bleu.

Cette espèce doit être placée après l'*Angularis*, dans la douzième division.

BUPRESTIS LANIERI. Chevrolat. Cuba.

(De mon cabinet.)

Pl. XXI, fig. 121.

Violacea, granulata; elytris valdè striatis; punctis tribus viridibus; corpore subtùs pedibusque auratis.

Long. 7 à 9 lig. Larg. 2 à 3 lig.

Buprestis Lanieri, Chevrolat, in Rev. Zool. de la Soc. Cuviér., année 1838, p. 280.

Violet en dessus. Tête fortement rugueuse. Corselet couvert de points irréguliers, et qui, se réunissant dans plusieurs endroits, forment de petites rides transversales; il est beaucoup plus large postérieurement, sa base et son bord antérieur sont droits. Ecusson ponctiforme. Elytres striées, avec les intervalles fortement granuleux: elles sont plus larges que le corselet, dentelées le long du bord externe, à partir des deux tiers de leur longueur jusqu'à l'extrémité, et elles offrent sur chacune trois points arrondis, d'un beau vert doré, placés audessous les uns des autres.

Dessous du corps et pattes d'un beau vert doré.

Cette espèce sera placée dans la douzième division, après la *Tripunctata*.

Je la dois à M. Chevrolat, qui en a reçu une assez grande quantité d'exemplaires ; il cite que la larve de ce Bupreste vit dans l'écorce du palmier réal (*Oreodoxa regia*), lorsqu'il est abattu ; qu'il a été trouvé à six lieues au nord-est de la magnifique baie de *Jagua*, côte sud de l'île de *Cuba*, près d'un ruisseau, dans un excellent terrain élevé de cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer. On n'en rencontra que dans un seul palmier, en mai 1835 ; il y en avait une vingtaine qui étaient tout-à-fait développés et prêts à sortir.

TREIZIÈME DIVISION.

BUPRESTIS INORNATA. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXI, fig. 122.

Cupreo-ænea ; thorace utrinquè impresso ; elytris impressis, subtilissimè punctatis, ad marginem externum tenuissimè dentatis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Analampis inornata. Dejean, Catal., 3e édit.

D'un cuivreux bronzé. Tête finement ponctuée. Corselet couvert de petits points qui, en se confondant, forment de petites rides transversales ; il a une impression près de chaque angle postérieur et une autre transversale, interrompue dans son milieu, après le bord antérieur. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres couvertes d'une très-petite granulation, avec quelques larges impressions, et très-finement dentées à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux bronzé plus terne.

Cette espèce vient après l'*Æneipennis*, dans la treizième division.

BUPRESTIS CAYENNENSIS. Buquet (collection). Caïenne.

(Du cabinet de M. Buquet.)

Pl. XXII, fig. 123.

Viridis, granulosa; thorace utrinquè bi-impresso; elytris impressis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

Vert. Tête arrondie en avant, ponctuée. Corselet plus large en arrière qu'en avant, plus haut que large, ayant son bord antérieur un peu échancré, légèrement rebordé, avec une petite impression suivant ce rebord, ses côtés arrondis, ses angles postérieurs carrés, sa base un peu sinueuse; il est granuleux, et a une impression assez forte près de chaque angle postérieur. Ecusson ponctiforme. Elytres granuleuses, très-arrondies aux angles huméraux, méplates, avec quelques impressions dessus.

Dessous du corps et pattes granuleux, d'un vert foncé, avec quelques reflets violets.

Cette espèce sera placée après l'*Obliquata*, dans la treizième division.

QUATORZIÈME DIVISION.

BUPRESTIS ERYTHROPUS. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXII, fig. 124.

Viridi-ænea; thorace viridi-purpureo; elytris punctato-striatis; corpore subtùs viridi-aurato, pedibus ferrugineis.

Long. 4 lig. 3/4. Larg. 1 lig. 1/4.

Leptia erythropus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 89.

D'un vert un peu bronzé, à reflets pourpres, surtout sur le corselet. Tête ponctuée, avec un enfoncement en avant. Corselet ponctué, presque carré, un peu plus long cependant que large, avec une large impression longitudinale, interrompue dans son milieu, et une autre de chaque côté, près de chaque bord latéral. Ecusson cordiforme. Elytres striées, ponctuées, avec une épine à l'extrémité du côté externe; elles offrent plusieurs impressions irrégulières et pourpres.

Dessous du corps d'un vert brillant. Cuisses et pattes ferrugineuses.

Cette espèce se place après la *Cacica*, et fait partie de la quatorzième division.

M. Chevrolat a décrit, dans sa Centurie des Bupr., Revue Entom. de Silbermann, t. 5, p. 78, n. 65, une espèce de Bupreste, sous le nom de *Leptia Polystigma*, qui est le Bupr. *Costulata* de notre Monographie,

GENRE STIGMODERA.

DEUXIÈME DIVISION.

STIGMODERA LESSONII. Nouvelle-Hollande (Swan River).

(De mon cabinet.)

Pl. XXII, fig. 125.

Capite punctato; thorace viridi-punctato; marginibus luteis; elytris luteis, striato-punctatis; suturâ marginibusque viridi-cyaneis; corpore subtùs luteo; pedibus maculisque viridibus adspersis.

Long. 12 lig. Larg. 4 lig. ½.

Il ressemble un peu au *Suturalis* de Donavan pour la disposition des taches des élytres. Tête verte, creusée en avant, finement ponctuée. Corselet vert, à angles postérieurs aigus, assez fortement ponctué, avec une bande d'un jaune pâle, de chaque côté, qui prend naissance un peu après l'angle antérieur et s'arrête avant le postérieur, et s'étend en dessous en forme d'œil. Elytres

d'un jaune pâle, striées, entourées, en y comprenant la suture, d'une bande d'un noir bleu, qui est verte vers l'extrémité; cette bande n'est interrompue que vers la partie humérale de l'élytre.

Dessous du corps de la couleur des élytres, tacheté de vert. Anneaux de l'abdomen bordés de vert, avec un point de même couleur, de chaque côté, aux quatre premiers.

Cette espèce sera placée après la *Suturalis*, dans la deuxième division.

STIGMODERA ERYTHROPTERA. Dejean. Nouvelle-Hollande.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXII, fig. 126.

Atra; thorace tri-impresso, sub-globoso; elytris sulcatis, rubris; suturâ tenuissimâ, nigrâ.

Long. 4 lig. 1/4. Larg. 1 lig. 1/2.

Buprestis erythroptera, Dejean, in Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, Entom., t. 1, p. 88, n. 32.
Polychroma erythroptera, Dejean, Catal., 3e édit., p. 89.

D'un noir mat. Tête très-creusée en avant, finement ponctuée. Corselet arrondi, un peu globuleux, avec un large enfoncement longitudinal au milieu, et une impression de chaque côté, près de chaque angle postérieur. Ecusson petit. Elytres d'un rouge de tuile, striées et finement ponctuées; on aperçoit entre les stries trois côtes élevées; la suture est noire depuis la moitié de sa

longueur jusque près de l'extrémité, où cette couleur noire s'étend un peu sur chacune d'elles.

Cette espèce doit être placée après la *Rufipennis*, et fait partie de la deuxième division.

STIGMODERA SPINOLÆ. Nouvelle-Hollande.

(Du cabinet de M. le marquis de Spinola.)

Pl. XXII, fig. 127.

Atra; thorace tuberculato, æneo vel nigro; elytris ochraceis, latis, costatis; interstitiis granulosis, cum suturâ vittâque longitudinali nigris.

Long. 6 lig. Larg. 2 lig. $^2/_3$.

Noir. Tête ponctuée, avec un enfoncement entre les yeux, et quelques reflets cuivreux en avant. Corselet très-ponctué, tuberculeux, ayant également quelques reflets cuivreux; il a son bord antérieur rebordé, échancré pour recevoir la tête, ses bords latéraux carénés, ses angles postérieurs dilatés et aigus, sa base un peu sinueuse, avec un très-large enfoncement au-dessus de l'écusson, un autre plus petit au-dessus, et enfin un de chaque côté du plus large, près de chaque angle postérieur. Ecusson ponctué, un peu arrondi, enfoncé dans son milieu. Elytres larges, méplates, parallèles, arrondies à l'extrémité, avec une petite épine près de la suture; elles ont de fortes côtes longitudinales qui s'oblitèrent près des bords latéraux, et les intervalles sont granuleux; la suture est de la couleur générale, et cette couleur s'étend un peu à droite et à gauche, sans atteindre toutefois l'extrémité; cette même couleur se retrouve

aussi dans les intervalles des troisième, quatrième et cinquième côtes.

Cuisses renflées.

Cette espèce sera placée après l'*Erythroptera*, dans la deuxième division; c'est à l'extrême complaisance de M. le marquis de Spinola que j'en dois la communication.

STIGMODERA LUTEIPENNIS. Nouvelle-Hollande.

(Du cabinet de M. le marquis de Spinola.)

Pl. XXII, fig. 128.

Ænea, punctata; elytris luteis, striato-punctatis, apice nigris; antennis viridibus; pedibus cyaneis.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig.

Bronzé, ponctué. Tête avec un enfoncement longitudinal en avant. Antennes vertes. Corselet plus étroit antérieurement que postérieurement, plus fortement ponctué que la tête, ayant son bord antérieur coupé droit, ses angles arrondis et abaissés, sa base un peu lobée dans son milieu, ses angles postérieurs coupés carrément; il a une impression près de chaque bord latéral, au-dessus des angles postérieurs, et une autre plus petite au-dessus de l'écusson; celui-ci est lisse, presque cordiforme et enfoncé dans son milieu. Elytres larges, méplates, très-arrondies à l'extrémité, qui est noire; elles sont couvertes de stries assez fortement ponctuées, dont les intervalles le sont plus finement.

Pattes bleues.

Cette espèce sera placée après la *Spinolæ*, dans la deuxième

division ; j'en dois la communication à l'obligeance de M. le marquis de Spinola.

STIGMODERA BICINCTA. Dejean. Nouvelle-Hollande.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXIII, fig. 129.

Nigro-ænea, punctata; elytris striatis, nigro-cyaneis vel nigro-violaceis; fasciis duabus fulvis ; subtùs æneo-cyanea ; pedibus cyaneis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Buprestis bicincta, Dejean, in Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, Entom., t. 1, p. 89, n. 34.
Polychroma bicincta, Dejean, Catal., 3e édit., p. 89.

D'un noir bronzé. Lèvres bleues. Mandibules et antennes vertes. Tête ponctuée, avec un enfoncement en avant. Corselet un peu plus large que la tête, avec ses angles antérieurs arrondis, ceux postérieurs aigus, et sa base sinueuse; il est couvert d'une ponctuation régulière, et a une impression près de chaque angle postérieur. Ecusson cordiforme, avec deux petites impressions. Elytres d'un noir bleu ou violâtre, fortement striées, très-épineuses à l'extrémité; les stries couvertes de petits points; elles présentent deux bandes transversales fauves: la première un peu avant le milieu de leur longueur, et la seconde un peu avant l'extrémité; la première, coupée droite en avant, et sinueuse en arrière; la seconde, irrégulière.

Dessous du corps d'un noir bleu foncé, brillant. Pattes bleues.

Cette espèce doit être placée après la *Trifasciata*, dans la troisième division.

STIGMODERA SEXPLAGIATA. Nouvelle-Hollande.

(Du cabinet de M. le marquis de Spinola.)

Pl. XXIII, fig. 130.

Viridi-obscura ; elytris striato-granulatis ; maculis sex sanguinolentis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

D'un vert sombre. Tête ponctuée, creusée dans son milieu, avec quelques reflets bleuâtres en avant. Corselet un peu plus haut que large, couvert d'assez gros points réguliers, ayant quelques reflets cuivreux sur le milieu, et violacés près des bords latéraux; il a son bord antérieur coupé droit, ses bords latéraux un peu arrondis, ses angles postérieurs aigus, et sa base un peu lobée dans son milieu, où on aperçoit une petite impression ponctiforme. Ecusson d'un beau vert, cordiforme, ponctué. Elytres striées, avec les intervalles granuleux; elles ont trois taches d'un jaune sanguinolent sur chacune, dont la première, qui est à la base, ne touche pas la suture, et va rejoindre la seconde le long du bord externe; la troisième est aussi un peu dilatée de ce côté.

Dessous du corps et pattes d'un vert moins sombre, et un peu pubescents.

Cette espèce sera placée après la *Crenata*, dans la troisième division.

STIGMODERA DECEMGUTTATA. Reiche (collection). Nouvelle-Hollande.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIII, fig. 131.

Nigro-violacea, punctata; thorace, corpore subtùs pedibusque viridi-auratis; elytris striatis; maculis quinque luteis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

Tête et corselet ponctués, d'un vert doré; ce dernier avec quelques reflets violets dessus. Tête avec un léger enfoncement en avant. Corselet un peu plus haut que large, arrondi latéralement, un peu bombé, avec une petite impression longitudinale au milieu. Ecusson un peu triangulaire. Elytres pas plus larges que le corselet, alongées, parallèles, arrondies à l'extrémité, où elles sont terminées par une petite dent médiane; elles sont striées, ponctuées, et offrent cinq taches jaunes, disposées ainsi sur chacune : la première est à la base, au milieu de sa largeur; la deuxième, au bord externe, au-dessous de l'angle huméral; la troisième est sur la ligne de la première, mais au-dessous; la quatrième est au bord latéral, un peu au-dessous de la troisième : enfin la cinquième, qui est plutôt une bande transversale, est au-dessous, passé les deux tiers de leur longueur.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré.

Cette espèce sera placée après la *Versicolor*, dans la troisième division; elle a été trouvée à Swan-River, et m'a été donnée par mon ami Reiche.

STIGMODERA OCELLIGERA. Audoin et Blanchard. Nouvelle-Hollande.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIII, fig. 132.

Viridi-cyanea; elytris striato-punctatis, interstitiis granulosis, maculis duabus ochraceis, primâ laterali, secundâ transversali ad apicem.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 3/4.

D'un vert bleu. Tête assez fortement ponctuée, avec un enfoncement longitudinal au milieu. Corselet plus fortement ponctué, arrondi latéralement, ayant son bord antérieur légèrement rebordé, ses angles postérieurs aigus et sa base sinueuse. Ecusson cordiforme, ponctué. Elytres alongées, striées, ponctuées, avec les intervalles des stries granuleux; elles offrent deux taches oranges sur chacune; la première, alongée, est placée au bord latéral au-dessous des angles huméraux; la seconde est transversale et se trouve un peu avant l'extrémité; sa forme est arrondie du côté de la suture, et laisse apercevoir, dans son milieu, un point de la couleur générale.

Dessous du corps et pattes d'un vert moins bleu; ils sont recouverts d'une légère pubescence blanchâtre.

Cette espèce sera placée après la *Pallidiventris*, dans la troisième division; elle m'a été échangée au Muséum d'Histoire Naturelle.

CINQUIÈME DIVISION.

STIGMODERA PRINCEPS. Rio-Janeiro.

(De mon cabinet.)

Pl. XIII, fig. 133.

Viridi-splendens ; thorace haud sulcato ; elytris striatis, fasciâ latâ posticâ, transversâ flavâ.

Long. 9 lig. Larg. 3 lign. 1/2.

D'un vert brillant, finement ponctué. Tête arrondie en avant. Corselet plus large que haut, beaucoup plus étroit antérieurement, se dilatant jusqu'aux angles postérieurs, qui sont en pointe; il est finement ponctué, et a sa base sinueuse, avec un petit point au milieu ; il n'a pas de sillon longitudinal, et est un peu impressionné au-dessus de ses angles postérieurs. Ecusson oblong. Elytres assez fortement striées, surtout à l'extrémité et près de la suture ; on aperçoit dans les stries d'assez gros points, et sur leurs intervalles de plus petits; elles sont aussi larges que le corselet, parallèles, arrondies et dentées à l'extrémité, avec une petite dent suturale plus forte, et elles offrent, un peu avant l'extrémité, une bande large, transversale et ondulée, d'un beau jaune, dont les bords sont noirs.

Cette espèce est voisine de l'*Amœna*, et sera placée après, dans la cinquième division du groupe où le corselet est sans sillon longitudinal.

STIGMODERA IMPERATOR. Rio-Janeiro.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIII, fig. 134.

Viridi-aurata; thorace longitudinaliter uni-sulcato; elytris lineis punctorum cum maculis quatuor vel sex luteis.

Long. 11 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

D'un vert doré très-brillant. Tête finement ponctuée, avec une petite impression près des yeux. Corselet étroit en avant, très-élargi en arrière, à angles postérieurs un peu épais et arrondis, avec un sillon longitudinal au milieu; il est assez fortement et régulièrement ponctué, et il a sa base sinueuse et un peu prolongée au-dessus de l'écusson; celui-ci est arrondi. Elytres aussi larges que le corselet, un peu oblongues, finement dentées à l'extrémité, qui est arrondie, et ont leurs bords latéraux un peu relevés; elles sont couvertes de gros points peu enfoncés, disposés en stries, dans les intervalles desquels il y en a de beaucoup plus petits, et elles offrent quatre taches arrondies, d'un beau rouge, placées en demi-cercle, passé les deux tiers de leur longueur; dans quelques individus, on en remarque deux autres, mais plus petites, placées sur leur milieu.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués, du plus beau vert doré. Dessus des tarses d'un vert bleu; dessous brun.

Cette belle espèce sera placée après l'*Hæmorrhoidalis*, dans la cinquième division, et fait partie de la coupe à abdomen d'une seule couleur.

STIGMODERA KLUGII. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXIV, fig. 135.

Antennis, capite, thorace, corpore subtùs pedibusque cyaneis ; elytris luteis, profundè striatis; maculis quinque nigro-cyaneis.

Long. 13 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

Conognatha Klugii, Dejean, Catal., 3e édit., p. 85.
— *Eximia*, Klug, Catal., Dejean, 3e édit., p. 85.

Antennes, tête, corselet, dessous du corps et pattes d'un beau bleu. Elytres d'un jaune orange. Tête fortement ponctuée. Corselet plus finement, un peu méplat, ayant ses angles antérieurs arrondis, ceux postérieurs saillants, avec une forte impression de chaque côté du bord latéral, près des angles postérieurs, et une autre bien moins sentie au-dessus de l'écusson ; celui-ci petit, arrondi et bleu. Elytres fortement striées, surtout sur les côtés et vers l'extrémité, qui est dentée; ces stries sont finement ponctuées ainsi que leurs intervalles; les élytres ont en outre cinq taches disposées de la manière suivante : deux communes à la suture, et trois le long du bord externe.

Dessous du corps légèrement pubescent.

Cette espèce sera placée après la *Miles*, dans la cinquième division. M. Silbermann, dans sa Revue Entomologique, t. 5, p. 107, n. 1, décrit un *Stigmodera* sous le nom de *Toreyi*, qui n'est que la *Miles* de notre Monographie; en ayant plusieurs individus de l'une et de l'autre, je n'ai pu trouver la plus petite différence qui dût les séparer.

STIGMODERA LEBASII. Mannerheim. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIV, fig. 136.

Viridi-aurea, punctata, griseo-pilosa; elytris costatis, obscurè viridibus; maculâ oblongâ baseos margineque rubris; pedibus viridi-æneis.

Long. 6 à 8 lig. Larg. 2 1/2 à 3 lig.

Stigmodera Lebasii, Mannerheim, Enum. des Bupr., pl. 35, n. 5.

Tête d'un vert dore, ponctuée. Corselet ponctué, de la couleur de la tête, coupé droit à son bord antérieur, très-arrondi à ses angles antérieurs, ayant ses bords latéraux tombant droit, ses angles postérieurs carrés, sa base droite; il a une impression au-dessus de l'écusson, et une moins forte, mais large, qui suit chaque bord latéral. Ecusson un peu cordiforme. Elytres d'un vert brillant, aussi larges que le corselet à leur base, un peu rétrécies postérieurement, avec l'extrémité arrondie et dentée; elles ont cinq fortes côtes longitudinales, dont les intervalles sont criblés d'aspérités, et elles présentent sur chacune une large et oblongue tache, près de la suture, qui descend de la base un peu avant le milieu de leur longueur, et tout le bord latéral ainsi que l'extrémité sont de la couleur de cette tache, qui est d'un beau brun rouge. Cette disposition de cette couleur varie beaucoup de forme, car dans certains individus, elle s'étend depuis leur milieu jusqu'à l'extrémité, et fait former une bande transversale de la couleur verte du fond,

dans d'autres, elle occupe presque toute l'élytre, et ne laisse que quelques taches de la couleur du fond.

Dessous du corps et pattes d'un beau vert doré.

Cet insecte, à l'exception des élytres, est recouvert d'un duvet gris.

Cette espèce a été envoyée par M. Lebas, qui l'a prise en grande abondance ; depuis, plusieurs voyageurs l'ont également prise, et dans plusieurs localités de la Colombie.

STIGMODERA GRANULATA. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXIV, fig. 137.

Rubro-cuprea; elytris viridibus, rugoso-striatis, vittâ aurantiacâ basin non attingente.

Long. 10 à 14 lig. Larg. 4 à 5 lig.

Conognatha granulata, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

Tête et corselet fortement ponctués; celui-ci arrondi antérieurement, ayant ses angles postérieurs assez aigus, et sa base un peu prolongée au-dessus de l'écusson. Ecusson petit, triangulaire. Elytres avec six fortes lignes longitudinales, élevées, très-fortement rugueuses dans les intervalles de ces lignes, et une bande d'un brun rouge, qui prend au-dessous de l'angle huméral pour se prolonger jusqu'à l'extrémité, sans toucher le côté externe. Antennes, élytres et tarses d'un vert sombre; tout le reste du corps, à l'exception des yeux, qui sont noirs, d'un beau rouge cuivreux, surtout en dessous.

Cette espèce sera placée après la *Vulnerata*, dans la cinquième division.

STIGMODERA HAMATIFERA. Brésil.

(Du cabinet des auteurs.)

Pl. XXIV, fig. 138.

Viridis, nitida, granulata; thoracis angulis posticis hæmatis, deauratis; elytris profundè sulcatis, punctatis, cum margine punctisque duobus luteis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 15 lig. Larg. 5 lig.

Conognatha tomentosa, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.
— *Sexnotata*, Buquet in litteris.

D'un beau vert brillant et clair, finement granuleux. Corselet couvert d'une rugosité égale et fine, avec les angles postérieurs crochus et cuivreux. Elytres denticulées le long du bord externe, bi-épineuses à l'extrémité, couvertes de très-fortes stries ponctuées, serrées avec la bordure marginale, et deux points sur chaque élytre, placés l'un vers la suture, l'autre en arrière, jaunes.

Devant de la tête, antennes, extrémité des élytres, pattes et dessous du corps d'un rouge cuivreux, brillant; ce dernier très-velu.

Cette espèce sera placée après la *Granulata*, dans la cinquième division.

GENRE POLYCESTA.

POLYCESTA CUBÆ. CHEVROLAT. Cuba.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIV, fig. 139.

Ænea; thoracis lateribus dilatatis, cribratis; elytris striatis, interstitiis inordine punctatis.

Long. 8 lig. 1/2. Larg. 3 lig.

Polycesta Cubæ, Chevrolat, Cent. de Bupr., Revue Entom., Silbermann, t. 5, p. 55, n. 19.

Bronzé, avec quelques reflets violets sur les élytres. Tête convexe, rugueuse. Corselet très-arrondi au milieu de ses bords latéraux, ayant ses angles antérieurs abaissés et aigus, échancré pour recevoir la tête, ses angles postérieurs rentrant au-dessus de ceux des élytres, sa base légèrement sinueuse; il est couvert de gros points enfoncés, à l'exception de deux endroits lisses, qui sont un peu au-dessus de la base, et qui sont séparés par un fort sillon longitudinal. Ecusson petit, de la forme d'un

carré long. Elytres aussi larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, presque parallèles, se rétrécissant depuis les deux tiers de leur longueur jusqu'à l'extrémité, qui est dentée; elles sont assez fortement striées, et les intervalles de ces stries sont criblés de gros points interrompus par de plus petits.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé plus clair et plus brillant, assez fortement rugueux, surtout sur le dessous du corps.

Cette espèce sera placée après la *Depressa*.

Nota. M. Chevrolat, dans sa Centurie, p. 56, dit, mais comme un doute, que les *Buprestis Pagana* d'Olivier, et *Dilatata* du même auteur appartiennent à ce groupe; je viens de m'assurer que ces deux insectes sont de véritables Buprestes, appartenant tous les deux à la troisième division de notre Monographie; le premier, le *Pagana*, a été décrit par nous sous le nom de *Dolorosa*, Herbst; il faut donc lui rendre son premier nom; le second, le *Dilatata*, est une grande espèce voisine de l'*Ochreata* du même auteur.

Quant au reproche que M. Chevrolat nous fait de ne pas avoir reconnu le véritable *Porcata* de Fabricius, j'ignore jusqu'à quel point il est fondé, car la description de cet auteur va très-bien, quoi qu'il en dise, à l'insecte auquel nous l'avons assignée, et j'ajouterai que nous avons été confirmé dans notre opinion par un individu que nous a envoyé M. Westermann, portant le nom de *Porcata* de Fabricius, et parfaitement identique avec ceux sur lesquels nous avions fait notre description, ce qui doit être regardé comme une authenticité, puisque la collection de feu Fabricius est au musée de Copenhague, pays qu'habite M. Westermann; je me crois donc fondé à croire que la *Porcata*, que nous avons décrite, est la véritable, et que le nom de *Polycesta Karakera*, que M. Chevrolat lui a assigné dans sa Centurie, p. 54, n. 17, doit être changé ou bien reporté sur sa *Porcata*, p. 56, n. 20.

GENRE

COLOBOGASTER.

PREMIÈRE DIVISION.

COLOBOGASTER BOULARDII. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIV, fig. 140.

Oblongus, latus, nigro-viridis, tenuiter granulatus; capitis foveolâ cordiformi; elytris subtilissimè granulatis, apice unispinosis; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis; abdomine cyaneo annulato, tridentato; tarsis suprà cyaneis.

Long. 13 lig. Larg. 5 lig.

Oblong, large. Tête rugueuse, d'un vert doré, avec une élévation rebordée en forme de cœur renversé en avant. Antennes ponctuées, avec les quatre premiers articles d'un vert doré, et les suivants d'un cuivreux obscur. Corselet très-légèrement échancré en avant, ayant

ses angles antérieurs tout-à-fait abaissés, ses bords latéraux arrondis à leur milieu, ses angles postérieurs tombant sur ceux huméraux des élytres et les enclavant, sa base très-sinueuse, prolongée dans son milieu, où elle est coupée droite; il est couvert d'une ponctuation assez fine, assez serrée, mais un peu irrégulière, et dont le fond est d'un vert doré; il offre, en outre, une impression de cette couleur, au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson triangulaire, aigu. Elytres d'un noir vert, ayant le milieu de leur base enclavé dans le corselet, abaissées et arrondies aux angles huméraux, presque parallèles, arrondies à l'extrémité, avec une petite épine au milieu; elles ont une assez forte impression de chaque côté de l'écusson, et sont très-finement granuleuses; on aperçoit quelques lignes longitudinales dessus.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré, finement granuleux. Abdomen tridenté, avec chaque anneau, bordé d'une belle couleur bleue. Dessus des tarses de cette couleur, dessous brun.

Cette espèce est très-voisine de la *Quadridentata*, après laquelle on la placera; cependant, on la reconnaîtra à sa forme moins alongée, plus large, aux bords antérieurs du corselet, qui sont plus arrondis, et aux lignes longitudinales des élytres, qui sont moins senties.

COLOBOGASTER JACQUIERI. Dejean. Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXV, fig. 141.

Thorace viridi-purpureo, tenuiter punctulato; elytris nigro-æneis, subtilissimè punctatis; apice uni-spinosis; corpore subtùs viridi-cyaneo, annulato; abdomine dentato.

Long. 14 lig. Larg. 5 lig. 1/2.

Chrysobothris Jacquieri, Dejean, Catal., 3e édit., p. 89.

Tête...... Corselet d'un vert doré sur les côtés, pourpre en-dessus, très-finement ponctué, avec son bord antérieur droit et un peu rebordé, ses bords latéraux formant un angle arrondi, ses angles postérieurs tombant fortement sur l'angle huméral des élytres, remontant ensuite sur le milieu de leur base, et son milieu très-lobé, et coupé droit au-dessus de l'écusson; il y a en outre, près de chaque bord latéral, à l'endroit élargi, une forte impression. Ecusson d'un vert doré, cordiforme. Elytres d'un vert noir bronzé, plus larges que le corselet, très-faiblement ponctuées, arrondies à leur extrémité, et armées d'une épine suturale; à leur base, il y a une forte impression ponctuée.

Dessous du corps et pattes d'un beau vert; anneaux de l'abdomen bordés de bleu, celui-ci denté.

Il manque la tête à cette belle espèce; elle doit être placée après la *Boulardii*, dans la première division.

COLOBOGASTER SINGULARIS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXV, fig. 142.

Oblongus, viridi-obscurus, tenuiter granulatus; thorace subquadrato, bi-impresso, viridi-purpureo; elytris nigro-æneis; apice trispinosis; corpore subtùs viridi-cyaneo, annulato; abdomine quadridentato.

Long. 12 lig. Larg. 4 lig. 1/2.

Chrysobothris singularis. Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

Tête d'un beau vert, rugueuse. Corselet d'un beau vert doré, sur les côtés, pourpre en dessus, ayant son bord antérieur coupé droit, ceux latéraux formant un angle bien prononcé au milieu de leur longueur, sa base très-sinueuse, dont le milieu est très-lobé, et ce lobe un peu échancré au-dessus de l'écusson; il est couvert d'une ponctuation fine, assez espacée, et a, à l'angle des bords latéraux, une impression arrondie, très-enfoncée. Ecusson en cœur, dont la pointe est très-prolongée. Elytres alongées, impressionnées à la base, avec leurs angles huméraux très-arrondis; elles sont presque parallèles et terminées par trois fortes épines; elles sont aussi couvertes d'une granulation très-fine, et ont une ligne élevée qui prend à l'épine du milieu, et remonte près de la suture, jusqu'au milieu de sa longueur.

Dessous du corps et pattes d'un beau vert. Tarses bleus. Anneaux de l'abdomen bordés d'un vert bleu. Abdomen quadridenté.

Cette espèce doit être placée après la *Jacquieri*, dans la première division.

COLOBOGASTER JANTHINA. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXV, fig. 143.

Nigro-cyaneus; elytris latissimis, externè denticulatis foveolâ baseos, maculâ mediâ cyaneis; corpore subtùs pedibusque cyaneis.

Long. 6 lig. 1/2. Larg. 3 lig.

Chrysobothris Janthina, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

D'un noir bleu. Tête violette, rugueuse et excavée en avant, ponctuée sur le dessus, entre les yeux. Antennes violettes. Corselet pas plus large que la tête en avant, très-élargi en arrière, couvert d'une ponctuation très-fine et espacée, qui devient plus forte et plus rapprochée près des bords latéraux; il a son bord antérieur un peu rebordé, et ses angles très-abaissés, ceux postérieurs arrondis, et sa base prolongée sur l'écusson; celui-ci petit et triangulaire. Elytres très-larges, couvertes de la même ponctuation que le corselet; elles sont parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et s'arrondissent à l'extrémité, qui est dentelée; elles ont, à leur base, une forte impression, dont le fond est un peu bleuâtre; une autre, beaucoup plus grande, un peu transversale, plus fortement ponctuée, et d'un bleu clair, et une gibbosité près de chaque côté latéral, à l'endroit où elles cessent d'être parallèles; la suture est un peu relevée.

Dessous du corps et pattes d'un bleu foncé et brillant.

Cette jolie espèce doit être placée après la *Hopei*, dans la première division.

COLOBOGASTER ANNEI. Buquet (collection). Caïenne.

(Du cabinet de M. Buquet.)

Pl. XXV, fig. 144.

Capite, thorace, corpore subtùs pedibusque viridi-auratis; elytris viridi-obscuris, subtilissimè punctatis; punctis quatuor auratis.

Long. 8 lig. 1/2. Larg. 4 lig.

Tête affaissée en avant, rugueuse, d'un vert doré. Antennes de cette couleur, avec quelques poils assez longs et gris. Corselet moins haut que large, finement ponctué, ayant son bord antérieur droit, ses côtés latéraux formant un triangle, sa base prolongée dans son milieu, où elle est carrée, au-dessus de l'écusson, et ses angles postérieurs saillants, prolongés sur la partie humérale des élytres: il est d'un vert doré, excepté le bord de sa base, qui est d'un vert noir; il a une impression ponctiforme assez enfoncée près de chaque bord latéral, et un sentiment de ligne longitudinale sur son milieu. Ecusson très-petit, triangulaire, d'un vert doré. Elytres beaucoup plus larges que le corselet, très-arrondies et enclavées dans les côtés du corselet à leur base, finement dentées le long de leur bord externe à l'extrémité; elles sont très-finement ponctuées, d'un vert sombre, avec deux impressions ponctiformes d'un vert doré sur chacune, et trois petites lignes élevées, longitudinales, dont la plus sentie longe la suture, depuis la moitié de sa longueur jusqu'à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un vert doré. Dernier segment abdominal, avec une carêne longitudinale au milieu.

Cette espèce sera placée après la *Janthina*, dans la première division.

COLOBOGASTER RESPLENDENS. Audouin et Blanchard. Bolivie.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XXV, fig. 145.

Cyaneus; thoracis marginibus, corpore subtùs pedibusque purpureis, nitidis.

Long. 18 lig. Larg. 7 lig. 1/2.

Cette espèce est très-voisine de l'*Empyrea;* mais on la reconnaîtra facilement à ses couleurs et à la forme de son corselet.

D'un beau bleu. Front excavé, avec un profond enfoncement pour recevoir chaque antenne. Dessus de la tête avec une ligne longitudinale au milieu, assez finement ponctuée, et une impression transversale au-dessus du front. Yeux alongés et glabres. Antennes cuivreuses, ainsi que les mandibules et le front. Corselet arrondi en avant, avec les angles antérieurs fortement abaissés, fortement ponctués, surtout sur les côtés, ayant ses angles postérieurs prolongés sur les angles huméraux des élytres, et sa base prolongée sur l'écusson : il a les bords latéraux et la partie des angles postérieurs d'un beau rouge pourpre. Ecusson petit, triangulaire et lisse. Elytres avec de fortes côtes longitudinales qui s'effacent près de l'extrémité; ces côtes sont lisses et leurs intervalles sont fortement ponctués; les élytres sont arrondies à l'extrémité aux côtés externes, et épineuses à la suture.

Dessous du corps d'un beau rouge pourpre, ainsi que les cuisses. Genoux et pattes d'un beau bleu. Tarses des pattes antérieures d'un vert brillant.

Cette espèce a été prise par M. d'Orbigny; elle doit être placée après l'*Empyrea*, dans la première division.

COLOBOGASTER DIVIANA. Parz.

(De mon cabinet.)

Pl. XXV, fig. 146.

Thorace, corpore subtùs pedibusque viridi-auratis, granulatis; elytris viridi-cyaneis, costis nigris; interstitiis subtilissimè punctatis; segmentis abdominis cyaneis, annulatis, segmento ultimo quadridentato.

Long. 14 lig. Larg. 6 lig.

Tête d'un vert bleuâtre en dessus, d'un vert doré en avant, granuleuse, avec un petit trait en forme de demi-cercle. Antennes d'un vert doré, avec le dessous des sept derniers articles brun. Corselet plus large que haut, un peu échancré pour recevoir la tête, ayant ses angles antérieurs abaissés, ses bords latéraux formant un triangle dans leur milieu, tombant après presque droit sur les angles postérieurs, qui sont assez aigus et prolongés sur les élytres, sa base sinueuse, peu prolongée dans son milieu, où elle est un peu échancrée au-dessus de l'écusson; il est finement ponctué, d'un beau vert doré, surtout aux angles postérieurs, au-dessus desquels il y a une impression ponctiforme, et une autre au-dessus de chaque côté de la naissance de l'écusson; celui-ci est large en avant, de forme cordiforme, avec la pointe alongée; il est de la couleur du corselet, et beaucoup plus finement ponctué que lui. Elytres plus larges que le corselet, allant en se rétrécissant insensiblement jusqu'à leur extrémité, qui est très-arrondie, et présente une petite épine suturale; elles offrent cinq côtes longitudinales noires, dont la première, celle à côté de l'écusson, ne descend pas

au milieu de leur longueur ; les intervalles de ces côtes sont couverts d'une ponctuation très-fine et très-serrée.

Dessous du corps et pattes d'un rouge cuivreux. Dessus des cuisses et des pattes d'un vert bleuâtre. Anneaux de l'abdomen bordés de bleu; le dernier quadridenté.

Cette magnifique espèce sera placée après la *Resplendens*, dans la première division.

COLOBOGASTER EXIMIA. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVI, fig. 147.

Viridi-glaber, granulatus ; elytris costatis ; interstitiis granulatis ; pedibus viridibus; segmentis abdominis cyaneo-annulatis.

Long. 14 lig. Larg. 6 lig.

D'un vert glabre , surtout les élytres. Tête ponctuée, bombée en dessus, et formant une élévation en avant, après laquelle il y a deux impressions profondes. Antennes d'un vert bleu en dessus, et les sept derniers articles bruns en dessous. Corselet légèrement échancré pour recevoir la tête, à bords latéraux triangulaires dans leur milieu, tombant presque droit après sur les angles postérieurs, qui sont en pointe mousse et un peu prolongés ; il a sa base sinueuse, avancée et échancrée au-dessus de l'écusson ; il est très-rugueux, excepté dans son milieu, où il est élevé et lisse. Ecusson d'un vert doré, brillant, lisse et triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, élevées à la suture, allant en se rétrécissant insensiblement jusqu'à leur extrémité, qui est arrondie, et pré-

sente une épine suturale; elles offrent neuf côtes longitudinales, dont la plupart s'oblitèrent en approchant de l'extrémité, et leurs intervalles sont très-granuleux.

Dessous du corps et pattes d'un vert glabre. Dessus des pattes, tarses et bords des segments abdominaux d'un vert bleu; le dernier arrondi.

Cette espèce sera placée après la *Diviana*, dans la première division.

DEUXIÈME DIVISION.

COLOBOGASTER CONSIMILIS. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVI, fig. 148.

Obscuro-viridis, subtilissimè granulatus; thorace subquadrato; elytris maculis tribus auratis; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 6 lig. Larg. 2 lig. ½.

D'un vert obscur en dessus, surtout les élytres. Tête ponctuée, d'un vert doré, avancée en avant avec une tache brune, demi-lunulaire, et une petite impression longitudinale au-dessous. Antennes d'un vert doré, avec quelques petits poils gris aux derniers articles. Corselet presque carré, ayant cependant ses angles antérieurs et postérieurs arrondis, sa base très-prolongée et carrée au-dessus de l'écusson; il est d'un vert doré sur les côtés, d'un rouge cuivreux sur le milieu, et est couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, très-

arrondies aux angles huméraux, se rétrécissant insensiblement jusqu'à l'extrémité, qui est dentée, et présente une épine suturale; elles sont très-finement granuleuses, et présentent trois taches ponctiformes d'un vert doré sur chacune; elles sont disposées ainsi : la première au milieu de leur base; la deuxième au-dessous, un peu avant le milieu de leur longueur; enfin la troisième un peu après, mais un peu plus du côté externe.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Impressa* de Fabricius, dans la deuxième division.

COLOBOGASTER D'ORBIGNYI. Bolivie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVI, fig. 149.

Viridi-obscurus; thorace subquadrato; elytris punctis sex viridi-auratis, apice denticulatis; corpore subtùs viridi-aurato.

Long. 6 lig. Larg. 2 lig. $1/2$.

D'un vert obscur. Tête avancée en dessus, l'avance échancrée, creuse au-dessus de la bouche, assez fortement granuleuse. Antennes d'un cuivreux violet, à l'exception du troisième article, qui est d'un vert doré. Corselet presque carré, ayant ses angles antérieurs abaissés, une petite impression près et au milieu de ses bords latéraux, ses angles postérieurs un peu aigus, sa base sinueuse, très-prolongée au-dessus de l'écusson; il est couvert d'une ponctuation très-fine et serrée, qui, se

réunissant près des bords latéraux, forme de petites rides transversales, et disparaît sur son milieu, où il est lisse, surtout au-dessus de l'écusson, où il présente une petite arête. Ecusson très-petit, triangulaire, aigu. Elytres plus larges que le corselet, un peu rétrécies et dentées le long de l'extrémité ; elles sont très-finement granuleuses, et présentent six petites taches arrondies, d'un vert doré sur chacune, placées ainsi : une à la base et près de la suture, la plus marquée: une autre, sur la même ligne, à l'angle huméral beaucoup plus petite ; deux autres, à côté l'une de l'autre, avant le milieu de leur longueur ; et enfin, deux autres au-dessous également à côté l'une de l'autre, avant l'extrémité.

Dessous du corps d'un vert un peu doré.

Cette espèce sera placée après la *Consimilis*, dans la deuxième division.

COLOBOGASTER ANOGUTTATA. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVI, fig. 150.

Viridi-obscurus, subtilissimè granulatus ; thorace bi-impresso ; elytris maculis tribus viridi-auratis ; corpore subtùs pedibusque aureis ; lateribus segmentorum maculâ albâ, pilosâ.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig. 1/4.

D'un vert obscur, surtout les élytres. Tête d'un vert doré, couverte d'une pubescence blanchâtre, bombée en dessus, et creusée en avant. Antennes d'un vert doré, pubescentes. Corselet un peu plus large que haut, très-finement ponctué, ayant ses angles antérieurs abaissés,

ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs arrondis, sa base prolongée dans son milieu; il a une large impression, mais peu profonde au milieu, près de chaque bord latéral. Ecusson d'un vert doré, lisse et triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, arrondies et très-abaissées aux angles huméraux, se rétrécissant insensiblement, et dentées à l'extrémité; elles sont très-finement granuleuses, et offrent trois petites taches d'un vert doré sur chacune, placées sur une ligne longitudinale; la première à la base, la seconde un peu avant le milieu de leur longueur, et la troisième au-dessous, avant l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré; sous le corselet, une tache pubescente blanche; à chaque côté des segments abdominaux, une petite élévation, et dessous, une petite tache de la couleur de celle du corselet, singularité dont j'ai tiré son nom.

Cette espèce sera placée après l'*Amabilis*, dans la deuxième division.

TROISIÈME DIVISION.

COLOBOGASTER CARENIFRONS. Guinée.

(Du cabinet de M. Westermann.)

Pl. XXVI, fig. 151.

Long. 7 lig. Larg. 3 lig. $^1/_5$.

D'un vert cuivreux, très-finement ponctué. Tête avec une forte carène entre les yeux. Corselet déprimé de chaque côté, élevé longitudinalement au milieu, prolongé

postérieurement et échancré à son milieu. Ecusson alongé, très-pointu en arrière, avec une avance antérieure qui entre dans l'échancrure du corselet. Elytres déprimées, dentelées le long du bord postérieur, à reflets pourpres, et présentant chacune quatre lignes longitudinales élevées.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux. Abdomen légèrement impressionné de chaque côté. Cuisses antérieures très-renflées.

Cette espèce est remarquable par la forme de son écusson, qui diffère de ceux de toutes ses congenères; je n'ose pas, par ce seul motif, en établir un genre, mais il formera la troisième division.

GENRE

CHRYSOBOTHRIS.

CHRYSOBOTHRIS DILATATA. Buquet (collection). Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVI, fig. 152.

Ænea; thorace bi-impresso; elytris costis longitudinalibus, elevatis; abdominis medio canaliculato.

Long. 11 lig. Larg. 4 lig.

Bronzé. Tête ponctuée, avec un sillon longitudinal en avant. Antennes bleues. Corselet ponctué sur le disque, granuleux sur les côtés, très-anguleux latéralement, et offrant une forte impression de chaque côté; son bord antérieur est un peu échancré pour recevoir la tête, et sa base est très-peu sinueuse. Ecusson lisse, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, arrondies et abaissées aux angles huméraux, rugueuses, offrant quatre côtes longitudinales élevées, dont la seconde, du côté de

la suture, se courbe pour se joindre à la troisième aux deux tiers de leur longueur.

Milieu du dessous du corselet et de la poitrine d'un cuivreux rouge, côtés bronzés, un peu pubescents. Milieu de l'abdomen d'un bronzé lisse, côtés ternes et ponctués. Pattes ponctuées. Tarses d'un vert bleuâtre.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Chalybeitarsis*, après laquelle on la placera; cependant on la reconnaîtra facilement au sillon de la tête, aux impressions du corselet plus senties, à la largeur des élytres, et à leurs côtes élevées, qui sont différemment disposées.

M. Buquet possède aussi cette espèce.

CHRYSOBOTHRIS CURVICOLLIS. Buquet (collection). Colombie.

(Du cabinet de M. Buquet.)

Pl. XXVII, fig. 153.

Ænea; capite costis duabus purpureis; thorace utrinquè impresso; lateribus angulosis; elytris granulatis, costis quatuor longitudinalibus elevatis; thoracis, pectoris, abdominisque medio purpureis.

Long. 11 lig. Larg. 3 lig. 1/2.

Bronzé. Tête rugueuse, avec deux petites élévations longitudinales au milieu, d'un beau pourpre. Antennes violettes. Corselet anguleux latéralement, offrant une dépression de chaque côté, et une ligne élevée et transversale en arrière; il est plus fortement ponctué sur les côtés que sur le disque; son bord antérieur est un peu échancré pour recevoir la tête; ses angles postérieurs sont coupés carrément, et sa base est légèrement sinueuse. Ecusson lisse, triangulaire, alongé. Elytres plus

larges à leur base que le corselet, allant en se rétrécissant, couvertes d'une granulation très-serrée, avec quatre fortes côtes longitudinales, dont les deux intermédiaires sont raccourcies en arrière.

Côtés du dessous du corps d'un bronzé terne, finement ponctué; milieu d'un beau rouge pourpre. Tarses bleus.

Cette espèce ressemble aussi beaucoup à la *Chalybeitarsis;* elle sera placée après la *Dilatata.*

CHRYSOBOTHRIS SEXNOTATA. Dejean. Java.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXVII, fig. 154.

Viridi-æanea, violacea; thoracis angulis rubro-auratis; elytris tri-punctatis, viridibus, impressis; capite, corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 6 lig. 1/4. Larg. 2 lig. 1/4.

Chrysobothris sexnotata, Dejean, Catal., 3[e] édit., p. 90.

D'un vert bronzé à reflets violets, surtout sur les élytres. Devant de la tête couvert de petites rides longitudinales et de points qui, se réunissant aux rides, le font paraître rugueux; dessous fortement ponctué. Corselet plus large que long, couvert d'une ponctuation assez forte et serrée, avec tout le dessus des angles postérieurs d'un beau rouge doré. Elytres impressionnées à l'angle huméral, dentelées le long du bord externe à l'extrémité, couvertes d'une ponctuation régulière, assez forte, ayant trois impressions ponctiformes d'un vert clair; la première placée à la base, au milieu de sa largeur; la seconde, un peu avant le milieu de leur longueur;

la troisième, un peu plus bas et plus rapprochée du côté latéral; elles offrent, en outre, quelques côtes longitudinales, celle près de la suture un peu plus prononcée.

Tête, dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux un peu doré.

Cette espèce doit être placée aprés l'*Indica.*

CHRYSOBOTHRIS SCITULA. DEJEAN. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXVII, fig. 155.

Cyanea, punctata ; elytris maculis tribus nigro-cyaneis.

Long. 3 lig. 1/4. Larg. 2 lig. 1/4.

Chrysobothris scitula, DEJEAN, Catal., 3e édit., p. 90.

D'un beau bleu, entièrement et régulièrement ponctué. Corselet presque carré, ayant ses angles antérieurs très-abaissés et arrondis, sa base sinueuse; il est couvert de gros points très-serrés, se réunissant et formant de petites rides transversales dans quelques endroits. Elytres fortement ponctuées, arrondies et finement denticulées à l'extrémité, le long du bord externe; elles sont d'un bleu verdâtre et présentent trois taches d'un noir bleu, disposées sur une ligne longitudinale.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'un bleu foncé et brillant.

Cette espèce doit être placée après l'*Ultramarina.*

CHRYSOBOTHRIS CHLOROCEPHALA. DEJEAN. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXVII, fig. 156.

Obscurè cyanea, punctato-rugosa; elytris maculis tribus viridi-cyaneis.

Long. 2 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig.

Chrysobothris Chlorocephala, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

D'un bleu foncé. Corselet presque carré, couvert d'une assez forte ponctuation qui, en se réunissant sur les côtés principalement, forme de petites rides transversales. Elytres couvertes de plus gros points, irréguliers, très-finement denticulées à l'extrémité, le long du bord externe; elles offrent trois taches transversales d'un vert bleu.

Tête et devant des deux premières paires de pattes d'un vert un peu doré.

Cette espèce doit être placée après la *Scitula*.

CHRYSOBOTHRIS DYOPATRA. Colombie (Bogota).

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXVII, fig. 157.

Ænea, subtilissimè granulata; elytris violaceis, maculis quatuor viridibus; corpore subtùs pedibusque viridi-nitidis.

Long. 3 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig. $^1/_2$.

Bronzé, très-finement granuleux. Tête arrondie en

dessus, droite en avant. Antennes d'un cuivreux violet. Corselet aussi haut que large, un peu échancré pour recevoir la tête, ayant ses angles antérieurs arrondis, ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse et prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson; il est couvert d'une ponctuation fine et serrée, qui, se confondant dans quelques endroits, forme de petites rides transversales et onduleuses; il offre aussi sur son milieu une impression longitudinale, large, mais peu sentie. Ecusson petit, triangulaire, creusé dans son milieu. Elytres violettes, enclavées dans le corselet, entre l'intervalle des angles postérieurs et le milieu de sa base, arrondies et abaissées aux angles huméraux, très-finement dentées le long des bords externes, à partir des deux tiers de leur longueur jusqu'à l'extrémité; elles offrent quatre taches vertes disposées ainsi: la première borde leur base et s'étend sur la suture, où elle s'arrête un peu avant son milieu; la seconde prend au bord externe, s'étend un peu sur l'élytre, où elle s'y dilate; celle-ci est au milieu de leur longueur; la troisième est de forme transversale, placée aux deux tiers de leur longueur, et ne touche ni la suture, ni le bord externe; la quatrième est en forme de virgule, et atteint l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un vert brillant.

Cette espèce sera placée après la *Bicornis*.

CHRYSOBOTHRIS BUQUETII. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVII, fig. 158.

Viridi-obscura, granulosa; thorace impressis duabus transversalibus; elytris maculis duabus auratis; corpore subtùs pedibusque viridibus; tarsis cyaneis.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig. 3/4.

D'un vert obscur. Tête ponctuée, avec une impression longitudinale au milieu, et une autre plus petite et plus courte de chaque côté. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière, granuleux, ayant son bord antérieur coupé droit et légèrement rebordé, ses angles postérieurs carrés, sa base droite; il a deux impressions transversales placées l'une au-dessus de l'autre; il est d'un vert moins foncé que celui des élytres. Ecusson lisse, triangulaire, d'un beau vert. Elytres granuleuses, arrondies aux angles huméraux, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est terminée par une épine; elles sont impressionnées, et d'un vert un peu doré à leur base, et ont deux petites impressions arrondies de cette couleur sur chacune; la première, au milieu, est la plus grande; la deuxième est un peu au-dessus, et près du bord latéral.

Dessous du corps et pattes d'un vert terne, granuleux. Tarses un peu bleus.

Cette espèce sera placée après la *Rufipes*. M. le comte De Mannerheim a décrit, dans son Enumération des Buprestides,

p. 79, n° 19, un *Chrysobothris Sobrina*, comme variété du *Bellula* de Dejean, qui est le *Chrysobothris Auronot ta* de notre Monographie.

CHRYSOBOTHRIS EUNOSTA. Caïenne.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXVIII, fig. 159.

Viridi-aurata, subtilissimè granulata; thorace transversim impresso, breve; elytris nigro-cyaneis, maculis duabus viridibus, apice uni-spinosis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. 1/2.

D'un vert doré, finement granuleux. Tête avancée, avec une impression triangulaire dessus. Corselet très-court, droit en avant, ayant ses angles antérieurs arrondis, ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs coupés carrément, sa base presque droite; il est couvert d'une ponctuation fine et serrée, qui, se réunissant au-dessous des angles antérieurs, y forment de petites rides transversales et onduleuses; il offre, de plus, un peu au-dessus de sa base, une impression transversale, qui est plus sentie de chaque côté que dans son milieu. Ecusson triangulaire, aigu. Elytres d'un noir bleu, très-finement granuleuses, terminées par une petite épine; elles offrent le bord de leur base, et deux petites taches ponctiformes placées sur le milieu de leur longueur, et disposées un peu transversalement, d'un vert doré; le milieu de leur base s'élève, du côté du corselet, en un petit triangle.

Dessous du corps et pattes de cette couleur.

Cette espèce sera placée après la *Buquetii*.

CHRYSOBOTHRIS GRATIOSA. Dejean. Java.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXVIII, fig. 160.

Capite corpore subtùs viridi-æneis, thorace purpureo, lineâ in medio viridi-auratâ; elytris obscuro-cyaneis, quatuor maculis viridi-micantibus.

Long. 4 lig. 3/4. Larg. 2 lig.

Chrysobothris gratiosa, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

Tête excavée en avant, fortement rugueuse, avec les parties de la bouche et quelques reflets d'un rouge cuivreux. Corselet pourpré, surtout sur le dessus des angles postérieurs, avec une ligne d'un vert doré dans son milieu; il est presque carré, a ses angles postérieurs prolongés sur la partie humérale des élytres, son bord antérieur coupé droit, sa base lobée au milieu, au-dessus de l'écusson, et ses bords latéraux sinueux; il est couvert de fortes rides transversales, sinueuses, dans lesquelles on aperçoit, avec la loupe, quelques petits points enfoncés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, arrondies à la partie humérale, dentelées à l'extrémité le long du bord externe, très-finement ponctuées, avec une petite carêne le long de la suture; elles offrent quatre taches d'un vert clair sur chacune; la première, en virgule, à l'angle huméral, la seconde au milieu de sa base, la troisième, ponctiforme, au milieu, et la quatrième, de même forme, au-dessous; la suture, jusqu'au milieu de sa longueur, est de la même couleur que ces taches.

Dessous du corps et pattes d'un vert bronzé. Côtés des segments de l'abdomen et devant des pattes plus obscurs.

Cette espèce doit être placée apres l'*Auronotata*.

CHRYSOBOTHRIS MYIA. Amérique du Sud.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVIII, fig. 161.

Nigro-cyanea, punctatissima; fronte, thorace, elytris maculis tribus transversalibus pedibusque rubro-cupreis.

Long. 4 lig. Larg. 2 lig.

D'un noir bleu très-ponctué. Front d'un cuivreux doré, avancé. Devant de la tête creusé. Corselet plus large que haut, ayant ses angles antérieurs et ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs un peu aigus, sa base sinueuse et un peu prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson. La partie de la base comprise entre les angles postérieurs et son milieu est très-abaissée; il est de la couleur du front. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, avec une forte impression au milieu de leur base, très-arrondies aux angles huméraux, s'élargissant insensiblement jusqu'aux deux tiers de leur largeur, où elles commencent à se rétrécir jusqu'à l'extrémité, qui est très-arrondie; elles offrent deux bandes transversales d'un rouge cuivreux; la première, qui est au milieu de leur longueur, remonte sur la suture, entoure la base et le côté externe, de manière à ne laisser voir qu'une tache de la couleur générale, qui est

d'un noir bleu ; la seconde est placée au-dessous, atteignant le bord externe et la suture ; l'extrémité est aussi de la couleur des bandes.

Dessous du corps et devant des pattes antérieures d'un noir bleu.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur ; j'en ai vu d'un vert plus ou moins noir, d'un bleu plus ou moins foncé, et dont le rouge cuivreux était moins brillant, et d'autres où il était beaucoup plus vif ; elle sera placée après la *Viridi punctata*.

CHRYSOBOTHRIS FRUTA. Caïenne.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXVIII, fig. 162.

Viridi-obscura, granulata ; thorace impresso in medio ; elytris maculis tribus viridibus apice dentatis ; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

D'un vert obscur, granuleux. Front avancé. Tête creusée en avant. Antennes avec les quatre premiers articles d'un vert doré, les autres bruns. Corselet un peu plus large antérieurement, avec son bord du côté de la tête coupé droit, ses angles antérieurs arrondis, ses postérieurs aigus, sa base sinueuse et prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson ; il a un enfoncement sur son milieu, et une petite impression de chaque côté. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres fortement impressionnées à leur base, arrondies aux angles huméraux, dentées à leurs bords externes, depuis les deux tiers de leur longueur, où elles vont en se rétrécissant jusqu'à

l'extrémité, qui est pointue; elles offrent trois taches d'un vert plus clair que le fond, ainsi que sa base et la suture, qui sont de cette couleur; la tache de la base est la plus petite; la seconde est placée vers le milieu de leur longueur, un peu plus rapprochée des bords externes que de la suture; la troisième est au-dessous.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré.

Cette espèce sera placée après la *Sexstigmata.*

CHRYSOBOTHRIS AUROIMPRESSA. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXVIII, fig. 163.

Viridi-obscura, punctatissima; elytris ad basim impressis, vittis duabus transversalibus purpureo-auratis, apice denticulatis; corpore subtùs pedibusque viridi-æneis; tarsis cyaneis.

Long. 3 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig. $^1/_2$.

D'un vert obscur, très-ponctué. Front avancé. Devant de la tête pubescent. Antennes d'un vert violet. Intervalle des yeux à la tête, vert. Corselet chagriné, arrondi aux angles antérieurs, avec ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs un peu prolongés, sa base sinueuse et avancée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il n'a aucune impression. Ecusson petit, triangulaire. Elytres fortement impressionnées au milieu de leur base, arrondies aux angles huméraux, dentées finement à l'extrémité, qui est un peu arrondie; elles offrent deux bandes transversales d'un doré pourpre, dont la première n'atteint ni les bords externes ni la suture;

on remarque aussi en arrière, le long de la suture, une petite arête.

Dessous du corps et pattes d'un vert bronzé. Tarses bleus.

Cette espèce sera placée après la *Generosa*.

CHRYSOBOTHRIS DIOGENIA. Colombie. Bogota.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXVIII, fig. 164.

Violacea, granulata; elytris maculis quinque cyaneis, apice dentatis; corpore subtùs pedibusque viridi-cupreis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

Violet, très-finement granuleux. Tête tombant obliquement en avant. Corselet presque carré, sans aucune impression. Ecusson petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus larges que le corselet, ayant ses angles huméraux arrondis et abaissés, ses bords latéraux dentés en arrière; elles offrent cinq taches bleues placées ainsi: la première, ponctiforme, au milieu de leur base: la seconde, un peu en forme de virgule, sur le milieu de leur longueur, mais plus près des bords latéraux que de la suture; les troisième et quatrième, arrondies, au-dessous de la seconde, et à côté l'une de l'autre: enfin la cinquième à l'extrémité et en forme de petit trait longitudinal.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux.

Cette espèce sera placée après l'*Auroimpressa*.

CHRYSOBOTHRIS HOPFNERI. Dejean. Mexico.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXIX, fig. 165.

Ænea; elytris nigro-violaceis, cum basi, lineis duabus transversis arcuatis purpureis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. $^1/_2$.

Actenodes hopfneri, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

Bronzé. Tête rugueuse, avec une ligne verte autour des yeux; ceux-ci ovalaires et glabres. Antennes bleues, avec les trois premiers articles pourpres. Corselet presque carré, avec son bord antérieur coupé droit, sa base un peu lobée au-dessus de l'écusson, et ses angles postérieurs un peu aigus; il est couvert de petites rides transversales dans lesquelles on aperçoit quelques petits points enfoncés, et a, un peu avant sa base, une assez forte impression transversale qui la fait paraître relevée à son bord. Ecusson petit, triangulaire, d'un vert doré très-brillant. Elytres alongées, presque parallèles, se rétrécissant aux deux tiers de leur longueur, jusqu'à l'extrémité, qui est finement dentée; elles sont couvertes d'une ponctuation très-fine qui, en se réunissant dans plusieurs endroits, forme de petites rides transversales; elles ont, en outre, une impression à la base au milieu de leur largeur, une petite tache d'un vert doré près de l'angle huméral, et deux bandes transversales arquées d'un rouge pourpre à reflets verts; la première est pla-

cée au milieu de leur longueur, et l'autre un peu après les deux tiers.

Dessous du corps d'un bronzé verdâtre.

Cette espèce doit être placée après la *Regularis*. M. le comte Mannerheim, dans son Enumér. des Bupr., p. 81, n° 21, décrit un *Chrysobothris* sous le nom de *Goryi*, que nous avions déjà décrit dans notre Monographie, sous celui de *Aurolineata*.

CHRYSOBOTHRIS INSIGNIS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXIX, fig. 166.

Obscurè cuprea; thorace tri-impresso; elytris nigro-violaceis, maculis obliquis, sinuatis, cupreis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. 3/4.

Actenodes insignis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

D'un cuivreux obscur. Tête fortement rugueuse, avec une ligne longitudinale au milieu, et une petite élévation lisse de chaque côté de cette ligne entre les yeux. Antennes d'un vert bleu foncé, avec les trois premiers articles cuivreux. Corselet plus large que long, ayant son bord antérieur coupé droit et rebordé, sa base sinueuse et fortement lobée au-dessus de l'écusson, ses angles antérieurs et postérieurs abaissés, les premiers arrondis, et les derniers un peu aigus; il est couvert d'une ponctuation fine et serrée; cette ponctuation est plus forte près des bords latéraux, où elle forme de petites rides transversales par sa réunion; il a, en outre, trois impressions: celle du milieu, qui est longitudinale, est large et profonde; celle placée près de chaque bord latéral

est ponctiforme. Ecusson triangulaire, très-petit. Elytres assez larges, épineuses à l'extrémité; elles sont d'un noir violet, très-finement granuleuses, avec des côtes longitudinales, sinueuses, assez senties et couvertes d'assez larges taches cuivreuses, disposées irrégulièrement.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé brillant, avec l'extrémité de l'abdomen bleue.

Cette espèce doit être placée après la *Fulminata*.

CHRYSOBOTHRIS ERRANS. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIX, fig. 167.

Cupreo-ænea, granulata; thorace impresso; elytris costis interruptis per foveolis rotundatis; corpore subtùs pedibusque cupreo-æneis; abdominis segmentis cyaneo-annulatis.

Long. 6 lig. ½. Larg. 2 lig. ½.

Bronzé. Tête granuleuse. Corselet irrégulier sur les bords latéraux, ponctué, avec des impressions et un gros point enfoncé de chaque côté du disque. Elytres finement ponctuées, denticulées le long du bord externe, avec plusieurs impressions et trois côtes saillantes; les plus senties de ces impressions sont celles de la base, du milieu, et celle placée vers les deux tiers de leur longueur.

Dessous du corps et pattes ponctués, légèrement pubescents. De chaque côté des segments de l'abdomen un petit tubercule de couleur violette.

Cette espèce doit être placée après la *Cupreo-ænea*.

CHRYSOBOTHRIS ANTIQUA. CHEVROLAT. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIX, fig. 168.

Ænea, granulata; antennis viridi-auratis; thoracis lateribus rugosis; elytris planis, quadricostatis, interruptis per foveolis; tarsis cyaneis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

Chrysobothris antiqua, Chevrolat, Cent. des Bupr., Revue Entom. de Silbermann, t. 5, p. 71, n. 52.

Bronzé, granuleux. Tête avec de petits traits élevés et transversaux, recouverte d'une pubescence grise. Antennes d'un vert doré, cette dernière couleur moins prononcée aux premiers articles. Corselet presque carré, très-rugueux, avec ses angles antérieurs obtus, ses bords latéraux dentés, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse; il a une impression longitudinale au milieu, et une ponctiforme de chaque côté. Ecusson d'un rouge cuivreux, lisse, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, assez alongées, planes, très-arrondies et abaissées aux angles huméraux, arrondies et dentées à leur extrémité; elles offrent quatre côtes longitudinales interrompues par plusieurs impressions; la côte qui est près de la suture atteint l'extrémité, et est plus aiguë que les autres.

Milieu du dessous du corps, genoux, bords des segments abdominaux et tarses d'un vert bleu. Côtés des segments avec une petite tache formée d'une pubescence blanchâtre.

Cette espèce sera placée après l'*Errans*. M. Chevrolat, dans sa

Centurie des Bupr., Revue Entom. de Silbermann, t. 5, p. 72, n° 53, a décrit, sous le nom d'*Actenodes Cyanura*, une espèce qui est la *Chrysobothris Signata* de notre Monographie.

CHRYSOBOTHRIS PLUTON. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIX, fig. 169.

Nigro-violacea, punctulata; thorace bi-impresso, subquadrato; elytris uni costa, cum maculis tribus, apice unispinosis; corpore subtùs pedibusque viridi-cyaneo-nitidis.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig. 1/4.

D'un noir violet. Front avancé. Devant de la tête creusé, rugueux, d'un vert doré. Premiers articles des antennes d'un vert obscur; derniers d'un noir bleu. Corselet carré, ayant ses angles antérieurs rugueux, ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs prolongés et aigus, sa base très-sinueuse et très-avancée au-dessus de l'écusson; il est rugueux, et a deux impressions ponctiformes très-senties, placées à côté l'une de l'autre sur son milieu. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres très-arrondies et abaissées aux angles huméraux, terminées par une assez forte épine suturale; elles sont finement ponctuées, et elles offrent trois impressions arrondies dont le fond est un peu verdâtre; elles sont placées ainsi: la première, la plus sentie, est à la base; la seconde à peu près au milieu de leur longueur; la troisième passé les deux tiers; il y a aussi, le long de la suture, une côte aiguë et bien prononcée.

Le milieu du corps et les pattes sont d'un vert bleu brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Antiqua.*

CHRYSOBOTHRIS PUELLA. Amérique du Sud.

(De mon cabinet.)

Pl. XXIX, fig. 170.

Nigro cuprea, punctulata; thorace impresso; elytris scabrosis, apice rotundatis ; corpore subtùs pedibusque nigro-violaceis.

Long. 3 lig. ½. Larg. 1 lig. ¼.

D'un noir cuivreux. Front ponctué, avec une élévation demi-circulaire dessus. Corselet un peu moins haut que large, ayant son bord antérieur rebordé, ses angles supérieurs abaissés, ses bords latéraux inégaux, ses angles postérieurs rentrés et aigus, sa base sinueuse ; il est couvert d'une granulation qui forme de petites rides transversales, surtout sur son milieu, et a plusieurs petites impressions ; il est d'une couleur plus cuivreuse que le reste. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres très-arrondies et abaissées aux angles huméraux, non dentées à l'extrémité ; elles sont finement granuleuses, et offrent quatre côtes longitudinales, dont la plus rapprochée de la suture est la plus sentie ; ces côtes sont interrompues par des impressions qui font paraître les élytres raboteuses.

Dessous du corps et pattes d'un noir violet.

Cette espèce sera placée après la *Pulchella*, à laquelle elle ressemble.

CHRYSOBOTHRIS DISTINCTA. Dejean. Mexico.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXX, fig. 171.

Obscurè æenea punctata; elytris denticulatis costis, longitudinalibus maculisque quatuor ornatis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/4.

Chrysobothris distincta, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

D'un bronzé obscur. Tête granuleuse, couverte d'une pubescence soyeuse. Antennes vertes, avec les premiers articles couverts d'une pubescence également soyeuse. Corselet un peu plus long que large, coupé droit en avant, lobé postérieurement au-dessus de l'écusson, ayant ses bords latéraux un peu arrondis, ses angles antérieurs arrondis et abaissés, ceux postérieurs aigus et prolongés sur la partie humérale des élytres; il est fortement rugueux sur les côtés, et ponctué sur le milieu; il offre, en outre, une assez profonde impression longitudinale. Ecusson petit, triangulaire. Elytres alongées, guère plus larges que le corselet, presque parallèles, arrondies et denticulées à l'extrémité; elles sont couvertes d'une assez forte ponctuation, irrégulière dans plusieurs endroits, où elle forme de petites rides transversales; elles offrent, en outre, trois carênes longitudinales et quatre taches arrondies et cuivreuses; la troisième carêne, celle du côté externe, est la moins sentie, et est interrompue par la troisième tache; la première tache est placée à la base, au milieu de sa largeur; la seconde un peu avant le mi-

lieu de sa longueur; la troisième un peu plus bas, mais un peu plus près du bord externe; la quatrième au-dessous de la troisième, mais dans la direction de la deuxième. Les cuisses antérieures sont larges et armées en dedans d'une forte épine; les pattes, également antérieures, sont coudées, et présentent aussi une épine à l'extrémité.

Cette espèce doit être placée après l'*Ærea*.

CHRYSOBOTHRIS RUGOSULA. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XXX, fig. 172.

Viridi-ænea, lata, rugosula; elytris apice valdè denticulatis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/2.

Chrysobothris Rugosula, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

D'un vert cuivreux, large et méplat. Tête fortement ponctuée, avec deux petites plaques lisses et élevées entre les yeux. Corselet plus large que long, étroit en avant, couvert d'une forte ponctuation irrégulière, qui le font paraître couvert de rides transversales et ondulées dans plusieurs endroits. Ecusson petit, triangulaire. Elytres très-faiblement denticulées à l'extrémité, le long du bord externe, couvertes de la même ponctuation que le corselet.

Dessous du corps et pattes ponctués.

Cette espèce doit être placée après la *Denticulata*.

CHRYSOBOTHRIS DENTICOLLIS. Colombie (Bogota).

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXX, fig. 173.

Viridi-obscura, glabra; thorace creberrimè punctato, quadri impresso, lateribus dentatis; elytris maculis quatuor, punctatis.

Long. 6 lig. 1/2. Larg. 3 lig.

D'un vert obscur, glabre. Tête ponctuée, avec deux petites carênes transversales et noires en avant. Antennes très-longues, d'un vert doré, surtout le premier article. Corselet plus large que haut, coupé droit à son bord antérieur, ayant ses bords latéraux échancrés, ses angles postérieurs rentrés, aigus, sa base sinueuse; il est criblé de points très-serrés et irréguliers, et offre quatre impressions ponctiformes et une longitudinale dans son milieu; les ponctiformes sont de chaque côté de la longitudinale. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres beaucoup plus larges que le corselet, arrondies et rebordées aux angles huméraux, dentées aux bords latéraux, à partir du dessous des angles huméraux jusqu'à l'extrémité, couvertes d'une ponctuation très-serrée; elles offrent quatre côtes longitudinales dont la plus sentie est le long de la suture, et les deux médianes sont interrompues par des impressions au nombre de deux sur chacune; la base est aussi impressionnée.

Cette espèce sera placée après la *Rugosula*.

CHRYSOBOTHRIS CURVIPES. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XXX, fig. 174.

Viridi-ænea; thorace punctato, tri-impresso; elytris creberrimè punctatis, apice unidentatis; antennis, genua, tibiis tarsisque cæruleis.

Long. 6 lig. 1/2. Larg. 3 lig.

D'un cuivreux doré, très-déprimé et élargi, entièrement et fortement granuleux. Tête inégale, avec deux élévations en arrière. Parties de la bouche et antennes d'un bleu violet. Corselet large, fortement échancré en avant, présentant trois impressions, celle du milieu en arrière, courte, les deux autres alongées. Elytres rugueuses, offrant quelques légères lignes longitudinales.

Dessous du corps ponctué. Extrémité des cuisses, jambes et tarses, d'un bleu violet. Jambes antérieures fortement arquées. Cuisses de la même paire avec une forte épine.

Cette espèce sera placée après la *Denticollis*.

CHRYSOBOTHRIS FLORICOLLA. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XXX, fig. 175.

Æneo-cuprea, granulosa; thorace tri-impresso; elytris basi bi-impressis, apice rotundatis; corpore subtùs pedibusque cupreo-nitidis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 3/4.

D'un bronzé cuivreux. Tête arrondie en avant, gra-

nuleuse. Antennes d'un vert obscur. Corselet presque carré, ayant ses angles antérieurs arrondis, ses bords latéraux un peu abaissés, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse; il est fortement ponctué, et il offre un assez large sillon longitudinal sur son milieu, qui atteint le bord antérieur et la base, et de chaque côté une impression. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, arrondies aux angles huméraux et à l'extrémité; il y a deux impressions à leur base, et elles sont finement granuleuses; on remarque, sur leur surface, quelques petits traits entre lesquels sont des impressions peu profondes, et d'une couleur plus claire que celle du fond.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux brillant.

Cette espèce sera placée après la *Femorata*, à laquelle elle ressemble; mais elle est plus petite, sa couleur est plus claire, les bords latéraux ne sont pas les mêmes, et les impressions des élytres non plus.

CHRYSOBOTHRIS FASTIDIOSA. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXX, fig. 176.

Obscurè æenea, rugosula; thorace subquadrato; elytris maculis tribus cupreis rotundatisque, apice subtilissimè dentatis; corpore subtùs pedibusque auratis.

Long. 4 lig. Larg. 2 lig.

D'un bronzé obscur. Tête ponctuée, avec deux petites plaques lisses en avant. Corselet presque carré, rugueux, avec une petite impression très-peu sentie sur son milieu,

qui n'atteint ni son bord antérieur, ni sa base. Écusson petit, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, arrondies aux angles huméraux et à l'extrémité, qui est très-finement dentée ; elles sont très-rugueuses, bi-impressionnées à leur base , et présentant trois taches cuivreuses, arrondies, placées ainsi : la première au milieu de leur longueur , près de la suture ; les deux autres au-dessous, à côté l'une de l'autre, celle du côté externe un peu plus élevée ; il y a, en outre, quelques rudiments de côtes longitudinales.

Dessous du corps et pattes dorés.

Cette espèce sera placée après la *Lesueurii*, à laquelle elle ressemble.

CHRYSOBOTHRIS DISSIMILIS. DEJEAN. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXI, fig. 177.

Obscurè ænea, rugosa ; elytris impressis, tribus maculis auratis, irregularibus, ornatis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Chrysobothris Dissimilis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 90.

D'un bronzé obscur. Tête fortement rugueuse ; parties de la bouche et antennes d'un vert doré. Corselet coupé droit en avant, lobé au-dessus de l'écusson, ayant ses bords latéraux abaissés ; il est couvert d'une forte ponctuation, surtout sur les côtés ; cette ponctuation est irrégulière, et dans certains endroits forme des rides trans-

versales. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, arrondies à l'angle huméral, denticulées à l'extrémité, le long du bord externe; elles sont couvertes d'une ponctuation forte et irrégulière, de quelques côtes longitudinales interrompues par trois larges taches sur chacune, arrondies, dont le fond est cuivreux; la première est placée à la base, au milieu de sa largeur, la seconde au milieu de sa longueur, et la troisième au-dessous.

Cette espèce doit être placée après l'*Ignipes*.

CHRYSOBOTHRIS SCABRA. Amérique du Sud.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXXI, fig. 178.

Ænea; capite, corpore subtùs pedibusque viridi-auratis; thorace granulato, maculis quatuor nigris; elytris rugulosis costis interruptis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 2 lig.

Bronzé. Tête granuleuse, avec deux petites élévations lisses en avant, d'un vert doré. Antennes de cette couleur. Corselet plus large que haut, arrondi latéralement, criblé de points enfoncés, et offrant quatre petites taches noires disposées transversalement. Ecusson bleu, très-petit, triangulaire, et enfoncé. Elytres plus larges que le corselet, très-rugueuses, offrant des lignes longitudinales interrompues par des impressions; elles sont finement dentées à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré.

Cette espèce sera placée après la *Scabripennis*.

CHRYSOBOTHRIS MAGELLANICA. Magellan.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXI, fig. 179.

Viridi-ænea, granulosa; thorace tri-impresso; elytris scabrosis, apice dentatis ; corpore subtùs viridi-cupreo ; pedibus viridi-obscuris.

Long. 4 lig. Larg. 2 lig.

D'un vert bronzé. Tête rugueuse, avec un petit trait lisse et transversal en avant. Antennes d'un vert foncé un peu bleuâtre. Corselet très-rugueux, ayant ses angles antérieurs abaissés, ses bords latéraux formant un triangle au milieu, ses angles postérieurs obtus et sa base un peu sinueuse ; il a trois impressions, une au milieu et une autre de chaque côté. Ecusson d'un vert noir terne et non ponctué. Elytres plus larges que le corselet, arrondies aux angles huméraux, dentées à l'extrémité ; elles sont rugueuses, ont quelques petites côtes, et trois impressions bien peu marquées, qui sont plutôt senties par leur fond qui est moins rugueux que le reste. Dessous du corps d'un vert cuivreux. Pattes d'un vert obscur.

Cette espèce sera placée après la *Scabra.*

CHRYSOBOTHRIS CIRCUMDATA. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXI, fig. 180.

Ænea, granulata; thorace tri-impresso; elytris impressis, apice uni-spinosis, lateribus purpureo-obscuris.

Long. 8 lig. Larg. 3 lig. 1/2.

Cuivreux, finement ponctué. Tête inégale, avec un sillon longitudinal entre les yeux. Corselet tri-impressionné. Elytres un peu inégales, terminées en pointe aiguë, avec une bordure marginale d'un pourpre un peu obscur.

Dessous du corps cuivreux, ainsi que les pattes. Tarses bleus.

Cette espèce doit être placée après la *Rugosa*.

CHRYSOBOTHRIS ACUMINIPENNIS. Madagascar.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXI, fig. 181.

Ænea, subtilissimè punctata; thorace bi-impresso; elytris apice uni-spinosis.

Long. 8 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/4.

Cuivreux, finement ponctué. Tête granuleuse, obscure en avant, un peu élevée en arrière, d'un beau cuivreux doré. Antennes obscures. Corselet fortement granuleux sur les côtés, avec deux profondes impressions en dessus, et au bord postérieur deux petites taches cuivreuses. Elytres un peu inégales, terminées en pointe aiguë, et offrant chacune une petite impression.

Dessous du corps et pattes bronzés. Tarses d'un bleu ardoisé obscur.

Cette espèce sera placée après la *Circumdata*.

CHRYSOBOTHRIS ÆNEA. Madagascar.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XXXI, fig. 182.

Cupreo-ænea, subtilissimè granulata; thorace maculis quatuor cupreo-auratis; elytris apice uni spinosis.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig.

D'un cuivreux bronzé, finement granuleux. Devant de la tête recouvert d'une petite pubescence blanchâtre. Corselet un peu transversal, presque carré, offrant au milieu une impression en travers, et deux petites taches d'un cuivreux doré au bord antérieur, et deux autres en arrière. Elytres un peu inégales, terminées en pointe.

Dessous du corps et pattes entièrement bronzés, pubescents.

CHRYSOBOTHRIS ALABAMÆ. Amérique Boréale (Alabama).

(De mon cabinet.)

Pl. XXXII, fig. 183.

Obscurè ænea; granulosa; thorace subquadrato; elytris rugosis, maculis duabus cupreis lineisque longitudinalibus elevatis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 7 lig. Larg. 3 lig.

D'un bronzé obscur, granuleux. Antennes cuivreuses. Tête aplatie en avant, rugueuse, avec une petite ligne creuse sur le front. Corselet presque carré, très-rugueux, avec une ponctuation fine et serrée dans cette rugosité;

il a ses angles antérieurs très-arrondis, ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse et lobée au-dessus de l'écusson; celui-ci est petit, triangulaire, et a sa partie antérieure relevée transversalement. Elytres rugueuses, impressionnées à leur base, ayant ses angles huméraux très-arrondis et abaissés, ses bords latéraux parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, où ils se rétrécissent jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles offrent, sur chacune, deux taches cuivreuses, irrégulières et transversales, avec quelques côtes longitudinales, dont la plus sentie est celle près de la suture.

Dessous du corps et pattes fortement rugueux, recouverts d'une courte et légère pubescence. Dessus des tarses verdâtre.

Cette espèce sera placée après la *Dentipes*.

GENRE BELIONOTA.

BELIONOTA WESTERMANI. Guinée.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXII, fig. 183 *bis*.

Viridi-cuprea, subtilissimè punctata; elytris lineis quatuor elevatis interstitiis punctatis, apice uni-dentatis; corpore subtùs pedibusque viridi-violaceis, coxis inflatis.

Long. 11 lig. Larg. 4 lig.

Belionota Femorata, Guérin, Revue Zool. par la Soc. Cuviér., année 1840, p. 107.

D'un vert sombre, à reflets cuivreux, surtout à la tête et au corselet. Tête fortement granuleuse, avec une ligne enfoncée en avant, et une petite côte formant la croix sur le front. Antennes d'un vert cuivreux et violet. Corselet plus finement granuleux que la tête, ayant son bord antérieur un peu échancré pour la recevoir, ses angles antérieurs très-abaissés et épais, ses bords latéraux s'élargissant jusqu'aux angles postérieurs, qui sont

assez aigus, sa base sinueuse; de plus, il a une impression sur chaque angle postérieur. Ecusson lanciforme, avec quelques petits points épars çà et là, et quelques stries transversales à sa partie supérieure. Elytres plus larges à leur base que le corselet, très-arrondies aux angles huméraux, unidentées à l'extrémité; elles sont d'un vert terne, et elles ont quatre côtes longitudinales élevées sur chacune, avec les intervalles très-finement ponctués.

Dessous du corps et pattes d'un vert violet, avec les côtés des segments abdominaux bleus, très-finement rugueux et pubescents. Dernier segment fortement échancré; l'avant-dernier très-impressionné sur son milieu; les autres beaucoup moins. Pattes antérieures et intermédiaires de forme ordinaire; les postérieures épaisses, trapues, à cuisses très-renflées, globuleuses et arquées, dans la forme de celles du genre *Sagra*. Tarses verts. La femelle n'a pas les cuisses postérieures plus fortes que les autres

La femelle de cette espèce est décrite dans notre Monographie, mais j'ai cru important de décrire ici le mâle, qui, au premier aperçu, m'avait semblé devoir constituer une nouvelle espèce; cependant, M. Westermann m'ayant envoyé un second individu ♀ identique pour les couleurs avec le ♂ que M. Guérin a bien voulu m'offrir, quoiqu'il fût unique dans sa collection, je me suis réellement convaincu que c'était la même espèce.

NOTA. M. Silbermann, dans sa Revue Entom., t. 5, p. 108, n. 3, décrit un *Belionota* de Madagascar, sous le nom de *Punctata*, qui est le vrai *Belionota canaliculata* de Fabricius de notre Monographie.

GENRE CASTALIA.

CASTALIA IMPUSTULATA. Nouvelle-Hollande.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXII, fig. 184.

Capite, thorace, corpore subtùs pedibusque viridi-obscuris, punctatis; elytris nigro-violaceis, profundè striatis, interstitiis granulatis, apice dentatis.

Long. 5 lig. 1/4. Larg. 1 lig. 3/4.

Tête, corselet, dessous du corps et pattes d'un vert obscur. Elytres d'un noir violet. Cette espèce se rapproche un peu de la variété de la *Bipunctata* décrite dans la Monographie, mais on la reconnaîtra facilement à sa taille plus petite, à sa couleur, à l'impression longitudinale du corselet, qui est moins sentie, qui n'atteint pas le bord antérieur, et à sa forme plus parallèle. Tête finement ponctuée, pubescente, avec un petit sillon en avant. Corselet couvert de points assez forts, dont le fond est brillant, avec une petite ligne longitudinale au milieu, n'atteignant pas le bord antérieur, et une encore plus

raccourcie et moins sentie entre celle ci , et chaque angle postérieur ; il est aussi haut que large, a ses angles antérieurs très-abaissés et arrondis , ses postérieurs aigus, sa base sinueuse. Ecusson très-petit. Elytres de la largeur du corselet, parallèles , arrondies et fortement dentées à l'extrémité; elles offrent cinq stries , dont celles près de la suture sont les plus senties , avec leurs intervalles criblés de gros points disposés en deux lignes longitudinales; près des bords latéraux, ces points se confondent presque avec les stries.

Dessous du corps et bords des segments abdominaux avec quelques reflets bleuâtres.

Cette espèce sera placée après la *Bipustulata.*

GENRE PÆCILONOTA.

PÆCILONOTA SANGUINOSA. Mannerheim. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXII, fig. 185.

Elongata; capite, pectore, abdomine pedibusque obscurè æneis, densè griseo-pubescentibus; thorace suprà nigro, lateribus luteo; elytris lætè sanguineis, gemellato striatis, tri-carinatis, apice bidentatis.

Long. 8 lig. 1/2. Larg. 3 lig.

Hyperantha sanguinosa, Mannerheim, Enum. des Bupr., p. 101, n. 2.
Pœcilonota, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

Tête d'un bronzé obscur, ponctuée, creusée légèrement en avant. Corselet plus long que large, arrondi antérieurement, plus large à sa base, coupé carrément en arrière, avec une petite impression à chaque angle postérieur. Tout le disque d'un bronzé obscur, avec les côtés d'un jaune orange. Ecusson assez large, cordiforme. Elytres aussi larges que le corselet, trois fois

aussi longues que larges, rouges, avec des côtes longitudinales élevées, dont les intervalles sont très-finement ponctués; elles sont épineuses à l'extrémité; et ont une forte impression au-dessous de l'angle huméral.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé obscur, entièrement pubescents, à l'exception des élytres.

Cette espèce doit être placée après la *Speculifera*.

PÆCILONOTA DECORATA. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXII, fig. 186.

Elongata; thorace flavo, medio obscurè æneo; elytris sanguineis, vittis duabus, punctis duobusque nigris; capite, antennis, corpore subtùs pedibusque obscurè æneis.

Long. 9 lig. Larg. 3 lig. $^1/_2$.

Pæcilonota Decorata, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

Tête alongée. Dessous du corps et pattes d'un bronzé obscur. Corselet fauve, très-arrondi antérieurement, avec ses angles postérieurs s'abaissant et enclavant l'angle huméral des élytres; tout le disque est couvert d'une grande tache irrégulière, noire, et près de chaque angle postérieur il y a un point de cette couleur. Ecusson large, arrondi. Elytres allant en se rétrécissant, dentelées à l'extrémité, d'un beau rouge, offrant quelques côtes élevées, avec de petites lignes entre ces côtes, et près de chaque bord externe une large bande longitudinale noire, qui prend au-dessous de l'angle huméral, et s'ar-

rête vers les deux tiers de leur longueur, avec un point plus bas près de la suture.

Cette espèce doit être placée après la *Sanguinosa*.

PÆCILONOTA SCITA. Dejean. Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejaen.)

Pl. XXXII, fig. 187.

Flava; capite, thoracis vittâ, scutello, corpore subtùs pedibusque, æneis; elytris fulvis, subtilissimè striatis, denticulatis, apice rubris, punctis duobus nigris.

Long. 6 lig. 1/2. Larg. 2 lign.

Pæcilonota Scita, Dejean, Catal., 3e édit., p. 86.

Tête bronzée, avec une ligne longitudinale en avant. Corselet presque carré, avec ses angles postérieurs un peu dilatés, et une large bande longitudinale bronzée dans son milieu, sur laquelle on voit une petite ligne. Ecusson bronzé, arrondi. Elytres fauves, presque parallèles, avec deux fortes dents à l'extrémité, l'une du côté externe, et l'autre suturale; elles sont très-faiblement striées à leur base, mais plus fortement vers l'extrémité, qui est rouge et qui a deux points noirs.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce est très-voisine de l'*Ornaticollis*, et doit être placée immédiatement après.

GENRE ZEMINA.

ZEMINA OKEA. Audouin et Blanchard. Bolivie.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XXXII, fig. 188.

Viridi-nitida, pubescens; elytris costatis, interstitiis rugosis, marginibus sanguineis, apice denticulatis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

D'un vert brillant, pubescent, surtout sur le corselet et le dessous du corps. Tête finement ponctuée, avec un petit enfoncement longitudinal au milieu. Yeux glabres. Antennes vertes. Corselet arrondi aux angles antérieurs, les postérieurs tombant carrément sur la base des élytres, fortement ponctué, avec un petit trait lisse au-dessus de l'écusson; celui-ci triangulaire, impressionné et ponctué dans son milieu. Elytres alongées, arrondies et faiblement denticulées à leur extrémité; elles ont quatre sillons longitudinaux, dans l'intervalle desquels on voit

deux rangées de points assez forts, et leur bord latéral est d'un rouge sanguin.

Cette espèce a été prise par M. d'Orbigny, et doit être placée après l'*Hirsuta*.

ZEMINA QUADRIFASCIATA. Mannerheim. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXIII, fig. 189.

Cylindrica, griseo-villosa, subtùs plumbea; capite thoraceque obscurè cupreis, profundè rugoso-punctatis; elytris violaceis, quadricarinatis, apice serratis, fasciis quatuor, primâ abruptâ, luteis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. $^1/_4$.

Lasionota quadrifasciata, Mannerheim, Enum. des Buprest., p. 102, n. 1. — *Quadricincta*, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Alongé, cylindrique. Tête, corselet, dessous du corps d'un vert cuivreux obscur, couverts d'une pubescence très-forte. Tête ponctuée. Corselet arrondi antérieurement, ayant son bord droit, sa base rebordée et lisse. Ecusson assez large, triangulaire, un peu enfoncé et ponctué dans son milieu. Elytres violettes, un peu plus larges que le corselet, alongées, arrondies et denticulées à l'extrémité; elles ont quatre côtes élevées, entre lesquelles il y a de petites lignes formées par des points, et elles offrent quatre bandes transversales, irrégulières, jaunes; la première, dilatée, est placée après les angles huméraux; les trois autres, à égale distance les unes des autres, sont plus étroites, sont formées par de petites taches placées les unes à côté des autres.

Cette espèce fait partie de notre genre *Zemina*, dont les carac-

tères étaient imprimés long-temps avant que M. le comte Mannerheim ne publiât ce petit opuscule; d'ailleurs il n'y donne nullement les caractères de son genre *Lasionota*.

Cette espèce sera placée après l'*Okea*; elle a été prise dans la province des mines de Geraïs au Brésil.

ZEMINA CONJUNCTA. CHEVROLAT. Chili.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIII, fig. 189 *bis*.

Aurec-cuprea, fulvo-pilosa; margine laterali thoracis flavo; elytris flavis, vittis duabus viridibus.

Long. 6 lig. 1/2. Larg. 2 lig.

Stigmodera conjuncta, Chevrolat, Cent. de Bupr. in Rev. Ent. de Silbermann, t. 5, p. 52, n. 15.

D'un doré cuivreux, couvert, surtout en dessous, d'une pubescence fauve. Tête un peu enfoncée en avant entre les yeux. Corselet très-ponctué, arrondi à ses angles antérieurs, ayant ceux postérieurs coupés carrément, sa base droite; il a ses bords latéraux jaunes. Ecusson arrondi, d'un doré cuivreux. Elytres fauves, alongées, arrondies à leur extrémité, avec deux petites épines du côté de la suture; elles sont ponctuées, et ces points sont disposés en lignes longitudinales, et elles offrent deux bandes longitudinales vertes, disposées ainsi : l'une plus étroite suit la suture, et l'autre placée près des bords latéraux sans les toucher, est plus large et presque interrompue un peu avant l'extrémité; elles offrent aussi, entre ces deux bandes, une forte côte longitudinale.

Dessous du corps et pattes d'une couleur cuivreuse moins dorée.

Cette espèce sera placée après la *Vittata*.

C'est par erreur que M. Chevrolat avait placé cet insecte dans le genre Stigmodère, dont il n'a pas les caractères.

ZEMINA JUCUNDISSIMA. Motevideo.

(Du cabinet de M. le baron Feisthamel.)

Pl. XXXIII, fig. 190.

Viridi-æenea, pubescens; capite thoraceque punctatis; elytris rugoso-striatis; thoracis vittâ marginali flavâ; elytrorum vittâ longitudinali marginalique flavis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

Pubescent. Tête, corselet, dessous du corps et pattes d'un vert foncé un peu doré. Elytres d'un vert obscur. Tête ponctuée, avec une petite impression au milieu en avant. Corselet ponctué, avec une large impression aplatie sur son milieu; son bord antérieur un peu sinueux, ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ses bords latéraux déprimés et jaunes, ses angles postérieurs aigus, tombant droit sur les élytres, et sa base sinueuse, dont le bord est lisse. Ecusson un peu cordiforme, d'un vert doré très-finement ponctué, ayant ses bords relevés, ce qui le fait paraître enfoncé. Elytres presque parallèles, arrondies et dentelées à l'extrémité, avec les angles huméraux gibbeux, leur base rugueuse et d'un vert doré; elles sont couvertes de stries dont le fond est criblé de gros points enfoncés, et les intervalles rugueux; elles ont leurs bords marginaux et une bande longitudinale un peu

élevée près de la suture, jaunes, n'atteignant pas leur base.

Cette espèce sera placée après la *Conjuncta*.

ZEMINA HUMERALIS. Patagonie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIII, fig. 191.

Punctata ; corpore nigra ; elytris luteis, costatis interstitiis granulosis, suturâ vittâ que longitudinali viridibus.

Long. 6 lig. Larg. 2 lig.

Noir, ponctué. Tête avec une large impression peu sentie en avant. Corselet très-arrondi antérieurement, avec ses angles postérieurs un peu dilatés et aïgus, sa base sinueuse, recouvert, surtout en arrière, d'une pubescence grise. Ecusson large, arrondi postérieurement, lisse, d'un vert cuivreux ; il a une petite ligne creusée demi-circulaire. Elytres de la largeur du corselet, parallèles, arrondies et dentées à l'extrémité ; elles ont des côtes dont les intervalles sont granuleux, et elles offrent leur base, la suture, un point huméral, une bande longitudinale et une autre petite transversale, un peu avant l'extrémité, qui n'atteint pas les bords latéraux, d'un vert sombre.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant un peu bleuâtre.

Cette espèce sera placée après la *Morosa*, à laquelle elle ressemble un peu pour la distribution de la bande des élytres ; mais elle s'en distingue par l'absence du sillon longitudinal du milieu du corselet, ainsi que par ses bords latéraux, qui ne sont pas couverts d'une bande jaune.

GENRE STENOGASTER.

STENOGASTER GLOBITHORAX. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIII, fig. 192.

Nigro-ænea; capite rugoso, anticè excavato; thorace granuloso, tuberculato; elytris integris, linearibus, apice dentatis, lineâ mediâ elevatâ, atomis numerosis cinerascentibus; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

D'un noir bronzé. Tête rugueuse, fortement excavée au milieu. Corselet granuleux, coupé droit à son bord antérieur, ayant ses bords latéraux inégaux, ses angles postérieurs obtus, sa base prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il est couvert de tubercules irréguliers. Ecusson cordiforme, ayant sa pointe aiguë et étant creusé dans son milieu. Elytres impressionnées à leur base, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie et finement dentée; elles sont granuleuses, avec des rangées de points, et ont une côte assez sail-

lante dans toute leur longueur ; toute leur surface est couverte d'atomes formés d'une pubescence cendrée.

Dessous du corps et pattes cuivreux , avec de petits atomes pubescents et cendrés sur les côtés.

Cette espèce sera placée après la *Linearis*.

STENOGASTER JUVENCUS. Dejean. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIII, fig. 193.

Nigro-æenea, granulata, pubescens, subflava, atomis numerosis nigris; capite anticè excavato ; thorace inæquali ; elytris integris, linearibus , lineâ mediâ elevatâ ; corpore subtùs pedibusque cupreis pubescentibus.

Long. 5 lig. 1/4. Larg. 1 lig. 3/4.

Agrilus Juvencus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

D'un noir bronzé, couvert d'une pubescence jaunâtre, avec beaucoup d'atomes noirs. Tête rugueuse, excavée au milieu, avec une petite impression linéaire très-sentie en avant. Antennes cuivreuses. Corselet plus étroit antérieurement, rugueux, très-inégal, et présentant en avant un petit tubercule. Ecusson cordiforme, granuleux, avec les bords en forme de bourrelet et lisses. Elytres granuleuses, plus larges à leur base que le corselet, aplaties, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est très-finement dentée; elles ont, sur le milieu de leur largeur, une côte longitudinale.

Dessous du corps et pattes ponctués, cuivreux, un peu pubescents, surtout sur les côtés.

Cette espèce sera placée après la *Badius*; elle ressemble à ses

congénères; mais on la reconnaîtra facilement à sa forme, qui est beaucoup plus large et plus courte.

M. le comte de Mannerheim, dans son Enumération des *Buprestis*, p. 104, n. 2, décrit le *Stenogaster Nubilus* de la Collect. du comte Dejean, qui est le *Badius* de notre Monographie, dont l'impression était faite lorsqu'il fit paraître son opuscule, ce qui a été la cause de la non-adoption de son nom.

STENOGASTER LEBASII. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIII, fig. 194.

Nigra, granulosa; capite excavato, anticè profundè impresso; thorace inæquali; elytris integris, linearibus, lineâ mediâ elevatâ; corpore subtùs pedibusque cupreo-nitidis.

Long. 4 lig. 1/4. Larg. 1 lig. 1/4.

Noir, granuleux. Tête rugueuse, excavée, avec une ligne très-enfoncée en avant. Corselet coupé droit à son bord antérieur, avec ses bords latéraux inégaux, et un tubercule au-dessus de ceux postérieurs; il est finement ponctué, et il a une large impression au-dessus de l'écusson, et une petite élévation près du bord antérieur. Ecusson lisse, cordiforme. Elytres couvertes d'une granulation très-fine, avec des lignes longitudinales de points assez forts; elles se rétrécissent insensiblement depuis leur base jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie et très-finement dentée, et elles offrent la suture et une côte longitudinale élevées.

Dessous du corps et pattes cuivreux, un peu soyeux.

Cette espèce sera placée après l'*Irroratus*.

STENOGASTER PULVEROSUS. Mexique.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIV, fig. 195.

Nigro-ænea, granulata; thorace impressis tribus longitudinalibus; elytris atomis vittis duabusque cinerascentibus apice purpureis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig.

D'un noir bronzé granuleux. Tête fortement fendue en avant, et présentant deux petits tubercules peu sentis sur le front. Corselet avec un large sillon longitudinal au milieu, et un autre moins senti le long des bords latéraux, qui sont un peu inégaux; il est couvert d'une granulation assez forte, et qui, se réunissant dans plusieurs endroits, forme de petites rugosités transversales. Ecusson cordiforme, lisse. Elytres presque parallèles, carrées à leur base, ayant les angles huméraux élevés, l'extrémité d'un rouge pourpre, arrondie et finement dentée; elles offrent la suture et une côte longitudinale élevées, quelques atômes, et deux bandes transversales grises; la première bande est placée passé les deux tiers de leur longueur; la seconde au-dessous.

Dessous du corps et pattes cuivreux, un peu soyeux.

Cette espèce sera placée après la *Lebasii*.

STENOGASTER GIBBER, Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIV, fig. 196.

Nigro-viridis, rugulosa, numerosis punctis albido-pilosis; capite profundè excavato; thorace gibboso; corpore subtùs pedibusque æneo-cupreis, pubescentibus.

Long. 7 lig. $^1/_2$. Larg. 2 lig. $^1/_4$.

D'un vert noir, très-rugueux, recouvert d'une pubescence grise qui forme, dans quelques endroits, de petits atomes. Tête fortement excavée en avant. Corselet coupé droit à son bord antérieur, un peu arrondi latéralement, ayant ses angles postérieurs obtus, sa base très-prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson : il a une petite ligne élevée le long de chaque bord latéral, et sur son milieu une forte élévation d'un noir velouté. Ecusson cuivreux, triangulaire, creusé dans son milieu. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, où elles sont un peu impressionnées, allant en se rétrécissant insensiblement jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie et très-finement dentée; elles sont très-rugueuses, sans stries ni lignes aucunes ; seulement on voit, sur cette rugosité, des points de la forme d'un carré long, disposés en lignes longitudinales, et elles sont recouvertes, ainsi que toutes les autres parties du corps, de nombreuses et très-petites taches de poils blancs.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux bronzé, pubescents.

Cette jolie espèce sera placée après la *Pulverosus*.

GENRE AGRILUS.

AGRILUS PISCIS. Blanchard. Bolivie.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. XXXIV, fig. 197.

Viridi-auratus ; elytrorum marginibus cyaneis, apice dilatatis; corpore subtùs pedibusque cyaneis ; pectore, primo segmentoque albidis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Corselet, milieu des élytres d'un vert doré; bords latéraux, dessous du corps et pattes d'un bleu foncé. Tête excavée au milieu, avec une tache d'une pubescence jaune. Corselet élargi au milieu de ses bords latéraux, avec une large dépression au milieu, et deux impressions le long des côtés ; il est ponctué. Elytres méplates, avec une carêne longitudinale : elles sont alongées, rétrécies avant l'extrémité, qui se dilate en forme de queue de poisson; elles ont, sur chacune, un petit point blanc avant cette dilatation. De chaque côté de la poitrine et

du premier segment de l'abdomen, il y a une large tache blanche.

Cette espèce a été prise par M. d'Orbigny, et doit être placée après la *Pyrosurus*.

AGRILUS PRODUCTUS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXIV, fig. 198.

Æneo-velutinus; capite excavato; thorace in medio impresso; elytris elongatis, maculis luteo-obscuris, apice dilatatis, dentatis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 6 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig. $^3/_4$.

Agrilus productus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un bronzé velu. Antennes cuivreuses. Tête excavée au milieu, finement ponctuée, couverte d'une pubescence d'un jaune obscur entre les yeux; ceux-ci grands, oblongs, testacés. Corselet un peu plus large aux bords postérieurs qu'à ceux antérieurs, coupé droit à son bord antérieur, arrondi aux bords latéraux, sinueux à sa base, qui se prolonge dans son milieu au-dessus de l'écusson; il a une forte excavation très-large sur son milieu, ses bords latéraux très-brusquement abaissés, carénés, et il est couvert d'une granulation assez forte disposée en petites stries transversales. Ecusson ponctué, impressionné, en forme de cœur, mais dont la pointe est très-prolongée. Elytres alongées, étroites, laissant apercevoir les bords latéraux du dessus du corps, rétrécies avant l'extrémité, qui se dilate un peu en forme de palette, et qui est finement dentée; elles offrent une forte côte qui prend à l'au-

gle huméral, se rapproche un peu de la suture, et descend longitudinalement jusqu'à l'extrémité; elles offrent aussi des taches d'un jaune obscur, dont les plus saillantes sont ainsi placées : une au milieu de leur base; une près de la suture au milieu de leur longueur, une autre au-dessous, et enfin la dernière un peu avant l'extrémité.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Caudalis*.

AGRILUS PISINOE. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIV, fig. 199.

Viridi-auratus, granulatus; capite excavato; thorace tri-sulcato; elytris elongatis, maculis duabus albis, apice dilatatis, bi-spinosis, violaceis.

Long. 6 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

D'un vert doré. Tête couverte de petites rides onduleuses et de points, fortement excavée au milieu, avec deux petits tubercules en avant. Corselet rugueux, coupé droit à son bord antérieur, ayant ses angles carrés, et sa base sinueuse; il a un fort sillon longitudinal sur son milieu, et un autre moins senti près de chaque bord latéral. Ecusson un peu cordiforme, avec un enfoncement dans son milieu. Elytres alongées, comprimées vers les deux tiers de leur longueur, dilatées à l'extrémité, qui est violette; cette dilatation offrant une épine externe et une autre suturale; elles sont, le long de la suture, creusées, et cette partie est plus rugueuse que le reste; elles offrent aussi deux petites taches blanchâtres; la première

placée passé les deux tiers de leur longueur ; la seconde au-dessous.

Pattes et dessous du corps d'un vert métallique brillant.

Cette espèce sera placée après la *Furcatipennis*.

AGRILUS ACULEATUS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXIV, fig. 200.

Viridi-æneus ; thorace in medio impresso ; elytris denticulatis, uni-spinosis, duobus punctisque albidis ; corpore subtùs pedibusque viridi-cupreis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

Agrilus Aculeatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert bronzé. Tête ponctuée, avec une impression sur le front. Corselet couvert d'une granulation formant de petites rides transversales ; il est aussi large que long, et offre sur son milieu deux impressions ponctiformes, placées l'une au-dessus de l'autre ; ses angles antérieurs sont très-abaissés, ses bords latéraux carénés et formant au-dessus de chaque angle postérieur une impression assez sentie ; le milieu de sa base est prolongé au-dessus de l'écusson et faiblement échancré. Ecusson cordiforme, ayant sa pointe un peu alongée. Elytres très-finement granuleuses, impressionnées à leur base, de la largeur du corselet, alongées, denticulées à l'extrémité, qui se dilate un peu et offre une forte épine au milieu de la denticulation ; elles présentent une côte longitudinale assez sentie, et un point d'une pubescence blanchâtre aux

deux tiers de leur longueur, placé près de la suture, et un petit trait de cette pubescence au-dessous.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux, brillant.

Cette espèce sera placée après la *Spiniger*.

AGRILUS SIREN. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXV, fig. 201.

Viridi-auratus, granulatus; capite excavato; thorace profundè impresso in medio, lateribus rugosis; elytris lineâ mediâ elevatâ, apice dilatatis, rotundatis, denticulatis, violaceis.

Long. 4 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig.

D'un vert doré brillant. Tête granuleuse, profondément excavée au milieu. Corselet rugueux, presque carré, avec un large sillon au milieu, qui n'atteint pas son bord antérieur, et des impressions le long de ses côtés. Ecusson lisse, cordiforme, creusé dans son milieu. Elytres impressionnées à leur base, où elles sont de la largeur du corselet, rétrécies après leur milieu, dilatées en une petite palette, arrondies et fortement dentées à leur extrémité; elles sont rugueuses, elles ont une ligne élevée le long de la suture, et deux petites taches blanchâtres entre cette ligne et la suture; la première aux deux tiers de leur longueur; la seconde plus bas.

Dessous du corps et pattes d'un vert métallique très-brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Aculeatus*.

AGRILUS CHRYSOPHANUS. Dejean. Mexique.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXV, fig. 202.

Viridi-auratus; capite excavato; thorace quadrato, in medio impresso; elytris granulatis; vittâ longitudinali latâ viridique.

Long. 4 lig. Larg. lig. 2/3.

Agrilus Chrysophanus. Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert doré. Tête fortement ponctuée et excavée au milieu. Corselet couvert d'une assez forte ponctuation, formant de petites rides transversales, presque carré, ayant ses angles antérieurs arrondis et abaissés, ses bords latéraux un peu relevés, ses angles postérieurs carrés, et le milieu de sa base un peu prolongé au-dessus de l'écusson; il offre une forte impression dans son milieu, au-dessus de celui-ci, qui n'atteint pas le bord antérieur, et il en a une autre, moins sentie près de chaque angle postérieur. Ecusson petit, ponctué, obtus. Elytres alongées, couvertes d'une granulation assez forte, arrondies à l'extrémité, ayant une large bande sur le milieu et les côtés, d'un doré un peu rouge; la suture est lisse et relevée, et il y a une côte longitudinale sur chacune d'elles, qui sépare la bande verte de la couleur dorée des bords latéraux.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré très-brillant.

Cette espèce sera placée après la *Furcillatus.*

AGRILUS TRISPINOSUS. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXV, fig. 203.

Nigro-purpureus; capite viridi; elytris maculis quatuor cinereis, apice trispinosis; corpore subtùs pedibusque rubro-cupreis; abdominis segmento secundo maculâ albâ.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. lig. 2/3.

D'un noir pourpre. Tête d'un vert foncé en avant, ponctuée et couverte de petites rides longitudinales en arrière, où elle est cuivreuse; elle a, au-dessus des parties de la bouche, une petite tache médiane, formée par une pubescence blanchâtre. Antennes noires. Corselet plus haut que large, coupé droit en avant, arrondi latéralement, un peu comprimé au-dessus des angles postérieurs, qui sont carrés; il est couvert de petites rides transversales; il offre une légère impression sur son milieu, une autre beaucoup plus sentie de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, près de laquelle est une carène qui remonte au milieu des bords latéraux. Ecusson large en avant, triangulaire en arrière, caréné transversalement dans son milieu. Elytres un peu aplaties, impressionnées à leur base, avec les angles huméraux saillants, couvertes de petites aspérités à peine senties, fortement tri-épineuses à l'extrémité; elles présentent une côte longitudinale qui prend naissance aux angles huméraux, et descend jusqu'à l'extrémité, ce qui fait paraître la partie comprise entre cette côte et la suture, affaissée; elles offrent aussi quatre petites taches for-

mées d'une pubescence blanchâtre, rangées le long de la suture.

Dessous du corps et pattes d'un rouge cuivreux. Second segment abdominal avec une large tache blanche de chaque côté.

Cette espèce sera placée après la *Sexnotatus*.

AGRILUS LINEELLUS. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXV, fig. 204.

Cupreo-violaceus ; thorace in medio impresso, velutino ; elytris lineâ longitudinali pubescente, apice dentatis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

D'un cuivreux violet. Tête fortement excavée en avant, avec une carène autour des yeux, assez finement ponctuée. Corselet couvert de petites rides transversales, coupé droit à son bord antérieur, ayant ses angles antérieurs aigus et très-abaissés, ses bords latéraux rebordés, arrondis, remontant vers les angles postérieurs, qui sont carrés, sa base sinueuse ; il offre un large et profond sillon longitudinal sur son milieu, qui ne touche pas le bord antérieur, et dont le fond est velouté, et de chaque côté, près des bords latéraux, au-dessus des angles postérieurs, une impression assez sentie. Ecusson cordiforme, semblant partagé par un trait élevé et transversal. Elytres presque carrées et fortement impressionnées à leur base, parallèles, armées de fortes dents à l'extrémité ; elles ont, le long de la suture, une assez forte im-

pression dans laquelle on voit une ligne formée d'une pubescence cendrée.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux violet, brillant.

Cette espèce sera placée après la *Longicornis*.

AGRILUS VITTICOLLIS. Montévidéo.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXV, fig. 205.

Velutino-viridis, granulatus; capite thoraceque vittis duabus nigro-velutinis; elytris subtilissimè granulatis, striatis.

Long. 3 lig. Larg. lig. $^1/_2$.

D'un vert foncé velouté. Tête ponctuée, creusée au milieu, avec une bande d'un noir velouté à côté des yeux. Corselet plus haut que large, un peu sinueux et rebordé à son bord antérieur, ayant ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse, avec le rebord lisse; il est granuleux, et a deux bandes longitudinales d'un noir velouté. Ecusson d'un noir lisse, cordiforme. Elytres aplaties et impressionnées à leur base, ayant leurs angles huméraux très-aigus, comprimées au milieu de leur longueur, arrondies et très-finement dentées à leur extrémité; elles sont très-finement granuleuses, avec des stries longitudinales, et d'une couleur d'un vert foncé velouté, passant au noir, surtout sur leur sommet.

Dessous du corps et pattes d'un vert très-brillant.

Cette espèce sera placée après la *Bifasciatus*.

AGRILUS VARIANS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXV, fig. 206.

Viridi-obscurus, mutabilis, granulosus; thoracis disco nigro-velutino; elytris elongatis ; corpore subtùs pedibusque viridi-cupreis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/3.

Agrilus varians, Dejean, Catal., 3_e édit., p. 93.

D'un vert obscur, changeant, entièrement couvert d'une granulation disposée en petites rides transversales, sur le corselet surtout. Tête avec une ligne longitudinale sur le front, qui est couvert d'une tache d'un noir velonté. Corselet un peu plus long que large, ayant ses angles antérieurs arrondis et abaissés, ses bords latéraux carénés, surtout au-dessus des angles postérieurs, qui sont aigus, sa base un peu prolongée dans son milieu, où elle est légèrement échancrée ; il offre un petit trait élevé au-dessus de chaque angle postérieur, et une petite impression au-dessus de l'écusson, et tout son disque est d'une couleur d'un noir velouté. Ecusson cordiforme. Elytres alongées, comprimées latéralement au milieu de leur longueur, faiblement denticulées à l'extrémité, nuancées de violet, et offrant une côte longitudinale sur chaque.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux, brillant, avec quelques reflets dorés sur ces dernières.

Cette espèce sera placée après la *Cupriventris*.

AGRILUS EUPALAMUS. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVI, fig. 207.

Viridis, granulatus; capite impresso; thorace rotundato, viridi-aurato; elytris notatis, parvis, quatuor albis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

Vert, granuleux. Tête et corselet d'un vert doré; la première ponctuée, avec une impression arrondie sur le devant; le second coupé droit à son bord antérieur, arrondi latéralement, ayant ses angles postérieurs aigus et carénés, sa base sinueuse; il est couvert d'une granulation disposée en rides transversales, et il a sur son milieu un sillon longitudinal, et une forte impression près et au milieu de chaque bord latéral. Ecusson petit, triangulaire, ponctué, avec son bord antérieur lisse. Elytres impressionnées à leur base, un peu comprimées à leurs bords latéraux, au milieu de leur longueur, arrondies à l'extrémité; elles sont finement granuleuses, abaissées après leur milieu, partie qui offre une petite tache bleuâtre, avec une autre plus petite encore au-dessus.

Dessous du corps et pattes très-brillants.

Cette espèce sera placée après la *Varians*.

AGRILUS PERLUCIDUS. Mexique.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXXVI, fig. 208.

Viridi-glaber, granulatissimus; capite impresso; corpore uni-sulcato; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 3 lig. 3/4. Larg. 1 lig.

D'un vert glabre. Tête finement ponctuée, avec une impression en avant. Corselet coupé droit à son bord antérieur, ayant ses angles antérieurs et ses bords latéraux abaissés, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse; il est couvert d'une granulation très-serrée, qui forme de petites rides ondulées et transversales. Ecusson cordiforme, ayant ses bords lisses, et une impression dans son milieu. Elytres granuleuses, aplaties et impressionnées à leur base, avec une côte épaisse et longitudinale sur le milieu de leur largeur, ce qui fait paraître la partie comprise entre la suture et cette côte, un peu enfoncée.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Eupalamus*.

AGRILUS AUROCEPHALUS. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVI, fig. 209.

Viridi-obscurus, granulatus; thorace uni-sulcato; elytris maculis parvis octo, luteis, apice purpurascentibus.

Long. 5 lig. Larg. 2 lig. 1/2.

D'un vert foncé, granuleux. Tête un peu cuivreuse, avec une petite ligne creuse sur le front. Corselet coupé droit en avant, ayant ses angles antérieurs prolongés en

dessous, aigus, ses bords latéraux rebordés et arrondis dans leur milieu, ses angles postérieurs aigus, avec une petite côte saillante au-dessus, sa base sinueuse, prolongée et un peu échancrée au-dessus de l'écusson ; il est couvert d'une granulation disposée en rides onduleuses et transversales, et a un large sillon longitudinal sur son milieu, qui n'atteint pas son bord antérieur. Ecusson large, triangulaire, avec son bord antérieur relevé. Elytres alongées, impressionnées à leur base, arrondies et finement dentées à l'extrémité; elles ont une côte saillante qui prend aux angles huméraux, et descend aux deux tiers de leur longueur, et elles offrent huit petites taches d'un jaune terne sur chacune, irrégulières pour leur forme; la première est au milieu de leur base, quatre autres, les unes au-dessous des autres, le long de la suture ; la sixième entre la troisième et la quatrième, près des bords latéraux ; enfin les septième et huitième, au-dessous de la sixième, à côté de la quatrième ; l'extrémité des élytres est un peu pourprée et finement dentée.

Dessous du corps et pattes d'un vert métallique plus clair, avec une tache blanche de chaque côté des segments abdominaux.

Cette espèce sera placée après la *Perlucidus*.

AGRILUS CHALCOVENTRIS, Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXVI, fig. 210.

Obscurè æneus ; thorace impresso ; elytris punctis tribus luteis ; corpore subtùs pedibusque cupreis ; abdomine uni puncto luteo.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Agrilus chalcoventris, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

D'un bronzé obscur. Tête rugueuse et violette. Corselet presque carré, inégal en dessus, avec deux petites impressions disposées longitudinalement sur son milieu, et une plus forte de chaque côté, près des bords latéraux; ces impressions sont couvertes d'une pubescence jaunâtre, et il y a, au milieu de celle des bords latéraux, un peu au-dessus des angles postérieurs, un petit trait élevé; sa base est sinueuse et se prolonge au-dessus de l'écusson, où elle est coupée carrément; il est couvert de petites rides transversales. Ecusson petit, triangulaire. Elytres couvertes de petites aspérités qui se réunissent à leur base, et forment de petites rugosités transversales; elles offrent une côte longitudinale peu sentie sur leur milieu, et trois points d'une pubescence jaune le long de la suture; le premier à la base; le second un peu avant le milieu, et le troisième passé les deux tiers de leur longueur; elles sont finement dentelées à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux rouge, avec une tache d'une pubescence jaune de chaque côté du second segment de l'abdomen.

Cette espèce sera placée après la *Flaveolus*.

AGRILUS TRIDENTATUS. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVI, fig. 211.

Nigro-violaceus, vel viridis; thorace profundè impresso in medio; elytris

lineâ mediâ elevatâ longitudinali sinuosâque, atomis cinereis adspersis, apice purpureis, tridentatis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig.

D'un noir violet, un peu verdâtre sur les élytres. Tête avancée en avant de chaque côté de l'impression longitudinale qui est au milieu; ces deux protubérances sont plus saillantes que les yeux. Corselet granuleux, aussi haut que large, avec une large et profonde impression longitudinale, qui est un peu plus sentie au-dessus de l'écusson, et une autre de chaque côté près des bords latéraux. Ecusson triangulaire, aigu, avec le bord antérieur caréné. Elytres granuleuses, impressionnées à leur base, qui est presque droite, comprimées au milieu de leur longueur, avec trois fortes dents à l'extrémité; elles ont une ligne longitudinale élevée et un peu onduleuse sur leur milieu, avec quelques atômes cendrés, répartis sur toute leur surface; l'extrémité est pourpre.

Cette espèce sera placée après la *Frontalis*.

AGRILUS FUNESTUS. Mexique.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXXVI, fig. 212.

Nigro-violaceus; thorace profundè sulcato in medio; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 2 lig. Larg. lig. 3/4.

D'un noir un peu violet. Tête finement ponctuée, avec un sillon longitudinal au milieu. Corselet presque carré,

coupé droit en avant, ayant ses angles antérieurs abaissés et aigus, ses bords latéraux légèrement carénés, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse, prolongée et échancrée dans son milieu ; il est couvert d'une ponctuation très-serrée, qui, se réunissant, forme de petites rides ondulées et transversales sur son disque; il offre une large impression longitudinale sur son milieu, et une autre plus petite, arrondie au milieu de chaque bord latéral, avec une petite carène qui prend naissance après cette impression, et descend jusqu'au bord des angles postérieurs. Ecusson large en avant, triangulaire en arrière; la partie large séparée de la plus étroite par une carène transversale. Elytres très-granuleuses, impressionnées à la base, presque parallèles, arrondies, légèrement dilatées et assez fortement dentées à l'extrémité; elles ont la suture et une côte longitudinale un peu élevées, ce qui fait paraître la partie comprise entre la suture et cette côte, affaissée.

Dessous du corps et pattes bronzés, très-finement ponctués.

Cette espèce sera placée après la *Tridentatus*.

AGRILUS OCCIPITALIS. Eschscholtz (collection). Iles Philippines.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVII, fig. 213.

Nigro-violaceus, granulosus; capite impresso, cupreo, aurato; thorace quadrato; elytris maculis impressis cinereis; apice purpureo; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 2 lig. 3/4. Larg. 1 lig.

Agrilus Occipitalis, Eschscholtz, Collect., in Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un noir violet, à reflets cuivreux. Tête aplatie en avant, d'un vert doré, granuleuse, avec un petit sillon sur le front. Antennes bronzées. Corselet carré, ayant son bord antérieur droit, ses angles antérieurs prolongés au-dessous de la tête, ses bords latéraux droits, légèrement carénés, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse, prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson, où elle est échancrée; il offre deux impressions sur son milieu, placées l'une au-dessus de l'autre, et une de chaque côté, près des angles postérieurs, ce qui le fait paraître couvert de gibbosités. Ecusson cordiforme, fortement caréné transversalement dans son milieu; il est couvert de petites rides transversales. Elytres bombées jusqu'à leur milieu, tombant après, granuleuses, impressionnées à leur base, avec l'extrémité pourpre; elles ont quelques taches formées d'une pubescence cendrée.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après la *Buxii*.

AGRILUS IMBRICATUS. Klug (collection). Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXVII, fig. 214.

Rubro-cupreus, punctatus; capite excavato; elytris maculis viridi-auratis.

Long. 2 lig. $1/2$. Larg. lig. $3/4$.

Agrilus Imbricatus, Klug., in Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un rouge cuivreux. Tête finement ponctuée, assez

fortement excavée dans son milieu. Corselet couvert d'une granulation qui, vue à la loupe, le fait paraître comme couvert de petites écailles; il a ses bords latéraux plus larges antérieurement, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse, une impression longitudinale interrompue dans son milieu, un petit trait élevé à chaque angle postérieur qui remonte, et après lequel se trouve une dépression. Ecusson cordiforme, caréné transversalement dans son milieu. Elytres granuleuses, impressionnées à leur base, avec les bords latéraux et la suture, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, un peu relevés; elles ont quelques impressions d'un cuivreux doré.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après l'*Occipitalis*.

AGRILUS DIFFICILIS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVII, fig. 215.

Obscurè viridis; antennis nigro-violaceis; thorace rugoso; elytris planis, subtilissimè granulatis, apice rotundatis; corpore subtùs pedibusque cupreis; segmentis maculis luteis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. $^1/_4$.

Agrilus difficilis, Dejean, Catal., 3e édit, p. 93.

D'un vert obscur. Tête aplatie en avant, très-finement rugueuse et un peu cuivreuse. Antennes d'un noir violet. Corselet couvert de petites rides transversales, ayant ses bords latéraux très-abaissés, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse, prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson, et un peu échancrée; il a, au-dessus de chaque angle postérieur, une carêne assez sentie, et une

petite impression au-dessus de l'échancrure de la base. Ecusson lisse, cordiforme, avec une petite ligne transversale au milieu. Elytres un peu planes, très-finement granuleuses, arrondies à l'extrémité, où elles sont légèrement dentelées; elles ont à leur base une forte impression.

Dessous du corps et pattes cuivreux. Dessous du corselet et de la poitrine couverts d'une petite pubescence jaunâtre. Segments de l'abdomen avec deux taches jaunes de chaque côté.

Cette espèce sera placée après la *Morosus*.

AGRILUS ACUTIPENNIS. Mannerheim. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXVII, fig. 216.

Cyanea, nitida; lateribus thoracis carenatis; elytris subtilissimè punctatis, apice acutis.

Long. 4 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 1 lig.

Agrilus Acutipennis, Mannerheim, Enum. des Buprestides, p. 109, n. 12. — Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un bleu brillant. Tête aplatie en avant, finement ponctuée, avec une ligne creuse au milieu. Corselet couvert de petites rides transversales, ayant son bord antérieur droit, ses angles antérieurs arrondis, ses bords latéraux très-abaissés et un peu relevés, sa base sinueuse, prolongée un peu au-dessus de l'écusson, où elle offre une assez forte impression, et de chaque côté, près des angles postérieurs, un point; le long de chaque bord

latéral il existe un enfoncement assez prononcé. Ecusson transversal, lisse, avec une petite pointe ponctuée. Elytres aplaties, fortement impressionnées à leur base, très-finement granuleuses, pointues à l'extrémité.

Cette espèce sera placée après la *Difficilis*.

AGRILUS ANXIUS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVII, fig. 217.

Obscurè viridis, subtilissimè granulatus; elytris acutis, denticulatis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 4 lig. ½. Larg. 1 lig.

Agrilus Anxius. Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert obscur. Tête très-finement rugueuse, un peu cuivreuse, aplatie en avant, avec une ligne creuse au milieu. Corselet aussi long que large, couvert d'une granulation très-serrée, ayant son bord antérieur coupé droit, ses bords latéraux très-abaissés et arrondis, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse et prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il offre une impression longitudinale assez large sur son milieu, et un petit trait élevé au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson transversal, lisse. Elytres impressionnées à leur base, très-finement granuleuses, pointues et légèrement denticulées à l'extrémité; elles offrent une côte peu sentie qui prend au-dessous des impressions de leur base, et descend jusqu'au milieu de leur longueur.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux brillant.

Cette espèce sera placée après la *Latebrus*.

AGRILUS CONFORMIS. Dejean. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVII, fig. 218.

Viridi-pratensis, subtilissimè granulatus; elytris uni-spinosis; corpore subtùs pubescens, segmentis maculis luteis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Agrilus Conformis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert-pré un peu velouté. Tête finement ponctuée, creusée en avant, d'un cuivreux rougeâtre. Corselet plus long que large, couvert d'une granulation qui forme de petites rides transversales; il a une forte impression longitudinale sur son milieu, ses bords latéraux très-abaissés, légèrement carénés, et un petit trait élevé au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson cordiforme, enfoncé dans son milieu. Elytres carrées et impressionnées à leur base, alongées, comprimées à leurs bords latéraux au milieu de leur longueur, armées d'une forte épine à l'extrémité; elles sont très-finement granulées et abaissées tout le long de la suture; cet abaissement est couvert d'une petite pubescence obscure, ce qui les fait paraître avoir une bande longitudinale d'une autre couleur que celle générale. Pattes et abdomen d'un vert obscur brillant. Segments abdominaux avec une tache blanchâtre de chaque côté.

Cette espèce sera placée après l'*Anxius*.

AGRILUS QUADRIGUTTATUS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVIII, fig. 219.

Obscurè viridis, subtilissimè granulatus; elytris elongatis, punctis quatuor luteis; apice denticulatis, uni-spinosis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 4 lig. Larg. lig. 3/4.

Agrilus Quadriguttatus. Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert obscur, avec quelques reflets cuivreux. Tête arrondie, assez fortement ponctuée. Corselet couvert de petites rides transversales, ayant ses bords latéraux très-abaissés, sa base sinueuse et prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson; il a une impression longitudinale, large mais peu profonde sur son milieu, et un petit trait élevé au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson cordiforme, ponctué. Elytres aussi larges que le corselet, carrées et impressionnées à leur base, un peu aplaties, allant en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui est pointue et finement dentée; elles sont couvertes d'une granulation assez forte et assez serrée, qui forme, dans quelques endroits, surtout à leur base, de petites rides transversales, et elles ont, sur chacune d'elles, deux points d'un blanc sale; le premier est placé au milieu de leur longueur, et le second un peu au-dessous.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Pictipennis*.

AGRILUS LONGULUS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXVIII, fig. 220.

Viridis, elongatus, subtilissimè granulatus; elytris apice denticulatis auratisque; corpore subtùs pedibusque punctatis, viridi-cupreis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Agrilus Longulus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert sombre un peu doré. Alongé. Tête ponctuée, arrondie et creuse au milieu. Corselet plus long que large, abaissé aux bords latéraux, couvert de petites rides transversales, ayant sa base sinueuse et prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il a une impression longitudinale qui prend à la base, et n'atteint pas le bord antérieur. Ecusson transversal. Elytres aussi larges que le corselet, très-alongées, dentées et arrondies à l'extrémité; elles sont couvertes d'une granulation très-fine et serrée, dans laquelle on aperçoit, avec la loupe, quelques petites aspérités; le bout des élytres est un peu pourpre.

Dessous du corps et pattes d'un vert brillant.

Cette espèce sera placée après la *Quadriguttatus*.

AGRILUS OBSOLETUS. Dejean. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVIII, fig. 221.

Capite cupreo; thoracis marginis luteis; elytris violaceis; apice uni-spinosis, maculis tribus luteis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. lig. 2/3.

Agrilus Obsoletus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

Tête cuivreuse, couverte de petites rides longitudinales, avec un large enfoncement, mais peu profond, entre les yeux. Antennes longues, avec les trois premiers articles verts, les autres noirs. Corselet vert, couvert de rides transversales assez senties, ayant ses angles antérieurs arrondis, ses bords latéraux carénés, ses angles postérieurs très-aigus; il a de chaque côté une bande formée d'une pubescence jaune un peu dorée, et deux petites impressions sur son milieu, placées l'une au-dessous de l'autre; de plus on remarque une petite carène qui longe chaque bord latéral, et vient aboutir à l'angle postérieur. Ecusson large et caréné transversalement dans son milieu. Elytres violettes, alongées, dentelées à l'extrémité, avec une assez forte épine au milieu de cette dentelure; elles sont très-finement ponctuées; elles ont leurs angles huméraux carrés, leur base aplatie, et un enfoncement le long de la suture, dans lequel on aperçoit trois petites taches formées d'une pubescence jaunâtre; la première à la base; la seconde au milieu, et la troisième un peu au-dessous.

Dessous du corps et pattes d'un rouge cuivreux, avec quelques parties pubescentes.

Cette espèce sera placée après la *Longulus*.

AGRILUS SUBFASCIATUS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXVIII, fig. 222.

Viridis, granulosus; elytris vittâ nigrâ transversali, apice denticulatis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. lig. 2/3.

Agrilus Subfasciatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert un peu clair, recouvert d'une petite pubescence cendrée. Tête un peu cuivreuse, finement ponctuée, légèrement creusée entre les yeux. Corselet presque carré, cependant un peu plus long que large; ayant ses angles antérieurs un peu avancés mais arrondis, ses bords latéraux légèrement rebordés, sa base très-sinueuse; il a une forte impression longitudinale, interrompue dans son milieu, et une petite carène au-dessus de chaque angle postérieur; il est couvert d'une granulation assez forte, disposée en petites rides transversales et ondulées. Ecusson élargi, avec une pointe assez mince et longue, et caréné transversalement dans son milieu. Elytres très-finement rugueuses, dentelées à l'extrémité, avec une bande transversale et noire, un peu après le milieu de leur longueur; leur base est aplatie, carrée, et l'on voit partir de chaque angle huméral, une côte qui suit à peu près chaque bord latéral.

Dessous du corps et pattes d'un vert plus sombre, plus brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Obsoletus*.

AGRILUS ARNUS. Colombie.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XXXVIII, fig. 223.

Viridi-violaceus, granulosus; capite purpureo; elytris maculis oblongis tribus albis, apice denticulatis; abdomine femoribusque cupreis.

Long. 3 lig. $^{1}/_{4}$. Larg. lig. $^{2}/_{3}$.

D'un vert violet, granuleux. Tête d'un rouge pourpre, avec une ligne longitudinale au milieu. Corselet presque carré, ayant ses angles antérieurs prolongés et aigus en dessous, ses bords latéraux rebordés, ses angles postérieurs aigus, et sa base sinueuse; il est couvert de petites rides transversales, et il offre sur son milieu une large impression longitudinale qui n'atteint pas le bord antérieur, et une autre impression arrondie de chaque côté, au milieu de la longueur des bords latéraux. Ecusson triangulaire, avec une carène transversale à sa partie antérieure. Elytres impressionnées à leur base, assez fortement denticulées à l'extrémité, avec une côte longitudinale, placée au milieu de leur largeur; elles offrent trois taches oblongues, formées d'un duvet blanchâtre sur chacune d'elles, placées le long de la suture.

Dessous du corps et pattes finement ponctués, couverts d'une très-faible pubescence blanchâtre. Cuisses un peu renflées, cuivreuses, ainsi que l'abdomen.

Cette espèce sera placée après la *Subfasciatus*.

AGRILUS QUADRINOTATUS. Mexique.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXVIII, fig. 224.

Cupreus, granulosus; elytris albo-quadri-notatis.

Long. 3 lig. Larg. lig. 1/2.

Cuivreux. Tête assez fortement ponctuée; les points se réunissant autour des yeux forment de petites rides; elle est un peu excavée dans son milieu, et cette partie est un peu pubescente. Antennes d'un vert cuivreux. Corselet couvert d'assez fortes rides onduleuses et transversales, avec une large et profonde impression au milieu dans toute sa longueur; il est coupé droit à son bord antérieur, a ses angles antérieurs très-abaissés, ses côtés latéraux relevés, ses angles postérieurs carrés, sa base onduleuse et prolongée au-dessus de l'écusson; il a, en outre, le long des bords latéraux une petite carène qui les suit dans toute leur longueur. Ecusson arrondi et ponctué postérieurement, avec sa partie supérieure formant une petite plaque lisse et carrée. Elytres granuleuses, presque parallèles, arrondies à l'extrémité: elles offrent une assez forte impression au milieu de leur base, ce qui fait paraître les angles huméraux assez saillants, et deux petites taches blanches et arrondies sur chacune; la première, la moins sentie, un peu avant le milieu de leur longueur; la seconde un peu après; ces taches sont placées le long de la suture et sont formées par une petite pubescence. Abdomen d'un cuivreux brillant, avec deux

taches formées d'une pubescence blanche ; l'une au bord du premier segment, l'autre sur le milieu du second.

Dessous du corps très-finement granuleux et soyeux.

Cette espèce sera placée après la *Leucosticta*.

AGRILUS ZEMES. Amérique Boréale (Alabama).

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIX, fig. 225.

Viridi-obscurus, granulosus; elytris maculâ albâ; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 2 lig. $^1/_2$. Larg. lig. $^1/_2$.

D'un vert obscur, granuleux. Tête arrondie, sans impression. Corselet un peu plus haut que large, un peu arrondi latéralement, avec une impression près de chaque bord latéral, et une petite carène sur cette impression; il est couvert de petites rides onduleuses et transversales. Ecusson très-finement ponctué, plus obscur que le reste, avec une carène transversale à sa partie antérieure. Elytres impressionnées à leur base, arrondies à l'extrémité, couvertes d'une granulation en forme d'écailles, et offrant sur chacune une petite tache près de la suture, passé les deux tiers de leur longueur, formée d'une pubescence blanche.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après la *Quadrinotatus*.

AGRILUS ALBOGULARIS. Frivaldjsky (collection). Hongrie.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIX, fig. 226.

Viridi-cinereus, granulosus; thorace in medio bi-impresso; corpore subtus pedibusque viridi-nitidis.

Long. 3 lig. Larg. lig. $^3/_4$.

Agrilus Albogularis, Frivaldjsky, in Catal. Dejean, 3e édit., p. 93.

D'un vert un peu cendré, granuleux. Tête avec un léger enfoncement longitudinal au milieu. Mandibules et palpes d'un brun ferrugineux foncé. Corselet plus large que haut, ayant ses angles antérieurs très-abaissés, ses bords latéraux un peu arrondis, se carénant depuis le milieu jusqu'aux angles postérieurs, qui sont aigus, et sa base sinueuse, prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson, où elle est lisse et un peu échancrée; il est couvert d'une granulation très-serrée, qui, en se réunissant, forme de petites rides transversales; il est aussi un peu comprimé au milieu de la longueur de chaque bord latéral, et a deux petites impressions disposées en ligne longitudinale sur son milieu. Ecusson cordiforme, caréné transversalement dans son milieu, avec la partie antérieure lisse, et la postérieure ponctuée. Elytres granuleuses, impressionnées assez fortement à leur base, un peu renflées dans leur milieu, où elles sont un peu comprimées aux bords latéraux, se dilatent ensuite, et se rétrécissent après, jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie.

Dessous du corps et pattes d'un vert plus clair, brillant.

Cette espèce sera placée après la *Cinctus.*

AGRILUS BINOTATUS. Dejean. Italie Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XXXIX, fig. 227.

Æneus, granulosus; thorace rotundato; elytris bi-tuberculis parvis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Agrilus Binotatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un cuivreux bronzé, granuleux. Tête un peu bombée, avec un léger enfoncement au milieu. Corselet ayant son bord antérieur un peu échancré, ses angles antérieurs fortement abaissés, ses bords latéraux arrondis dans leur milieu, et carénés surtout près des angles postérieurs, qui sont carrés, sa base sinueuse, prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson, où elle est assez fortement échancrée; il est couvert d'une granulation formant de petites rides irrégulières, et il a une impression au milieu de chaque bord latéral, et un sillon longitudinal un peu interrompu dans son milieu. Ecusson large jusqu'à la partie carénée, pointu après. Elytres granuleuses, fortement impressionnées à leur base, avec les angles huméraux un peu relevés, arrondies à leur extrémité, ayant, passé les deux tiers de leur longueur, une petite aspérité sur chacune.

Dessous du corps et pattes plus obscurs.

Cette espèce sera placée après l'*Albogularis.*

Nota. Je suis presque certain que les deux petites aspérités

qui se trouvent sur les élytres ne sont qu'accidentelles, car elles ne sont pas tout-à-fait identiques l'une à l'autre; cependant cet individu doit bien constituer une espèce par les différences qui existent avec tous les congénères. M. le comte Dejean le possède unique, et il l'a pris à *Marengo.*

AGRILUS BREVICORNIS. GUÉRIN. Indes-Orientales.

(Du cabinet de M. Perrotet.)

Pl. XXXIX, fig. 228.

Cupreus, granulosus; elytris integris; corpore subtùs albido-pubescente. n. 2.

Long. 2 lig. $^{3}/_{4}$. Larg. lig. $^{3}/_{4}$.

Agrilus Brevicornis, Guérin, Rev. Zool. par la Soc. Cuv., 1840, p. 328, n. 2.

Cuivreux, granuleux. Antennes courtes. Tête couverte de petites rides longitudinales, un peu bombée, avec une ligne sur son milieu. Corselet arrondi latéralement, un peu avancé à son bord antérieur sur le milieu de la tête, ayant ses angles postérieurs carrés et sa base prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il est couvert d'une rugosité disposée transversalement. Ecusson cordiforme, avec une petite élévation transversale sur son milieu. Elytres granuleuses, impressionnées à la base, arrondies à leur extrémité, présentant le long de la suture un faible enfoncement couvert d'une très-légère pubescence.

Dessous du corps d'un vert cuivreux, recouvert d'une pubescence blanchâtre.

Cette espèce a été prise par M. Perrotet, dans son voyage des Indes-Orientales, à Pondichéry, au mois d'août, sur les feuilles de l'*Acacia Lebech*; elle sera placée après la *Cuprescens.*

AGRILUS ETHLIUS. Indes-Orientales (montagnes d'Hymalaya).

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIX, fig. 229.

Viridi-æneus, subtilissimè punctatus; corpore subtùs pubescente.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

D'un vert bronzé, très-finement et régulièrement ponctué. Tête arrondie. Corselet un peu plus haut que large, arrondi latéralement, ayant ses angles obtus et sa base sinueuse; il offre une petite impression demi-lunulaire au-dessus de l'écusson; celui-ci très-petit, un peu enfoncé. Elytres assez fortement impressionnées et carénées à leur base, parallèles, un peu déprimées avant leur extrémité, sans aucune côte longitudinale dessus; elles sont couvertes de petits points très-réguliers, et offrent une pubescence blanchâtre et très-courte.

Dessous du corps et pattes un peu plus pubescents que le dessus.

Cette espèce sera placée après la *Brevicornis*.

AGRILUS FUSCIPENNIS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XXXIX, fig. 230.

Niger, punctatus; capite excavato; thorace nigro-violaceo; vittis duabus nigris.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 1/3.

Agrilus Fuscipennis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un noir terne. Tête avec une forte échancrure en avant, avec des reflets pourpres, surtout au-dessus du menton; elle est assez fortement ponctuée, et les points, dans différents endroits, en se réunissant, forment des stries transversales. Yeux assez saillants. Antennes d'un noir brillant. Corselet pourpre, avec deux bandes longitudinales d'un pourpre presque noir; il est couvert d'une ponctuation assez forte, et cette ponctuation, sur les côtés, forme de petites rides transversales; ses angles antérieurs sont très-abaissés et arrondis, ses bords latéraux le sont aussi, et il offre, sur son milieu, une large excavation longitudinale, et une autre ponctiforme de chaque côté, au milieu de sa longueur. Ecusson arrondi, enfoncé dans son milieu. Elytres alongées, sinueuses et impressionnées à leur base, aussi larges que le corselet, avec leurs angles huméraux un peu élevés et carrés: elles sont arrondies à l'extrémité; elles sont entièrement couvertes d'une ponctuation assez fine, assez serrée, et elles offrent une côte qui prend naissance à chaque angle huméral, et descend jusqu'au milieu de leur longueur. Poitrine d'un pourpre presque noir. Abdomen et pattes d'un noir un peu brillant.

Cette espèce sera placée après la *Niger*.

AGRILUS FRENATUS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XL, fig. 231.

Niger, subtilissimè punctatus; thoracis lateribus vittâque in medio fuscis; corpore subtùs pedibusque nigro-violaceis.

Long. 4 lig. ½. Larg. 1 lig.

Agrilus Frenatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un noir terne, très-finement ponctué. Tête excavée au milieu, avec des reflets pourpres et couverts d'une pubescence fauve dans cette excavation. Corselet très-arrondi sur les côtés, avec une bande pubescente, fauve sur son milieu, et les bords latéraux de cette couleur. Ecusson petit, cordiforme. Elytres alongées, très-impressionnées à leur base, arrondies à l'extrémité, un peu comprimées avant leur milieu aux bords latéraux.

Dessous du corps et pattes de la couleur générale.

Cette espèce sera placée après la *Fuscipennis*.

AGRILUS CUPRICOLLIS. DEJEAN. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLI, fig. 232.

Niger, granulatus; capite thoraceque aurato-cupreis.

Long. 3 lig. Larg. lig. ½.

Agrilus Cupricollis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Ruficollis;* cependant la tête est dorée, les angles postérieurs du corselet sont plus relevés et plus aigus, et il a deux impressions assez senties qui n'existent pas dans la *Ruficollis*.

Tête un peu doréc, finement granuleuse, avec une profonde impression longitudinale dans son milieu. Antennes noires. Yeux glabres, peu saillants. Corselet d'un doré cuivreux, couvert d'une granulation formant de petites rides onduleuses et transversales; il est coupé droit antérieurement, a ses angles antérieurs très-abaissés et aigus, ses bords latéraux droits, ses angles postérieurs élevés et aigus, sa base sinueuse, se prolongeant dans son milieu au-dessus de l'écusson; on remarque, en outre, une large impression transversale au milieu de sa longueur, qui est plus sentie près de chaque bord latéral. Ecusson beaucoup plus large que long, formant une carêne transversale. Elytres finement granuleuses, parallèles, arrondies à l'extrémité, et un peu impressionnées au milieu de leur base.

Dessous du corps d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée après la *Ruficollis*.

AGRILUS IMPRESSICOLLIS. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XL, fig. 233.

Niger, granulosus; capite viridi-cupreo; thorace rugoso, cupreo-aurato; corpore subtùs subtilissimè punctato, nigro-æneo.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Noir, granuleux. Tête d'un vert cuivreux, très-finement ponctuée, avec une ligne enfoncée et longitudinale au milieu. Antennes d'un vert très-sombre. Corselet plus long que large, coupé droit antérieurement, ayant ses

angles antérieurs abaissés, ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs en forme d'épine; il est couvert de petites rides transversales et onduleuses, et il a deux impressions disposées longitudinalement sur son milieu, ainsi qu'une petite carêne suivant chaque bord latéral. Ecusson arrondi, petit, lisse et brillant. Elytres couvertes de très-petites aspérités, carrées à leur base, arrondies et très-finement dentées à l'extrémité.

Dessous du corps très-finement ponctué, d'un noir bronzé brillant.

Cette espèce sera placée après la *Cupricollis*.

AGRILUS ALMENUS. Colombie.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XL, fig. 234.

Viridi-violaceus, granulosus; elytris lineis duabus interruptis albidis, apice subtilissimè denticulatis.

Long. 2 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. lig. $\frac{1}{2}$.

D'un vert violet. Tête arrondie, granuleuse. Corselet un peu plus haut que large, ayant ses angles postérieurs très-abaissés, ses bords latéraux droits et rebordés, ses angles postérieurs aigus; il offre en dessus un sillon longitudinal interrompu dans son milieu, et de chaque côté, près des bords latéraux, une impression dans laquelle on voit un petit trait élevé qui va rejoindre les angles postérieurs. Ecusson assez large en avant, avec une carêne transversale dans cette partie, et triangulaire après. Elytres fortement impressionnées et rebordées à leur base,

parallèles, très-finement dentées à leur extrémité; elles sont couvertes d'une granulation assez forte, et offrent, sur chacune d'elles, le long de la suture, une ligne blanche interrompue dans deux endroits, à la base et passé le milieu de leur longueur.

Cette espèce sera placée après l'*Impressicollis*.

AGRILUS PURPUREOCOLLIS. Montevideo.

(De mon cabinet.)

Pl. XL, fig. 235.

Niger, granulatus; capite viridi-obscuro, thorace rugoso, purpureo, bi-impressis, violaceis; corpore subtùs pedibusque nigro-violaceis.

Long. 3 lig. Larg. lig. $^3/_4$.

Cette espèce est plus épaisse, un peu plus large que ses congénères. Tête d'un vert obscur, finement ponctuée, avec une ligne enfoncée dans son milieu; la ponctuation près et dessus cette ligne se réunit et forme de petites rides. Corselet pourpre, presque carré, coupé droit antérieurement, ayant ses bords antérieurs abaissés, ses bords latéraux arrondis, plus large antérieurement que postérieurement, ses angles postérieurs assez aigus, sa base sinueuse et prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il est couvert de petites rides transversales et onduleuses, et il a, le long de chaque bord latéral, une petite carêne, et, sur son milieu, deux impressions violettes placées l'une au-dessus de l'autre. Ecusson cordiforme, avec un petit trait élevé et transrseval, à sa partie antérieure. Elytres noires, couvertes

de petites aspérosités en forme d'écailles, un peu bombées, arrondies à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes finement ponctués, d'un noir violet, surtout à l'abdomen.

Cette espèce sera placée après l'*Almenus*.

AGRILUS LUCIDICOLLIS. DEJEAN. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XL, fig. 236.

Capite elytrisque cyaneis, punctatis; thorace aurato, rugoso; corpore subtùs pedibusque cyaneis, nitidis.

Long. 3 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig.

Agrilus Lucidicollis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

Tête d'un beau bleu, couverte de petites rides longitudinales, creusée dans son milieu. Corselet aussi long que large, d'un cuivreux doré, couvert de rides transversales assez fortes, ayant ses angles antérieurs, ses bords latéraux abaissés et arrondis, ses angles postérieurs aigus, un peu prolongés, sa base sinueuse, et deux petites impressions sur son milieu, dont la première est placée près de son bord antérieur, et la seconde un peu au-dessus de l'écusson; celui-ci petit, large. Elytres d'un bleu foncé, arrondies à l'extrémité, impressionnées à leur base, et finement ponctuées.

Dessous du corps et pattes d'un beau bleu brillant.

Cette espèce sera placée après la *Purpureocollis*.

AGRILUS CUPAI. Colombie (Bogota).

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XLI, fig. 237.

Viridi-obscurus, granulosus; thorace rugoso, maculis auratis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. lig. 2/3.

D'un vert sombre, granuleux. Tête finement ponctuée, avec une faible impression longitudinale sur son milieu. Antennes d'un vert plus obscur. Corselet couvert d'assez fortes rides transversales et onduleuses; il est un peu avancé à son bord antérieur, a ses angles antérieurs abaissés, ses bords latéraux un peu arrondis, ses angles postérieurs un peu rentrés et carrés, sa base sinueuse se prolongeant un peu au-dessus de l'écusson; il est parsemé de nuances dorées, et il a une forte impression au milieu de la longueur de chaque bord latéral, et un enfoncement longitudinal sur son milieu. Ecusson lisse à sa partie antérieure, large, un peu cordiforme. Elytres très-finement granuleuses, assez alongées, atténuées après leur milieu, très-faiblement dentées et arrondies à leur extrémité.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués. Abdomen d'un vert un peu doré et brillant.

Cette espèce sera placée après la *Lucidicollis*.

AGRILUS MACULIFRONS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLI, fig. 238.

Niger, elongatus, parallelus; fronte maculâ luteâ; thoracis marginis luteis cum tuberculis quatuor; corpore subtùs pedibusque violaceis.

Long. 4 lig. 1/4. Larg. lig. 9/3.

Agrilus Maculifrons, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un noir terne, alongé, parallèle. Tête violette, très-creusée au milieu, avec une tache arrondie d'un jaune pâle en avant. Corselet carré, ayant ses angles antérieurs arrondis, fortement abaissés, le milieu de son bord antérieur relevé, ses bords latéraux abaissés, ses angles postérieurs aigus et relevés, sa base sinueuse, prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson; il est fortement aplati sur le dessus, ce qui le fait paraître quadri-tuberculeux, et ses bords latéraux sont couverts d'une pubescence jaune. Ecusson en cœur élargi. Elytres longues, parallèles, très-arrondies à leur extrémité, et très-aplaties en dessus; elles sont très-finement et très-régulièrement ponctuées.

Dessous du corps et pattes d'un violet foncé.

Cette espèce sera placée après la *Cupai*.

AGRILUS CTENOCERUS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLI, fig. 239.

Niger, granulosus; thoracis marginis luteis; corpore subtùs pedibusque granulatis, cyaneo-obscuris.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig.

Agrilus Ctenocerus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

Noir, granuleux. Tête fortement excavée au milieu, avec une petite tache en avant, formée d'une petite pubescence jaunâtre. Corselet d'un noir un peu bleu, presque carré, ayant son bord antérieur droit, ses côtés latéraux abaissés et couverts d'une pubescence jaune, ses angles postérieurs coupés carrément, sa base sinueuse et prolongée un peu au-dessus de l'écusson; il a une forte impression au milieu de la longueur de chaque bord latéral, et deux arrondies, placées au-dessus l'une de l'autre sur son milieu. Ecusson triangulaire. Elytres impressionnées à leur base, arrondies à l'extrémité, et très-finement granuleuses.

Dessous du corps et pattes d'un bleu très-obscur.

Cette espèce sera placée après la *Maculifrons.*

AGRILUS TRIMACULATUS. Amérique méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLI, fig. 240.

Viridi-niger, granulosus; thorace maculis tribus ochraceis; elytris apice uni-spinosis; annulis abdominis ochraceo-maculatis.

Long. 3 lig. ½. Larg. 1 lig.

D'un vert noir, granuleux. Tête avec une large et profonde excavation entre les yeux, dont le fond est d'un cuivreux pourpré. Corselet coupé droit à son bord antérieur, ayant ses angles antérieurs très-abaissés, ses bords latéraux un peu arrondis, remontant vers les angles postérieurs, qui sont carrés, sa base lobée au-dessus de l'écusson; il est couvert de petites rides transversales, et il offre trois impressions dont le fond est d'un jaune doré; celle qui est sur son milieu est longitudinale et n'atteint pas le bord antérieur; les deux autres sont au milieu de la longueur de chaque bord latéral, et dans celles-ci on aperçoit un petit trait élevé placé au-dessus des angles postérieurs. Ecusson plus large que long, arrondi postérieurement, avec une impression ponctiforme au milieu. Elytres alongées, parallèles, avec une assez forte épine du côté externe; elles sont rebordées à leur base, et elles ont une petite côte longitudinale qui fait paraître la partie près de la suture un peu moins élevée que celle des bords latéraux. Poitrine et segments abdominaux, avec une large tache jaune de chaque côté.

Cette espèce sera placée après la *Ctenocerus*.

AGRILUS AURO-LINEATUS. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLI, fig. 241.

Obscuro-viridis; thoracis lateribus aureis; elytris granulosis; apice dentatis, vittis duabus aureis; corpore subtùs pedibusque subtilissimè punctatis, viridi-metallicis.

Long. 3 lig. Larg. lig. $^2/_3$.

Agrilus Flavolineatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert obscur. Tête légèrement ponctuée et impressionnée en avant, avec quelques petits reflets d'un vert moins obscur près des yeux. Antennes d'un vert métallique. Corselet un peu plus long que large, coupé droit à son bord antérieur, ayant ses angles antérieurs fortement abaissés et arrondis, ses bords latéraux également abaissés et un peu relevés, couverts d'une bande longitudinale dorée, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse, prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson, où elle est échancrée; il est couvert d'une granulation disposée en rides transversales, et a, sur son milieu, deux petites impressions, dont la plus rapprochée de la base est la plus sentie. Ecusson large, caréné transversalement dans son milieu. Elytres alongées, sinueuses et impressionnées à leur base, avec les angles huméraux carrés; elles sont finement dentées à l'extrémité, et offrent au milieu de cette dentelure une épine un peu plus saillante; elles sont très-finement granuleuses, avec une bande longitudinale dorée, le long de la suture.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués, d'un vert métallique.

J'ai été forcé de changer le nom de *Flavolineatus*, donné à cette espèce par M. le comte Dejean, en celui de *Aurolineatus*, ayant déjà une espèce, dans la Monographie, portant ce nom.

Cette espèce sera placée après la *Flavolineatus*.

AGRILUS ALEUS. Colombie.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XLI, fig. 242.

Viridi-cupreus, granulosus; elytris elongatis, maculâ mediâ lineâque posticâ albidis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

D'un vert cuivreux, granuleux. Tête avec un léger enfoncement au milieu, couverte de petites stries transversales. Corselet presque carré, ayant son bord antérieur coupé droit, ses angles abaissés, ses bords latéraux droits et carénés, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse; il est couvert de petites rides transversales et onduleuses, et il offre une petite carêne au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson caréné transversalement à la partie antérieure, triangulaire après. Elytres impressionnées et rebordées à leur base, alongées, avec une petite tache blanche arrondie, placée au milieu de leur longueur, et une ligne de même couleur à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Spinosus*.

AGRILUS ACUMINATUS. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLII, fig. 245.

Violaceus, pubescens, granulosus; elytris acuminatis, apice profundè dentatis.

Long. 4 lig. Larg. lig. 3/4.

Tête d'un vert sombre, rugueuse, excavée entre les yeux ; ceux-ci d'un jaune pâle et mat. Corselet plus haut que large, un peu échancré pour recevoir la tête, arrondi latéralement, ayant ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse, un peu prolongée au-dessus de l'écusson, près des bords latéraux, une petite carène et trois impressions assez senties, une longitudinale sur son milieu, et une autre de chaque côté, au milieu de la longueur des bords latéraux. Ecusson cordiforme, avec sa partie antérieure formée par une plaque lisse, plus large que haute. Elytres violettes, granuleuses, rebordées à leur base, alongées, acuminées et fortement dentées à l'extrémité; elles offrent, sur leur milieu, une forte côte longitudinale.

Dessous du corps pubescent, milieu de l'abdomen lisse, d'un rouge cuivreux.

Cette espèce sera placée après l'*Aleus*.

AGRILUS CONICUS. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLII, fig. 244.

Viridi-niger vel obscuro-cyaneus, granulatus; capite in medio aurato ; elytris apice subtilissimè dentatis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig.

D'un vert noir antérieurement, et d'un bleu obscur

postérieurement. Tête très-finement ponctuée, avec une petite ligne enfoncée au milieu, et tout le devant doré. Antennes vertes. Corselet d'un vert sombre, couvert de petites rides onduleuses et transversales, coupé droit antérieurement, ayant ses bords latéraux un peu arrondis, ses angles postérieurs rentrés et carrés, sa base sinueuse et prolongée un peu dans son milieu, au-dessus de l'écusson; il offre trois impressions, une longitudinale sur son milieu, interrompue dans sa longueur, et une autre de chaque côté près des bords latéraux. Écusson cordiforme, plus large que haut, un peu cuivreux. Elytres couvertes d'une granulation en forme d'écailles, faiblement impressionnées à leur base, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est très-faiblement dentée.

Cette espèce sera placée après l'*Acuminatus*.

AGRILUS SUBCINCTUS. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLII, fig. 245.

Æneus, granulosus; thorace quadrato; elytris plurimis maculis albido-pilosis, apice subtilissimè dentatis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Agrilus Subcinctus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

Bronzé, granuleux. Tête finement ponctuée, arrondie. Antennes d'un noir cuivreux. Parties de la bouche d'un rouge cuivreux. Corselet carré, ayant ses bords latéraux très-abaissés et assez fortement carénés, ses angles postérieurs très-aigus; il est couvert de petites rugosités

disposées en rides transversales. Ecusson large, un peu cordiforme, très-caréné transversalement. Elytres carrées et relevées à leur base, où elles sont impressionnées, se rétrécissant passé les deux tiers de leur longueur, arrondies et très-finement dentées à leur extrémité; elles sont granuleuses, et elles offrent, dans plusieurs endroits, de petites taches formées par une courte pubescence blanchâtre.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Lacordairei*.

AGRILUS COLOMBIANUS. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XLII, fig. 246.

Cupreus, granulosus, elongatus; elytris maculis sex albido-tomentosis, apice dentatis.

Long. 3 lig. Larg. lig. 1/2.

Cuivreux, granuleux, de forme alongée. Antennes et pattes vertes. Tête finement granuleuse, avec une faible ligne enfoncée dans son milieu. Corselet plus haut que large, un peu arrondi latéralement, avec une forte impression longitudinale en forme de gouttière dans son milieu, et une autre arrondie près de chaque bord latéral, dans laquelle on voit un petit trait élevé qui vient aboutir au-dessus des angles postérieurs; sa base est sinueuse, relevée et prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; celui-ci est carré, élevé et lisse. Elytres droites et impressionnées assez fortement à leur base, parallèles

et très-finement dentées à l'extrémité ; elles sont granuleuses, et elles offrent six taches un peu alongées, formées d'une pubescence blanchâtre ; ces taches sont rangées deux par deux le long de la suture.

Cette espèce sera placée après la *Subcinctus*.

AGRILUS FRIGIDUS. Montevideo.

(De mon cabinet.)

Pl. XLII, fig. 247.

Cupreus, granulatus ; thorace rugoso ; corpore subtùs pedibusque subtilissimè punctatis, viridi-cupreis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. lig. 2/3.

D'un cuivreux assez clair. Tête très-finement ponctuée, sans ligne enfoncée, d'un vert sombre, ainsi que les antennes. Corselet un peu sinueux antérieurement, ayant ses bords latéraux arrondis, et remontant sur les angles postérieurs, qui sont un peu aigus : il a sa base sinueuse et prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson ; il est couvert de petites rides transversales, onduleuses, et offre, sur son milieu, un enfoncement longitudinal peu senti, et une impression près de chaque bord latéral, dans laquelle on aperçoit un petit trait élevé. Ecusson très-large, arrondi postérieurement, élevé et lisse. Elytres rebordées et impressionnées à leur base, un peu méplates, arrondies et très-finement dentées à l'extrémité ; elles sont couvertes d'une granulation en forme d'écailles.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux très-finement ponctués.

Cette espèce sera placée après l'*Æneus*.

AGRILUS INSANUS. Amérique Médidionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLII, fig. 248.

Cupreo-obscurus, granulatus; corpore subtùs pedibusque cupreo-auratis.

Long. 2 lig. ½. Larg. lig. ½.

D'un cuivreux obscur, avec quelques reflets d'un cuivreux doré. Tête ponctuée, avec un enfoncement en avant. Corselet couvert de petites rides transversales, avec une faible impression longitudinale dans son milieu, ayant son bord antérieur un peu prolongé au-dessus de la tête, ses bords latéraux un peu arrondis, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse et assez prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson; celui-ci d'un vert terne, lisse, et de forme triangulaire. Elytres légèrement impressionnées à leur base, sinuées au milieu de leurs bords latéraux, arrondies à l'extrémité et entièrement couvertes d'une granulation formée de petits points arrondis et saillants.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux doré, assez fortement granuleux, assez soyeux.

Cette espèce sera placée après la *Frigidus*.

AGRILUS OBSOLETOGUTTATUS. DEJEAN. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIII, fig. 249.

Viridi-obscurus, granulosus ; elytris plurimis maculis parvis cinereis.

Long. 3 lig. 1/4. Larg. 2 lig. 2/3.

Agrilus Obsoletoguttatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.
— *Subæratus*, Harris, in litteris.

D'un vert obscur assez fortement granuleux. Tête plate en avant, couverte de petites rides. Corselet en carré long, ayant ses angles antérieurs arrondis, ses bords latéraux droits, abaissés et carénés, ses angles postérieurs aigus, relevés et couverts par une petite carène ; il est couvert de petites rides transversales, onduleuses, et a deux impressions sur son milieu. Ecusson large, caréné transversalement dans son milieu. Elytres granuleuses, alongées, arrondies et très-finement dentées à leur extrémité ; elles ont leurs angles huméraux assez sentis, leur base impressionnée, un enfoncement près et le long de la suture, dans lequel on aperçoit, avec la loupe, quelques petites taches formées d'une pubescence cendrée, disposées longitudinalement.

Dessous du corps et pattes d'un vert un peu métallique.

Cette espèce sera placée après l'*Insanus*.

AGRILUS NIGRICANS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIII, fig. 250.

Niger; thorace subquadrato, ruguloso; elytris granulosis; apice subtilissimè dentatis; antennis, corpore subtùs pedibusque nigro-viridibus.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. lig. 2/3.

Agrilus Nigricans, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un noir terne. Tête finement granuleuse, aplatie en avant. Yeux assez grands, glabres. Antennes d'un vert noir. Corselet presque carré, ayant son bord antérieur coupé droit, ses angles antérieurs un peu abaissés, arrondis, ses bords latéraux un peu rebordés, avec une impression de chaque côté, au milieu de leur longueur, ses angles postérieurs un peu aigus, et sa base sinueuse, prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson; il est couvert de petites rugosités disposées transversalement, et a, sur son milieu, une petite ligne longitudinale peu sentie. Ecusson petit, triangulaire, fortement caréné transversalement dans son milieu. Elytres presque parallèles, arrondies et carénées à leur base, qui est fortement impressionnée, avec les angles huméraux relevés; elles sont arrondies, très-finement dentées à leur extrémité, et couvertes entièrement d'une granulation assez régulière.

Dessous du corps ponctué, d'un vert noir. Pattes d'un vert un peu plus brillant.

Cette espèce sera placée après l'*Obsoleto guttatus*.

GRILUS EGENUS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIII, fig. 251.

Viridis; elytris obscuro-æneis, granulosis; apice rotundatis, subtilissimè dentatis.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Agrilus Egenus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert un peu brillant. Elytres presque noires. Tête aplatie en avant, couverte d'une granulation assez forte. Corselet ayant ses angles antérieurs fortement abaissés et saillants, ses bords latéraux relevés, ses angles postérieurs coupés droit, sa base sinueuse et un peu échancrée au-dessus de l'écusson; il a, au-dessus de la pointe de chaque angle postérieur, un petit trait élevé qui remonte un peu le long des bords latéraux, et sur son milieu une petite impression derrière le bord antérieur; il est couvert d'une granulation disposée en petites rides transversales. Ecusson très-petit, fortement caréné transversalement dans son milieu. Elytres impressionnées à leur base, avec les angles huméraux assez saillants, et un peu carrés, ayant une côte qui part de ses angles, et descend presque jusqu'à l'extrémité, où elles sont arrondies et très-finement dentées; elles ont la suture relevée, et elles sont entièrement couvertes d'une granulation formée par de petites aspérités.

Dessous du corps et pattes légèrement pubescents et très-finement ponctués.

Cette espèce sera placée après la *Nigricans*.

AGRILUS VIRENS. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIII, fig. 252.

Viridi-æneus; fronte viridi-cyaneâ; thorace rugoso; elytris parallelis, granulosis, apice rotundatis, subtilissimè dentatis.

Long. 2 lig. Larg. lign. 1/2.

Agrilus Virescens, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

D'un vert bronzé. Tête couverte de petites rides, avec un léger sillon longitudinal au milieu, et le devant d'un vert un peu bleu. Antennes plus obscures que le reste du corps. Corselet un peu plus long que large, ayant ses bords latéraux abaissés, relevés, tombant droit, et coupés carrément aux angles postérieurs; il a un petit trait élevé, partant du milieu de chaque angle, et qui remonte un peu; sa base est sinueuse et légèrement échancrée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il est entièrement couvert de petites rides transversales. Ecusson large, fortement caréné transversalement dans son milieu. Elytres assez fortement granuleuses, impressionnées à leur base, presque parallèles, arrondies et très-finement dentées à leur extrémité.

Dessous du corps et pattes très-légèrement pubescents et très-finement ponctués.

Dans la Monographie, ayant déjà une espèce portant le nom de *Virescens*, je me suis vu forcé de le changer pour celui de *Virens*.

Cette espèce doit être placée après l'*Egenus*.

AGRILUS OBSCURIPENNIS. DEJEAN. Brésil Méridional.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIII, fig. 253.

Nigro-æneus, granulosus; thorace rubro-cupreo, impresso; elytris apice rotundatis, subtilissimè dentatis.

Long. 2 lig. 3/4. Larg. lig. 6/3.

Agrilus Obscuripennis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.
— *Cupricollis*, Klug. in itteris.

D'un noir bronzé. Tête à reflets cuivreux, couverte de petites rides, et ayant au milieu une ligne longitudinale. Corselet d'un rouge cuivreux, ayant ses angles antérieurs et ses bords latéraux abaissés et arrondis, plus large un peu antérieurement que postérieurement, ses angles postérieurs coupés droits, sa base sinueuse et prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson, où elle est un peu échancrée; il offre quatre impressions assez fortes, une de chaque côté, au milieu de chaque bord latéral, et deux sur son milieu, l'une au-dessus de l'autre. Ecusson cordiforme, caréné transversalement dans son milieu. Elytres granuleuses, impressionnées à leur base, presque parallèles, arrondies et très-finement dentées à leur extrémité; elles ont la suture un peu relevée.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux bronzé.

Cette espèce sera placée après la *Virens*.

AGRILUS VIOLACEICOLLIS. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIII, fig. 254.

Granulosus; capite anticè viridi; thorace viridi-violaceo; elytris violaceis; corpore subtùs pedibusque cupreo-auratis, pubescentibus.

Long. 2 lig. $^1/_2$. Larg. lig. $^1/_2$.

Granuleux. Tête finement ponctuée, d'un vert sombre en avant, avec le dessus d'un rouge doré. Corselet d'un vert violet, surtout le long des bords latéraux; il est coupé droit à son bord antérieur; il a ses angles antérieurs prolongés en dessous et aigus, ses bords latéraux un peu arrondis et remontant vers les angles postérieurs, qui sont carrés, sa base sinueuse et prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson; il est couvert de petites rides transversales, et il offre trois impressions bien senties, celle qui est sur son milieu est longitudinale et interrompue dans sa longueur, les autres sont arrondies et placées près du milieu des bords latéraux. Ecusson large et lisse à sa partie antérieure, triangulaire et ponctué à celle postérieure. Elytres rebordées et impressionnées à leur base, parallèles, un peu atténuées passé le milieu de leur longueur, très-finement dentées à leur extrémité; elles sont violettes et très-granuleuses.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux doré et pubescents.

Cette espèce sera placée après la *Sophoræ*.

AGRILUS ASTUTUS. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIV, fig. 255.

Viridi-violaceus, granulatus; capite purpureo; thorace rugoso; elytris acutis.

Long. 2 lig. $^1/_2$. Larg. lig. $^1/_2$.

D'un vert violet, granuleux. Tête pourpre. Antennes vertes. Corselet couvert de petites rides transversales, coupé droit à son bord antérieur, arrondi latéralement, avec une impression longitudinale sur son milieu. Ecusson triangulaire. Elytres plus violettes que le reste, très-finement granuleuses; elles sont rebordées, impressionnées à leur base, et vont en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est pointue.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux, pubescents.

Cette espèce sera placée après l'*Owas*.

AGRILUS PAUPERCULUS. Dejean. Brésil (Bahia).

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLIV, fig. 256.

Niger, granulosus; capite aurato; elytris filiformis, suturâ elevatâ, apice subtilissimè dentatis; abdomine viridi-obscuro.

Long. 2 lig. Larg. lig. $^1/_2$.

Agrilus Pauperculus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

Noir, granuleux. Tête dorée, couverte d'une granu-

lation très-serrée et formant de petites rides; elle a une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu. Corselet plus large en avant, ayant ses bords antérieurs un peu sinueux, ses angles antérieurs prolongés sous la tête, ses bords latéraux abaissés, rebordés et arrondis, allant en se rétrécissant jusqu'aux angles postérieurs, qui sont carrés, sa base sinueuse prolongée au-dessus de l'écusson où elle est échancrée; il est un peu gibbeux après son bord antérieur, a une impression longitudinale enfoncée sur son milieu, et est entièrement couvert de petites stries transversales. Ecusson court, large, caréné transversalement. Elytres filiformes, carrées et impressionnées à leur base, très-finement dentées à l'extrémité, couvertes d'une granulation très-fine et très-serrée, avec leur suture élevée depuis le milieu de leur longueur jusqu'à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un vert obscur, très-finement ponctués, légèrement pubescents.

Cette espèce sera placée après l'*Exiguus*.

AGRILUS REICHEI. Colombie (Bogota).

(De mon cabinet.)

Pl. XLIV, fig. 257.

Capite thoraceque æneis, subtilissimè punctatis; elytris nigris, profundè punctatis.

Long. 1 lig. 3/4. Larg. lig. 1/3.

Tête bronzée, avancée et arrondie, avec une très-faible ligne au milieu, et couverte d'une ponctuation si

petite qu'il faut une forte loupe pour la voir. Corselet de la couleur, et couvert de la même ponctuation que la tête, plus étroit antérieurement; il a ses angles antérieurs très-abaissés et aigus, ses bords latéraux rebordés et remontant vers les angles postérieurs, qui sont rentrés et carrés, sa base presque droite: il offre, au-dessus de sa base, entre chaque angle postérieur, une impression très-sentie, qui fait paraître ses angles relevés. Ecusson lisse, cordiforme. Elytres noires, droites à leur base, ayant le calus huméral très-senti, sinuées au milieu de la longueur des bords latéraux, arrondies à l'extrémité, et rebordées le long de la suture; elles sont couvertes d'assez gros points enfoncés, qui se réunissent dans quelques endroits, et forment de petites rides transversales.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après la *Pauperculus*; elle m'a été donnée par mon ami Reiche, auquel je la dédie, en témoignage de ma reconnaissance.

AGRILUS NUGATOR. Lacordaire (Collection). Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLIV, fig. 258.

Æneus; thorace subtilissimè punctato; elytris creberrimè punctatis.

Long. 2 lig. Larg. lig. 1/2.

Agrilus Nugator, Lacordaire in Catal., Dejean, 3e édit., p. 93.

Bronzé. Tête finement ponctuée, avec un sillon longitudinal peu profond au milieu. Corselet plus large que

long, ayant son bord antérieur rebordé, en forme de bourrelet, ses bords latéraux abaissés et légèrement relevés, ses angles postérieurs aigus, sa base légèrement sinueuse, échancrée dans son milieu, au-dessus de l'écusson; il est couvert d'une granulation excessivement fine, puisque l'on ne la voit qu'avec une forte loupe, et dans cette granulation, on aperçoit, à l'œil nu, quelques points assez forts et assez espacés les uns des autres; il y a de plus, au-dessus de chaque postérieur, une assez forte impression. Ecusson triangulaire, petit. Elytres carrées et impressionnées à leur base, arrondies à leur extrémité; elles sont couvertes de lignes longitudinales, formées par de gros points très-serrés et assez irréguliers.

Dessous du corps et pattes d'un vert métallique.

Cette espèce, bien distincte de ses congénères par la ponctuation de ses élytres, sera placée après la *Peruvianus*.

AGRILUS INFELIX. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIV, fig. 259.

Æneus, granulosus; thorace in medio foveolato; elytris acutis.

Long. 7 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/3.

Bronzé, granuleux, Tête arrondie, avec une petite ligne enfoncée dans son milieu. Corselet beaucoup plus haut que large, couvert de petites rides transversales; il est arrondi latéralement, et il offre, sur son milieu, un enfoncement longitudinal, et un autre arrondi au mi-

lieu de la longueur de chaque bord latéral. Ecusson cordiforme. Elytres alongées, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est pointue, et elles offrent, le long de la suture, sur chacune, une impression en forme de gouttière.

Cette espèce sera placée après la *Filiformis.*

AGRILUS TENUIS. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIV, fig. 260.

Niger, granulosus; capite anticè cyaneo; elytris integris; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 2 lig. $^1/_2$. Larg. lig. $^1/_3$.

Noir, granuleux. Devant de la tête d'un bleu foncé. Corselet carré, avec une impression faible et longitudinale sur son milieu, et une autre arrondie de chaque côté, au milieu de la longueur des bords latéraux. Ecusson triangulaire. Elytres carrées et rebordées à leur base, parallèles, un peu atténuées après leur milieu, et arrondies à l'extrémité; elles ont leur suture un peu élevée.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après l'*Infelix.*

AGRILUS MELLICULUS. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. XLV, fig. 261.

Fronte, disco thoracis auratis, lateribus viridibus; elytris filiformis viridibus.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Agrilus Melliculus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 93.

Tête rugueuse, d'un beau vert, avec le front et le disque du corselet d'un beau vert doré très-brillant; ce dernier est ponctué, a son bord antérieur sinueux, ses angles antérieurs un peu prolongés au-dessous de la tête, ses bords latéraux arrondis antérieurement, ses angles postérieurs assez aigus, et portant un trait élevé qui remonte, en se courbant, pour aller rejoindre ceux antérieurs, et font paraître les bords latéraux aplatis; il est un peu bombé dans son milieu, après le bord antérieur. Ecusson petit, cordiforme, un peu enfoncé et très-finement ponctué. Elytres granuleuses, alongées, arrondies à leurs angles huméraux, aplaties à leur base, finement dentées à l'extrémité, d'un vert bleu à la base, et d'un vert un peu doré, depuis leur milieu jusqu'à l'extrémité.

Cette espèce sera placée après la *Longiusculus*.

AGRILUS MEXICANUS. Mexique.

(De mon cabinet.)

Pl. XLV, fig. 262.

Atro-cyaneus, granulosus; capite rotundato; thorace bi-punctato; elytris acutis; corpore subtùs pedibusque obscuro-viridibus.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. lig. 1/4.

D'un noir bleu, granuleux. Tête bombée en avant,

Corselet plus large antérieurement, rebordé latéralement, avec ses angles postérieurs carrés, sa base un peu sinueuse : il offre, au-dessus de chaque angle postérieur, un enfoncement dans lequel on aperçoit un petit trait élevé, et entre ces enfoncements, sur la même ligne, deux petites impressions arrondies. Ecusson large, arrondi postérieurement, élevé et lisse. Elytres allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, avec une petite côte longitudinale avant les bords latéraux.

Dessous du corps et pattes d'un vert obscur.

Cette espèce sera placée après la *Melliculus.*

AGRILUS FILUM. Schoenherr. Autriche.

(De mon cabinet.)

Pl. XLV, fig. 263.

Æneus, glaber, angustissimus, confertim punctatus; capite subgloboso, canaliculato; thorace cylindrico.

Long. 1 lig. $^1/_2$. Larg. lig. $^1/_3$.

Agrilus Filum, Schœnherr in Catal., Dejean, 3e édit., p. 94.
Buprestis Filum, Schœnherr, Syn. Ins., t. 1, pars 3, p. 259, n. 241.
— Append., p. 124, n. 172.

D'un bronzé glabre, alongé, filiforme, couvert de points assez gros, enfoncés. Tête longue, arrondie, avec un léger sillon au milieu. Corselet un peu plus long que large, ayant son bord antérieur et sa base sinueux. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres un peu aplaties à leur base, rétrécies avant l'extrémité, qui est arrondie, avec la suture un peu élevée.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués, d'un bronzé plus brillant.

Cette espèce se trouve aussi en Hongrie, et doit être placée après la *Pygmæus*. Elle a aussi la forme des *Aphanisticus*.

AGRILUS TAURICUS. Dejean. Hongrie.

(De mon cabinet.)

Pl. XLV, fig. 264.

Nigro-æneus, angustissimus; capite subgloboso, canaliculato; thorace cylindrico, angulis posterioribus elevatis; elytris granulatis.

Long. 2 lig. Larg. lig. 1/3.

Agrilus Tauricus. Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un noir bronzé, alongé, filiforme. Tête un peu globuleuse, très-finement ponctuée et assez enfoncée dans son milieu. Corselet carré, ayant son bord antérieur droit, formant une espèce de bourrelet, ses bords latéraux un peu relevés, avec une carène prononcée qui les suit jusqu'aux angles postérieurs, qui sont assez aigus, sa base très-sinueuse, prolongée au-dessus de l'écusson, où elle est échancrée; il est couvert de petits points élevés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres impressionnées à leur base, arrondies à leur extrémité; elles sont couvertes d'une granulation disposée en petites rides transversales.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé plus brillant, très-finement ponctués.

Cette espèce sera placée après la *Filum*; elle se trouve aussi dans la Russie Méridionale. M. le comte Dejean l'a souvent reçue sous le nom de la *Filum* de Schœnherr, quoiqu'elle s'en distingue facilement par sa forme et la granulation des élytres.

GENRE

AMORPHOSOMA.

AMORPHOSOMA FASCIATUM. Guérin. Indes-Orientales (Neelgheries).

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. XLV, fig. 265.

Cinereo-violaceum; maculis nigro-velutinis; capite quadri-tuberculato; thorace inæquali; elytris subquadratis, albido-marmoratis, maculis duabus nigris hirsutis; corpore subtùs pedibusque violaceo-cupreis.

Long. 6 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/4.

Amorphosoma Fasciatum, Guérin, in Magas. Zool. par la Soc. Cuviér., 1840.

D'un cendré violet. Tête cuivreuse, excavée au milieu, avec quatre petits tubercules. Antennes d'un cuivreux doré. Corselet plus large que haut, très-arrondi latéralement, très-inégal, couvert de rugosités assez senties et disposées dans tous les sens, avec plusieurs gibbosités; il a ses angles postérieurs très-rentrés et obtus. Ecusson

rugueux, cordiforme, mais la pointe du cœur alongée; il a un trait lisse et transversal à sa partie supérieure. Elytres aussi larges que le corselet, presque parallèles, aplaties et un peu échancrées à l'extrémité; elles offrent une profonde impression au milieu de la largeur de leur base, une assez forte granulation sur toute leur surface, la moitié de leur longueur d'un cendré un peu cuivreux, l'autre partie marbrée de gris cendré, avec deux taches transversales d'un noir velouté; la première de ces taches est placée sur leur milieu, et la seconde un peu avant l'extrémité; cette dernière est formée par une petite touffe de poils. Pattes et poitrine d'un cuivreux violet, abdomen beaucoup plus foncé.

Cette espèce a été rapportée par M. Adolphe Delessert, qui l'a prise dans son voyage aux Indes-Orientales, sur le plateau des Neelgheries; elle sera placée après la *Grisator*.

AMORPHOSOMA CUCULLATUM. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLV, fig. 266.

Viridi-cinereum; capite bi-tuberculato; thorace elevato, quadri-tuberculato; elytris elongatis, rugosis, fasciis plurimis nigro-velutinis ornatis; corpore subtùs pedibusque violaceo-obscuris.

Long. 4 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig. $^1/_4$.

Agrilus Cucullatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

D'un cendré vert à reflets métalliques. Tête avec deux tubercules avancés, ce qui la fait paraître creuse sur le front. Corselet élevé, arrondi avec une forte élévation

bifurquée en avant, et deux autres tubercules au-dessous; il en a aussi un autre de chaque côté, mais moins élevé; l'élévation et les deux tubercules du milieu forment une espèce de gouttière; sa base est sinueuse et échancrée au-dessus de l'écusson; celui-ci très-petit, triangulaire. Elytres assez alongées, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles sont impressionnées à leur base, et ont un calus assez senti près de chaque angle huméral, et quelques petits faisceaux de poils noirs velus dont les plus forts sont les deux placés passé les deux tiers de leur longueur près des bords latéraux; elles offrent aussi une côte longitudinale, et sont couvertes, par intervalles, de gros points enfoncés.

Dessous du corps d'un vert violet maculé de blanc.

Cette espèce sera placée après la *Nigrofasciatum*.

AMORPHOSOMA IRIS. Dejean. Amérique Méridionale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLVI, fig. 267.

Nigro-violaceum; capite bi-tuberculato; thorace utrinquè et in medio impresso; elytris ad basim impressis, apice dilatatis, fasciis macularum albidarum ornatis; corpere subtùs pedibusque obscuro-violaceis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

D'un noir violet. Antennes d'un vert noir. Tête fortement fendue sur le front, ce qui le fait paraître avoir deux tubercules. Corselet coupé droit antérieurement, ayant ses bords latéraux très-arrondis et rebordés, ses angles postérieurs carrés, sa base lobée au-dessus de l'é-

cusson ; il a plusieurs impressions qui le rendent très-inégal ; mais la plus forte est celle qui est sur son milieu, et qui n'atteint pas le bord antérieur ; il est couvert d'une ponctuation en forme d'écailles, disposée transversalement. Ecusson triangulaire, rebordé à sa partie antérieure, enfoncé à celle postérieure. Elytres fortement impressionnées au milieu de leur base, d'où il part une forte côte longitudinale qui s'oblitère un peu après le milieu de leur longueur ; elles se rétrécissent avant l'extrémité, qui est un peu dilatée et très-finement dentée ; elles offrent, sur toute leur surface, quelques petites rugosités transversales qui les font paraître comme plissées, et elles ont, dans plusieurs endroits, des taches ou plutôt des traits blancs.

Dessous du corps et pattes d'un noir violet.

Cette espèce sera placée après la *Productum.*

Nota. M. Chevrolat, dans sa centurie des Buprestides, Revue Entom. de Silbermann, t. 5, p. 85, n. 72, décrit un Amorphosoma sous le nom d'*Hirundo*, qui est le *Productum* de notre Monographie.

GENRE EUMERUS.

EUMERUS CHALYBEUS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVI, fig. 268.

Cyaneus, crassus; thoracis angulis posterioribus gibbosis; elytris granulosis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/4.

Agrilus Chalybeus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 95.

Corps épais. D'un beau bleu. Tête ponctuée, avec deux petites gibbosités qui la font paraître pointue et excavée au milieu. Yeux fauves. Corselet presque triangulaire, un peu bombé dans son milieu, et offrant au-dessus de chaque angle postérieur une petite gibbosité arrondie; il est très-finement ponctué, et a le milieu de sa base un peu prolongé au-dessus de l'écusson, où elle est carrée et échancrée. Ecusson cordiforme. Elytres

fortement granuleuses, bombées, arrondies à l'extrémité, impressionnées à leur base, avec le calus huméral assez senti, et fortement déprimées au-dessous à leur bord latéral.

Dessous du corps et pattes d'un bleu ardoisé, brillant.

Cette espèce sera placée après la *Longipes*.

GENRE CORÆBUS.

CORÆBUS IMPETIGINOSUS. DEJEAN. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVI, fig. 269.

Cupreus; thorace impresso; elytris maculis plurimis rubris ornatis; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 3 lig. Larg. lig. $^2/_3$.

Agrilus Impetiginosus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

Cuivreux. Tête finement ponctuée, excavée au milieu. Corselet impressionné sur son milieu et près de chaque bord latéral, avec sa base sinueuse, et coupée carrément dans son prolongement au-dessus de l'écusson; celui-ci petit, triangulaire. Elytres impressionnées à leur base, un peu pointues à l'extrémité, couvertes de petites

aspérités, et offrant plusieurs taches disposées çà et là, formées d'un duvet court et rougeâtre.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après la *Caliginosus*.

Nota. M. Chevrolat, dans sa centurie des Buprestides, Revue Entomologique, Silbermann, t. 5, p. 83, a établi un nouveau genre, sous le nom de *Discoderes*, sur l'*Agrilus Salzmanni* de Solier; mais ce même insecte était décrit depuis long-temps dans notre genre *Corœbus*; il y fait rentrer l'*Agrilus Exasperatus* de Gyllenhal, qui est un véritable *Amorphosoma* dans notre Monographie.

Le même auteur a décrit également, p. 88, n° 75, notre *Corœbus Caliginosus* sous le nom de *Stenogaster Furciventris*, qui n'appartient, par aucun de ses caractères, à ce genre.

CORÆBUS GONGIS, Indes-Orientales (Montagnes d'Hymalaya).

(De mon cabinet.)

Pl. XLVI, fig. 270.

Obscurè æneus, granulatus; capite cupreo, excavato; thorace globoso; elytris ochraceo-marmoratis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig.

D'un bronzé obscur, granuleux. Tête cuivreuse, fortement ponctuée, excavée dans son milieu. Corselet très-arrondi au milieu de ses bords latéraux, gibbeux en dessus, ayant ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse; il est couvert de petites rides onduleuses, et offre par-dessus une courte pubescence verdâtre. Ecusson cordiforme, creux dans son milieu. Elytres impressionnées à leur base, granuleuses et couvertes, dans plusieurs

endroits, d'un duvet d'un jaune verdâtre qui forme quelques ondulations.

Dessous du corps et pattes d'un vert cuivreux.

Cette espèce a été prise dans les montagnes d'Hymalaya, et sera placée après l'*Impetiginosus*.

CORÆBUS ANNON. Indes-Orientales (Montagnes d'Hymalaya).

(De mon cabinet.)

Pl. XLVI, fig. 271.

Nigro-æneus, granulatus; capitis antico viridi, postico thoracisque cupreis; elytris rugosis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 2 lig. Larg. lig. 2/3.

Cette espèce est très-voisine de l'*Æneicollis*, après laquelle elle sera placée; cependant elle s'en distingue par les rides onduleuses et transversales du corselet et des élytres, qui sont plus marquées dans cette espèce. Tête verdâtre en avant, cuivreuse en arrière, sans aucun enfoncement longitudinal au milieu. Corselet couvert de rides onduleuses et transversales très-marquées, gibbeux en dessus, ayant une forte impression de chaque côté de cette gibbosité, au-dessus de chaque angle postérieur, qui est coupé carrément. Ecusson violet, lisse et cordiforme. Elytres carrées à leur base, un peu comprimées latéralement vers le milieu de leur longueur, arrondies à leur extrémité; elles sont couvertes de petites rides onduleuses et transversales, et ont la suture un peu élevée.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux bronzé.

Cette espèce sera placée après l'*Æneicollis*.

CORÆBUS TACITURNUS. Brésil.

(Du cabinet de M. Reiche.)

Pl. XLVI, fig. 272.

Viridi-cyaneus, rugosus; thorace lato, rotundato; corpore subtùs pedibusque nigris.

Long. 2 lig. Larg. lig. 3/4.

D'un vert bleu, un peu rugueux. Tête assez forte, bombée. Yeux grands. Antennes noires. Corselet très-finement ponctué, beaucoup plus étroit antérieurement que postérieurement, bombé sur le disque, ayant ses bords latéraux arrondis et rebordés, ses angles postérieurs assez aigus, sa base lobée dans son milieu au dessus de l'écusson; il est verdâtre sur le disque et bleu tout autour, et il a une forte impression transversale un peu au-dessus de sa base. Ecusson triangulaire. Elytres bombées, courtes, arrondies à leur extrémité: elles sont rebordées et impressionnées à la base, et elles sont d'un vert bleu plus clair sur leur milieu que près des bords latéraux; elles sont couvertes d'une granulation peu régulière et un peu rugueuse.

Dessous du corps et pattes noirs.

Cette espèce sera placée après la *Brevis*.

CORÆBUS SUBCYANEUS. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. XLVII, fig. 273.

Viridi-cyaneus, nitidus, subtilissimè punctatus; antennis capiteque auratis; corpore subtùs pedibusque nigro-violaceis.

Long. 2 lig. Larg. lig. $^3/_4$.

D'un vert bleu brillant, très-finement ponctué. Antennes et tête d'un vert doré; cette dernière plus fortement ponctuée que le reste du corps, un peu arrondie. Corselet plus étroit antérieurement, ayant ses bords latéraux arrondis et fortement rebordés, ses angles postérieurs coupés carrément, sa base lobée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il présente au-dessus de cette base une large impression transversale qui fait paraître le disque bombé. Ecusson lisse, triangulaire. Elytres bombées, impressionnées assez fortement à leur base, où elles sont rebordées, ainsi qu'à leurs bords latéraux, avec l'extrémité arrondie; elles offrent, sur leur surface, d'assez gros points, mais peu enfoncés, et formant quelques petites rugosités.

Dessous du corps et pattes d'un noir violet.

Cette espèce sera placée après la *Taciturnus*.

CORÆBUS VENUSTULUS. Dejean. Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVII, fig. 274.

Æneus, latus; thorace elytrisque maculâ cyaneo-nitidâ; corpore subtùs pedibusque nigris.

Long. 1 lig. $^3/_4$. Larg. 1 lig. $^1/_4$.

Callimicra Venustula, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Bronzé; corps large, aplati. Tête très-petite, un peu

enfoncée dans son milieu, avec une petite ligne transversale bleue sur le front. Corselet deux fois au moins plus large que la tête, ayant son bord antérieur échancré pour la recevoir, ce qui fait paraître ses angles antérieurs un peu avancés; ils sont arrondis, ses bords latéraux le sont aussi et rebordés; sa base très-sinueuse est prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson, où elle est coupée carrément; il est bombé sur le disque, et toute cette partie est d'un bleu brillant. Ecusson triangulaire. Elytres aussi larges que le corselet, fortement impressionnées au milieu de leur base, très-arrondies à leur extrémité, avec les bords latéraux et la suture un peu relevés; à la loupe on aperçoit quelques petits points, et elles ont, sur le milieu de leur longueur, une large tache d'un bleu brillant, communes aux deux élytres.

Dessous du corps et pattes noirs.

Cette espèce sera placée après la *Bicolor*. Elle a un peu le faciès des *Trachys*.

GENRE ANTHAXIA.

ANTHAXIA MELANCHOLICA. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. XLVII, fig. 275.

Obscurè ænea, subtilissimè granulosa; thorace quadrato ; corpore subtùs pedibusque æneis, obsoletè pubescentibus.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

D'un bronzé cuivreux, très-finement granuleux. Corselet carré, très-légèrement rebordé antérieurement, un peu arrondi latéralement, avec le rebord de sa base lisse. Ecusson triangulaire, ponctué. Elytres droites à leur base, à angles huméraux carrés, ayant leurs bords latéraux et la suture un peu élevés, leur extrémité arrondie ; elles sont couvertes d'une granulation en forme d'écailles.

Dessous du corps et pattes ponctués, bronzés, avec une petite pubescence grise.

Cette espèce sera placée après la *Rotundicollis*.

ANTHAXIA CYANESCENS. Dejean. Espagne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVII, fig. 276.

Obscuro-cyanea, subtilissimè granulosa; elytris apice punctatis.

Long. 5 lig. 3/4. Larg. lig. 1/2.

Anthaxia Cyanescens, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un bleu foncé, très-finement granuleux. Corselet très-arrondi latéralement, avec une petite impression près de chaque angle postérieur. Ecusson très-petit. Elytres avec les angles huméraux aigus, impressionnées à la base, ayant les bords latéraux un peu relevés ; elles sont très-finement granuleuses, et l'on aperçoit, le long des bords latéraux et de la suture, à l'extrémité, une rangée de gros points enfoncés.

Dessous du corps et pattes d'un bleu foncé, brillant.

Cette espèce provient de la collection de feu Latreille, et doit être placée après la *Nitens*.

ANTHAXIA VIRIDIFRONS. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLVII, fig. 277.

Ænea, granulosa; capite viridi; thorace bi-impresso.

Long. 2 lig. Larg. lig. 9/3.

Anthaxia Viridifrons, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un bronzé obscur, granuleux. Tête un peu plus for-

tement granuleuse, d'un vert doré en avant, avec une assez large impression au milieu. Corselet un peu arrondi à ses bords latéraux, ayant ses angles antérieurs abaissés, et ceux postérieurs droits; il est aussi plus rugueux que les élytres ; le bord de sa base est lisse, et il a une impression assez forte et un peu transversale au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson petit, un peu triangulaire. Elytres un peu plus larges que le corselet, carrées à leur base, qui est impressionnée et d'une couleur verdâtre; elles sont arrondies à leur extrémité, et ont leurs bords latéraux et leur suture un peu relevés; elles ont aussi, le long de chaque bord latéral, depuis le milieu de leur longueur jusqu'à l'extrémité, une ligne de points assez forts.

Dessous du corps presque noir et brillant. Devant des pattes un peu verdâtre.

Cette espèce devra être placée après la *Quercata*.

ANTHAXIA CYANELLA. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLVII, fig. 278.

Azurea, granulata ; thorace bi-impresso.

Long. 2 lig. Larg. lig. 1/3.

Anthaxia Cyanella, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un bleu azuré. Tête et corselet plus rugueux que les élytres ; la première avec une légère impression entre les yeux ; ceux-ci glabres. Parties de la bouche verdâtres.

Antennes d'un bleu foncé. Corselet ayant son bord antérieur un peu sinueux, ses angles antérieurs abaissés, ses côtés latéraux arrondis en avant, tombant droit après sur les élytres, et le bord de sa base lisse; il a une assez large mais peu profonde impression au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson un peu triangulaire. Elytres un peu bombées, très-finement granuleuses, pas plus larges que le corselet; elles sont impressionnées le long de leur base, et ont leurs bords latéraux et la suture relevés.

Dessous du corps et pattes d'un bleu obscur et brillant.

Cette espèce doit être placée après la *Viridifrons*.

ANTHAXIA CYANIPENNIS. DEJEAN. Dalmatie.

(De mon cabinet.)

Pl. XLVIII, fig. 279.

Tenuissimè granulosa; capite, thorace, corpore subtùs purpureis; elytris cyaneis; pedibus viridi-auratis.

Long. 2 lig. $^3/_4$. Larg. 1 lig. $^1/_4$.

Anthaxia Cyanipennis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

Très-finement granuleux. Tête assez fortement rugueuse, d'une belle couleur pourpre. Antennes d'un vert obscur. Corselet un peu sinueux antérieurement, avec ses angles antérieurs abaissés, ses bords latéraux arrondis et ses angles postérieurs coupés droit sans être aigus; il est de la couleur de la tête et couvert d'une granulation formée de très-petites impressions arrondies, qui sont plus senties près des bords latéraux; il a le bord de sa base lisse, et une petite impression longitudinale et peu marquée sur son milieu. Ecusson noir et cordiforme.

Ecusson noir et cordiforme. Elytres finement granuleuses, bleues, avec leur base, les bords latéraux et la suture un peu relevés. Milieu du dessous du thorax et pattes verts.

Dessous du corps pourpre.

Cette espèce est très-voisine de la *Læta*, après laquelle elle sera placée ; on la distingue par la forme de son corselet, dont les bords latéraux sont plus arrondis, les angles postérieurs moins saillants, et l'absence des impressions près des angles postérieurs. M. le comte Dejean possède aussi cette jolie espèce.

ANTHAXIA NITIDICOLLIS. Dejean. Espagne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVIII, fig. 280.

Tenuissimè granulosa ; capite thoraceque cupreo-aureis ; elytris viridibus.

Long 2 lig. Larg. 1 lig.

Anthaxia Nitidicollis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

Tête et corselet d'un cuivreux doré. Elytres, dessous du corps et pattes verts. Tête finement ponctuée. Antennes bronzées. Corselet un peu sinueux à son bord antérieur, ayant ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ses bords latéraux arrondis, surtout au milieu de leur longueur, et ses angles postérieurs droits; il est couvert de petites impressions très-serrées et arrondies, et en a une autre plus grande, peu sentie près de chaque angle postérieur. Ecusson en cœur. Elytres très-finement granuleuses, avec une impression transversale près de leur

base, qui est relevée, ainsi que leur bord latéral, et tout le long de la suture. Milieu du dessous du thorax, corps et pattes d'un vert brillant.

Cette espèce est voisine de l'*Hypomelæna*, après laquelle elle doit être placée; mais elle s'en distingue par son corselet plus large, plus arrondi latéralement, ses angles postérieurs non aigus, et l'impression moins enfoncée, qui est placée près d'eux.

ANTHAXIA OPTATA. Amérique du Sud (Lima).

(De mon cabinet.)

Pl. XLVIII, fig. 281.

Viridi-aurata; capite thoraceque punctatis; elytris granulosis; corpore subtùs pedibusque viridi-cyaneis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

D'un vert doré. Tête d'un vert un peu bleu, couverte de petits points formant, par leur réunion, de petites rides longitudinales. Corselet très-ponctué, ayant ses angles antérieurs un peu abaissés et aigus, ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs obtus. Ecusson très-petit, arrondi et lisse. Elytres fortement rebordées à leur base, plus faiblement à leurs côtés latéraux, ayant le calus huméral assez senti, ce qui les fait paraître méplates près de cet endroit; elles sont granuleuses, et ont leur extrémité arrondie.

Dessous du corps et pattes ponctuées, d'un vert bleu. Tarses plus verts.

Cette espèce sera placée après la *Nitidula*.

ANTHAXIA LUCIDICEPS. Dejean. Russie Méridionale (Bucharie).

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVIII, fig. 282.

Viridi-obscura, subtilissimè granulosa ; thoracis marginis viridi-auratis.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Anthaxia Lucidiceps, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un vert obscur, très-finement granuleux. Tête plus granuleuse que le reste du corps. Antennes obscures. Corselet presque carré, avec une large bande longitudinale d'un vert doré le long de chaque bord latéral; ses angles postérieurs tombant carrément sur les élytres; il est lisse sur le disque, et finement granuleux sur les côtés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres impressionnées à leur base, couvertes d'une granulation très-fine, avec les bords latéraux relevés, le long desquels on aperçoit une ligne de points assez forts et assez enfoncés.

Dessous du corps d'un vert plus foncé. Pattes d'un vert doré.

Cette espèce doit être placée après la *Ferulæ*.

ANTHAXIA SUBSINUATA. Dejean. Cuba.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVIII, fig. 283.

Viridi-nigra ; thorace bi-impresso, punctato ; elytris granulosis.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 3/4.

Anthaxia Subsinuata. Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un vert noir. Mandibules d'un beau vert doré. Tête ponctuée, avec des reflets pourpres. Corselet ayant ses angles antérieurs abaissés, ceux postérieurs droits; il est couvert d'une ponctuation arrondie, assez serrée, et il a, au-dessus de chaque angle postérieur, une assez large impression et sa base lisses. Ecusson cuivreux, triangulaire, très-finement granuleux. Elytres granuleuses, impressionnées à leur base, arrondies à l'extrémité, avec les bords latéraux et la suture, depuis la moitié de sa longueur, relevés.

Dessous du corps et pattes ponctués, d'une couleur lie de vin très-foncée.

Cette espèce doit être placée après l'*Aurata*.

ANTHAXIA CUNEIFORMIS. Dejean, Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLVIII, fig. 284.

Triangularis, granulosa; capite, thorace, corpore subtùsque viridibus; elytris pedibusque viridi-cyaneis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 1/2.

Anthaxia Cuneiformis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

Granuleux. Corps en triangle alongé. Tête et corselet d'un vert brillant, couverts d'une granulation arrondie, plus forte que celle des élytres. Corselet presque carré, avec une impression un peu transversale au-dessus de chaque angle postérieur. Ecusson petit, triangulaire.

Elytres très-finement granuleuses, un peu plus larges que le corselet, à leur base, qui est impressionnée le long de son bord ; elles vont en se rétrécissant jusqu'à leur extrémité, qui est arrondie ; elles ont leurs bords latéraux et la suture, depuis le milieu de leur longueur, relevés, et sont, ainsi que les pattes, d'un vert un peu bleu.

Dessous du corps d'un vert brillant.

Cette espèce doit être placée après la *Subsinuata*.

ANTHAXIA FLAVIMANA. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLIX, fig. 285.

Elongata, ænea ; thoracis marginis viridibus ; elytris unâ vittâ longitudinali ; tarsis luteis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 1/3.

Anthaxia Flavimana, Dejean, Catal., p. 91.

Alongé, d'un bronzé obscur. Tête finement ponctuée, avec le devant d'un vert brillant. Corselet un peu gibbeux, ayant ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ceux postérieurs coupés droit, ses bords latéraux d'un vert foncé ; il est couvert d'une granulation arrondie, et a, au-dessus de chaque angle postérieur, une assez forte impression, et une autre plus sentie au-dessus de l'écusson ; celui-ci est très-petit et triangulaire. Elytres alongées, criblées, sans l'être trop fortement cependant, de points assez espacés les uns des autres ; elles se creusent le long de la suture, et elles ont quelques petites côtes

longitudinales, dont une surtout, placée sur leur milieu, est beaucoup plus sensible.

Dessous du corps d'un vert brillant. Tarses, surtout ceux antérieurs, jaunes.

Cette espèce doit être placée après la *Cuneiformis*.

ANTHAXIA BIVITTATA. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIX, fig. 286.

Suprà viridi-obscura, elongata; thorace elytrisque vittis duabus purpureis; corpore infrà viridi.

Long. 2 lig. Larg. lig. $^2/_3$.

Alongé. Dessus du corps d'un vert sombre, granuleux. Tête très-finement granuleuse, d'un vert un peu bleu. Antennes vertes. Corselet carré, ayant ses bords latéraux légèrement arrondis dans leur milieu, et les angles postérieurs aigus; il a deux bandes larges et longitudinales; dessus d'un pourpre foncé. Ecusson petit, triangulaire. Elytres rebordées à leur base, à angles huméraux carrés; elles ont une granulation différente des autres parties, en ce qu'elle est en forme d'écailles, et elles offrent deux bandes de la même couleur et de la même forme que celles du corselet, mais qui sont un peu plus larges, puisqu'elles ne laissent à découvert que la suture et les bords latéraux.

Dessous du corps et pattes verts.

Cette espèce sera placée après la *Flavimana*.

ANTHAXIA HILARIS. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLIX, fig. 287.

Obscurè cyanea, granulosa; capite anteriùs viridi; thoracis abdominisque marginis purpureis.

Long. 2 lig. 3/4. Larg. 1 lig.

Anthaxia Hilaris, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un bleu obscur. Tête d'un vert doré en avant, bleue en arrière, finement ponctuée. Corselet presque carré, avec de petites impressions arrondies et très-serrées près des bords latéraux; le disque est couvert de petits points serrés, formant de petites rides transversales; il a une ligne longitudinale sur son milieu, et une grande bande marginale d'un rouge pourpre. Ecusson petit, doré et très-finement ponctué. Elytres granuleuses, rebordées latéralement, avec quelques points assez forts à l'extrémité; elles sont un peu comprimées au milieu, du côté externe, et laissent apercevoir le dessus du corps, qui est pourpre.

Cette espèce doit être placée après la *Marginata.*

ANTHAXIA HUMILIS. Dejean. Indes Orientales.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLIX, fig. 288.

Cupreo-æenea, granulosa; elytris rugosis, subtilissimè striatis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Anthaxia Humilis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un cuivreux bronzé. Tête avec un petit enfoncement longitudinal en avant, assez fortement ponctuée. Corselet un peu épais, droit au bord antérieur et à sa base, ayant ses angles antérieurs fortement abaissés, et ceux postérieurs tombant droit sur les élytres; il est couvert de nombreuses impressions arrondies, qui se touchent. Ecusson très-petit, cordiforme. Elytres impressionnées à la base, couvertes d'une ponctuation très-fine et très-serrée, disposée en petites rides transversales, avec quelques séries longitudinales qui interrompent ces rides.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce doit être placée après la *Viridis*.

ANTHAXIA TRIANGULARIS. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. XLIX, fig. 289.

Obscurè æenea, triangularis, granulosa.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Anthaxia Triangularis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un bronzé obscur, de forme triangulaire. Tête forte, granuleuse. Antennes noires. Corselet carré, un peu sinueux à son bord antérieur, ayant ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ceux postérieurs tombant droit sur

les élytres; sa base lisse; il est couvert d'une petite granulation disposée en rides transversales dans quelques endroits, et a une petite ligne longitudinale sur son milieu, peu sentie et interrompue, et une impression assez large près des angles postérieurs. Ecusson cordiforme, assez grand. Elytres de la largeur du corselet, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, couvertes d'une granulation, disposées en petites rides transversales, avec une petite côte qui prend à l'angle huméral, et descend dans toute leur longueur en se rapprochant de la suture; elles sont impressionnées à la base, rebordées latéralement, et la suture commence à s'élever, depuis le milieu de leur longueur jusqu'à l'extrémité.

Cette espèce dcit être placée après l'*Humilis*.

ANTHAXIA TRIVALIS. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. XLIX, fig. 290.

Obscurè æenea, subtilissimè granulosa; thorace lato; elytris elongatis, acuminatis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig.

Anthaxia Trivialis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un bronzé obscur, très-finement granuleux. Tête d'un vert foncé en avant. Corselet large, carré, avec une impression près de chaque angle postérieur. Ecusson triangulaire et lisse. Elytres alongées, déprimées après

leur base, finement dentées à l'extrémité, couvertes de petites aspérosités régulières, rebordées latéralement

Cette espèce doit être placée après la *Triangularis*.

ANTHAXIA CONFUSA. Dejean. France Méridionale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. L, fig. 291.

Cupreo-ænea, granulosa; thorace quadrato; scutello læve; elytris subtilissimè granulatis; corporè subtùs pedibusque cupreis.

Long. 2 lig. 3/4. Larg. 1 lig. 1/4.

Anthaxia Confusa, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un cuivreux bronzé. Tête finement ponctuée, avec une petite impression au milieu. Antennes vertes. Corselet aussi haut que large, presque carré, un peu échancré au bord antérieur, coupé droit à celui postérieur, ayant ses côtés latéraux un peu sinueux; il est couvert de petites impressions arrondies, au milieu desquelles on aperçoit, avec une forte loupe, une petite élévation; il a une petite ligne longitudinale sur son milieu, qui n'atteint ni le bord antérieur, ni la base; cette dernière est lisse et couverte extérieurement, c'est-à-dire du côté des élytres, de petits traits longitudinaux. Ecusson lisse, triangulaire. Elytres droites à la base, presque parallèles, un peu pointues à l'extrémité, impressionnées à la base, avec une côte prenant à l'angle huméral, descendant toute la longueur, et allant joindre l'extrémité près de la suture; elles sont, en outre, couvertes des mêmes impressions que le corselet, mais qui, dans plusieurs en-

droits, se réunissent et forment de petites rides transversales.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce doit être placée après l'*Umbellatarum*.

ANTHAXIA BANNATICA. Dejean. Hongrie.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. L, fig. 292.

Obscurè æenea; thorace punctato; elytris subtilissimè granulatis; apice profundè punctato.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Anthaxia Bannatica, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

D'un bronzé obscur. Tête couverte d'une très-petite ponctuation arrondie. Antennes noires. Corselet sinueux en avant, coupé droit à sa base, ayant ses bords latéraux un peu arrondis; il est couvert de petites impressions arrondies, dans le milieu desquelles on aperçoit, avec une forte loupe, une élévation; il a une ligne longitudinale sur le milieu, et une petite impression de chaque côté. Ecusson très-finement ponctué. Elytres granuleuses, légèrement rebordées latéralement, avec une impression transversale à la base, et une série de points assez forts et assez serrés à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un vert noir brillant.

Cette espèce est voisine de la *Funerula*, et doit être placée après.

ANTHAXIA BIMACULATA. Blanchard et Audouin. Bolivie.

(Du Cabinet d'Histoire Naturelle.)

Pl. L, fig. 293.

Nigro-cuprea; thorace punctato; elytris granulatis; maculis duabus magnis luteis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig.

D'un noir cuivreux, surtout la tête et le corselet. Tête un peu creuse en avant, finement chagrinée. Yeux noirs. Corselet arrondi, couvert de petits points enfoncés, avec ses angles postérieurs un peu aigus, et une assez large impression de chaque côté. Elytres beaucoup moins longues que l'abdomen, très-arrondies à l'extrémité, ponctuées, un peu rentrantes au milieu de leur longueur, avec une large tache d'un jaune testacé sur chacune, qui occupe presque toute leur longueur.

Cette espèce doit être placée après la *Spinolæ*, et a été prise par M. d'Orbigny.

GENRE EVAGORA.

EVAGORA SULCIPENNIS. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. L, Fig. 294.

Cuprea; elytris quatuor costis longitudinalibus punctatis, interstitiis granulosis.

Long. 6 lig. Larg 2 lig. 1/4.

Anthaxia Sulcipennis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 91.

Cuivreux. Tête rugueuse, avec quelques petites élévations irrégulières et lisses, couverte d'une pubescence courte et jaune. Corselet plus haut que large, ayant ses angles antérieurs abaissés, arrondis, son bord antérieur et sa base presque droits, ses angles postérieurs un peu aigus; il est couvert d'une granulation très-fine et très-serrée, et a une petite ligne élevée, à peine visible sur son milieu, qui n'atteint ni le bord antérieur ni la base,

un point enfoncé au-dessus de l'écusson, et une large impression de chaque côté avant les angles postérieurs ; sa base a une bordure brillante, lisse ; il est aussi couvert de reflets rougeâtres. Ecusson cordiforme, d'un rouge cuivreux. Elytres alongées, un peu plus larges que le corselet, très-finement dentées le long du bord externe, près de l'extrémité ; elles ont chacune cinq côtes longitudinales ponctuées, celles du bord latéral et de la suture les moins senties ; les intervalles de ces côtes finement granuleuses.

Dessous du corps cuivreux. Anneaux de l'abdomen avec quelques taches bronzées.

Cette espèce doit être placée après l'*Amorpha*.

EVAGORA ÆRUGINEA. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. L, fig. 295.

Rubro-cuprea ; thorace elongato ; elytris punctato-striatis, interstitiis subtilissimè punctatis, apice tri-spinosis ; corpore subtùs pedibusque æneo-cupreis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

D'un rouge cuivreux. Tête assez fortement ponctuée. Corselet alongé, plus étroit antérieurement, rebordé légèrement latéralement, avec ses angles postérieurs un peu prolongés et aigus ; il est couvert de petits points assez espacés les uns des autres. Ecusson lisse, cordiforme. Elytres un peu impressionnées à leur base, très-arrondies aux angles huméraux, allant en se rétrécissant jus-

qu'à l'extrémité, qui est très-épineuse ; elles sont fortement striées et ponctuées, et, sur les intervalles, elles offrent quelques petits points très-espacés.

Dessous du corps et pattes ponctués d'un bronzé cuivreux.

Cette espèce sera placée après la *Subviolacea.*

GENRE

SPHENOPTERA.

SPHENOPTERA CELTIBERICA. Portugal.

(De mon cabinet.)

Pl. LI, fig. 296.

Ænea, capite convexo, anticé planiusculo; elytris obscurioribus, ad extremitatem marginis obliquis, dein rotundè productis et suturæ mucronatis; striis geminatis (interstitio punctato), sulcatulis, sæpè interruptis, lineolasque impressas efficientibus.

Long. 5 lig. ½. Larg. 2 lig.

Sphenoptera Celtiberica, Gory, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., année 1839, p. 226, n. 73.
— *Carduorum*, Chevrolat, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., 1840, p. 14, n. 10.

Bronzé. Tête convexe, aplatie en avant, avec deux petites carênes obliques près des yeux, et une ligne enfoncée dans son milieu; elle est assez fortement ponctuée.

Corselet ponctué, arrondi à son bord antérieur et latéralement, un peu bombé, avec deux légères impressions au milieu de sa base, qui est lobée au-dessus de l'écusson; celui-ci est lisse et cordiforme. Elytres aussi larges à leur base que le corselet, se rétrécissant un peu passé les deux tiers de leur longueur, jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie, et offre deux petites échancrures; elles ont quelques lignes de points, et les intervalles de ces lignes sont lisses en grande partie, et d'autres très-finement ponctués.

Dessous du corps d'un rouge plus cuivreux, granuleux. Pattes assez fortement ponctuées.

Cette espèce a été prise en avril, en Portugal, par M. Deyrolle fils, envoyé par une société d'entomologistes; elle vit sur les chardons; elle sera placée après la *Bassii*.

SPHENOPTERA ANGOLENSIS. Dongola.

(De mon cabinet.)

Pl. LI, fig. 297.

Cuprea; elytris subtilissimè punctato-striatis, apice denticulatis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Buprestis Angolensis, Klug et Ehrenberg, Symbolæ Physicæ, Atlas.

Cuivreux, de forme cunéiforme. Tête large, assez fortement ponctuée. Corselet presque carré, ponctué près des bords latéraux, beaucoup moins sur le disque. Ecusson large, lisse, cordiforme. Elytres aussi larges à leur base que le corselet, ayant leurs angles huméraux

un peu élevés ; elles vont en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui offre trois dents, dont celle du milieu est la plus prononcée; elles ont de très-faibles stries longitudinales, formées par des points dont les intervalles en offrent quelques-uns beaucoup plus petits et très-espacés.

Dessous du corps et pattes ponctués.

Cette espèce sera placée après la *Gemellata*.

Nota. Dans notre Monographie, p. 38, pl. 10, fig. 60, nous avions assigné le nom de *Dongalensis* de Klug et Ehrenberg à une espèce à laquelle il nous paraissait se rapporter; mais depuis, ayant eu la véritable de ces auteurs, nous avons reconnu notre erreur; celle décrite dans notre Monographie devra donc porter le nom de *Diversa* de Dejean.

SPHENOPTERA SCABRA. Afrique française (Oran).

(De mon cabinet.)

Pl. LI, fig. 298.

Cuprea; thorace subquadrato, punctato; elytris costatis, interstitiis rugosis; corpore subtùs pedibusque granulosis ; tarsis æneis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Cuivreux. Tête très-rugueuse. Derniers articles des antennes bronzés. Corselet presque carré, très-finement ponctué. Ecusson petit, lisse et triangulaire. Elytres aussi larges que le corselet, parallèles jusque passé les deux tiers de leur longueur, où elle se rétrécissent un peu jusqu'à l'extrémité, qui est terminée par trois petites épines très-peu senties; elles sont rebordées à leur base, et elles offrent quelques côtes longitudinales, dont quelques-unes sont plus senties que les autres, et dont les inter-

valles sont couverts de rugosités transversales très-senties et très-serrées.

Dessous du corps et pattes granuleux. Tarses bronzés.

Cette espèce sera placée après la *Lapidaria.*

SPHENOPTERA SMYRNEENSIS. Smyrne.

(De mon cabinet.)

Pl. LI, fig. 299.

Cupreo-ænea; thorace punctato, parvis sulcis tribus longitudinalibus; elytris costis quatuor elevatis, striisque punctatis per paria approximatis, apice truncatis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *Lineata*; cependant, on la reconnaîtra facilement aux impressions longitudinales du corselet, qui sont beaucoup moins senties, aux intervalles des côtes, qui n'ont pas tout-à-fait la même granulation, et à l'abdomen, qui n'est pas vert.

D'un cuivreux bronzé. Tête ponctuée. Corselet ponctué, ayant ses angles antérieurs et ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs un peu prolongés sur les élytres et aigus; il offre trois impressions longitudinales à peine visibles. Ecusson large et de forme cordiforme, avec un enfoncement transversal à sa partie antérieure, impression qui manque dans celui de la *Lineata.* Elytres un peu tronquées à l'extrémité, présentant quelques côtes longitudinales, avec leurs intervalles offrant des rangées de points disposés par deux, et entremêlés d'autres points beaucoup plus petits.

Dessous du corps et pattes très-finement granuleux, un peu pubescents.

Cette espèce sera placée après la *Lineata*.

SPHENOPTERA ÆGYPTIACA. Egypte.

(De mon cabinet.)

Pl. LI, fig. 300.

Cuprea; capite rugoso, carinis duabus obliquis; thorace subquadrato, punctato; elytris granulosis, apice tridentatis.

Long. 3 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/4.

Cuivreux. Tête rugueuse, avec deux petites carênes obliques près des yeux, et une impression longitudinale au milieu. Corselet presque carré, couvert de points assez sentis et très-serrés. Ecusson d'un rouge cuivreux, cordiforme. Elytres très-granuleuses, parallèles, terminées par trois dents peu senties; elles ont le calus huméral assez prononcé.

Dessous du corps et pattes finement ponctués.

Cette espèce sera placée après la *Metallica*.

SPHENOPTERA PROXIMA. DEJEAN. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. LI, fig. 301.

Cuprea; capite rugoso; thorace subquadrato, punctato; elytris granulosis, seriatìm punctulatis, apice tri-spinosis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. ½.

Sphenoptera Proxima, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

Cuivreux. Tête rugueuse, avec une assez large impression longitudinale entre les yeux. Antennes bronzées. Corselet presque carré, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, plus long que large, ayant son bord antérieur sinueux, ses angles antérieurs abaissés et prolongés sur la tête, ses côtés latéraux également abaissés, ses angles postérieurs aigus et tombant sur les angles huméraux des élytres, sa base sinueuse; il est fortement ponctué, surtout le long des bords latéraux. Ecusson finement ponctué, en forme de cœur très-dilaté. Elytres arrondies aux angles huméraux, plissées à leur base, ayant leurs bords latéraux relevés, et tri-épineuses à l'extrémité; elles sont granuleuses, et ont des séries longitudinales de points enfoncés: elles présentent aussi quelques petites côtes élevées près de l'extrémité. Abdomen avec une plaque lisse de chaque côté des segments.

Cette espèce est voisine de la *Metallescens*, après laquelle elle sera placée; on la distinguera de cette espèce par sa forme un peu plus bombée, son vertex et sa lèvre supérieure, qui sont de la couleur générale, tandis qu'ils sont verts dans la *Metallescens*, ses élytres un peu plus larges, et dont les bords latéraux sont relevés, et enfin la rugosité, qui est plus fine.

SPHENOPTERA ARABICA. Arabie (Djeidda).

(De mon cabinet.)

Pl. LII, fig. 302.

Rubro-cuprea; thorace punctato; elytris profundè punctato-striatis, apice tri-dentatis; corpore subtùs pedibusque pulverosis.

Long. 7 lig. 1/2. Larg. 2 lig. 1/4.

D'un rouge cuivreux, surtout sur les élytres. Tête assez fortement rugueuse, avec une ligne enfoncée au milieu. Corselet plus étroit en avant, un peu arrondi latéralement, avec sa base sinueuse et lobée au-dessus de l'écusson; il est couvert d'une ponctuation assez forte, assez serrée et assez régulière. Ecusson large, cordiforme et très-finement ponctué. Elytres plus larges que le corselet à leur base, avec une impression avant leurs angles huméraux, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est tridentée; elles s'atténuent en arrière, et elles offrent de fortes stries ponctuées.

Dessous du corps et pattes couverts d'une poussière jaune.

Cette espèce sera placée après l'*Obtusa*.

SPHENOPTERA DUMOLINII. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. LII, fig. 303.

Cupreo-violacea; capite thoraceque punctatis; elytris acuminatis, striato-punctatis, apice tridentatis.

Long. 6 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

D'un cuivreux violet, surtout sur les élytres. Tête très-finement ponctuée. Antennes, excepté le premier article, bronzées. Corselet un peu plus fortement ponctué que la

tête, plus étroit antérieurement, ayant ses bords latéraux droits et abaissés, ses angles postérieurs carrés, sa base sinueuse. Ecusson large, cordiforme et lisse. Elytres acuminées, tridentées à l'extrémité; elles sont couvertes de stries peu senties, remplies de points assez forts et très-serrés, avec les intervalles qui en offrent d'autres beaucoup plus petits.

Cette espèce sera placée après l'*Owariensis*.

SPHENOPTERA FULGENS. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. LII, fig. 304.

Cupreo-violacea; antennis æneis; capite thoraceque punctatis; elytris striato-punctatis, interstitiis granulosis, apice tri-spinosis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/4.

D'un beau cuivreux violet. Tête ponctuée, avec une large impression, mais peu sentie en avant. Antennes bronzées. Corselet un peu plus fortement ponctué que la tête, rétréci antérieurement, ayant ses bords latéraux coupés droit, ses angles postérieurs aigus, et sa base sinueuse. Ecusson violet, triangulaire. Elytres très-acuminées, terminées par trois épines, dont celle du milieu est la plus sentie; elles sont couvertes de stries ponctuées, avec les intervalles très-finement granuleux.

Dessous du corps et pattes finement ponctués.

Cette espèce sera placée après la *Dumolinii*.

SPHENOPTERA INTERMEDIA. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(De mon cabinet.)

Pl. LII, fig. 305.

Obscurè-cuprea ; elytris cupreo-violaceis, striato-punctatis, interstitiis subtilissimè granulatis, apice tridentatis.

Long. 6 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Sphenoptera Intermedia, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

D'un vert obscur. Elytres d'un cuivreux violet. Tête ponctuée, avec une large impression peu profonde au-dessous du front. Corselet aussi haut que large, très-ponctué, avec une petite granulation entre les points; il paraît un peu bombé, parce qu'il a ses angles antérieurs et ses bords latéraux abaissés; son bord antérieur est sinueux, ses angles antérieurs sont arrondis, ses bords latéraux sont également arrondis en avant, et tombent droit sur les élytres, ce qui fait paraître ses angles postérieurs aigus, et sa base est assez fortement sinueuse. Ecusson finement ponctué, en cœur dilaté, avec un petit enfoncement à la pointe. Elytres alongées, aussi larges à la base que le corselet, allant en diminuant, et armées, à l'extrémité, de trois petites dents; elles sont rugueuses et impressionnées à leur base, striées, ponctuées dans toute leur longueur, et les intervalles de ces stries finement granuleux.

Dessous du corps et pattes d'un cuivreux violet, avec une petite plaque lisse de chaque côté des segments abdominaux.

Cette espèce sera placée après la *Capensis*.

SPHENOPTERA SULCIFRONS. Dejean. Sénégal.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LII, fig. 306.

Cupreo-violacea; capite thoraceque subtilissimè punctatis; elytris striato-punctatis, interstitiis obsoletè granulatis, apice tridentatis; corpore subtùs pedibusque cupreis.

Long. 5 lig. Larg. 1 lig. $^1/_2$.

Sphenoptera Sulcifrons, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

D'un cuivreux violet. Vertex échancré au milieu. Tête finement ponctuée, avec une large et peu profonde impression en avant. Corselet assez fortement ponctué sur les côtés, un peu moins sur le disque, et couvert d'une granulation très-fine entre les points; il a son bord antérieur sinueux et relevé, ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ses bords latéraux très-fortement rebordés et droits, ses angles postérieurs aigus, tombant sur les élytres, sa base sinueuse et un peu prolongée sur l'écusson; celui-ci est cordiforme et finement ponctué. Elytres arrondies aux angles huméraux, aussi larges que le corselet, rebordées latéralement, armées à l'extrémité de trois dents aiguës; elles sont couvertes de stries ponctuées, dont les intervalles sont très-finement granuleux, lesquelles stries s'élèvent en côtes vers l'extrémité.

Dessous du corps et pattes cuivreux.

Cette espèce sera placée après l'*Intermedia*.

SPHENOPTERA ZOUBKOFFII. Dejean. Turcomanie.

(De mon cabinet.)

Pl. LII, fig. 307.

Viridi-aurata, nitidissima; thorace convexo; scutello brevissimo transverso; elytris seriatìm punctatis, interstitiis granulosis, apice tridentatis; corpore subtùs pedibusque rubro-cupreis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig. 1/2.

Sphenoptera Zoubkoffii, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.
— *Karelinii*, Bartels, in litteris.

D'un vert doré très-brillant, avec quelques reflets d'un rouge cuivreux. Tête ponctuée, avec une ligne enfoncée au milieu, qui se dilate en une impression au-dessous du front. Corselet convexe, plus fortement ponctué près des bords que sur le disque, avec sa base prolongée au-dessus de l'écusson, et ses angles postérieurs tombant droit sur les élytres. Ecusson très-court, transversal. Elytres impressionnées et rugueuses à leur base, couvertes de lignes longitudinales formées par des points enfoncés; elles ont leurs intervalles granuleux, et cette granulation forme, dans quelques endroits, de petites rides transversales; la suture et les bords marginaux sont un peu relevés, et l'extrémité est armée de trois petites dents.

Dessous du corps et pattes d'un rouge cuivreux très-finement ponctué.

Cette espèce est d'une forme épaisse, et se rapproche beau-

coup de la *Scovitzii*, après laquelle elle sera placée; elle s'en distingue cependant par sa forme plus large, le bord antérieur du corselet plus avancé sur la tête, les bords latéraux plus arrondis, les impressions de la base des élytres, les lignes de points et la granulation plus fortes.

SPHENOPTERA CUPRIFRONS. Faldermann. Perse.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LIII, fig. 308.

Ænea; fronte cupreo fulminante; thorace subquadrato, glaberrimo, disco tenuiter depresso; elytris integris, seriatìm punctatis; corpore subtùs pedibusque nigro-æneis.

Long. 4-5 lig. Larg. 2 lig.

Sphenoptera Cuprifrons, Faldermann, Nouv. Mém. de la Soc. impér. des Nat. de Moscou, t. 4, p. 153, n. 137, pl. 5, fig. 5.
— Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

Bronzé. Tête grande, transverse, un peu convexe, très-finement ponctuée. Vertex canaliculé, échancré. Front inégal, d'un cuivreux brillant. Antennes noires. Corselet presque carré, un peu plus long que large, finement ponctué sur le disque, plus fortement le long des bords latéraux, avec une petite impression au-dessus de l'écusson; il a ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ceux postérieurs aigus, sa base un peu sinueuse. Ecusson cuivreux, transversal, ovale, très-finement ponctué. Elytres aussi larges à leur base que le corselet, se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles sont couvertes de petites séries de points un peu alongés,

et les intervalles de ces séries sont très-finement granuleux.

Dessous du corps d'un noir bronzé, brillant. Pattes un peu plus obscures que le dessous du corps, assez fortement ponctuées.

Cette espèce sera placée après l'*Asiatica*.

SPHENOPTERA MEYERI. Gebler. Sibérie.

(De mon cabinet.)

Pl. LIII, fig. 309.

Viridis, punctatissima; thorace quadri-impresso; elytris granulatis; corpore subtùs pedibusque viridi-auratis.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig. 1/4.

D'un vert sombre. Tête ponctuée, avec une ligne au milieu. Corselet ponctué, arrondi latéralement, avec quatre petites impressions disposées transversalement. Ecusson cordiforme. Elytres arrondies à leurs angles huméraux, parallèles, arrondies à l'extrémité, couvertes de lignes formées par des points enfoncés, avec leurs intervalles très-granuleux.

Dessous du corps et pattes d'un vert un peu doré.

Cette espèce sera placée après la *Cuprifrons*.

SPHENOPTERA CUNEIFORMIS. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. LIII, fig. 310.

Ænea, cuneiformis; thorace elongato; elytris punctato-striatis, apice tridentatis; corpore subtùs pedibusque æneo-violaceis.

Long. 7 lig. Larg. 2 lig.

Bronzé, de forme cunéiforme. Tête rugueuse, avec deux très-petites élévations en avant. Corselet très-alongé, très-ponctué, ayant ses angles antérieurs et ses bords latéraux très-abaissés, ses angles postérieurs prolongés sur les élytres, et très-aigus. Ecusson large, lisse, cordiforme, avec une impression arrondie sur son milieu. Elytres arrondies à leur base, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est tridentée; elles sont couvertes de lignes longitudinales formées par des points, lesquels points, vers les bords externes, forment, par leur rapprochement, de petites rides transversales au milieu desquels on aperçoit un petit trait.

Dessous du corps et pattes finement ponctués.

Cette espèce sera placée après la *Meyeri*.

SPHENOPTERA NEGLECTA. Dejean. Sénégal.

(De mon cabinet.)

Pl. LIII, fig. 311.

Æneo-obscura, elongata; vertice viridi; thorace subquadrato; elytris seriatìm punctatis, interstitiis granulatis, apice tridentatis.

Long. 5 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 1/2.

Sphenoptera Neglecta, Dejean, Catal., 3e édit., p. 92.

D'un bronzé obscur, très-alongé. Vertex d'un beau vert doré. Tête ponctuée, avec plusieurs impressions en avant. Corselet presque carré, cependant plus long que large, plus étroit en avant qu'en arrière, assez fortement ponctué, ayant ses angles postérieurs un peu prolongés sur les élytres. Ecusson cordiforme. Elytres presque parallèles, tridentées à l'extrémité; elles sont rugueuses à leur base, et couvertes, dans toute leur longueur, de lignes formées par des points enfoncés, et les intervalles de ces lignes sont finement granuleux; les points formant les lignes ont un petit trait lisse sur chacun d'eux.

Dessus du corps et pattes d'un bronzé un peu violet.

Cette espèce sera placée après la *Senegalensis*.

SPHENOPTERA PERROTETII. Guérin. Indes-Orientales.

(De mon cabinet.)

Pl. LIII, fig. 312.

Conica, cuprea apice purpurata; elytris punctatis; corpore subtùs purpureo.

Long. 4 lig. Larg. 1 lig.

Sphenoptera Perrotetii, Guérin, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., novembre 1841, p. 328, n. 4.

De forme cônique, cuivreux, avec l'extrémité pourprée. Tête large, ponctuée, avec deux petites avances

en avant. Corselet en carré long, très-ponctué, ayant son bord antérieur un peu avancé sur le milieu de la tête, ses bords latéraux droits, très-légèrement rebordés, sa base un peu sinueuse, et ses angles postérieurs un peu aigus et prolongés au-dessus des angles huméraux des élytres : il offre sur son milieu une faible ligne longitudinale. Ecusson large, un peu cordiforme, très-finement granuleux. Elytres allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est terminée par une épine peu saillante; elles sont couvertes de points assez forts, rangés en lignes longitudinales, et ont les intervalles granuleux.

Dessous du corps couvert d'une pubescence jaune. Milieu d'un beau rouge pourpre.

Cette espèce a été prise par M. Perrotet, dans son voyage aux Indes-Orientales, à Pondichéry, dans le mois de juin, sur les feuilles de l'*adezarachta Indica;* elle sera placée après l'*Orientalis.*

GENRE SPONSOR.

SPONSOR SPLENDENS. Guérin. Ile de France.

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. LIII, fig. 313.

Viridi-auratus, pubescens; capite thoraceque viridibus, punctatis; elytris punctis dispositis lineis longitudinalibus, apice rotundatis, denticulatis.

Long. 4 lig. 1/2. Larg. 1 lig. 3/4.

Sponsor Splendens, Guérin, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., Paris, décembre 1840, p. 357, n. 1.

Tête, corselet, poitrine d'un beau vert brillant. Elytres, surtout les bords latéraux et l'extrémité, pattes et abdomen d'un vert doré. Antennes et parties de la bouche cuivreuses. Tête arrondie en avant, sans aucune impression, et assez fortement ponctuée. Corselet bombé, couvert de points réguliers, ayant ses angles antérieurs très-abaissés et arrondis, ses bords latéraux rebordés, ses angles postérieurs carrés, sa base droite. Ecusson

triangulaire, petit et lisse. Elytres bombées, droites à leur base, arrondies et denticulées à l'extrémité; elles ont leur suture d'un vert bleu, et elles sont couvertes par des points enfoncés, disposés en lignes longitudinales très-rapprochées les unes des autres.

Dessous du corps et pattes d'un vert doré. Abdomen d'un doré plus rouge. Dessous des tarses brun.

Cette espèce sera placée avant la *Convexus;* elle a été prise par M. Desjardins, en octobre et décembre, sur les feuilles des arbrisseaux qui forment les haies au quartier de Flac et ses environs.

SPONSOR DESJARDINSII. Guérin. Ile de France.

(De mon cabinet.)

Pl. LIV, fig. 314.

Violaceus, nitidissimus; corpore convexo; capite thoraceque profundè punctatis; elytris punctis dispositis lineis longitudinalibus; antennis, corpore subtùs pedibusque nigro-æneis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Sponsor Desjardinsii, Guérin, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., décembre 1840, p.357, n. 4.

D'un beau violet brillant. Corps convexe, entièrement pubescent. Tête un peu bombée et ponctuée. Corselet très-régulièrement et assez fortement ponctué, ayant son bord antérieur un peu sinueux, ses bords latéraux rebordés, ses angles postérieurs droits, et sa base bordée par de petits traits longitudinaux et réguliers, comme on le voit dans beaucoup d'*Acméodères*. Ecusson ponctiforme. Elytres convexes, tronquées obliquement à l'ex-

trémité; elles sont couvertes de points réguliers, disposés en lignes longitudinales très-serrées à côté les unes des autres. Antennes, dessous du corps et pattes d'un noir violet bronzé.

Cette espèce sera placée après la *Convexus*.

Nota. Je profiterai de la publication de cette nouvelle espèce pour rectifier une erreur de patrie, que j'avais assignée à ma *Convexus;* au lieu d'Amérique, mettez : Ile de France; elle a été prise par M. Desjardins, en décembre, sur les arbrisseaux qui forment les haies au quartier de Flac.

SPONSOR PINGUIS. Guérin. Ile de France.

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. LIV, fig. 315.

Capite thoraceque æneis, punctatissimis; elytris fulgidis subtilissimè punctis dispositis lineis longitudinalibus, apice rotundatis; corpore subtùs pedibusque pubescentibus æneo-violaceis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig. 1/2.

Sponsor Pinguis, Guérin, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., décembre, 1840, p. 357, n. 5.

Ovalaire, couvert d'une faible et courte pubescence rousse. Tête et corselet bronzés, à reflets rougeâtres très-ponctués; la première arrondie; le second plus étroit en avant, ayant son bord antérieur coupé droit, ses bords latéraux rebordés, ses angles postérieurs aigus, retombant un peu sur les angles huméraux des élytres, sa base demi-circulaire. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres d'un beau vert doré brillant, principalement sur les côtés et à l'extrémité, ayant leur base tronquée oblique-

ment du côté de l'écusson, rebordées à leurs bords latéraux à l'extrémité et le long de la suture, offrant des stries longitudinales peu marquées, formées par de faibles points.

Dessous du corps et pattes d'un noirâtre un peu bronzé, avec quelques reflets bleus et rouges, et pubescents comme le dessus.

Cette espèce sera placée après la *Desjardinsii;* elle a été prise en décembre dans les mêmes localités que ses congénères.

SPONSOR OVALIS. Dejean. Ile de France.

(De mon cabinet.)

Pl. LIV, fig. 316.

Obscuro-purpureus, pubescens; capite thoraceque punctatis; elytris subtilissimè striato-punctatis, apice rotundatis; corpore subtùs pedibusque nigro-purpureis.

Long. 3 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

Sponsor Ovalis, Dejean, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., décembre 1840, p. 357, n. 3.
Omorpha Ovalis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un pourpre obscur, légèrement pubescent. Cette espèce paraît un peu plus courte et plus large, proportionnellement que ses congénères. Tête arrondie, peu avancée, ponctuée. Corselet plus large que long, également ponctué, ayant ses angles antérieurs très-arrondis et abaissés, ses bords latéraux légèrement rebordés, ses angles postérieurs assez aigus, sa base droite et rebordée par de petites rides droites, comme celle de quelques Acméodères. Elytres droites à leur base, avec le calus

huméral assez senti, arrondies et rebordées à leur extrémité; elles sont couvertes par des stries longitudinales, mais un peu obliques, formées par de petits points enfoncés.

Dessous du corps et pattes plus foncés que le dessus.

Cette espèce doit être placée après la *Pinguis.*

SPONSOR ÆNEUS. Guérin. Ile de France.

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. LIV, fig. 317.

Æneus, pubescens; antennis nigris; capite thoraceque punctatis; elytris punctato-striatis, interstitiis apice subtilissimè denticulatis.

Long. 2 lig. 3/4. Larg. 1 lig. 1/4.

Sponsor Æneus, Guérin, in Rev. Zool. par la Soc. Cuviér., décembre 1840, p. 357, n. 6.

D'une couleur bronzée, peu luisante; couvert d'une pubescence blanchâtre. Antennes noires. Tête et corselet ponctués; la première peu avancée et arrondie en avant; le second ayant ses angles antérieurs arrondis et abaissés, ses bords latéraux très-faiblement rebordés, ses angles postérieurs assez aigus, sa base semi-circulaire et rebordée comme dans l'espèce précédente. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres rebordées latéralement et du côté de la suture, très-faiblement denticulées à l'extrémité, couvertes de stries longitudinales peu marquées, formées par des points enfoncés, dans les intervalles desquels on voit une granulation irrégulière.

Dessous du corps et pattes un peu plus obscurs que le Dessus.

Cette espèce a été également prise par M. Desjardins, dans les mêmes localités, et aux mêmes époques; elle sera placée après l'*Ovalis*.

SPONSOR CÆRULESCENS. Guérin. Ile de France.

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. LIV, fig. 318.

Nigro-cæruleus, pubescens, profundè punctatus; corpore subtùs pedibusque nigris, subtilissimè punctatis.

Long. 2 lig. 1/4. Larg. 1 lig.

Sponsor Cærulescens, Guérin, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., décembre 1840, p. 358, n. 7.

Entièrement d'un noir bleuâtre peu luisant; couvert en dessus de points enfoncés très-rapprochés, assez forts et placés irrégulièrement; il est, en outre, recouvert d'une pubescence courte et noire. Tête arrondie et peu avancée en avant. Corselet plus étroit en avant, ayant ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ses bords latéraux et celui de sa base faiblement rebordés, ses angles postérieurs carrés. Ecusson très-petit. Elytres droites à leur base, rebordées latéralement et du côté de la suture, depuis les deux tiers de sa longueur, arrondies à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes noirs, également pubescents, mais plus finement ponctués que le dessus.

Cette espèce a encore été prise par M. Desjardins, aux mê-

mes époques et localités que les autres, et sera placée après l'*Æneus*.

SPONSOR PARVULUS. Guérin, Ile de France.

(Du cabinet de M. Guérin.)

Pl. LIV, fig. 319.

Viridi-æneus, pubescens; capite thoraceque subtilissimè punctatis; elytris punctis dispositis lineis longitudinalibus, apice denticulatis; corpore subtùs pedibusque nigris, subtilissimè punctatis, pubescentibus.

Long. 1 lig. 3/4. Larg. lig. 3/4.

Sponsor Parvulus, Guérin, in Revue Zool. par la Soc. Cuviér., décembre, 1840, p. 358, n. 8.

D'un bronzé un peu verdâtre, peu luisant, pubescent. Tête et corselet très-finement ponctués; la première arrondie; le second ayant ses angles antérieurs abaissés et arrondis, ses bords latéraux faiblement relevés, ses angles postérieurs carrés, sa base rebordée par de petits traits tombant droit sur les élytres. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres droites à leur base, arrondies et très-finement denticulées à l'extrémité; elles sont couvertes par des lignes de points enfoncés, disposées longitudinalement.

Dessous du corps et pattes noirs, pubescents, très-finement ponctués.

Cette espèce est la plus petite que je connaisse, du moins jusqu'à présent, de ce genre; elle a été également prise par M. Desjardins, aux mêmes époques et localités que ses congénères, et sera placée après la *Cærulescens*.

GENRE BRACHYS.

BRACHYS ELONGATA. Montevideo.

(De mon cabinet.)

Pl. LV, fig. 320.

Elongata, ænea, granulosa ; corpore subtùs punctato.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 1/2.

Alongé, méplat, bronzé. Tête carrée, un peu bombée en dessus, avec une ligne longitudinale assez marquée au milieu. Yeux peu saillants. Antennes insérées en dessous, touchant presque la lèvre supérieure. Corselet couvert de quelques gros points, plus large postérieurement ; il a son bord antérieur coupé droit et fortement rebordé, ses côtés latéraux arrondis dans leur milieu, se dilatant ensuite et remontant vers les angles postérieurs, qui sont carrés ; sa base est sinueuse et un peu échancrée au-dessus de l'écusson ; celui-ci est assez grand et trian-

gulaire. Elytres un peu plus larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, impressionnées dans le milieu de cette partie, presque parallèles, arrondies à l'extrémité; elles sont couvertes d'une granulation qui, dans certaines parties, forme des rides transversales, et dans d'autres, ont une tendance à former des séries de points disposés en lignes longitudinales.

Dessous du corps et pattes de la même couleur, seulement plus brillants. Abdomen parsemé de gros points.

Cette espèce sera placée en tête du genre.

BRACHYS GENTILIS. Dejean. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. LV, fig. 321.

Obscuro-ænea; thorace subtriangulari; elytris elongatis, subtilissimè punctatis.

Long. 2 lig. 1/2. Larg. lig. 1/4.

Brachys Gentilis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un bronzé obscur. Tête très-finement ponctuée, creusée en avant, un peu bombée sur le dessus. Corselet presque triangulaire, étranglé en avant, ayant ses bords latéraux abaissés, ses angles postérieurs un peu prolongés, sa base sinueuse. Il est couvert de petits points assez espacés les uns des autres, mais qui se rapprochent au-dessus des angles postérieurs, où ils le rendent rugueux. Ecusson triangulaire, lisse. Élytres alongées, allant en se rétrécissant, impressionnées à la base, et couvertes de

points disposés en lignes longitudinales, mais qui vont en s'oblitérant jusqu'à l'extrémité, qui est presque lisse.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée avant l'*Albo-Guttata.*

BRACHYS VOLITANS. Lacordaire. Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LV, fig. 322.

Ænea, punctata; elytris maculis tribus piloso-albidis.

Long. 1 lig. $^1/_2$. Larg. lig. $^1/_2$.

Brachys Volitans, Lacordaire, in Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Bronzé. Tête très-finement ponctuée, un peu creusée en avant. Corselet plus étroit en avant qu'en arrière, avec une dépression transversale au-dessous du bord antérieur, et une autre au-dessus de chaque angle postérieur ; il a sa base sinueuse, prolongée et échancrée dans son milieu, au-dessus de l'écusson, et il a quelques points épars sur toute sa surface, excepté à la dépression des angles postérieurs, où il est rugueux. Ecusson triangulaire. Elytres avec une impression au milieu de la largeur de leur base, couvertes de points disposés en lignes longitudinales, plus forts à la base qu'à l'extrémité, et trois taches peu visibles formées de petits poils blanchâtres ; elles sont placées au-dessus les unes des autres.

Cette espèce sera placée après la *Gentilis.*

BRACHYS MUTABILIS. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. LV, fig. 323.

Cupreo-violacea, pubescens, punctata; thorace in medio elevato; elytris fasciis duabus transversalibus albido-pilosis; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 1 lig. $\frac{1}{4}$. Larg. lig. $\frac{1}{2}$.

D'un cuivreux violet, pubescent. Tête excavée en avant, avec une ligne longitudinale dans son milieu. Corselet plus étroit antérieurement, ayant ses bords latéraux très-déprimés et arrondis, ses angles postérieurs droits, sa base un peu sinueuse, et légèrement échancrée au-dessus de l'écusson; il est très-finement ponctué et un peu pubescent; il offre, en arrière de la tête, sur son milieu, une élévation. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres plus larges que les angles postérieurs du corselet, arrondies à leurs angles huméraux, impressionnées au milieu de leur base, légèrement arrondies à leur extrémité, très-finement rugueuses, et offrant une côte longitudinale, le long des bords externes, qui prend à l'angle huméral, et descend jusqu'à l'extrémité, et deux bandes transversales formées d'un duvet d'un blanc cendré : la première placée passé le milieu de leur longueur, et la seconde à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués, très-légèrement pubescents et bronzés.

Cette espèce sera placée après la *Volitans*.

BRACHYS ÆQUINOCTIALIS. Colombie.

(De mon cabinet.)

Pl. LV, fig. 324.

Nigro-violacea, plurimis maculis albido-pilosis; elytris striato-punctatis.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig.

D'un noir violet, couvert de petites taches irrégulièrement placées, formées par de petits poils blancs. Tête creusée au milieu, petite. Corselet très- étroit en avant, se dilatant ensuite, ayant ses bords latéraux sinueux, ses angles postérieurs aigus, sa base prolongée dans son milieu, au-dessus de l'écusson où elle est échancrée ; il a un enfoncement transversal à l'endroit où les bords latéraux commencent à se dilater, ce qui fait paraître la partie qui est entre sa tête et cet enfoncement un peu bombée; il est finement granuleux. Ecusson petit, cordiforme. Elytres aussi larges que le corselet, de forme triangulaire, aplaties; elles sont striées, ponctuées, et offrent une côte saillante le long de chaque bord latéral, qui prend aux angles huméraux, et descend jusqu'à l'extrémité ; cette côte, par sa saillie, fait sentir un calus huméral, et une partie plus élevée que le reste vers les deux tiers de sa longueur.

Dessous du corps et pattes d'un noir un peu brillant.

Cette espèce sera placée après la *Terminans*.

BRACHYS MOLESTA. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. LV, fig. 325.

Nigro-violacea; elytris subtilissimè granulatis, plurimis maculis transversalibus albido-pilosis; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig.

D'un noir violet. Tête excavée au milieu. Corselet pas plus large en avant que la tête, s'élargissant jusqu'aux angles postérieurs, qui sont aigus, ayant sa base prolongée dans son milieu, et échancrée au-dessus de l'écusson; toute la partie qui se trouve après la tête est un peu bombée; il est très-finement granuleux, et offre quelques petites taches d'un duvet roux. Ecusson triangulaire. Elytres en forme de triangle alongé, très-finement granuleuses, avec une côte sentie le long des bords latéraux; cette côte prend naissance aux angles huméraux, où elle est un peu plus saillante, et fait paraître un calus, descend ensuite et s'arrête un peu avant l'extrémité; elles offrent quelques taches irrégulières, transversalement disposées, formées d'un duvet argenté à côté desquelles il y en a d'autres plus petites d'un duvet roux.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après l'*Æquinoctialis*, à laquelle elle ressemble pour la forme, mais qui s'en distingue par son corselet moins irrégulier, et ses élytres non striées.

BRACHYS PLANA. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. LVI, fig. 326.

Nigro-violacea, pubescens; thorace anticè compresso; elytris latis, planis; corpore subtùs pedibusque nigris.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

D'un noir violet foncé, pubescent. Tête petite, excavée au milieu. Corselet pas plus large à la partie antérieure que la tête, s'élargissant beaucoup latéralement jusqu'aux angles postérieurs, qui sont obtus; il paraît gibbeux en arrière de la tête, à raison de la compression de ses bords latéraux dans cette partie; sa base est très-lobée au-dessus de l'écusson, où elle est coupée carrément dans cette partie. Ecusson assez large, triangulaire. Elytres aussi larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et allant en se rétrécissant depuis cette partie jusqu'à leur extrémité, qui est légèrement arrondie; elles offrent aux angles huméraux une petite gibbosité d'où part une carêne qui suit les bords latéraux, et descend jusqu'à l'extrémité.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée après la *Molesta*.

BRACHY SFASCIATA. Colombie (Santafé de Bogota).

(De mon cabinet.)

Pl. LVI, fig. 327.

Thorace scutelloque nigro-violaceis; elytris triangularibus, nigro-cyaneis, fasciâ albopilosâ triangulari; corpore subtùs pedibusque nigris.

Long. 1 lig. $^1/_2$. Larg. 1 lig.

Tête et élytres d'un noir bleu. Corselet et écusson d'un noir violet. Tête arrondie en avant. Corselet au moins deux fois aussi large que haut, plus étroit antérieurement, ayant ses bords latéraux un peu carénés, ses angles postérieurs pointus et enclavant les élytres, sa base sinueuse; il est couvert d'une ponctuation très-fine. Ecusson grand, lisse et triangulaire. Elytres de forme triangulaire, très-finement granuleuses, ayant le calus huméral assez prononcé, avec une large dépression au-dessous, et passé les deux tiers de leur longueur une bande transversale, oblique, formée de petits poils blancs.

Dessous du corps et pattes d'un noir un peu brillant.

Cette espèce sera placée après la *Plana*.

BRACHYS TENELLA. Dejean (Collection). Orénoque.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVI, fig. 328.

Ænea; capite excavato; elytris punctatis, maculis tribus fasciâque transversali piloso-albis.

Long. 2 lig. Larg. lig. $^3/_4$.

D'un bronzé brillant, surtout la tête et le corselet. Tête lisse, fortement excavée au milieu. Corselet plus large postérieurement, coupé droit à son bord antérieur, lobé et échancré au-dessus de l'écusson, avec une assez forte

impression au-dessus des angles postérieurs, qui sont un peu arrondis. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres plus larges à leur base que le corselet, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles ont une forte impression au milieu de la largeur de leur base, quelques lignes de points assez enfoncés, qui disparaissent à peu près au milieu de leur longueur, où elles offrent trois taches disposées transversalement, et une bande également transversale, un peu au-dessous, formées de petits poils blanchâtres.

Cette espèce sera placée après la *Lebasii*.

BRACHYS ÆRUGINOSA. Dejean. Amérique Boréale.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVI, fig. 329.

Ænea, granulosa; thorace dilatato; elytris irregularibus; corpore subtùs pedibusque obscuro-æneis.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. lig. 3/4.

Brachys Æruginosa, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Bronzé, granuleux. Tête finement ponctuée, très-creusée au milieu. Corselet pas plus large que la tête en avant, gibbeux dans cette partie, s'élargissant ensuite, ce qui fait paraître ses angles postérieurs très-dilatés; sa base est très-sinueuse et un peu relevée, aussi paraît-il affaissé entre la gibbosité qui est près de la tête et sa base. Ecusson triangulaire. Elytres plus larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, un peu déprimées après

les angles huméraux, rétrécies et arrondies à l'extrémité; elles sont granuleuses et irrégulières.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé obscur.

Cette espèce sera placée après la *Tenella*.

BRACHYS OBSCURA. Dejean. Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVI, fig. 330.

Ænea, granulosa, corpore triangulare; elytris maculis parvis, transversalibus albido-pilosis.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Brachys Obscura. Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un bronzé obscur, corps triangulaire. Tête un peu échancrée en avant, finement ponctuée. Corselet très-étroit et très-abaissé en avant sur les côtés, ayant ses angles postérieurs aigus, sa base prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson; il est entièrement granuleux, excepté sur le disque, qui est un peu élevé et lisse; il a aussi de chaque côté de cette élévation une petite impression au-dessus de la base. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres aussi larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, de forme triangulaire, avec des stries ponctuées à peine senties, qui sont recouvertes par une légère pubescence et quelques taches transversales formées de petits poils blancs; elles ont une forte côte le long de chaque bord externe.

Dessous du corps et pattes d'un noir lisse, très-finement ponctués.

Cette espèce sera placée après l'*Æruginosa*.

BRACHYS ACULEATA. Lacordaire (Collection). Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVI, fig. 331.

Cyaneo-purpurea, conica; capite excavato; elytris aculeatis, punctatis; corpore subtùs pedibusque violaceis.

Long. 2 lig. 1/4. Larg. 1 lig.

Lius Aculeatus, Lacordaire, in Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un bleu pourpre. Tête assez fortement excavée en avant. Corselet plus large que haut, très-finement ponctué près des bords latéraux, plus étroit antérieurement que postérieurement, ayant sa base sinueuse et fortement échancrée dans son milieu au-dessus de l'écusson; celui-ci grand et triangulaire. Elytres aussi larges que le corselet, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles ont une forte impression au milieu de leur base, et elles sont couvertes de petits points qui sont généralement disposés en lignes longitudinales.

Dessous du corps et pattes violets.

Cette espèce sera placée après l'*Obscura*.

BRACHYS PEDIDULARIA. Dejean. Carthagène.

(De mon cabinet.)

Pl. LVII, fig. 332.

Viridi-ænea; capite excavato; elytris maculis transversalibus, albo fulvoque pilosis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 1/2.

Brachys Pedicularia, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un vert bronzé. Tête un peu excavée au milieu, très-finement ponctuée. Corselet un peu cuivreux, étroit en avant, ayant ses angles postérieurs arrondis: il est lisse sur le disque, granuleux sur les côtés, ainsi que dans une impression transversale qui existe au-dessus de la base; sa base est sinueuse, prolongée et échancrée dans son milieu au-dessus de l'écusson; celui-ci lisse et triangulaire. Elytres impressionnées à la base, légèrement granuleuses, avec quelques lignes longitudinales, celle externe plus sentie; elles sont couvertes de petites taches disposées transversalement, formées de petits poils blancs et d'autres roux.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après l'*Aculeata*.

BRACHYS ANGUSTA. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. LVII, fig. 333.

Ænea, punctata; elytris acuminatis, apice nigro æneis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 1/4.

Bronzé, ponctué. Tête lisse, avec une impression longitudinale assez sentie sur son milieu. Corselet un peu plus large postérieurement, ayant son bord antérieur coupé droit, et formant une espèce de bourrelet, ses bords latéraux et ses angles postérieurs arrondis et relevés, sa base sinueuse, légèrement échancrée au-dessus

de l'écusson; il est élevé dans son milieu. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, ayant leur base et leurs côtés externes relevés, couvertes, jusqu'au milieu de leur longueur, d'assez gros points disposés en lignes longitudinales qui, depuis cette partie, s'oblitérant presque tout-à-fait, sont remplacés jusqu'à l'extrémité par une couleur d'un noir bronzé.

Cette espèce sera placée après la *Pedicularia.*

BRACHYS CONCINNA. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. LVII, fig. 334.

Nigro-viridis, subtilissimè granulosa, sub-convexa.

Long. 1 lig. $^3/_4$. Larg. lig. $^2/_3$.

D'un vert noir très-foncé, très-faiblement granuleux. Tête lisse, avec une faible impression longitudinale dans son milieu. Corselet un peu plus étroit antérieurement, arrondi à ses bords latéraux, ayant ses angles postérieurs assez aigus, sa base sinueuse, prolongée un peu dans son milieu, où elle est carrée; il a une large impression transversale au-dessus de sa base, ce qui fait paraître toute sa partie supérieure élevée. Ecusson triangulaire, lisse. Elytres un peu convexes, impressionnées au milieu de leur base, ayant leurs bords externes carénés, et leur extrémité pointue; leur granulation est un peu plus sentie que celle de tout le reste du corps.

Dessous du corps et pattes de même couleur que le dessus.

Cette espèce a un peu du faciès des *Corœbus;* elle sera placée après la *Varicolor.*

BRACHYS NIGRITA. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. XLVII, fig. 335.

Viridi-Nigra, punctatissima; capite antice excavato; corpore subtùs pedibusque nigris.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. lig. 3/4.

D'un vert noir; entièrement et uniformément ponctué. Tête arrondie en avant, mais fortement excavée au milieu. Corselet plus étroit antérieurement, deux fois plus large que haut, ayant ses bords latéraux abaissés, ses angles postérieurs tombant droit sur les élytres, sa base sinueuse. Ecusson lisse, assez grand, triangulaire. Elytres acuminées, impressionnées au milieu de la largeur de leur base.

Dessous du corps et pattes très-finement ponctués, d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée après la *Concinna.*

BRACHYS MÆRENS. Lacordaire (Collection). Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVII, fig. 336.

Nigra, nitida; capite excavato; elytris granulatis, apice compressis.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. lig. 3/4.

Lius Mærens, Lacordaire, in Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un noir brillant. Tête lisse, excavée en avant. Corselet plus large que haut, plus étroit antérieurement, ayant ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse, prolongée dans son milieu au-dessus de l'écusson, où elle est coupée droit. Ecusson large, triangulaire. Elytres aussi larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, comprimées vers les deux tiers de leur longueur, et pointues à l'extrémité; elles sont granuleuses; mais parmi cette granulation, on distingue des lignes longitudinales de points.

Cette espèce sera placée après la *Nigrita*.

BRACHYS TESTUDINARIA. Dejean. Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVII, fig. 337.

Rotundata, explanata; capite, thorace scutelloque viridibus; elytris granulosis, lateribus cyaneis; corpore subtùs pedibusque lividis.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig. 3/4.

Lius Testudinaria, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Arrondi, aplati. Tête et corselet finement ponctués; la première arrondie, d'un vert un peu doré; le second beaucoup plus large que long, échancré en avant pour

recevoir la tête, ayant sa base sinueuse; il est d'un vert un peu plus obscur que la tête. Ecusson grand, triangulaire, lisse. Elytres un peu sinueuses à leur base, très-arrondies latéralement, couvertes de petites lignes longitudinales formées par des points très-rapprochés les uns des autres, et ayant les intervalles également ponctués, ce qui les fait paraître granuleuses; leur disque est vert, et passe au bleu en se rapprochant des bords latéraux.

Dessous du corps et pattes plombés.

Cette espèce doit être placée après la *Conica*.

BRACHYS CÆRULEA. Dejean. Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. LVIII, fig. 338.

Cærulea, subtriangularis; elytris subtilissimè granulosis.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Lius Cæruleus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un bleu foncé; subtriangulaire. Tête arrondie en avant, très-finement ponctuée, avec une faible ligne longitudinale au milieu. Corselet finement ponctué, beaucoup plus large que long, échancré antérieurement pour recevoir la tête; ayant ses bords latéraux arrondis et légèrement rebordés, ses angles postérieurs aigus, un peu prolongés sur les angles huméraux des élytres, sa base sinueuse. Ecusson grand, triangulaire, lisse. Elytres

très-finement granuleuses, impressionnées au milieu de chaque bord latéral, de forme un peu triangulaire.

Dessous du corps et pattes de couleur de plomb.

Cette espèce doit être placée après la *Testudinaria.*

BRACHYS VIRIDICOLLIS (Collection). Caïenne.

(De mon cabinet.)

Pl. LVIII, fig. 339.

Capite thoraceque viridibus; scutello viridi-aureo; elytris latis, viridi-cyaneis, granulosis; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 3/4.

Tête et corselet d'un beau vert, lisses: la première un peu excavée en avant; le second plus large que haut, plus étroit en avant, ayant ses bords latéraux affaissés et arrondis, un peu carénés, ses angles postérieurs tombant droit sur les élytres, sa base lobée dans son milieu, où elle est coupée carrément. Ecusson triangulaire, d'un vert doré. Elytres couvertes d'une ponctuation irrégulière, ce qui les fait paraître granuleuses; elles sont aussi larges que les angles postérieurs du corselet, et se rétrécissent seulement un peu passé le milieu de leur longueur, jusqu'à l'extrémité, où elles sont arrondies; elles sont impressionnées au milieu de leur base et un peu au-dessous des angles huméraux, qui sont assez saillants; cette dernière impression est placée près des bords latéraux.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce doit être placée après la *Cærulea.*

BRACHYS CYANEA. Brésil.

(Du cabinet de M. Buquet.)

Pl. LVIII, fig. 340.

Obscurè cyanea; corpore oblongo; elytris subconicis, granulosis; corpore subtùs pedibusque nigris, punctatis.

Long. 1 lig. 1/5. Larg. lig. 3/4.

D'un bleu obscur. Corps oblong. Tête petite, arrondie. Corselet beaucoup plus large que haut, très-échancré pour recevoir la tête, ayant ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs aigus, et tombant un peu sur les angles huméraux des élytres, sa base sinueuse. Ecusson grand, triangulaire. Elytres un peu côniques, d'un bleu moins foncé que le reste, avec l'extrémité un peu cuivreuse et pointue; elles sont couvertes d'une granulation assez fine, et ont leurs bords latéraux un peu relevés.

Dessous du corps et pattes ponctués et noirs.

Cette espèce sera placée après la *Viridicollis*.

BRACHYS CORRUSCA. Lacordaire. Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVIII, fig. 341.

Cupreo-aurata, granulosa; lateribus thoracis elytrorumque violaceis; corpore subtùs pedibusque obscuro-æneis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 3/4.

Lius Corruscus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un cuivreux doré. Tête finement ponctuée, arron-

die en avant, avec quelques reflets violets. Corselet finement ponctué, plus large que haut, légèrement échancré antérieurement pour recevoir la tête, ayant ses bords latéraux arrondis et très-faiblement rebordés, ses angles postérieurs très-aigus et prolongés sur les angles huméraux des élytres, sa base sinueuse: il est d'une belle couleur d'un violet pourpre le long des bords latéraux. Ecusson assez grand, lisse, triangulaire. Elytres très-finement granuleuses, impressionnées au milieu de chaque bord latéral, avec le fond de ces impressions et toute la partie comprise entre elles et les angles huméraux d'un beau pourpre violet.

Dessous du corps et pattes d'un bronzé obscur.

Cette espèce doit être placée après la *Cyanea*.

BRACHYS JOUSSELINII. Dejean (Collection). Colombie.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LVIII, fig. 342.

Violaceo-cuprea, ovata; elytris subtilissimè punctatis pubescentibusque, fasciis duabus arcuatis cinereis; corpore subtùs pedibusque æneis.

Long. 1 lig. Larg. lig. 2/3.

D'un violet à reflets cuivreux. Tête avec une petite impression longitudinale en avant. Corselet plus large que haut, ayant ses bords latéraux très-arrondis, sa base sinueuse; il est légèrement pubescent près des angles postérieurs. Ecusson large, triangulaire. Elytres granuleuses, impressionnées au milieu de leur base, et près des bords latéraux: elles sont cuivreuses sur le disque,

et elles ont deux faibles bandes transversales, sinueuses, formées d'un petit duvet blanchâtre.

Dessous du corps et pattes bronzés.

Cette espèce sera placée après la *Corrusca*.

BRACHYS AMERICANA. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. LVIII, fig. 343.

Capite, thorace, scutello, abdomine, pedibusque æneis, subtilissimè punctatis; elytris obscuro-cyaneis, granulatis, fasciis duabus albido-pilosis.

Long. 1 lig. 1/2. Larg. 1 lig.

Lius Americanus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Tête, corselet, écusson, dessous du corps et pattes bronzés. Tête arrondie en avant, avec quelques petits points. Corselet plus large que haut, arrondi latéralement, ayant ses angles postérieurs aigus et prolongés sur les angles huméraux des élytres, sa base sinueuse; il a quelques petits points près des bords latéraux. Ecusson assez grand, triangulaire. Elytres d'un bleu obscur, très-finement granuleuses, avec de petites lignes longitudinales formées par des points enfoncés; elles sont impressionnées à chaque bord latéral au-dessous des angles huméraux; elles ont, un peu avant l'extrémité, un petit faisceau de poils blancs sur chacune.

Cette espèce sera placée après la *Jousselinii*.

BRACHYS PUNCTATA. Dejean. Amérique Boréale.

(De mon cabinet.)

Pl. LIX, fig. 344.

Nigro-ænea, punctatissima; elytris maculis duabus albis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 3/4.

Lius Punctatus, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un noir bronzé couvert de points disposés irrégulièrement. Tête petite, arrondie en avant. Corselet beaucoup plus large que long, arrondi latéralement; ayant ses angles postérieurs aigus et un peu relevés et sa base sinueuse. Ecusson grand, triangulaire, lisse. Elytres impressionnées à leur base, et au tiers de la longueur des bords latéraux; elles offrent sur chacune, à l'endroit où elles s'atténuent, une tache blanche.

Dessous du corps et pattes très-finement granuleux.

Cette espèce sera placée après l'*Americana*.

BRACHYS DILATATA. Eschscholtz (Collection). Brésil.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LIX, fig. 345.

Nigro-ænea, ovata; elytris granulatis; corpore subtùs pedibusque nigris.

Long. 1 lig. Larg. lig. 1/2.

Lius Dilatatus, Eschscholtz, in Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

D'un noir bronzé ovalaire. Tête arrondie en avant,

lisse. Corselet arrondi, allant en s'élargissant, lisse, ayant son bord antérieur droit, ses angles postérieurs aigus et sa base sinueuse. Ecusson grand, triangulaire. Elytres aussi larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, arrondies à l'extrémité; elles sont granuleuses jusqu'aux deux tiers de leur longueur et deviennent lisses après; elles ont leurs bords latéraux un peu relevés et déprimés vers leur milieu.

Dessous du corps et pattes noirs.

Cette espèce sera placée après la *Punctata*.

BRACHYS MARGINICOLLIS. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. LIX, fig. 346.

Ovata, viridi-nigra, punctata; thoracis marginibus viridi-auratis; corpore subtùs pedibusque nigris.

Long. 1 lig. 1/4 Larg. lig. 3/4.

Ovalaire; d'un vert noir. Tête lisse, arrondie, d'un vert doré. Corselet très-finement ponctué, plus large que haut, ayant ses bords latéraux arrondis et d'un vert doré, ses angles postérieurs pointus et un peu prolongés sur les élytres, sa base presque droite. Ecusson large, triangulaire et lisse. Elytres couvertes d'une granulation assez forte, un peu impressionnées aux bords latéraux au-dessous des angles huméraux.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée après la *Dilatata*.

BRACHYS LÆNIS. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. LIX, fig. 347.

Ovata, nigra, subtilissimè pubescens; capite excavato; elytris granulatis.

Long. 1 lig. Larg. lig. 1/2.

Ovalaire, noir très-légèrement pubescent. Tête finement ponctuée, excavée au milieu. Corselet beaucoup plus large que haut, également ponctué, avec de larges mais peu profondes impressions près des bords latéraux, qui sont arrondis; il a ses angles postérieurs aigus et sa base très-peu sinueuse. Ecusson large, lisse et triangulaire. Elytres couvertes d'une granulation assez forte et assez serrée et d'une pubescence soyeuse.

Dessous du corps et pattes d'un noir brillant.

Cette espèce sera placée après la *Marginicollis*.

BRACHYS METALLICA. Brésil.

(De mon cabinet.)

Pl. LXI, fig. 348.

Ænea; capite, thoracis margine auratis; elytris granulosis.

D'un bronzé obscur. Tête et bords latéraux du corselet un peu dorés; la première est petite, lisse et arrondie, le second est lisse, plus étroit en avant, plus large que haut, et il a son bord antérieur un peu échancré, ses bords latéraux arrondis, ses angles postérieurs

aigus et sa base un peu sinueuse. Ecusson assez large, triangulaire. Elytres très-finement granuleuses, de la largeur des angles postérieurs du corselet à leur base, allant en se rétrécissant jusqu'à leur extrémité, qui est arrondie.

Dessous du corps et pattes de la même couleur que le dessus.

Cette espèce sera placée après la *Lænis*.

BRACHYS PULICARIA. Dejean (Collection). Caïenne.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LIX, fig. 347.

Ænea, ovata; elytris cyaneis granulatis.

Long. 1 lig. $^1/_4$. Larg. lig. $^3/_4$.

Elytres bleues, tout le reste bronzé. Tête arrondie, très finement ponctuée, avec une petite ligne longitudinale au milieu. Corselet un peu bombé dans son milieu, finement granuleux sur les côtés, ayant son bord antérieur droit, ceux latéraux arrondis, sa base sinueuse et ses angles postérieurs très-aigus. Ecusson grand, triangulaire. Elytres aussi larges que les angles postérieurs du corselet, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles sont impressionnées à leur base et au-dessous des angles huméraux; elles sont couvertes de petits points assez disposés en lignes longitudinales, cependant irrégulièrement placés.

Cette espèce sera placée après la *Metallica*.

GENRE TRACHYS.

TRACHYS SENEGALENSIS. Buquet. Sénégal.

(Du cabinet de M. Buquet).

Pl. LX, fig. 350.

Ænea : capite thoraceque fulvo pubescentibus ; elytris elongatis , atomis numerosis fuscis pubescentibus.

Long. 2 lig. Larg. 1 lig.

Trachys Senegalensis, Buquet, in Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Bronzé. Tête et corselet couverts d'une pubescence fauve; la première est fortement excavée en avant, le second est beaucoup plus large que haut, et il a son bord antérieur un peu échancré, ses bords latéraux arrondis, sa base fortement lobée et arrondie dans son milieu. Ecusson très-petit, ponctiforme. Elytres alongées, ayant le calus huméral très-senti, avec une impression à côté et une autre au-dessous; elles sont presque parallèles et

arrondies à leur extrémité; elles offrent de nombreux atomes d'une pubescence fauve.

Dessous du corps et pattes bronzés, couverts d'une pubescence de même couleur que celle du dessus, mais beaucoup moins forte.

Cette espèce sera placée avant l'*Acephala*.

TRACHYS BALI. GUÉRIN. Indes Orientales.

(De mon cabinet).

Pl. LX, fig. 351.

Viridi-cuprea, granulosa, luteo-pilosa, maculis adspersis æneis.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 3/4.

Trachys Bali, Guérin in Revue Zool., par la Soc. Cuviér., novembre 1840, p. 329, n. 5.

D'un vert cuivreux, granuleux, couvert d'une pubescence jaunâtre qui laisse apercevoir dans plusieurs endroits des parties bronzées. Tête un peu excavée en avant. Antennes plus foncées que le reste du corps. Corselet un peu échancré en avant pour recevoir la tête, s'élargissant latéralement jusqu'aux angles postérieurs, qui sont aigus, ayant sa base lobée au-dessus de l'écusson et finement rebordée. Ecusson très-petit, ponctiforme et enfoncé. Elytres aussi larges à leur base que les angles postérieurs du corselet, allant en se rétrécissant jusqu'à leur extrémité, qui est arrondie.

Dessous du corps couvert de la même pubescence que

le dessus, mais ne laissant pas apercevoir d'endroits bronzés.

Cette espèce sera placée après l'*Intermedia;* elle a été prise par M. Perrotet, dans son voyage aux Indes-Orientales, à Pondichéry, en août, sur les feuilles de l'*Acacia Lebech.*

TRACHYS CAPENSIS. Dejean. Cap de Bonne-Espérance.

(Du cabinet de M. le comte Dejean.)

Pl. LX, fig. 352.

Æneа ; punctatissima.

Long. 1 lig. 1/4. Larg. lig. 2/3.

Trachys Capensis, Dejean, Catal., 3e édit., p. 94.

Bronzé. Tête légèrement échancrée en avant. Corselet très-finement ponctué, arrondi latéralement, ayant son bord antérieur un peu échancré pour recevoir la tête, sa base lobée au-dessus de l'écusson; celui-ci très-petit, ponctiforme. Elytres très-ponctuées, avec deux petites côtes élevées près de l'extrémité.

Cette espèce sera placée après la *Minuta.*

GENRE

APHANISTICUS.

APHANISTICUS LAMOTEI. Guérin. France.

(De mon cabinet.)

Pl. LX, fig. 353.

Æneus, filiformis; elytris elongatis punctatis.

Long. 2 lig. Larg. lig. $1/4$.

Aphanisticus Lamotei, Guérin, Revue Zool. par la Soc. Cuviér., 1839, p. 139, n. 5.

Bronzé, filiforme. Tête grosse, plus large que longue, échancrée en avant, très-finement ponctuée. Corselet plus long que large, coupé droit à son bord antérieur, ayant ses bords latéraux relevés, ses angles postérieurs aigus, sa base sinueuse; il est plus étroit posté-

rieurement ; a deux sillons transversaux, et quelques gros points enfoncés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres alongées, un peu impressionnées à leur base, arrondies à l'extrémité ; elles sont très-ponctuées, et ont une côte longitudinale sur chacune au milieu de leur largeur ; cette côte ne devient sensible qu'à partir du tiers de leur longueur ; elles ont aussi, depuis les deux tiers, la suture un peu élevée.

Cette espèce sera placée après la *Goudotii* ; elle a été prise à *Chinon* (Indre-et-Loire) par M. le vicomte Lamotte Baracé, zélé entomologiste, et qui a bien voulu m'en offrir un exemplaire ; elle est très-différente des *Aphanisticus Emarginatus* et *Pusillus*.

NOTA. M. Chevrolat, dans sa Centurie de Buprestides, Revue Entom., t. 5, p. 106, n. 100, en décrivant un *Aphanisticus* de Madagascar, a établi un nouveau genre sous le nom de *Goniophthalma ;* les seuls caractères qu'il lui assigne sont que les yeux s'avançant anguleusement sur le devant de la tête, et y formant deux petites cornes, il lui semblait que ce caractère devait mériter un nom générique. J'avoue franchement que ce caractère ne m'a pas paru assez imposant pour me permettre d'ériger en genre les espèces de Madagascar, où ce caractère est un peu plus prononcé, à la vérité, que dans les espèces Européennes, et où, cependant, elles existent du plus au moins ; ensuite, j'ajouterai que tous les autres caractères génériques de ces insectes étant parfaitement identiques avec ceux d'Europe, je n'ai pu m'empêcher de les regarder comme de véritables *Aphanisticus*.

La *Goniophthalma Mitrata* de M. Chevrolat est l'*Aphanisticus Bicornutus* de la Monographie.

TABLEAU DES ESPECES.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DES AUTEURS.	PATRIE.	PAGES.	PL.	FIG.
Sternocera.	Dissimilis.	Gory.	Indes Orientales.	3	1	1
	Diardii.	——	Ind. Or. (Visapour.)	4—5	1	2
	Orissa.	Buquet.	Cap de Bonne-Esp.	5—6	1	3
Julodis.	Mellyi.	——	——	7—8	2	4
	Ornatipennis.	Reiche.	——	8—9	2	5
	Thunbergii.	Chevrolat.	——	9—10	2	6
	Humeralis.	Reiche.	——	10—11	2	7
	Distincta.	Gory.	Asie (Bagdad).	11—12	2	8
	Proxima.	——	Orient.	12—13	2	9
	Ethema.	——	Mésopotamie.	13	3	10
	Manipularis.	Fabricius.	Tanger.	14	3	11
	Egho.	Gory.	Cap de Bonne-Esp.	14—15	3	12
	Arabica.	——	Arabie (Djeidda).	15—16	3	13
	Lævicostata.	Audouin et Blanchard.	Perse.	16—17	3	14
	Punctatocostata.	——	——	17—18	3	15
	Peregrina.	Chevrolat.	Haute-Égypte.	18—19	4	16
	Kœnigii.	Dejean.	Barbarie (Tanger).	19—20	4	17
	Albopilosa.	Chevrolat.	Afrique (Oran).	20—21	4	18
	Tingitana.	Audouin et Blanchard.	Barbarie (Tanger).	21—22	4	19
	Ivenii.	Bartels.	Candie.	22—23	4	20
	Spectabilis.	Audouin et Blanchard.	Arabie (Djeidda).	23—24	4	21
	Picta.	Gory.	Cap de Bonne-Esp.	24—25	5	22
	Deasa.	——	——	25	5	23
Acmæodera.	Croceonotata.	——	Mexique.	27—28	5	24
	Stellaris.	Chevrolat.	——	28—29	5	25
	Mima.	Dejean.	——	29	5	25
	Hirsuta.	Klug.	——	29—30	5	27
	Flavosignata.	Dejean.	Amér. Septentr.	30—31	6	28
	Dispar.	Gory.	Amér. Boréale.	31—32	6	29
	Zonella.	——	Cap de Bonne-Esp.	32—33	6	30
	Pulchra.	Fabricius.	Espagne Méridion.	33—34	6	31
	Ottomana.	Frivaldsky.	Romélie.	34—35	6	32
	Saxicola.	——	——	35—36	6	33
	Octodecimpunctata.	Gory.	Sardaigne.	36	7	34
	Festhamelii.	——	Piémont.	37	7	35
	Decemguttata.	Thunberg.	Cap de Bonne-Esp.	37—38	7	36
	Bistriguttata.	Klug.	——	39—40	7	37
	Antoniæ.	Gory.	——	40—41	7	38
	Crinita.	Dejean.	Syrie.	41	7	39
	Erythroloma.	——	Cap de Bonne-Esp.	41—42	8	40
	Morio.	Gory.	Barbarie.	42—43	8	41
	Dorsalis.	Dejean.	Sardaigne et Syrie.	43—44	8	42
	Suturalis.	Gory.	Syrie.	44	8	43
	Barbara.	——	Barbarie (Tunis).	45	8	44
	Lugens.	——	Romélie.	45—46	8	45
	Cyanescens.	——	Orient.	46—47	9	46
	Hirsutula.	Dejean.	Espagne.	47	9	47
	Violacea.	Gory.	Cap de Bonne-Esp.	48—49	9	48
	Ovis.	Chevrolat.	Afrique (Oran).	49—50	9	49
	Arabica.	Gory.	Arabie (Djeidda).	50	9	50

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DES AUTEURS.	PATRIE.	PAGES.	PL.	FIG.
Chrysochroa.	Petelii.	Buquet.	Afrique Intérieure.	51	10	51
	Schiva.	Gory.	Bombay.	52—53	10	52
	Rajah.	——	——	53—54	10	53
	Ixora.	——	——	54—55	10	54
	Chrysura.	Eschscholtz.	Iles Philippines.	55—56	10	55
	Chalybea.	Wiedemann.	I. Or. (Tranguebar).	56—57	10	56
	Fasciata.	Gory.	——	57—58	11	57
	Perrotetii.	Guérin.	Pondichéry.	58	11	58
	Bilis.	Gory.	Madagascar.	59—60	11	59
	Jacquemonti.	——	Java.	60—61	11	60
	Resplendens.	——	Indes Orientales.	61—62	11	61
	Didyma.	——	——	62—63	11	62
	Marginata.	——	Ind. Or. (Bombay).	63—64	12	63
	Picta.	——	Chili.	64	12	64
Chrysodema.	Blanchardi.	——	Ind. Or. (Bombay).	65—66	12	65
	Vagans.	——	Java.	66—67	12	66
	Mirabilis.	—	I. Or. (Singapore).	67—68	12	67
	Chrysochlora.	Palisot de Beauvois.	Afr. (roy. d'Oware).	68—69	12	68
Ptosima.	Luctuosa.	Dejean.	Amérique Boréale.	71—72	13	69
	Irrorata.	Gory.	Amérique du Sud.	72	13	70
Melanophila.	Unicolor.	——	Cap de Bonne-Esp.	73—74	13	71
	Immaculata.	Dejean.	Amérique du Nord.	74	13	72
	Atra.	Buquet.	Caïenne.	74—75	13	73
	Longipes.	Say.	Etats-Unis.	75—76	13	74
	Cuspidata.	Klug et Ehrenberg.	Sénégal.	76—77	14	75
Cæculus.	Americanus.	Gory.	Bolivie.	79—80	14	76
Buprestis.	Japonica.	Dehaan.	Japon.	81—82	14	77
	Assimilis.	Dejean.	Brésil.	82—83	14	78
	Rubromarginata.	Chevrolat.	Amér. Méridionale.	83—84	14	79
	Plagiata.	Lacordaire.	Tucuman.	84—85	14	80
	Doncherii.	Klug.	Brésil.	85—86	15	81
	Hilarii.	Gory.	——	86—87	15	82
	Cribrosa.	Reiche.	Brésil Méridional.	87	15	83
	Bistrigosa.	Dejean.	Pérou.	88—89	15	84
	Rudicollis.	Gory.	Amérique Mérid.	89	15	85
	Dumetorum.	Lacordaire.	Tucuman.	90	15	86
	Sericella.	Reiche.	Bahia.	90—91	16	87
	Cupreoænea.	Latreille.	Amér. Équinoxiale.	91—92	16	88
	Cleta.	Gory.	Amérique du Sud.	92—93	16	89
	Ornata.	——	Amérique du Nord.	93	16	90
	Derosa.	Dejean.	. . . .	94	16	91
	Sommeri.	——	Côte Mozambique.	94—95	16	92
	Foveicollis.	Buquet.	Cap de Bonne-Esp.	95—96	17	93
	Morosa.	Gory.	Madagascar.	96—97	17	94
	Scenica.	——	——	97—98	17	95
	Myops.	——	——	98—99	17	96
	Indistincta.	——	——	99—100	17	97
	Testudinea.	——	——	101—102	17	98
	Lafertei.	——	——	102—103	18	99
	Lepetitii.	Buquet.	——	103—104	18	100
	Curvipes.	Chevrolat.	Ind. Or. (Ceylan).	104—105	18	101
	Famula.	——	Amérique Mérid.	105—106	18	102
	Abyla.	Gory.	Cap de Bonne-Esp.	106—107	18	103

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DES AUTEURS.	PATRIE.	PAGES.	PL.	FIG.
Agrilus.	Perlucidus.	Gory.	Mexique.	217—218	36	208
	Aurocephalus.	——	Brésil.	218—219	36	209
	Chalcoventris.	Dejean.	Cap de Bonne-Esp.	219—220	36	210
	Tridentatus.	Gory.	Brésil.	220—221	36	211
	Funestus.	——	Mexique.	221—222	36	212
	Occipitalis.	Eschscholtz.	Iles Philippines.	222—223	37	213
	Imbricatus.	Klug.	Cap de Bonne-Esp.	223—224	37	214
	Difficilis.	Dejean.	Amérique Boréale.	224—225	37	215
	Acutipennis.	Mannerheim.	——	225—226	37	216
	Anxius.	Dejean.	——	226	37	217
	Conformis.	——	Caïenne.	227	37	218
	Quadriguttatus.	——	Amérique Boréale.	228	38	219
	Longulus.	——	Brésil.	229	38	220
	Obsoletus.	——	——	229—230	38	221
	Subfasciatus.	——	——	231	38	222
	Arnus.	Gory.	Colombie.	232	38	223
	Quadrinotatus.	——	Mexique.	233—234	38	224
	Zemes.	——	Amérique Boréale.	234	39	225
	Albogularis.	Frivaldsky.	Hongrie.	235—236	39	226
	Binotatus.	Dejean.	Italie Boréale.	236—237	39	227
	Brevicornis.	Guérin.	Indes-Orientales.	237	39	228
	Ethlius.	Gory.	——	238	39	229
	Fuscipennis.	Dejean.	Amérique Boréale.	238—239	39	230
	Frenatus.	——	——	239—240	40	231
	Cupricollis.	——	——	240—241	40	232
	Impressicollis.	Gory.	Colombie.	241—242	40	233
	Almenus.	——	——	242—243	40	234
	Purpureocollis.	——	Montevideo.	243—244	40	235
	Lucidicollis.	Dejean.	Brésil.	244	40	236
	Cupai.	Gory.	Colombie.	245	41	237
	Maculifrons.	Dejean.	Brésil.	246	41	238
	Ctenocerus.	——	——	247	41	239
	Trimaculatus.	Gory.	Amérique Mérid.	247—248	41	240
	Aurolineatus.	——	Amérique Boréale.	248—249	41	241
	Aleus.	——	Colombie.	250	41	242
	Acuminatus.	——	Amérique Mérid.	250—251	42	243
	Conicus.	——	——	251—252	42	244
	Subcinctus.	De ean.	Amérique Boréale.	252—253	42	245
	Colombianus.	Gory.	Colombie.	253—254	42	246
	Frigidus.	——	Montevideo.	254—255	42	247
	Insanus.	——	Amérique Mérid.	255	42	248
	Obsoletoguttatus.	Dejean.	Amérique Boréale.	256	43	249
	Nigricans.	——	——	257	43	250
	Egenus.	——	——	258	43	251
	Virens.	Gory.	——	259	43	252
	Obscuripennis.	Dejean.	Brésil Méridional.	260	43	253
	Violaceicollis.	Gory.	Amérique Mérid.	261	43	254
	Astutus.	——	——	262	44	255
	Pauperculus.	Dejean.	Brésil (Bahia).	262—263	44	256
	Reichei.	Gory.	Colombie.	263—264	44	257
	Nugator.	Lacordaire.	Caïenne.	264—265	44	258
	Infelix.	Gory.	Amérique Mérid.	265—266	44	259
	Tenuis.	——	——	266	44	260

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DES AUTEURS.	PATRIE.	PAGES.	PL.	FIG.
Agrilus.	Melliculus.	Dejean.	Cap de Bonne-Esp.	266—267	45	261
	Mexicanus.	Gory.	Mexique.	267—268	45	262
	Filum.	Schœnherr.	Autriche.	268—269	45	263
	Tauricus.	Dejean.	RussieM. etHongrie	269	45	264
Amorphosoma.	Fasciatum.	Guérin.	Indes-Orientales.	270—271	45	265
	Cucullatum.	Dejean.	Brésil.	272—273	45	266
	Iris.	——	Amérique Mérid.	273—274	46	267
Eumerus.	Chalybeus.	——	Brésil.	275—276	46	268
Coræbus.	Impetiginosus.	——	Cap de Bonne-Esp.	277—278	46	269
	Gongis.	Gory.	Indes Orientales.	278—279	46	270
	Annon.	——	——	279	46	271
	Taciturnus.	——	Brésil.	280	46	272
	Subcyaneus.	—	Colombie.	280—281	47	273
	Venustulus.	Dejean.	Brésil.	281—282	47	274
Anthaxia.	Melancholica.	Gory.	Senegalia.	283	47	275
	Cyanescens.	Dejean.	Espagne.	284	47	276
	Viridifrons.	——	Amérique Boréale.	284—285	47	277
	Cyanella.	——	——	285—286	47	278
	Cyanipennis.	——	Dalmatie.	286—287	48	279
	Nitidicollis.	——	Espagne.	287—288	48	280
	Optata.	Gory.	Amérique du Sud.	288	48	281
	Lucidiceps.	Dejean.	Russie Méridionale.	289	48	282
	Subsinuata.	——	Cuba.	289—290	48	283
	Cuneiformis.	——	Amérique Boréale.	290—291	48	284
	Flavimana.	——	——	291—292	49	285
	Bivittata.	Gory.	——	292	49	286
	Hilaris,	Dejean.	Cap de Bonne-Esp.	293	49	287
	Humilis.	——	Indes-Orientales.	293—294	49	288
	Triangularis.	——	Cap de Bonne-Esp.	294—295	49	289
	Trivialis.	——	——	295—296	49	290
	Confusa.	——	France Méridionale.	296—297	50	291
	Bannatica.	——	Hongrie.	297	50	292
	Bimaculata.	Audouin et Blanchard.	Bolivie.	298	50	293
Evagora.	Sulcipennis.	Dejean.	Cap de Bonne-Esp.	299—300	50	294
	Æruginea.	Gory.	Sénégal.	300—301	50	295
Sphenoptera.	Celtiberica.	——	Portugal.	302—303	51	296
	Angolensis.	Klug et Erenberg.	Angola.	303—304	51	297
	Scabra.	Gory.	Oran.	304—305	51	298
	Smyrneensis.	——	Smyrne.	305—306	51	299
	Ægyptiaca.	——	Egypte.	306	51	300
	Proxima.	Dejean.	Sénégal.	306—307	51	301
	Arabica.	Gory.	Arabie (Djeidda).	307—308	52	302
	Dumolinii.	——	Sénégal.	308—309	52	303
	Fulgens.	——	——	309	52	304
	Intermedia.	Dejean.	Cap de Bonne-Esp.	310	52	305
	Sulcifrons.	——	Sénégal.	311	52	306
	Zoubkoffii.	——	Turcomanie.	312—313	52	307
	Cuprifrons.	Faldermann.	Perse.	313—314	53	308
	Meyeri.	Gebler.	Sibérie.	314	53	309
	Cuneiformis,	Gory.	Sénégal.	314—315	53	310
	Neglecta.	Dejean.	——	315—316	53	311
	Perrotetii.	Guérin.	Indes-Orientales.	316—317	53	312
Sponsor.	Splendens.	——	Ile de France.	319—320	53	313

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DES AUTEURS.	PATRIE.	PAGES.	PL.	FIG.
Sponsor.	Desjardinsii.	Guérin.	Ile de France.	320—321	54	314
	Pinguis.	——	——	321—322	54	315
	Ovalis.	Dejean.	——	322—323	54	316
	Æneus.	Guérin.	——	323—324	54	317
	Cærulescens.	——	——	224—325	54	318
	Parvulus.	——	——	325	54	319
Brachys.	Elongata	Gory.	Montevideo.	327—228	55	320
	Gentilis.	Dejean.	Caïenne.	328—329	55	321
	Volitans.	Lacordaire.	——	329	55	322
	Mutabilis.	Gory.	——	330	55	323
	Æquinoctialis.	——	Colombie.	331	55	324
	Molesta.	——	Amérique Boréale.	332	55	325
	Plana.	——	Caïenne.	333	56	326
	Fasciata.	——	Colombie.	323—334	56	327
	Tenella.	Dejean.	Orenoque.	334—335	56	328
	Æruginosa.	——	Amérique Boréale.	335—336	56	329
	Obscura.	——	Caïenne.	336	56	330
	Aculeata.	Lacordaire.	——	337	56	331
	Pedicularia.	Dejean.	Colombie.	337—338	57	332
	Angusta.	Gory.	Caïenne.	338—339	57	333
	Concinna.	——	——	339—340	57	334
	Nigrita.	——	Brésil.	340	57	335
	Mærens.	Lacordaire.	Caïenne.	340—341	57	336
	Testudinaria.	Dejean.	——	341—342	57	337
	Cærulea.	——	——	342—343	58	338
	Viridicollis.	Gory.	——	343	58	339
	Cyanea.	——	Brésil.	344	58	340
	Corrusca.	Lacordaire.	Caïenne.	344—345	58	341
	Jousselinii.	Dejean.	Colombie.	345—346	58	342
	Americana.	——	Amérique Boréale.	346	58	343
	Punctata.	——	——	347	59	344
	Dilatata.	Eschscholtz.	Brésil.	347—348	59	345
	Marginicollis.	Gory.	——	348	59	346
	Lœnis.	——	——	349	59	347
	Metallica.	——	——	349—350	59	348
	Pulicaria.	Dejean.	Caïenne.	350	59	349
Trachys.	Senegalensis.	Buquet.	Sénégal.	351—352	60	350
	Bali.	Guérin.	Indes Orientales.	352—353	60	351
	Capensis.	Dejean.	Cap de Bonne-Esp.	353	60	352
Aphanisticus.	Lamotei.	Guérin.	France.	354—355	60	353

LISTE

DES AUTEURS CITÉS DANS CET OUVRAGE.

Boisduval, Voyage de l'Astrolabe, Entomol., t. 1, Paris, 1835, in-8°.

Buquet, Ann. de la Soc. Entom. de France, t. 6, 1837, Paris, in-8°.

Chevrolat, Revue Entom. de Silbermann, Cent. de Bupr., t. 5, Strasbourg, in-8°.

— Coléoptères du Mexique, Fascic. 8.

— Revue Zool. par la Soc. Cuviér., 1839.

Dejean, Catal. des Coléopt., 3e édit., 1837, Paris, in-8°.

Fabricius, Entom., Syst., t. 1-2, Hafniæ, 1792-1794, in-8°.

— Syst. Eleut., t. 2, Hiliæ, 1801, in-8°.

— Suppl., 1798, in-8°.

Faldermann, Nouv. Mém. de la Soc. Impér. des Nat. de Moscou, t. 4, in-4°.

Gébler, Mém. de la Soc. Impér. des Nat. de Moscou, t. 2.

Gory, Rev. Zool. par la Soc. Cuviér., 1839.

Guérin, Rev. Zool. par la Soc. Cuviér., 1839-1840-1841, Paris, in-8°.

Herbst, Coléopt., t. 9.

Kirby, Faun. Bor. Amer., 1837.
Klug et Ehrenberg, Symbolæ Physicæ, in f°.

Lacordaire, Catal. Dejean, 1837.
Latreille, Catal. Dejean, 1837.

Mannerheim, Enum. des Bupr., Fasc., in-8°.

Palisot de Beauvois, ins. recueillis en Afrique et en Amérique, 1805, Paris, in-f°.

Say (Thomas), Journ de l'Acad. des Sc. de Philadelphie, t. 3, 1re partie, 1823, huitième mémoire.
— Bibliothèque Entom., traduct. par A. Gory, édit. Lequien, 2e livr., Paris, in-8°.
Schœnherr, Syn. Ins., t. 1, Stockholm, 1806, 1808, in-8°.
— Appendice Upsaliæ, 1817, in-8°.
Spinola, Essai sur les espèces des genres Steraspis et Acmæodera, Ann. de la Soc. Entom. de France, t. 7.

Thunberg, Diss. 5.

ERRATA ET ADDENDA.

Julodis Echo, p. 14, *lisez* : Egho.

— p. 14, Tête et corselet très-pubescent, *lisez* : très-pubescents.

Acmæodera crocenotata, pl. 5, fig. 24, *lisez* : Acmæodera croceonotata.

— Feisthamelii, pl. 7, *lisez* : Feisthameli.

Buprestis hilarii, p. 87, ligne 1, après l'Inedia, *lisez* : Inedita.

— Roseicuprea, pl. 18, fig. 101, *lisez* : Buprestis curvipes.

Stigmodera Lessonii, p. 127, lig. 1, an Suturalis de Donavan, *lisez* : de Donovan.

— Bicincta, Dej., p. 131 et pl. 23, fig. 129, *lisez* : Stigmodera Dejeanii, Gory, le nom spécifique de Bicincta étant déjà employé dans le même genre, dans la Monographie.

Stigmodera sexplagiata, p. 132, *lisez* : Stigmodera plagiata.

— Curvicollis, pl. 30, fig. 174, *lisez* : curvipes.

Belionota Westermani, p. 187, *lisez* : Westermanni.

Agrilus acuminatus, au texte, p. 250, pl. 42, fig. 245, *mettez* 243.

Sponsor ovalis, p. 322, à la synonymie Omorpha ovalis, *lisez* : Oomorpha.

Brachys pedidularia, p. 337, *lisez* : Pedicularia.

— Nigrita, p. 340, pl. XLVII, *lisez* : LVII.

— Metallica, p. 349, pl. LXI, *lisez* : LIX.

NOTE POUR LE RELIEUR.

Le volume premier du texte comprendra :

1. Le Titre.
2. La Préface.
3. Monographie de Carabiques.
4. Généralités des Buprestides.
5. Tableau des auteurs cités.
6. La Description des genres et espèces des Sternocera, Julodis, Acmæodera, Chrysochroa, Chrysodema, Ptosima, Nascio, Bulis, Bubastes, Asthreus et Acantha.

Le volume premier, Atlas, comprendra :

1. Le Titre.
2. Les planches des Monographies de Carabiques.
3. Les planches des Buprestides dont les genres suivent, savoir : les Sternocera, Julodis, Acmæodera, Chrysochroa, Chrysodema, Ptosima, Nascio, Bulis, Bubastes, Asthreus et Acantha.

Le volume deuxième du texte comprendra :

1. Le Titre.
2. La Description des genres et espèces des genres Melanophila, Aurigena, Capnodis, Cæculus, Buprestis, Stigmodera, Polycesta, Colobogaster, Chrysobothris, Belionota, Castalia, Pœcilonota, Stenogaster, Eurybia, Zemina, Agrilus, Pseudagrilus, Amorphosoma, Eumerus, Coræbus, Anthaxia, Evagora, Sphenoptera, Cratomerus, Sponsor, Cisseis, Ethon, Brachys, Trachys et Aphanisticus.
3. Description de larves.
4. Tableau des espèces contenues dans l'ouvrage.
5. Tableau des genres et espèces correspondant au Catologue de M. le comte Dejean.
6. Errata et Addenda.

Le volume deuxième, Atlas, comprendra :

1. Les planches de tous les genres compris dans le même volume de texte.
2. Les planches des larves.

Le volume troisième comprendra :

1. Le Titre de la Monographie des Clytus.
2. Les généralités, les descriptions et toutes les planches.

Le volume quatrième, texte, comprendra :

1. Le titre au Supplément des Buprestides.
2. La description de tous les genres et espèces.
3. Le Tableau des espèces.
4. La Liste des auteurs cités.
5. L'Errata et Addenda.

Le volume quatrième, Atlas, comprendra :

1. Le Titre au Supplément des Buprestides.
2. Toutes les planches des espèces.